

LE MONDE diplomatique

SEPTEMBRE 1977 — N° 282 - 24e année

Prix : 5 F

Algérie : 5,00 DA — Maroc : 5,00 dir.
Canada : 1,50 $c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 70 pes. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 500 mil.

Abonnements : voir tarif page 18.

Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

LA CONDITION DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

(Pages 9 à 13.)

Nazisme ?

Par CLAUDE JULIEN

SEULE une bonne dose de mauvaise foi ou d'aveuglement peut expliquer les passions soulevées par la prétendue évasion d'Herbert Kappler et par la complaisance d'une certaine presse allemande. Comment oublier que, très vite après l'effondrement du Reich, d'autres préoccupations ont invité à jeter un voile plus ou moins pudique sur des crimes qui n'ont pas été expiés ? La « guerre froide » désignait un adversaire principal contre lequel, sans se montrer très regardant, on mobilisait toutes les énergies. Aucun pays d'Europe occidentale n'a conduit l'épuration avec la rigueur nécessaire et, au nom des libertés démocratiques, chacun tolère aujourd'hui des publications qui exaltent les grands thèmes du nazisme — chauvinisme, racisme, culte de la force — pendant que, diffusé à des centaines de milliers d'exemplaires, le moindre roman d'espionnage fait l'apologie des méthodes naguère utilisées par la Gestapo et aujourd'hui largement répandues dans le monde.

Trois décennies montrent que les droits de l'homme et le droit tout court ont trop souvent été allègrement sacrifiés à l'égoïsme national et à la volonté de puissance économique. Ce que le nazisme avait fait en Europe, les guerres coloniales et le soutien libéralement accordé aux dictatures l'ont, sous des formes diverses, pratiqué à l'échelle du monde.

IL importerait peu, dira-t-on, que l'Allemagne de l'Ouest accueillît et protégeât Herbert Kappler si elle n'investissait dans ces paradis de la démocratie que sont le Zaïre ou le Brésil... De même, il importerait peu que la France n'eût pas jugé ses tortionnaires d'Algérie si elle n'avait vendu aucune arme à l'Afrique du Sud et exposé chez Pinochet le meilleur de sa production industrielle... Mais comment séparer l'indulgence à l'égard d'individus coupables de monstrueux assassinats et la complicité avec des régimes qui font de l'assassinat un principe de gouvernement ?

Ces deux manières de violer les plus élémentaires notions de justice et d'équité procèdent en fait d'une seule et même perversion : la liberté et les droits de la personne sont subordonnés à des calculs politiques et économiques qui, à l'évidence, n'ont rien à voir avec l'idéal dont on se réclame. L'Allemagne, qui protège Kappler au nom du principe de non-extradition des nationaux, viole bien d'autres règles de droit en épurant son administration sous prétexte de sécurité nationale. Mieux, elle a proposé, dans le projet de Convention européenne contre le terrorisme, d'assouplir les formalités d'extradition afin de récupérer ceux de ses ressortissants qui, ayant commis des attentats en territoire allemand, chercheraient refuge dans un pays voisin. Les criminels de guerre qui ont accompli leurs exploits dans ces mêmes pays, à Oradour ou aux fosses Ardéatines, peuvent, eux, mourir dans leur lit.

MAIS il n'y a pas de « criminels de guerre ». Il y a des criminels de droit commun auxquels la mystique de l'obéissance inconditionnelle aux ordres reçus offre une confortable couverture morale. Il y a des gouvernements respectables qui équilibrent leur balance commerciale en exportant vers des pays soumis à l'absolutisme. Il y a l'accoutumance à l'injustice et l'indifférence à l'égard d'un racisme toujours virulent. Il y a la légèreté intellectuelle qui permet de justifier n'importe quoi : « conscient que le combat pour la démocratie commençait à l'intérieur du parti (...), écrivait un commentateur après le congrès du parti socialiste, je me suis résigné à préférer l'autorité de l'homme irremplaçable au mauvais usage que faisaient ses adversaires de leur liberté ».

Contemplez donc la foule de ceux qui font ou ont fait mauvais usage de leur liberté : les résistants italiens massacrés par Kappler, bien sûr, mais aussi tous les dissidents de l'Est et de l'Ouest, et les Noirs de Soweto, et les travailleurs immigrés insuffisamment dociles qu'il faut bien renvoyer chez eux, et les Palestiniens qui ont le front de revendiquer une patrie, et les victimes de la DINA dont Pinochet nous dit qu'il l'a dissoute, et les desperados torturés et assassinés à Buenos-Aires ou à Montevideo, et puis, dans combien de pays africains, ces sanglants jouets humains livrés à la brutalité de services de sécurité conseillés par des experts français ou allemands.

Que réclament-ils ? Qu'ils se tiennent donc tranquilles, qu'ils acceptent le désordre établi et nul régime n'aura besoin de faire appel aux émules d'Herbert Kappler...

LA CRISE DU POUVOIR EN AFRIQUE DU SUD

Dans sa fragilité, le plan américano-britannique de règlement en Rhodésie a le mérite de préciser le dessein politique de l'Occident en Afrique australe. Ni racisme, ni révolution : le jeu consiste à assurer une relève du pouvoir qui tienne compte des aspirations des populations africaines sans mettre en danger ni le « modèle » de développement, ni les puissants intérêts économiques établis (voir page 15).

Même nécessité à long terme en Afrique du Sud, mais la puissance de ce pays impose des variantes. A la conférence de Lagos le mois dernier, M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a fait savoir qu'il n'était pas question de lui imposer des sanctions économiques. Depuis 1976, les Etats-Unis sont les premiers fournisseurs de l'économie sud-africaine et leurs investissements y sont estimés maintenant à 1 milliard 600 millions de dollars. Le gouvernement Carter préfère donc agir avec le concours des quelques trois cents sociétés américaines implantées là-bas pour combattre d'abord les pratiques raciales et les inégalités dans le monde du travail. Pour le moment, la politique de développement séparé n'est pas vraiment mise en question.

En réalité, en Afrique australe comme ailleurs, les classes moyennes blanches et les milieux d'affaires locaux sont invités à s'incliner devant la progression des sociétés multinationales. Ce qui, à Pretoria, pose des problèmes au parti nationaliste, dépositaire du « pouvoir blanc », qui voit s'effriter sa clientèle traditionnelle désormais menacée de perdre ses privilèges tandis que les luttes des Africains se radicalisent.

Dans ce climat de changement, seuls demeurent intacts, en fin de compte, l'arsenal de répression juridique et policière et le formidable appareil militaire. Si les dirigeants nationalistes sud-africains doivent céder aux pressions de Washington, leur marge de manœuvre pour se maintenir au pouvoir apparaît de plus en plus réduite.

Entre la dictature et la révolution

Par CLAUDE MEILLASSOUX *

POUR conjurer les forces montantes de la révolte noire, l'Afrique du Sud cédera-t-elle à la tentation dictatoriale ? La question est à nouveau posée depuis que, le 10 juillet, le *Sunday Times* lui a consacré un article intitulé : « Nats seeks one-man-rule » (1) :

« *Le Parti nationaliste discute, à ses échelons les plus élevés, un plan pour donner à M. John Vorster* [l'actuel premier ministre] *les pleins pouvoirs qui lui permettraient de surmonter les résistances du Parlement. Dans certains milieux, on discute d'une suspension du Parlement afin que le premier ministre puisse disposer de tous les pouvoirs... Selon un ministre, qui désire garder l'anonymat, l'Afrique du Sud étant en « état de guerre », le présent système n'est pas capable de faire face à la crise, ni de prendre les mesures radicales qui s'imposent. Ce plan, secrètement discuté depuis longtemps, a le soutien de la fraction « éclairée »* [Verligte] *des nationalistes qui estime que c'est le seul moyen de persuader M. Vorster d'entreprendre des changements radicaux en faveur des aspirations noires sans précipiter une scission de la fraction droitière* [Verkrampte]... *Le plan, baptisé « option de Gaulle », emprunte son nom et sa méthode au général de Gaulle, qui prit le pouvoir en France comme sauveur de la droite et qui, dans les mois suivants, utilisa ses pleins pouvoirs pour l'écraser.* »

Certes, s'il s'agissait de surmonter les oppositions racistes pour sortir de la présente crise, les pleins pouvoirs, même accordés à un ultra-conservateur comme M. John Vorster, pourraient apparaître positifs. Cependant, l'issue d'une telle opération dépend de la crise de structure que traverse actuellement le capitalisme sud-africain.

Les transformations des conditions d'exploitation du travail en Afrique du Sud et les changements intervenus dans la nature du capital se combinent pour modifier les rapports de production et les alliances entre les différentes fractions du capitalisme. Pour celui-ci, la couleur de la peau a désormais moins d'importance que les rapports de classe. Cette évolution, qui suscite déjà de sérieux conflits au sein de la classe dominante et remet en cause l'actuel mode de représentation démocratique, doit cependant s'accompagner, en raison des risques qu'elle comporte, de mesures de protection capables de contenir une éventuelle ouverture à gauche.

Un mode d'exploitation périmé

LE premier élément de crise est l'impossibilité, désormais patente, de continuer à fonder le développement économique sur un mode d'exploitation qui remonte aux origines de la colonisation. On sait que, sous l'effet conjugué de l'expropriation des paysans africains par les fermiers blancs et de l'exploitation minière, les paysans furent refoulés dans des zones vite transformées en réserves de main-d'œuvre. L'exploitation de cette main-d'œuvre captive était fondée sur une particularité, source de profit supplémentaire, dont le principe fut découvert très tôt par les théoriciens de la colonisation britannique : « *Les réserves sont utilisées comme « amortisseurs » en ce sens qu'elles satisfont les besoins des chômeurs, des malades, des vieux, sans aucune charge pour l'Etat* (...). *Il n'y a d'autre alternative qu'une main-d'œuvre permanente, installée dans les villes, autour des mines et des usines, et complètement séparée de la terre ; mais une telle main-d'œuvre aurait besoin de salaires plus élevés, de logements adéquats, d'écoles, de distractions et d'assurances sociales.* » (Lors Hailey, *An African Survey*, Oxford University Press, 1938.)

(Lire la suite page 15.)

(1) « Le parti nationaliste recherche les pleins pouvoirs. » Le *Sunday Times* est l'édition du dimanche du *Rand Daily Mail*, le quotidien de Johannesburg ayant le plus fort tirage.

* Maître de recherche au C.N.R.S. Cet article a été rédigé au terme d'un récent séjour d'un mois en République sud-africaine à l'invitation de l'université du Witwatersrand.

Lire pages 16 et 17 :

Une nouvelle de Seydou Badian :

La campagne du général

Les limites de l'accord conclu avec les États-Unis

PANAMA N'EST PAS SEULEMENT UN CANAL

L'accord conclu le 10 août entre Panama et les Etats-Unis sur l'avenir du canal n'atténuera aucunement la dépendance de ce petit pays. Non pas parce que la passation des pouvoirs s'effectuera progressivement, jusqu'en l'an 2000, laissant de toute façon à Washington un droit d'intervention militaire. Mais parce que la zone du canal n'est que l'une des quatre « enclaves » qui font de Panama une véritable colonie des Etats-Unis. Les trois autres « enclaves », à caractère commercial et financier, se renforcent afin de maintenir fermement Panama au service de la grande stratégie économique des Etats-Unis.

Pour balayer les oppositions qui se manifestent au Congrès contre l'accord sur la zone du canal, l'administration Carter ne pourra pas, bien entendu, utiliser publiquement les arguments de fait que développe l'article ci-dessous. Mais ces arguments sont tellement forts que, discrètement présentés aux sénateurs les plus récalcitrants, ils viendront à bout de toutes les résistances. On pourra alors célébrer sans réserves le libéralisme du président Carter et les vertus de la conciliation...

Par XABIER GOROSTIAGA *

« *Pour la plupart des gens, Panama est un canal. Pour les banquiers, c'est un centre financier extérieur. Mais, pour les Panaméens, c'est un pays.* »
(*The Banker*, octobre 1975.)

EN considérant le canal comme le problème central de Panama, on courrait le risque d'en faire un mythe, un véritable écran de fumée empêchant toute analyse plus profonde du pays et de son rôle. Car, en fin de compte, le canal n'est qu'une solution technique choisie parmi d'autres pour utiliser la position géographique de Panama dans une période précise, celle de l'expansion du capitalisme monopoliste américain. La saturation physique et le vieillissement technique du canal coïncident avec le début d'une nouvelle étape du capitalisme mondial : celle de l'internationalisation de la production avec les firmes multinationales (début des années 60) et de l'internationalisation des capitaux avec l'incorporation du capital périphérique dans le circuit des compagnies financières transnationales (début des années 70). Dans cette phase, le contrôle de l'excédent produit par le passage des marchandises à travers l'isthme est moins important que le contrôle de leur financement et de leur commercialisation. De telle sorte que si Panama récupérait son canal, s'il en contrôlait le fonctionnement et les recettes, la structure de dépendance et de domination du pays persisterait. Même si l'administration du canal passe entièrement aux mains de Panama, les Etats-Unis exigeront d'intervenir dans sa défense, non seulement pour des raisons stratégiques mais aussi parce que la présence américaine dans l'isthme est la principale garantie des importantes opérations financières qui se déroulent à Panama.

Depuis l'époque coloniale, Panama a joué le rôle d'une plate-forme de passage au service des métropoles, principalement l'Espagne, puis les Etats-Unis. A Panama, l'excédent économique a été historiquement accumulé non pas dans les secteurs productifs (agriculture, mines, industrie), mais dans le secteur des services internationaux (commerce, etc.). Ce système a été mis en place par le moyen des enclaves économiques, que l'on peut définir comme des unités de production ou de services sous contrôle direct de l'étranger, dotées d'un statut légal différent de celui des autres activités économiques nationales, et dont les bénéfices sont transférés aux métropoles.

La vie du pays est, en fait, soumise au fonctionnement de quatre enclaves : la zone du canal, la Bananera (ex-United Fruit Company), la zone libre de Colon et le Centre financier international.

La zone du canal est une enclave de type colonial classique, dans laquelle l'étranger assure le pouvoir politique, économique et militaire ; son poids économique est important puisqu'elle assure environ 30 % de la production intérieure brute et, offrant vingt mille emplois à des Panaméens, constitue la principale source de travail du pays (1).

La Bananera est une enclave agricole traditionnelle, principal producteur pour l'exportation et troisième source de travail avec les douze mille emplois qu'elle offre aux Panaméens.

(Lire la suite page 7.)

* Professeur d'économie à l'université de Panama.

(1) Pour la zone du canal, cf. *le Monde diplomatique* de mars et avril 1973, juillet et octobre 1974, janvier et octobre 1975, septembre et octobre 1976.

La politique « trilatérale » de M. Zbigniew Brzezinski

UN GRAND DESSEIN CONSERVATEUR POUR L'AMÉRIQUE

Par JEAN-PIERRE COT

Un député socialiste français analyse les conceptions du principal conseiller du président James Carter

Député socialiste, membre de la commission des affaires étrangères du P.S., professeur de droit, Jean-Pierre Cot a rédigé la préface au recueil de textes de M. Zbigniew Brzezinski qui sera prochainement publié aux éditions de l'Herne sous le titre Illusions dans l'équilibre des puissances.

On trouvera ici les principaux passages de cette préface, qui met en lumière les différences entre les conceptions de MM. Kissinger et Brzezinski et qui esquisse la réaction du parti socialiste devant un projet destiné, selon la formule de Jean-Pierre Cot, à « rendre plus acceptable l'impérialisme *(américain)* et à faciliter par là même son *développement ».*

NIXON ne connaissait guère Kissinger avant de l'appeler auprès de lui, sur les *conseils de Nelson Rockefeller.* L'influence de Kissinger, inexistante ou presque au départ, s'est *développée par la fonction jusqu'à* devenir prédominante. Au contraire, Brzezinski a été, en quelque sorte, le tuteur de *Jimmy Carter. Il* a fait faire ses premiers pas internationaux à l'ancien gouverneur de Géorgie et, depuis, n'a cessé de le conseiller, élaborant ainsi avec lui ce qui allait devenir la politique étrangère du président Carter.

Le cadre de cet apprentissage : la *Commission trilatérale* (1). L'institution, créée par le banquier David Rockefeller et dirigée par Brzezinski, *regroupe des élites* dirigeantes de l'Amérique, de l'Europe et du Japon, hommes d'affaires, ministres ou penseurs. Organisée pour resserrer les liens entre les puissances industrielles du monde occidental, la Trilatérale a tissé un réseau de relations personnelles entre les acteurs principaux du champ politique et économique. Le dessein avoué est sans *conteste conservateur : maintenir* la position prééminente de l'Occident capitaliste et industrialisé *dans le monde. Mais la ligne de* défense est établie avec souplesse, abandonnant l'accessoire pour résister sur l'essentiel.

Faut-il aller plus loin et y voir un complot du capitalisme occidental ? La force évidente d'une *pareille institution* est *suffisante* pour qu'on n'y cherche pas, de surcroît, une force occulte. La Trilatérale a forgé sans conteste l'unité de vues de l'administration américaine en matière étrangère. MM. Carter, Mondale, Vance, Blumenthal et Young (2) en faisaient partie, avec quelques autres, assistant régulièrement à des réunions d'analyse sur l'état des relations *internationales. Il en est sorti une* équipe, soudée par une perspective commune et largement inspirée par *les conceptions de Brzezinski* (...).

Une triple critique du mythe de l'équilibre mondial

C'est une Amérique consciente du pouvoir des idées qui a fait appel successivement à deux immigrés de la *première génération pour leur confier sa* destinée internationale. Le parallélisme s'arrête là. Tout oppose, pour le reste, le petit juif allemand d'origine modeste à l'aristocrate catholique polonais. Les réactions, les ambitions, le mode de raisonnement, ne sont pas les mêmes. La *Realpolitik* de Kissinger reste à la base un pragmatisme têtu, illustré de percées fulgurantes et de coups d'audace. L'esprit de système est plus marqué chez Brzezinski, *dont la démarche intellectuelle rappelle la grande* tradition jésuite, alliant une considérable souplesse tactique à une intransigeance totale sur les principes. Les hommes ne s'opposent pas seulement par leur style, mais par leur conception *même de l'action politique* dans le monde.

Le différend se noue autour de la notion d'équilibre. On connaît l'importance du concept pour Kissinger. *L'homme qui a consacré* sa thèse à Metternich reste un nostalgique du congrès de Vienne. Un équilibre des puissances soigneusement tempéré et respectant la diversité des systèmes politiques peut assurer la paix dans le monde pour cinquante ans. Or Kissinger voit apparaître un *monde* multipolaire qui succède au monde bipolaire de l'équilibre de la terreur. *Aux Etats-Unis et à l'Union* soviétique, paralysés par leur puissance *même,* s'ajoutent l'Europe occidentale, la Chine et le Japon. Cette structure pentagonale, coor*donnée par des conférences inter*nationales, doit être stabilisée par la sagesse des hommes d'Etat.

Brzezinski dénonce avec *vivacité* l'illusion de l'équilibre. L'ère de paix succédant au congrès de Vienne reposait sur trois données principales. En premier lieu, la multipolarité était réelle. Les diverses puissances composant l'équilibre européen (France, Angleterre, *Allemagne, Autriche, Russie)* étaient d'une importance comparable et se surveillaient jalousement, sanction*nant par un renversement d'allian*ces tout développement excessif du pouvoir de l'une d'entre elles. Le système *multipolaire* comprenait donc un mécanisme stabilisateur incorporé dans le jeu diplomatique.

En second lieu, le congrès de Vienne réunissait une élite européenne homogène : les différences nationales n'étaient pas accusées comme aujourd'hui. On traversait l'Europe avec une carte de visite. *Une aristocratie, multinationale par* les alliances matrimoniales, occupait indifféremment tel ou tel trône *et dirigeait les affaires des Etats.* Surtout, cette élite était soudée par une idéologie commune. La restauration de la monarchie en France étouffait pour quelques lustres le mouvement des idées. Par-delà la diversité politique, le projet de société ne différait guère de Paris à Berlin, ou de Londres à Saint-Pétersbourg. Une langue diplomatique unique, le français, *symbolisait l'accord profond sur* les valeurs.

En troisième lieu, l'Europe du congrès de Vienne vivait dans la stabilité sociale. La secousse de 1789 atténuée par le temps, la bourgeoisie industrielle et financière prenait ses positions avec une sage lenteur. Sans être immobile, la société se transformait de manière imperceptible, laissant au *système de l'équilibre européen le* temps de traiter les problèmes l'un après l'autre.

Or le prétendu équilibre des années 70 repose sur des bases profondément différentes de celui du congrès de Vienne. La bipolarité domine le monde. Même si les Deux *Super-Grands* sont *entravés* dans l'exercice de leur puissance par l'équilibre de la terreur, ils *sont seuls en mesure d'exercer* effectivement une pression politique, économique et militaire. Leur pouvoir *est* hors de proportion avec celui de tout autre Etat. Les événements de ces dernières années ont au demeurant plutôt accru leur avantage.

Quant au consensus idéologique, il a été pulvérisé. La lutte idéologique ne cesse pas à cause de la paralysie stratégique. Entre capitalisme industrialisé, bloc soviétique et tiers-monde, la bataille des idées fait rage. Et encore s'agit-il d'un euphémisme, car cette bataille idéologique s'est plus d'une fois prolongée en guerre économique ou en affrontements militaires. *Guerre froide,* guerres civiles, guerres de libération nationale ont fracassé tout consensus dans les *années passées, au point que l'on* a pu parler de « guerre civile mondiale ». Les valeurs tacitement assumées qui fondaient l'équilibre de Vienne et limitaient l'ampleur de l'affrontement se sont effondrées.

Enfin, le monde change vite de *nos jours. Les progrès techno*logiques, les bouleversements sociaux, l'internationalisation de problèmes *tels que celui de la pol*lution, posent constamment au système international des interrogations nouvelles que celui-ci ne peut plus prendre en charge. L'analogie avec le dix-neuvième siècle devient alors dramatique*ment anachronique.*

Les critiques que Brzezinski adresse à *Kissinger* ne sont pas *seulement d'ordre universitaire :* l'erreur d'analyse conduit à l'erreur politique. En voulant imi*ter Metternich, l'ancien secrétaire* d'Etat n'a pas su élaborer une politique étrangère adaptée au monde *moderne. Le professeur de* l'université Columbia note *avec sévérité son ancien collègue en* 1974, lui accordant un B sur le Vietnam, mais lui attribuant un D *sur le Japon (« détérioration progressive inutilement aggravée par des considérations personnelles »)* ou sur les relations économiques internationales *(« aucun leadership efficace, ni personnel ni conceptuel »).*

Les priorités : nations industrialisées tiers-monde détente

*Quelle politique étrangère pour l'Amé*rique, se demande alors Brzezinski ? Sa réflexion sur « L'Amérique dans un monde *hostile* » est au cœur du problème. Le modèle américain a franchi trois fois l'Océan pour porter l'espoir dans le monde. En 1776, la Déclaration d'indépendance a sonné l'heure de la liberté et inspiré les grands soulèvements révolutionnaires contre toutes les formes de despotisme. Poursuivant l'évocation, *Brzezinski donne du New Deal une image* alliant libre entreprise et socialisme, montrant aux travailleurs du monde qu'il *est possible de surmonter la grande crise. Après la seconde guerre* mondiale, l'Amérique a de nouveau rallié le camp de la liberté autour de la bannière étoilée.

Mais, à partir des années 50, l'Amérique s'est progressivement aliéné le reste du monde. Au moment où l'aspiration à l'égalité devenait de plus en plus forte parmi les pays du tiers-monde, les Etats-Unis se sont crispés dans une attitude conservatrice, contraire à toute leur tradition. Brzezinski a des mots très durs pour les *W.A.S.P.* (White Anglo-Saxon Protestants), cette élite protestante anglo-saxonne *symbolisée par les noms de Dean* Acheson et John Foster Dulles, qui n'a pas su comprendre le changement et a cherché avec arrogance à imposer ses valeurs au reste du monde

La guerre du Vietnam a sonné le glas de cette élite. La faillite de la *politique étrangère américaine,* détaillée dans le livre de Halberstam *The Best and the Brightest,* a été celle de la tradition protestante. Prolongeant sa fresque ethnique de l'élaboration de la politique étrangère américaine, Brzezinski constate que l'avène*ment de R. Nixon* n'a pas « *entraîné l'apparition d'une élite nouvelle aussi homogène. (...) Le groupe juif — bien représenté par des hommes de talent dans plusieurs postes clés de l'administration — était sans doute le mieux placé pour succéder au WASP ; pourtant, la situation se caractérisait d'abord et avant tout par sa fluidité et son hétérogénéité* ». L'absence d'un *groupe dominant* ayant une philosophie politique globale a eu comme résultat une ligne politique froi*dement réaliste. En effet, le consen*sus sur lequel reposait la politique étrangère américaine s'est effondré. *L'adresse d'Henry Kissinger* a masqué quelque temps cette réalité fondamentale, qui conduit à un réflexe de repli et d'isolationnisme.

L'Amérique est aujourd'hui une citadelle assiégée. Les Etats-Unis prennent chaque revendication de leurs alliés ou du tiers-monde *pour une agression nouvelle,* provoquée par la jalousie du faible à l'égard du nanti. Les débordements d'une *majorité vociférante* aux Nations unies, les votes politiques inacceptables de l'UNESCO ou de l'Organisation internationale du travail détournent *l'opinion* publique américaine des institutions internationales. La tentation du repli est forte.

Le capitalisme dans un seul pays ! L'analogie avec le repli soviétique dans la citadelle russe s'impose. Brzezinski voit l'Amérique écœurée se détourner de *ses responsabilités mondiales,* absorbée par ses problèmes internes. Les sondages d'opinion *traduisent le mouvement. En nom*bre croissant, les Américains refusent l'aventure extérieure et marquent leur défiance à l'Organisation internationale. Accablés par le fardeau mondial, désenchantés par la déroute vietnamienne et le Watergate, ils aspirent à la paix *intérieure.*

Pour Brzezinski, le retrait américain serait une catastrophe. Faute de leadership, le monde occidental sombrerait dans le chaos. La crise de société, devenue internationale, ébranlerait la solidité des alliances et remettrait en cause *le progrès des échanges écono*miques internationaux. Par ses conséquences démultipliées dans *tous les domaines,* l'abandon américain entraînerait le désordre mondial. Croire, dans ces conditions, que le bastion américain pourrait rester intact est une illusion

Il faut redresser la situation. L'opinion publique américaine y est d'ailleurs prête. Les sondages contiennent des éléments de réconfort. Les Américains sont favorables à un renforcement des relations avec les pays amis. Ils souhaitent une vigoureuse action en faveur des *droits de l'homme.* Ils conçoivent la nécessité d'une coopération internationale en des domaines où *le cadre national* est trop étriqué alors que le péril est grand : famine, inflation, pénurie d'énergie.

L'Amérique peut et doit assumer ses responsabilités. Il ne s'agit pas de dicter sa volonté au reste du monde. Un tel autoritarisme n'est plus concevable aujourd'hui. Le leadership américain doit s'exercer dans le respect du plu*ralisme mondial.*

Ce système international pluraliste, on doit le construire avec patience. « *Architecture plutôt qu'acrobatie* », la formule résume l'attitude de Brzezinski face à la tâche *qui attend les Etats-Unis.* Une diplomatie brillante n'est pas à la hauteur du problème. Il faut mener une action de fond sur les structures de la société internationale, afin de rendre le système apte à répondre aux problèmes du monde.

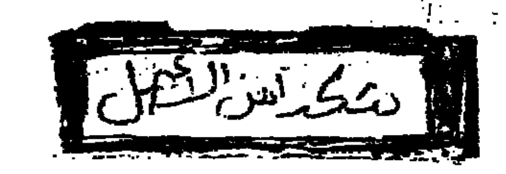
Dans cette perspective, trois priorités s'imposent à la politique étrangère américaine. La première *est la préoccupation trilatérale.* On retrouve ici un thème constant. Les Etats-Unis doivent s'appuyer sur *leurs amis,* ces *Etats* industrialisés qui partagent les mêmes valeurs et se retrouvent dans la même alliance. En traitant avec condescendance l'Europe et le Japon, Kissinger a encouragé une dangereuse dérive des relations atlantiques et pacifiques. Le choix de Moscou et de Pékin comme interlocuteurs privilégiés a suscité, par contrecoup, des *germes de neutralisme chez les* alliés, distendant ainsi l'alliance. Il faut mettre fin à cette situation en soulignant avec clarté les liens spéciaux entre les Etats-Unis, l'Europe occidentale et le Japon. Brzezinski propose d'institutionnaliser la Commission trilatérale au niveau des gouvernements, en encourageant l'Europe à s'exprimer d'une seule voix, à égalité *avec l'Amérique et le Japon.* On voit les conséquences de cette analyse : soutien résolu de la construction *européenne, élargis*sement de l'O.C.D.E. et renforcement de son rôle.

La seconde priorité concerne les relations Nord-Sud. Le tiers-monde menace d'exploser. L'administration Kissinger s'en est rendu compte sur le tard et a multiplié les maladresses. L'Amérique, chien de garde des régimes dictatoriaux et corrompus, perd *toute capacité à influer sur le* cours des événements dans le tiers-monde. Le conservatisme politique, doublé de l'égoïsme économique, ne peuvent mener qu'à l'échec.

L'Angola a servi de révélateur. Une diplomatie américaine incapable a *ouvert* une brèche dans laquelle les Soviétiques se sont précipités. Il faut éviter de telles *erreurs à l'avenir et laisser à* d'autres la police de l'ordre éta-

(1) N.D.L.R. : cf. l'article de Diana Johnstone, « Une stratégie trilatérale », dans *le Monde diplomatique* de novembre 1976.

(2) Respectivement président, vice-président, secrétaire d'Etat, secrétaire au Trésor, ambassadeur aux Nations unies.



bil... Une position résolument anti-raciste devient nécessaire pour rétablir la situation des Etats-Unis dans le continent africain. Il n'est plus question de la moindre complaisance à l'égard de la Rhodésie ou de l'Afrique du Sud. On comprend mieux dans cette perspective la latitude dont jouit et dont abuse peut-être l'ambassadeur Andrew Young. La violence de ses propos n'est que la traduction imagée de la fermeté de la politique nouvelle. Au demeurant, le vice-président Mondale ne dit pas autre chose, bien qu'en termes plus mesurés.

Enfin, la détente. Troisième priorité, priorité tout de même. Il ne s'agit pas de chausser les bottes de l'administration précédente et de reprendre tel quel le dialogue entre Kissinger et Brejnev, mais l'exigence de dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'impose pour des raisons évidentes. Il y va de la survie du monde. Aussi faut-il chercher inlassablement à modérer l'ampleur du conflit militaire et idéologique entre les Deux Grands. L'Amérique y parviendra à condition de maintenir une force de dissuasion puissante et de donner au concept de détente un caractère plus large et réciproque (*« comprehensive and reciprocal »*). La détente ne peut pas se limiter aux problèmes militaires. Elle ne doit pas jouer à sens unique, l'un des partenaires se permettant une diplomatie audacieuse dans le tiers-monde ou même le monde occidental, mais protestant contre toute intervention, déclarée aussitôt inadmissible, de l'autre dans le monde.

Le processus de la détente est fragile, complexe. Il faut, de part et d'autre, dégeler progressivement la situation et obtenir une modification des comportements externes, mais aussi internes. Dans cette perspective, Brzezinski salue le développement du polycentrisme dans le mouvement communiste international et suit avec attention et prudence les évolutions en cours à l'intérieur du bloc soviétique.

Un obstacle majeur : la logique de l'impérialisme

Le dessein de Brzezinski est singulièrement ambitieux. Il s'agit de rétablir dans toute sa puissance l'hégémonie américaine, atteinte par le Vietnam et le Watergate, mais encore minée par l'attitude d'abandon qui a caractérisé l'élite dirigeante.

L'hégémonie américaine, c'est d'abord le dollar. La puissance économique des Etats-Unis s'impose au reste du monde. Mais l'influence américaine ne s'arrête pas là. Elle se fait sentir dans tous les domaines ; valeurs, normes sociales, styles de vie dans le monde entier sont profondément pénétrés par le modèle américain.

L'Amérique (...) rayonne par la science et les mœurs autant que par les armes et l'économie.

Il faut redonner confiance au peuple américain et relever le défi idéologique de l'Union soviétique. Nixon et Kissinger, retranchés dans leur *Realpolitik*, ont abandonné le terrain idéologique à l'U.R.S.S. Laissant le modèle communiste déployer sa séduction, ils se sont cantonnés dans la transaction commerciale et militaire. Erreur historique ! L'Amérique doit redevenir le modèle de l'Occident. Elle ne doit pas avoir honte de ses valeurs, mais les proclamer. Elle doit opposer au monde communiste une autre conception du monde, à base de liberté, mais aussi de pluralisme et donc de respect du partenaire comme de l'adversaire.

Cette ambition politique repose sur une formidable confiance en soi. L'Amérique triomphante relève la tête, sûre de son bon droit, prête à assumer les charges du leadership avec les contraintes que cela comporte. Et d'abord vis-à-vis de soi-même. Les Etats-Unis doivent pratiquer la vertu qu'ils proposent en exemple aux autres. Comment prêcher l'égalité des races en Afrique et tolérer la discrimination chez soi ? Comment affirmer le principe de la libre circulation des hommes et des idées alors qu'on interdit l'entrée du territoire américain aux membres d'un parti communiste ? Il faut remettre de l'ordre à l'intérieur pour pouvoir le proposer à l'extérieur.

Pourtant, les contradictions principales que porte cette politique ne se trouvent pas sur le territoire des Etats-Unis. Jimmy Carter peut moraliser la vie politique américaine, poursuivre la croisade pour les droits civiques ou libéraliser l'attribution des visas aux touristes étrangers. En revanche, le dessein extérieur ainsi affirmé se heurte à des obstacles d'une autre ampleur

Ainsi la politique des droits de l'homme. Comment ne pas souscrire au principe ? Il s'agit de prendre à la lettre les proclamations internationales, de transformer en instruments d'action ces déclarations qui restaient creuses, faute d'application, et paraissaient l'hommage que le vice rend à la vertu. Le président Carter entend défendre les droits de l'homme partout et mettre sa politique étrangère au service du respect de la condition humaine. Mais l'application d'une telle politique soulève des difficultés sans nombre. L'Argentine sollicite un prêt du Fonds monétaire international ? La délégation américaine s'y oppose et souligne la violation flagrante des libertés élémentaires à Buenos-Aires. C'est aussitôt une levée de boucliers dans les milieux économiques et militaires américains : en s'aliénant les sympathies argentines, les Etats-Unis encouragent la subversion dans le continent américain et mettent en péril les positions commerciales américaines. La demande de prêt est reformulée quelques jours plus tard, en insistant sur l'importance du subside pour améliorer la condition des paysans argentins ; elle est acceptée... En apparence, la morale est sauve. Mais que reste-t-il dans ce cas de la politique des droits de l'homme ?

Ainsi, de même, pour la construction européenne. La conception trilatérale de la politique américaine encourage la constitution d'une Europe forte, en mesure d'assumer ses responsabilités et de participer pleinement aux affaires mondiales. Mais une Europe forte ne se conçoit pas sans une certaine autonomie économique, technologique, militaire. Si la péninsule européenne n'est qu'un prolongement du continent américain, elle ne peut s'exprimer de manière indépendante et peut, tout au plus, aspirer à des responsabilités « régionales ». L'Amérique est-elle prête à tirer les conséquences de ce principe en matière d'indépendance technologique ou de négociations douanières ? Va-t-elle brider l'action de ses multinationales qui sont en passe de mettre le continent européen en coupe réglée ? Et, sinon, que restera-t-il d'une Europe forte dont l'acquis communautaire est déjà lézardé par le désordre monétaire international ?

Car l'impérialisme économique a ses lois. On ne s'y soustrait pas si facilement. La recherche d'un taux de profit plus attirant et de marchés nouveaux conduit inéluctablement les géants économiques de l'Amérique à la colonisation économique de l'Europe. Le gouvernement américain peut tenter d'atténuer le phénomène pour éviter les soubresauts les plus redoutables. Il peut chercher à rendre plus acceptable cet impérialisme et faciliter par là même son développement. Mais il y a une chose qu'il ne peut pas faire : s'y opposer ! Ce serait nier la base de sa propre puissance et faire éclater la principale contradiction du capitalisme mondial.

L'idéologie trilatérale se révèle donc à la lumière des faits. Tentative réformiste intelligente pour mieux asseoir l'hégémonie américaine et ainsi accompagner le mouvement naturel de l'impérialisme, elle est minée par des contradictions que je crois insurmontables. Au demeurant, la bonne foi de Jimmy Carter, de Brzezinski et de leurs collaborateurs n'est pas en cause. Ils croient sincèrement à la nécessité de construire un nouveau système



international respectueux des intérêts légitimes de chacun et qui ne serait soumis à aucune tentative monopolistique d'appropriation, d'où qu'elle vienne. Le credo pluraliste dans l'ordre international a un accent de sincérité incontestable. Mais il est tellement contraire à l'intérêt évident du capitalisme qu'on peut douter de sa capacité à triompher du barrage économique. La levée de boucliers des multinationales contre la politique des droits de l'homme n'est qu'un avant-goût des épreuves qui attendent Brzezinski. Le professeur pouvait écrire en toute liberté ; je doute qu'il puisse agir de même.

Le socialisme dans la liberté et la force des idées

Comment a-t-on reçu en France les idées de Brzezinski ou, plutôt, le choc de Jimmy Carter ? Plutôt mal ! Après avoir méconnu dans un premier temps la cohérence du dessein, l'administration française semble aujourd'hui séduite par la nouvelle mélopée, sans toutefois la comprendre. Il est vrai que Carter et Brzezinski sont aux antipodes de la diplomatie gaulliste, dont l'esprit marque encore notre administration. Si MM. Jobert et Kissinger s'opposaient avec éclat, c'est parce qu'ils se trouvaient naturellement sur le même terrain, celui de la *Realpolitik*.

M. Jobert n'est plus aux affaires, répondra-t-on. Cela ne change rien au fond. Le réalisme de notre diplomatie s'est altéré — j'allais écrire commercialisé — au fil des ans. Il n'est remplacé par aucun dessein nouveau. Du cynisme du général, M. Valéry Giscard d'Estaing a retenu l'égoïsme, abandonnant la grandeur et l'indépendance. La démonstration est trop connue pour que je la reprenne ici. Notre politique étrangère n'a pas pour autant gagné en moralité. Nous continuons à mener en Afrique des intrigues dignes de Jacques Foccart. Les meilleurs clients de notre industrie d'armement sont choisis, fait exprès, parmi les régimes réprouvés par la communauté internationale. Et lorsque l'on presse le gouvernement d'agir en matière de droits de l'homme, il oppose vertueusement l'exception de souveraineté interne pour s'interdire toute ingérence dans les affaires d'autrui.

Ce réalisme contamine une partie de la gauche qui renonce au combat des idées pour se draper frileusement dans l'étendard de l'indépendance nationale et rêver d'un socialisme hexagonal. C'est une erreur. On comprend la logique de la démarche. L'union de la gauche au pouvoir sera traitée sans ménagements par ses adversaires. A la pression interne d'une droite dépitée et délogée de l'appareil d'Etat s'ajouteront des contraintes externes nombreuses. Celles que feront peser les forces du capital, atteintes par la victoire de la gauche. Celles que feront peser les Etats qui craindront la vertu de l'exemple d'un socialisme pluraliste et démocratique. Car, à n'en pas douter, l'événement sera historique et aura une portée internationale considérable.

Dans ces conditions, le souci redoublé de l'indépendance nationale s'explique par la volonté de protéger l'expérience socialiste. Une défense nucléaire tous azimuts, des barrières douanières élevées, un strict contrôle des mouvements de capitaux doivent préserver jalousement la construction de la France socialiste.

L'analyse fait bon marché de l'état présent des forces productrices dans le monde. La France est engagée dans l'Europe, qu'on le veuille ou non. Notre économie est étroitement imbriquée avec celle de nos partenaires. Les échanges commerciaux et financiers commandent la prospérité de la plupart des secteurs de notre production et, en particulier, ceux que domine une technologie avancée.

Dans ces conditions, le repli serait folie. La restriction ou l'interruption des échanges internationaux mettrait en péril les progrès de notre économie. Ce n'est pas à dire qu'il faut se soumettre à la loi du marché international, accepter sans mot dire la division internationale du travail telle qu'elle se présente aujourd'hui, avec ses tendances impérialistes inéluctables. La France de la gauche unie devra desserrer ces contraintes. Son poids économique, sa capacité d'innovation dans la recherche fondamentale et appliquée, son agriculture développée, sa place sur le marché européen lui donnent les éléments d'une négociation avec ses partenaires. Alors que le présent gouvernement va au-devant des désirs du capitalisme international, une autre politique industrielle peut accroître notre autonomie de décision et donc notre liberté d'allures et notre poids dans les affaires internationales. Encore faut-il concevoir avec audace une stratégie offensive qui sera à l'opposé de la tentation de repli.

L'offensive ne peut et ne doit pas se limiter aux relations économiques internationales, mais s'étendre au combat idéologique La tradition diplomatique française, depuis 1789, a été de s'appuyer sur la force des idées pour développer le rayonnement de la France. L'apport de notre langue, la diffusion de notre art, l'exemple de notre droit, la clarté d'esprit de nos penseurs ont sans doute fait autant, sinon davantage, pour développer la présence de la France dans le monde que nos soldats ou nos commerçants. En d'autres termes, le refus d'une *Realpolitik* réduisant les relations internationales à un rapport de forces était une constante de notre politique étrangère. Il traduisait une ambition pour la France, mais aussi une claire perception de ses intérêts. Le petit bout de péninsule dans lequel nous sommes installés sera toujours perdant à l'aune de la politique de puissance.

Au demeurant, une telle politique offensive rejoint l'inspiration permanente du socialisme. Si l'internationalisme a connu des déboires dans le passé, l'idée qui le sous-tend reste d'actualité. La solidarité des travailleurs par-delà les frontières procède d'un élan généreux, mais aussi de la nécessité. Sinon, comment apporter de réponse au défi des multinationales ? Ou envisager de résoudre les problèmes posés par la division internationale du travail ? La dimension internationale du socialisme s'impose à nous.

Brzezinski, rappelant la révolution américaine, souligne la force des idées dans le monde. En 1776, l'Amérique devient terre de liberté pour les hommes de tous les continents. Deux siècles plus tard, il lui demande de brandir à nouveau le flambeau célèbre.

Mais, l'Amérique, c'est aussi une formation économico-sociale, dominée par la logique implacable de l'impérialisme. La recherche du profit maximum par les sociétés multinationales américaines étouffe la liberté, au Chili comme au Vietnam. La défense des droits de l'homme est contredite, chaque jour, par le comportement des grandes compagnies qui, telles leurs devancières, mettent à sac le pays où elles s'installent.

Le socialisme dans la liberté ne connaît pas cette contradiction. La France de la gauche unie devra saisir la chance historique qui s'offre à elle : incarner un nouvel espoir pour une grande idée.

JEAN-PIERRE COT.

Bilan d'un effort pour transformer de vieilles habitudes culturelles

PROGRÈS ET LIMITES DE LA RÉFORME LINGUISTIQUE AU CANADA

Les problèmes linguistiques tiendront une place importante dans les élections qui se dérouleront au Canada dans quelques semaines. Ils seront aussi évoqués lors des entretiens qu'aura prochainement à Paris M. René Levesque, premier ministre du Québec.

Entrée en vigueur en septembre 1969, la « loi sur les langues officielles » du Canada proclame l'égalité de statut de l'anglais et du français dans les institutions fédérales. En pratique, cela signifie que les contribuables ont le droit d'obtenir, de leur gouvernement, des services dans la langue officielle de leur choix et que l'administration fédérale doit offrir à ses employés la possibilité — là où les circonstances s'y prêtent — de travailler dans l'une ou l'autre langue. Le Parlement créait, en même temps, le poste de commissaire aux langues officielles — genre d'« ombudsman linguistique ». — chargé de veiller à l'application de la loi par les cinq cent mille fonctionnaires qu'emploient les cent quatre-vingts ministères et organismes de l'Etat canadien. Le premier titulaire du poste, M. Keith Spicer — qui a quitté ses fonctions le 31 juillet, — nous livre, dans l'article qui suit, un bilan des efforts du gouvernement fédéral dans le domaine des langues officielles et ses premières réactions face aux initiatives prises par le gouvernement de M. René Lévesque en vue de faire du français la langue officielle du Québec.

LES Chinois de l'Antiquité souhaitaient à leurs ennemis, dit-on, de vivre des « *temps intéressants* ». Nombre de Canadiens se seraient peut-être volontiers passés de voir accompli, l'an dernier, dans leur pays, un vœu si raffiné. Jusqu'alors, en effet, *la réforme linguistique canadienne* s'était déroulée dans un climat nettement plus sobre, climat teinté d'espoir, de fatalisme ou, à tout le *moins*, d'une hystérie élégamment contenue.

Il n'y avait certes pas de quoi pavoiser, mais les efforts — parfois *désespérément maladroits*, presque toujours trop lents — du gouvernement fédéral avaient permis, au fil des années, de faire disparaître nombre d'injustices d'ordre linguistique dont avaient à souffrir les Canadiens d'expression française dans leurs rapports avec le gouvernement, que ce soit à titre d'administrés ou d'employés de ce dernier.

Malheureusement, la « crise aérienne » de l'an dernier a failli tout compromettre. La question — qui reste toujours sans réponse à l'heure où ces lignes sont écrites — était de savoir jusqu'à quel point une deuxième langue, le français, pouvait être utilisée en plus de l'anglais dans les communications entre centres de contrôle et aéronefs dans l'espace aérien du Québec. Ce qui semblait n'être, au *départ*, qu'un débat d'ordre technique a vite dégénéré en une bataille rangée entre spécialistes francophones et anglophones. Des deux côtés, mais surtout du côté anglophone, contrôleurs aériens, pilotes et autres gens du métier perdaient le sens de leurs responsabilités, et même parfois leur souci de la sécurité, pour entamer une escalade verbale à coup de slogans, de menaces de grève — qui se sont brutalement matérialisées à la veille des Jeux olympiques — et d'insultes. Il ne fait aucun doute que cette crise a ébranlé le pays, qu'elle a provoqué une forte polarisation entre les deux *groupes linguistiques (des spectateurs* d'un match de hockey disputé à Toronto allant jusqu'à huer les annonces faites en français) et qu'elle a laissé *des plaies qui mettront* longtemps à se cicatriser.

Pareil déchaînement des passions, si peu propice à la clarté du jugement, eut surprendre. Nous pouvons peut-être en trouver l'explication chez Alexis de Tocqueville. Cet auteur racé, si peu lu et si souvent cité, a mis en évidence une curieuse contradiction : placé, par rapport à un autre peuple, dans une situation d'inégalité absolue, le peuple défavorisé, tant que son horizon reste obscurci, *se résigne. Politiquement*, c'est le calme plat. Mais il suffit que son horizon s'éclaircisse, que l'inégalité s'amenuise, pour qu'il supporte de plus en plus mal ce qui subsiste d'injustice. Loin de satisfaire ses aspirations, le simple cheminement vers l'équité l'irrite, et sa sensibilité, exacerbée par la prise de conscience politique, prend ombrage du moindre vestige, ou semblant de domination.

S'il fut un temps où l'évocation de *l'équité linguistique, limitée à la chaleur* des causeries de la veillée, ne troublait que peu la digestion de nos « Canayens » et de nos « Anglais », en *revanche, à présent* que le verbe se fait chair et que la réforme progresse, s'accroche, bouscule même, des deux côtés la colère monte. Les francophones (jusqu'à certains d'entre eux qui se déclarent insoucieux) brûlent de voir le mouvement s'accélérer. Les anglophones, eux, se crispent du fait même de l'événement. Mais l'important, le véritable gage d'espoir, n'est-ce pas précisément que, les uns comme les autres, prouvent au moins, et enfin, qu'ils prennent la réforme au *sérieux* ?

Certes, le tumulte, qui, hier encore rabaissait trop fréquemment notre débat national au niveau d'un échange *de slogans*, a *étouffé* les échos d'une marche assurée vers l'égalité linguistique. Les échecs qu'a enregistrés la réforme et le gaspillage auquel elle a *donné* lieu n'ont pas manqué d'être étalés au grand jour. Le bien, comme aurait dit La Fontaine, souvent nous l'oublions ; le mal, si infime soit-il, rarement.

Certes encore, on pourrait soutenir à bon droit que, dans de trop nombreux cas, les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre la loi linguistique du Parlement ont abouti à des erreurs ou se sont embourbés dans la gabegie administrative. Ces revers, il a fallu les payer au prix *fort*, souvent en argent, *toujours* en espoir et en bonne volonté perdus.

Il n'empêche que, dans l'ensemble, *les persévérantes initiatives* d'Ottawa se sont concrétisées par d'honnêtes réussites. Ce ne furent pas toujours des réussites éclatantes, à saluer triomphalement : elles n'en ont pas moins débouché sur des acquis indéniables, fondamentaux pour la dignité des deux collectivités linguistiques du Canada.

Dès l'abord, *on peut* dire que le point de vue a changé du tout au tout. Malgré de trop nombreuses violations, les pouvoirs publics pèsent désormais de tout leur poids en faveur du droit de chaque citoyen à être servi par les institutions fédérales dans la langue de son choix. Voici huit ans, ce qui était normal, c'était l'oubli de ce droit. Aujourd'hui, les péchés les *plus* véniels font les manchettes. A lui seul, ce revirement témoigne de l'efficacité de la loi sur les langues officielles.

Ensuite, et cette *fois-ci encore* à de flagrantes exceptions près, entre autres constituées par des faits récemment condamnés chez Air Canada, *les agents fédéraux*, par dizaines de milliers, ont été mis en situation de travailler dans la langue de leur choix. Presque toutes les recommandations formulées dans les rapports de mon bureau en faveur de l'égalité de statut du français comme langue de

Par KEITH SPICER

travail à Ottawa et de son adoption comme langue normale de travail dans les bureaux régionaux du Québec ont été exécutées ou sont en voie de l'être, trop lentement sans doute, mais résolument. Parfois, dans le cas par exemple des directives, de la terminologie et des techniques élaborées en consultation pour favoriser l'utilisation pratique du français au Québec, l'action entreprise par les instances fédérales a précédé de plusieurs années les efforts du gouvernement québécois lui-même.

Dans un domaine voisin, celui du nombre des francophones dans la fonction publique fédérale, les progrès *constatés sont encore plus frappants*. En 1971, les perspectives offertes aux anglophones unilingues étaient dix fois supérieures à celles qui l'étaient aux francophones unilingues ; en 1975, cette relation s'établissait à six contre un, soit, en un lustre, un gain de 67 % fort impressionnant, hormis peut-être aux yeux des plus doctrinaires des sceptiques. En outre, depuis 1975, les francophones, qui comptent pour 27 % de la population du pays, ont obtenu, avec « presque » un fonctionnaire sur quatre, à peu près leur « juste » part des emplois fédéraux, même si l'on trouve encore comparativement trop peu de cadres parmi eux. *Mais, là aussi, les progrès* sont encourageants : entre 1971 et 1976, leur part est passée de 16 % à 26 % dans la catégorie administrative *et du service extérieur (diplomatie*, commerce international, aide au tiers-monde) ; de 7 % à 18 % dans la catégorie technique ; de 11 % à 20 % dans la catégorie scientifique et professionnelle ; dans celle de la direction, enfin, les résultats correspondants sont de 17 % en 1973 et de 20 % en 1976. Si, au vu de ces chiffres, on ne peut guère dire que les « Français » ont délogé les « Anglais », il faut bien reconnaître que c'en est fini du « régime colonial ».

Le rôle du Québec et de la France

A l'extérieur de l'administration, trois faits nouveaux laissent présager une exploitation plus rationnelle des chances linguistiques offertes aux Canadiens. Le premier, c'est la résurgence des collectivités francophones hors Québec, chez lesquelles, grâce notamment à un concours fédéral *d'importance primordiale (dont* M. Gérard Pelletier, notre actuel ambassadeur à Paris, s'était fait, alors qu'il était ministre, l'ardent promoteur) se manifeste enfin, après des dizaines d'années d'un taux d'assimilation alarmant, un espoir sérieux de voir la situation se redresser. Le deuxième, c'est l'expansion de la *chaîne française* de Radio-Canada qui, de l'Atlantique au Pacifique, met au service de cette renaissance quatre-vingt-douze stations de télévision et *cent trente-sept stations* de radiodiffusion, dont les émissions permettent, par ailleurs, aux générations montantes de Canadiens anglophones d'accéder à la langue et à la culture de leurs compatriotes. Le troisième, c'est le succès enregistré, grâce aux 600 millions de dollars de crédits fédéraux dégagés à cet effet, par les programmes d'enseignement de la langue seconde aux jeunes et par la scolarisation en français des minorités francophones.

Malgré la forte baisse accusée par les inscriptions aux cours de français comme seconde langue dans les établissements secondaires anglais (tendance que le mouvement de retour *aux disciplines de base viendra* probablement renverser, du moins faut-il l'espérer, à court terme), les inscriptions des petits anglophones de l'élémentaire dans les classes de français ont grimpé pendant les sept dernières années de 40 %, ce qui porte à près d'un million l'effectif scolaire touché. Ne peut-on voir dans cette progression la preuve qu'au Canada anglais les parents « nouvelle vague » considèrent davantage le français comme une langue qu'il vaut la peine, dans le contexte national, *de mieux* faire connaître à leurs enfants ? Toujours est-il que cette manifestation d'intérêt, jointe à la demande *formulée en vue de* l'intensification d'échanges culturels propices à l'ouverture des jeunes esprits, a trouvé un écho chez tous les partis politiques et s'est traduite, dans le dernier discours du Trône, par un engagement clair et net.

Tout compte fait, le bilan du bilinguisme au Canada est loin d'être négatif. Mieux même, à condition de ne pas se laisser obnubiler, pour juger des progrès de la réforme, par l'opinion de quelques centaines de pilotes, d'« aiguilleurs du ciel » et de fanatiques du hockey mal embouchés, on devrait trouver le dossier impressionnant.

Certains se demandent si *ces efforts* ne risquent pas d'être compromis par les mesures législatives que le gouvernement du Québec compte prendre en vue de faire du français la principale langue des communications dans la seule province à majorité francophone du Canada. Le projet de loi n° 1 — appelé Charte de la langue française au Québec, — qui *est actuellement* à l'étude devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale, a effectivement suscité quelques *vives inquiétudes, surtout* — et c'est bien compréhensible — parmi la minorité anglaise de la province.

Pourtant, je pense qu'il serait difficile de ne pas souscrire aux objectifs fondamentaux de la Charte. Tout en défendant l'égalité des deux langues dans les institutions fédérales, on doit toujours se rappeler que la vitalité du français partout au Canada reposera, à la longue, sur le dynamisme, voire la saine prédominance, du français au Québec. Ces propos, qui pouvaient passer pour *hérétiques* et farfelus il y a six ou sept ans, sont devenus extrêmement banals aujourd'hui, et même les épigones les plus *nostalgiques* et les plus obstinés du « speak white » (parlez blanc, c'est-à-dire anglais) semblent les accepter stoïquement.

Cependant, au-delà de l'immense sympathie avec laquelle on doit accueillir les efforts du Québec en vue de donner au français l'élan qui lui permettra d'occuper la place normale qui lui revient, il faut se demander si les moyens prévus pour atteindre un objectif nécessaire ne sont pas excessifs (pensons, par exemple, à l'impossibilité dans laquelle se trouveraient les ressortissants des autres provinces qui s'établiraient au Québec d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise) *et si le juridisme chicanier*, presque étouffant parfois, de certaines parties du projet de loi ne risquent pas de rebuter des segments importants de la population anglo-québécoise et de décourager les Canadiens anglais qui seraient éventuellement tentés par l'hypothèse — avancée par le parti québécois de M. Lévesque — de l'association qu'un Québec, une fois indépendant, proposerait au reste du Canada.

La connaissance d'une seconde langue mondiale

CE sont évidemment les Canadiens eux-mêmes qui vont régler — bien ou mal — leurs propres problèmes linguistiques. Il n'en reste pas moins que la France est en mesure de jouer dans ce débat un rôle de premier plan qui coïnciderait parfaitement avec ses intérêts.

Mettant au rancart les ambiguïtés protocolaires qui ont parfois donné aux relations entre nos deux pays l'apparence d'une joyeuse mais stérile partie de cache-cache, la France pourrait adopter, ou intensifier, visière levée, une politique de collaboration culturelle en trois points : 1° renforcer sainement la sécurité culturelle des francophones du Québec ; 2° *participer* à la renaissance des francophones hors Québec (la prochaine Biennale de la langue française, qui aura lieu à Moncton du 17 au 31 août, devrait donner l'occasion à la France de faire sentir, en pleine terre d'Acadie, son indispensable présence) ; 3° enfin, épauler les jeunes parents du Canada anglais qui désirent offrir à leurs enfants la chance d'apprendre le français et d'accéder ainsi à la connaissance d'une seconde langue mondiale.

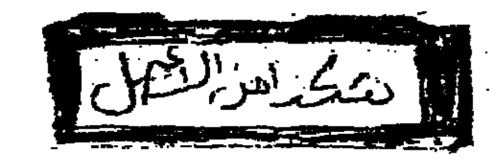
Ce troisième volet d'une stratégie culturelle possible offre, je crois, à la France un terrain d'action extrêmement intéressant qui lui permettrait de favoriser, sur l'ensemble du continent nord-américain anglophone, le développement de la langue française et, par conséquent, une meilleure *compréhension* des idées, des intérêts et des aspirations de la France. A cet effet, le congrès de fondation de l'association nationale des *Canadian Parents for French*, formée pour améliorer radicalement l'enseignement du français aux jeunes Canadiens de langue anglaise, qui se tiendra en octobre prochain à Ottawa, offre à la France un tremplin idéal pour participer utilement à cet effort en se basant sur les dizaines de milliers de parents anglophones qui, dans seize villes de nos dix provinces, ont inscrit leurs enfants en « *immersion* » française.

Depuis huit ans, le gouvernement du Canada cherche à construire laborieusement, mais avec audace et imagination, un Etat bilingue dont les institutions respectent les droits des citoyens francophones et anglophones. Cet Etat est, en Amérique du Nord, l'allié naturel de la France et des autres pays où le français est parlé. Dans le débat vigoureux des prochaines années sur l'avenir du français au Nouveau Monde, la grande majorité des Canadiens, tant anglophones que francophones, devront se *rappeler la valeur des liens culturels*, économiques et politiques qui unissent notre pays à la francophonie. Et nos amis francophones d'Europe, sans *oublier* ceux d'Afrique, *trouveront* lucide d'exprimer leur solidarité avec nous à la pleine dimension de leurs véritables intérêts : celle qu'avaient définie les premiers explorateurs français d'un Canada s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

● LE TROISIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ECONOMIE PETROLIERE aura lieu à l'université Laval, *à Québec, du 3 au 5 novembre* 1977. Il portera sur le sujet suivant : « Ressources énergétiques et coopération internationale ». La rencontre est organisée par le Groupe de recherche en économie de l'énergie (GREEN) avec, notamment, le concours des autorités québécoises et de l'Institut français du pétrole.







L'AMÉRIQUE LATINE FACE A LA POLITIQUE DE M. CARTER

Les régimes militaires tentés par des ravalements de façades

Par JEAN-CLAUDE BUHRER

LA nouvelle attitude de l'administration Carter envers l'Amérique latine favorisera-t-elle à la longue une certaine démocratisation de la vie publique dans le sous-continent ? En tout cas, depuis que les militaires ont pris les leviers de commande dans la plupart des pays de l'hémisphère, on ne peut qu'être frappé de les entendre parler subitement d'un éventuel retour à la démocratie.

Même le général Pinochet, qui affirmait encore il y a quelques mois que de nombreuses années s'écouleraient avant qu'il n'y ait des élections au Chili, a cru bon de présenter en juillet dernier un plan de retour progressif aux institutions civiles. Mais à peine dévoilait-il son projet qu'il en traçait aussitôt les limites. Pour le chef de la junte, la réintroduction du suffrage populaire direct ne devrait pas avoir lieu avant huit ans. D'ici à 1980, il espère achever l'actuelle étape dite de « redressement », qui devrait aussi coïncider avec un allégement des difficultés économiques. Viendrait ensuite une phase de « transition », et ce n'est qu'à partir de 1985 que pourrait commencer une période de « consolidation », appelée à parachever la transmission du pouvoir aux civils.

Cependant, les forces armées se réserveraient constitutionnellement un droit de regard sur le fonctionnement de la vie institutionnelle et, comme l'a encore fait remarquer le général Pinochet, ce plan ne pourra être appliqué que « si le pays se maintient dans l'état satisfaisant qui est le sien aujourd'hui ». Dans cette conception très particulière de la démocratie, il n'y aura guère de place pour les partis politiques, dont les activités ont été interdites après le coup d'Etat de 1973.

En Bolivie, le général Banzer, qui a franchi le 21 août le cap des six ans de pouvoir, a réaffirmé qu'il envisageait d'appeler les électeurs aux urnes, mais pas avant 1980. S'il parle d'un retour aux normes constitutionnelles, l'homme fort de la Bolivie se garde cependant de préciser ses véritables intentions. Mais, à des personnalités politiques qui l'invitaient à rétablir les libertés civiques, il a clairement fait savoir qu'il n'était pas question de revenir « aux jeux traditionnels des partis ». Dans ces conditions, on ne s'étonnera guère que d'aucuns le soupçonnent à La Paz de vouloir organiser des élections pour briguer lui-même la présidence et « légitimer » ainsi son pouvoir.

Empêtrés dans de sérieuses difficultés économiques, les militaires péruviens semblent s'être résignés, de leur côté, à passer la main. Alors que le virage à droite du régime se précisait, une amnistie avait déjà été décrétée pour les dirigeants des partis traditionnels. Dans un discours prononcé le 28 juillet, à l'occasion du cent cinquante-sixième anniversaire de l'indépendance nationale, le général Morales Bermudez a annoncé des élections générales pour 1980. La première étape vers un retour des civils au pouvoir sera l'élection, puis la convocation d'une Assemblée constituante, vraisemblablement dans le second semestre de 1978. Les militaires entendent cependant garder le contrôle des opérations. Ainsi, le chef de l'Etat a indiqué que la nouvelle Constitution devra « assurer la continuité du processus révolutionnaire, la conciliation des transformations structurelles avec les libertés et les garanties démocratiques, c'est-à-dire l'instauration d'une démocratie sociale ».

L'annonce de ce plan d'institutionnalisation a sans doute été précipitée par les tiraillements que provoque au sein des forces armées l'aggravation constante de la situation économique. Divisés sur les mesures à prendre pour sortir de l'impasse, les militaires se heurtent aussi à un mécontentement populaire croissant. La grève générale qui a paralysé le Pérou le 19 juillet a constitué pour eux un sérieux avertissement. Pourtant, les principaux syndicats et la gauche en général se montrent plutôt réservés à l'égard d'un processus tout à l'avantage des intérêts des partis traditionnels.

En Equateur aussi, les syndicats et la gauche craignent un retour aux joutes politiques stériles du passé. C'est cependant à Quito que les militaires se sont jusqu'ici le plus avancés pour céder la place aux civils. D'ailleurs, en déposant le 11 janvier 1976 le général Rodriguez Lara, le triumvirat qui lui a succédé s'était formellement engagé à se retirer dans un délai de deux ans. D'après le processus en cours, les Equatoriens devraient se prononcer cette année encore sur une nouvelle Constitution. Ensuite, ils seront appelés à élire le Parlement et un nouveau président de la République, qui pourrait prendre ses fonctions dans le courant de l'année prochaine.

Cependant, des incertitudes planent encore sur l'avenir politique de l'Equateur. L'attrait du pouvoir n'a pas entièrement disparu au sein des forces armées, et l'on prête à deux membres de la junte, le vice-amiral Poveda Burbano et le général Duran Arcentales, des ambitions personnelles. Des surprises ne sont donc pas à exclure à Quito car, si le triumvirat répète à l'envi qu'il entend tenir ses promesses, des frictions ont déjà éclaté avec les représentants des partis politiques.

Les apparences et la réalité

AU Brésil, les velléités de libéralisation attribuées au général Geisel sont restées sans lendemain. Chaque fois que l'actuel président a entrouvert les vannes, il a ensuite fait marche arrière. Ainsi, pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir des militaires en 1964, il était prévu que les gouverneurs et une partie des sénateurs seraient élus en 1978 au suffrage universel. Sans doute instruit par les récents succès du M.D.B., la seule opposition tolérée, le gouvernement a profité en avril dernier de la suspension provisoire du Congrès pour revenir sur cette décision. Pourtant, l'opposition s'étend dans le pays. Non seulement les travailleurs et les intellectuels contestent le régime, mais sa politique suscite des critiques de la part de l'Eglise et des milieux d'affaires, et jusqu'au sein des forces armées. Le signe le plus révélateur en a été l'initiative prise par des colonels mécontents de former un « Mouvement militaire démocratique constitutionnel ». Dans un manifeste publié le 21 avril, ils réclamaient notamment la libre élection d'une Assemblée constituante (1).

En Argentine, le général Videla avait suscité quelques espoirs au début de l'année en promettant d'entamer le dialogue avec les civils pour préparer une éventuelle relève. Mais le ministre de l'intérieur a coupé court à toute spéculation en affirmant qu'une telle initiative était prématurée dans les circonstances actuelles. Dans les coulisses, deux tendances semblent néanmoins s'affronter au sein des forces armées sur l'avenir institutionnel du pays. Les ultras feraient valoir que la « remise en ordre » prendrait encore plusieurs années. Une autre tendance, proche du général Lanusse, ancien président de la République, souhaiterait mettre en place le plus rapidement possible un gouvernement associant militaires et civils modérés. Cette perspective s'inscrirait dans la tactique adoptée ces derniers mois par l'Union civique radicale, qui se manifeste de temps à autre malgré l'interdiction de toute activité politique. Mais, comme en témoigne la poursuite de la répression, les « durs » continuent pour l'instant de tenir le haut du pavé à Buenos-Aires.

En Uruguay, la nature du régime ne diffère guère de celle de ses deux grands voisins. Mais un petit pays est généralement plus sensible à certaines pressions extérieures. Les autorités de Montevideo ont sans doute voulu montrer leur bonne volonté en annonçant le 9 août, soit une semaine avant la visite de M. Terence Todman, sous-secrétaire d'Etat aux affaires interaméricaines, leur intention d'organiser des élections générales en novembre 1981. Mis en place par les militaires il y a une année, le président Aparicio Mendez n'a fait que reprendre, comme l'indique le communiqué officiel, une « proposition » des commandants en chef des forces armées. Les militaires ont aussi fait savoir que seuls les deux partis traditionnels, « blanco » et « colorado », seront autorisés à participer aux prochaines élections. Cela revient donc à exclure de la consultation les partis socialiste, communiste et démocrate-chrétien, qui avaient réuni en 1971 près de 20 % des suffrages sous l'étiquette commune du « Front élargi ». De plus, les partis blanco et colorado devront trouver, avec l'assentiment des militaires, un candidat commun à la présidence. Leur tâche sera d'autant moins aisée que la plupart des hommes politiques uruguayens ont été déchus de leurs droits civiques...

Messagère de la politique de son mari, Mme Rosalynn Carter avait vivement encouragé ses interlocuteurs, lors de sa récente tournée dans le sous-continent, à persévérer dans la voie de l'institutionnalisation. Ces « bons conseils » ont été réitérés par les divers émissaires de la Maison Blanche qui se sont succédé au cours des dernières semaines dans plusieurs pays d'Amérique latine. Les Etats-Unis ne manquent d'ailleurs pas de moyens de pression pour infléchir la politique de leurs partenaires au sud du rio Grande. Ainsi, à la veille de l'arrivée de M. Todman à Santiago, la junte militaire chilienne a décidé de dissoudre la DINA, sa police secrète qui incarnait toute la brutalité du régime. Mais elle a été aussitôt remplacée par un Centre national d'information, dont on voit mal comment il pourrait jouer un rôle différent. A en juger par l'attitude conciliante de M. Todman envers ses hôtes, il est également apparu que Washington avait mis une sourdine à sa campagne en faveur des droits de l'homme. D'ailleurs, aussi bien à Santiago qu'à Buenos-Aires, le sous-secrétaire d'Etat américain a ostensiblement refusé de prêter attention aux requêtes des parents de personnes portées disparues.

Si les militaires latino-américains se montrent particulièrement susceptibles quand on les accuse de violer les droits de l'homme, ils se gardent bien de critiquer ouvertement les prises de position du président Carter en faveur du rétablissement de la démocratie. Dans ce domaine, ils n'hésitent pas eux-mêmes à feindre de se mettre au goût du jour. Certes, le moment semble venu de modifier ne serait-ce que les apparences de régimes par trop discrédités. Mais la plupart des projets annoncés sont encore tellement vagues qu'ils ne parviennent même pas à donner le change. Pour l'heure, tout ce remue-ménage ressemble davantage à une tentative de ravalement de façades qu'à une véritable volonté d'ouverture.

(1) *Le Monde diplomatique*, juillet 1977.

Quatre ans de dictature en Uruguay

Aucun événement particulier ne justifie que nous consacrions deux articles à l'Uruguay. L'ordre et le calme règnent dans ce pays... Mais l'information ne pourra jamais se réduire aux événements qui retiennent un moment l'attention du public. L'Uruguay est en pleine actualité, précisément parce qu'il ne s'y passe rien de remarquable. Si la politique du président Carter en faveur des droits de l'homme en Amérique latine peut se traduire en actes d'une portée significative, c'est justement dans ce pays de tradition démocratique, assez peu peuplé, présentant relativement peu d'intérêt pour les grandes sociétés économiques ou financières qui veillent à la prospérité de l'Empire. Les deux articles qui suivent disent pourquoi un changement, qui aura valeur de mise en garde pour d'autres régimes, est à la fois possible et nécessaire en Uruguay. L'un est signé par un journaliste et écrivain connu (page 6). L'autre, dont on observera le ton mesuré, émane d'une personnalité uruguayenne qui, pour des raisons de sécurité, doit garder l'anonymat.

UN TEST POUR LA CAMPAGNE EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

L'URUGUAY était jadis l'exemple même de la démocratie pour ses voisins d'Amérique latine. L'arbitraire du régime, la barbarie de ses mœurs politiques, le recours systématique à la torture, le placent aujourd'hui aux côtés du Chili de Pinochet (1). Le rapporteur d'une commission du Congrès des Etats-Unis a dressé un tableau synthétique de ce qu'est devenu le pays depuis le coup d'Etat militaire du 27 juin 1973 : « *La Constitution a été violée. Le Parlement est dissous. Tous les journaux et moyens audiovisuels sont absolument censurés. Le mouvement syndical, qui était puissant, a été détruit et la plupart de ses dirigeants sont en prison, en exil ou morts. Plusieurs partis politiques et journaux ont été déclarés hors la loi et leurs activités interdites. L'enseignement primaire et secondaire comme l'Université font l'objet d'une intervention des militaires : des professeurs et des enseignants ont été chassés de leur poste pour leurs idées et leurs convictions. Des tonnes de livres — sans métaphore, — de journaux et de périodiques ont été détruites, et les œuvres de plusieurs artistes et écrivains interdites. Tout le monde peut être emprisonné n'importe quand, pour n'importe quelle raison, et maintenu indéfiniment au secret. De sorte que l'Uruguay détient le record mondial du nombre de prisonniers politiques par rapport à la population. Des centaines de prisonniers ont subi des tortures psychologiques et physiques qui, en plusieurs cas, ont entraîné la mort ou des lésions permanentes. Tout cela dans un pays qui, il y a quelques années encore, était une des sociétés les plus ouvertes, les plus libérales et les plus démocratiques du monde* (2). »

Au Chili aussi, une dictature militaire a pu s'établir malgré des traditions libérales : pourquoi s'étonner d'un phénomène analogue en Uruguay ? En fait, la genèse des deux coups d'Etat révèle des différences non négligeables.

Au Chili, un gouvernement de gauche proclamant son intention d'établir le socialisme affrontait les classes moyennes apeurées, l'oligarchie et l'impérialisme. L'importance des intérêts mis en cause et le poids de l'idéologie conservatrice laissaient prévoir le coup d'Etat. Ce qui surprit, ce fut la trahison de Pinochet.

L'Uruguay, au contraire, était administré de longue date par un gouvernement de droite. Suivant aveuglément la politique étrangère des Etats-Unis, orientant son économie conformément aux directives manchestériennes du Fonds monétaire international, il ne posait aucun problème à l'impérialisme dans les relations internationales. A l'intérieur, la menace que les Tupamaros faisaient peser sur le régime disparut fin 1972, quand l'armée prit la direction des opérations anti-guérilla. Les élections de 1971 confirmaient la stabilité politique des institutions : le Front élargi (*Frente amplio*), regroupement des forces de gauche, de la démocratie chrétienne et de groupes libéraux-progressistes, n'y obtint que 20 % des voix.

Dans ces conditions le *golpe* de 1973, passage brutal d'une solide tradition libérale à un néo-fascisme sans nuance, appelle une analyse et une explication.

Au dix-neuvième siècle, l'immigration d'origine européenne peuplait ce territoire grand comme le tiers de la France. En 1900, l'Uruguay compte un million d'habitants ; en 1930, la population a doublé. Si le climat tempéré exclut la culture des produits tropicaux, les prairies naturelles permettent l'élevage de huit millions de bovins et de dix à quinze millions de moutons. Déjà, avant l'exploitation des ressources du sous-sol et l'ouverture de l'agriculture au marché extérieur, l'économie uruguayenne reposait sur les cuirs, la viande et la laine. Les guerres, grandes consommatrices de ces produits, ont maintenu les cours et garanti la prospérité du pays. De conflit en conflit, de Crimée en Corée, les éleveurs uruguayens purent ainsi réaliser d'importants profits.

(Lire la suite page 6.)

(1) Les organismes les plus divers ont dénoncé la situation en Uruguay. Des Parlements : le Congrès des Etats-Unis, dès avant l'arrivée de M. Carter ; le Sénat du Venezuela, à l'unanimité. Des organisations internationales : Bureau international du travail ; Croix-Rouge internationale (Genève). Des organisations religieuses : Conseil œcuménique des Eglises ; commission française Justice et Paix ; Comité catholique contre la faim et pour le développement ; « Frères du monde » ; CIMADE. Des groupes de juristes : Mouvement international des juristes catholiques ; Association internationale des juristes démocrates (Bruxelles) ; Commission internationale des juristes (Genève) ; Fédération internationale des droits de l'homme ; Fédérations mondiales de l'enseignement, du travail, etc. La liste n'en est pas exhaustive. Amnesty International, qui a jugé nécessaire de dénoncer spécialement la situation de l'Uruguay dans ses publications, affirme que vingt-cinq personnes sont mortes sous les tortures infligées par l'armée ou la police entre 1973 et 1975. Cf. aussi les articles parus dans la presse internationale : *The Guardian*, *The New York Times*, *le Monde*, dénonçant le régime militaire.

(2) Dr Martin Weinstein, Subcommittee of International Organisations, House of Representatives, 27 juillet 1976.



(Suite de la page 5.)

L'industrie légère s'implanta au cours des deux guerres mondiales sous l'impulsion d'une bourgeoisie ouverte et progressiste. Autochtone ou renouvelée par l'immigration, cette bourgeoisie, imprégnée d'une pensée anticléricale, positiviste, anarchiste et *romantique, donne à l'Uruguay son* caractère particulier dès le début du vingtième siècle. Le divorce sur seule demande de la femme est acquis en 1913, la gratuité de l'enseignement secondaire et supérieur en 1916. Pionnier de *l'Amérique en la matière, l'Uruguay* se dote d'une législation du travail en 1914, et de lois sur la retraite en 1919.

Garants de la paix sociale, cette prospérité économique et le réformisme des dirigeants ont aussi des conséquences culturelles et politiques. Le pourcentage d'illettrés restait le plus faible d'Amérique latine et le taux de scolarisation le plus élevé jusqu'en 1961 (début de l'alphabétisation de masse à Cuba). Des élections aux résultats jamais contestés, le respect de l'alternance, un pouvoir exécutif exercé par un conseil, assurent alors une stabilité constitutionnelle comparable à celle des pays européens (3).

En 1955 apparaissent les premiers symptômes d'une transformation structurelle de l'économie. Réagissant au nouveau rapport de force entre capitalisme et socialisme, l'industrie et le gouvernement des *Etats-Unis* accentuent leur pression sur les économies dépendantes de la périphérie. Instrument de cette politique, le F.M.I. exige des gouvernements du tiers-monde qu'ils suppriment les barrières protectionnistes, *ouvrent leur marché* aux importations, éliminent les différences du taux de change ; pour des pays à la technique encore balbutiante, au marché intérieur réduit, l'application de ces mesures interdisait tout espoir de bâtir un jour *une industrie* nationale.

L'Uruguay résista quelque temps au F.M.I., mais l'importance des emprunts consentis pour soutenir une économie de moins en moins capable de supporter les charges de l'enseignement et de la sécurité sociale l'amenait finalement, en 1959, à appliquer ses recommandations. Il s'ensuivit une grave crise économique et sociale : les industries nationales qui ne supportent pas le choc de la concurrence étrangère disparaissent peu à peu. Le chômage chronique qui en découle entraîne une réduction générale du pouvoir d'achat, donc du marché intérieur, ce qui accélère, par effet de retour, la fermeture des usines. L'inflation s'installe. Le cours du dollar américain grimpe de 2 pesos uruguayens en 1950, à 11 en 1960, 75 en 1966, 250 en 1971.

Devant la crise, les deux grands partis traditionnels réagissent par des demi-mesures qui visent à ménager les syndicats et maintenir la paix sociale, tout en appliquant les directives du F.M.I. (4). Cette relative modération prend fin en 1967, lorsque l'ancien boxeur Jorge Pacheco Areco, vice-président, accède au pouvoir à la suite de la disparition du président élu (5). Durant les quatre années de son mandat, les représentants de la banque, de l'industrie et de l'oligarchie foncière, installés aux postes-clés dans les ministères, déterminent et conduisent une politique conforme à leurs intérêts. Afin de réprimer l'agitation sociale qui répond à cette orientation nettement plus à droite de l'économie, *le président Areco impose une sorte* d'état de siège permanent dont le film de Costa-Gavras a su admirablement dénoncer les excès.

Les élections de novembre 1971, dernières consultations libres de l'Uruguay, se déroulent dans ce climat de répression. Chef d'un des clans du parti « colorado », Bordaberry l'emporte de peu, avec l'appui du président sortant, sur son adversaire *« blanco »*. L'électorat, qui s'est massivement prononcé en faveur des deux grands partis (80 % des voix), exprime sa volonté de maintenir le statu quo économique et social, d'obtenir tout au plus quelques réformes libérales. *Les 20 % d'électeurs du Front élargi* manifestent le désir d'un changement plus radical ; leur programme, très modéré en raison de la diversité des courants rassemblés, restait pourtant bien en deçà de propositions socialistes.

Le résultat des élections assurait donc la continuité du régime sur deux points essentiels : le maintien de l'oligarchie aux leviers de commande, la permanence de l'amitié avec *les Etats-Unis. L'écrasement* de la guérilla donnait par ailleurs à l'armée un poids politique nouveau et important. Quant à l'opposition, si la gauche marxiste contrôlait l'unique centrale syndicale, il était hors de question qu'elle déclenchât un mouvement révolutionnaire de masse. On peut alors s'interroger sur les motivations du coup d'Etat militaire du *27 juin 1973*.

L'oligarchie, déjà assurée du pouvoir, n'avait nul besoin d'une intervention de l'armée, même favorable à ses intérêts. Les Etats-Unis, qui influençaient largement la politique du cabinet civil, n'y avaient pas non plus intérêt, bien que la C.I.A. continuât d'entretenir des groupes terroristes et de financer des campagnes droitières dans la presse et à la télévision (6). Sans qu'on puisse totalement les exclure, ces explications traditionnelles ne semblent donc pas de mise ici.

En revanche, la faiblesse d'un Parlement qui avait accepté d'entériner les mesures anticonstitutionnelles réclamées par l'armée ne pouvait qu'encourager dans leurs desseins les putchistes éventuels. Force politique reconnue, l'armée, issue des classes moyennes, se trouvait par ailleurs, du fait de la crise, dans une situation économique *difficile. A l'éternelle* justification idéologique des putches (*« sauvons le pays »*), les militaires uruguayens ont donc substitué l'argument beaucoup plus terre-à-terre : *« Sauvons-nous nous-mêmes. »* Défendre, *certes, les situations acquises* de l'impérialisme et des grands propriétaires, mais plus encore s'assurer du pouvoir pour augmenter la solde et distribuer postes et privilèges, voilà ce qui pousse les militaires au coup d'Etat.

La régression économique

LE régime de dictature militaire a bientôt viré au fascisme moderne. Si on définit le fascisme par le caractère ultra-répressif de l'appareil d'Etat, il est rare de trouver un pays où la barbarie soit plus systématiquement utilisée comme moyen de gouvernement qu'en Uruguay. Aucune expression politique, pas même de parti unique : c'est l'armée qui en tient lieu. La liberté de la presse a disparu avec la majeure partie des quotidiens. Certes, aucun des quatre journaux qui subsistent n'est « officiel », mais tous publient les communiqués du gouvernement et assurent la diffusion de brochures de propagande insérée gratuitement dans leurs pages.

Des officiers en civil, utilisant le matériel de détection le plus sophistiqué, procèdent la nuit aux arrestations. Les interrogatoires accompagnés de tortures sont pratiqués dans l'ensemble des casernes par tous les officiers : ainsi en avait décidé la junte qui y trouvait le double avantage de renforcer la cohésion complice de l'armée et de prendre une assurance sur l'avenir. C'est depuis longtemps devenu une routine par laquelle seule se renforce le consensus de la terreur. On ne décrira pas ici les méthodes utilisées, d'ailleurs sans cesse renouvelées ; qu'il suffise de citer Amnesty International : *« Le nombre total de prisonniers politiques en Uruguay a été estimé à six mille en janvier 1976. A cette date, avec un prisonnier pour quatre cent cinquante habitants, l'Uruguay avait le pourcentage le plus élevé de prisonniers politiques dans le monde »* (7).

Le fascisme correspond aussi à un projet d'économie politique ; maintenir le système capitaliste menacé. A ce niveau d'analyse, les contradictions apparaissent, qu'on peut tenter d'éclairer. La principale découle de la dépendance de l'économie uruguayenne à l'égard de l'empire américain : l'impuissance de la junte à élaborer un projet économique national, autocentré. L'armée sert bien de rempart à l'ordre économique établi ; mais celui-ci est avant tout la conséquence d'un rapport de force international, il est imposé de l'extérieur. Faisant porter le poids de la crise aux travailleurs, une économie excentrée de ce type ne permet pas pour autant la formation d'une bourgeoisie nationale capable de développer une industrie indépendante.

Ce schéma, valable pour toutes les armées au pouvoir en Amérique latine, résulte de l'alliance à l'échelle du continent entre les Etats-Unis et l'oligarchie foncière ; il explique l'impossibilité où sont les militaires de *constituer un parti politique en* s'appuyant sur des classes moyennes ou sur une bourgeoisie dont les intérêts sont contraires à ceux de l'impérialisme. Telle intervention du représentant de l'armée au conseil de la Banque centrale donne une assez bonne idée du discours idéologique qui recouvre ces réalités : *« Entre nos objectifs, la priorité absolue est donnée au bonheur de la nation uruguayenne, moyennant la stabilité des prix et de l'approvisionnement, la sécurité du travail, et des salaires calqués sur la réalité nationale, toutes circonstances donnant lieu à des troubles sociaux étant ainsi écartées. »*

La politique énergétique du précédent régime a été en revanche poursuivie avec les mêmes effets néfastes aux intérêts nationaux. Sans ressources pétrolières, le pays doit compter sur l'hydro-électricité dont un plan d'aménagement à long terme *avait été approuvé par* le Parlement. Sous la pression de l'Argentine de Peron, les militaires ont abandonné le barrage prévu de Palmar pour celui de Salto-Grande, à la frontière des deux pays.

L'ancien et important secteur public et nationalisé a été bradé aux capitaux privés, souvent étrangers, dans tous les domaines où il était rentable (8).

En plus de cette tendance à la privatisation, le bilan de la politique économique de la junte peut être tenté à partir des quatre indicateurs que sont : l'inflation, la dette extérieure, le taux de change et l'émigration. Eu égard à la continuité de cette politique avant et après le coup d'Etat, c'est à 1968 qu'il faut remonter pour juger des résultats actuels.

a) L'INFLATION. — D'après la CEPAL (Commission économique des *Nations unies pour l'Amérique latine*), le taux d'inflation pour l'ensemble de l'Amérique latine a atteint en 1974 la moyenne de 41,5 % ; en Uruguay, il était de 107,2 %. En 1975, l'inflation atteignait 60,9 % pour l'ensemble du continent *et* 66,8 % en Uruguay.

b) LA DETTE EXTERIEURE. — D'après la Banque mondiale, l'ensemble des pays latino-américains ont vu leur dette extérieure augmenter de 36,1 % entre 1973 et 1974. Si on ne tient pas compte des *pays exportateurs* de pétrole, dont la dette a diminué en raison du quadruplement des prix décidé par l'OPEP, cette augmentation a été en moyenne de 29 %. Dans le même temps, la dette *de l'Uruguay passait de 435 à 605* millions de dollars, soit 33,4 % d'augmentation. En 1975, elle atteignait 1 115 millions de dollars (9).

D'après *Business Week* du 12 juin 1976, l'Uruguay appartient au groupe de huit pays dont la situation financière est jugée grave par le département du Trésor des Etats-Unis et qui risquent de se trouver en état de cessation de paiement.

c) LE TAUX DE CHANGE. — Jusqu'en 1971, le dollar américain valait 250 pesos. A la fin de 1971, malgré la dissimulation de l'augmentation pour des raisons électorales, le cours du dollar est grimpé à 370 pesos. Au moment du *coup d'Etat* il atteignait 877 pesos. En octobre 1976 il valait 3 820 pesos. Aujourd'hui (mai 1977) il vaut 4 400 pesos.

d) L'EMIGRATION. — Elle a débuté en 1968 pour des raisons économiques auxquelles se sont bientôt ajoutées les motivations d'ordre politique. L'émigration s'est d'abord dirigée vers les pays voisins : Argentine et Brésil, puis vers l'Australie, le Canada, le Venezuela et l'Espagne, où vivent des milliers d'Uruguayens. Aujourd'hui, elle touche des pays aussi divers que l'Angola, l'Algérie, la Turquie, la Suède, le Danemark, l'Europe de l'Est, la France, le Mexique, les Etats-Unis, l'Angleterre...

Au recensement de 1963, l'Uruguay comptait 2 595 510 habitants. L'extrapolation de ce chiffre sur la base du taux de croissance annuel de 12 % — le plus faible d'Amérique latine — donnerait une population de 3 060 000 habitants en 1975. Au lieu de quoi, en mars de cette année-là on n'a recensé que 2 763 964 Uruguayens, soit un « manque » approximatif de 300 000 habitants, 12 % de la population, partis à l'étranger. Comme si la France avait perdu 6,5 millions d'habitants. En outre, l'émigration est le fait d'une population active composée en majeure partie de jeunes, de techniciens, d'ouvriers qualifiés et d'enseignants : *« Un pays se vide de sa substance »* (10).

Laboratoire progressiste de l'Amérique latine du vingtième siècle, l'Uruguay vit aujourd'hui retranché dans un de ces replis de l'histoire où règnent la terreur et le fascisme.

Devant l'accumulation des échecs économiques, peut-on envisager un prochain bouleversement politique ?

Le mouvement populaire, c'est-à-dire les partis de gauche, les syndicats et les *Tupamaros, a peu de* chances de renverser le régime. Les Tupamaros ont été anéantis. Si quelques-uns se sont évadés, l'expérience semble les avoir convaincus que la lutte armée doit, pour aboutir, s'intégrer à un mouvement de masse. Les syndicats sont interdits ; mais il a été impossible aux militaires d'organiser des syndicats « jaunes ». Preuve de l'existence d'une résistance larvée qui s'exprimait déjà dans la grève générale de trois *semaines* avec *occupation* d'usines, immédiate et exceptionnelle réplique du mouvement ouvrier au coup d'Etat.

Certes, l'alliance entre une fraction de l'armée et des groupes sociaux privilégiés mais brimés dans leur revenu et frustrés de l'accès au pouvoir permettrait peut-être un retour vers les casernes et la reprise d'une vie démocratique. La politique des droits de l'homme inaugurée par le président James Carter pourrait d'autre part influer sur l'évolution des événements.

En fait, les deux questions sont liées dans la mesure où aucun changement de régime n'est envisageable sans l'appui des Etats-Unis. Et ceux-ci disposent, pour faire pression sur l'Uruguay, de moyens autrement efficaces qu'une intervention diplomatique comme celle qu'ils ont faite à la tribune de la commission des droits de l'homme à Genève.

(3) Le phénomène a été étudié par plusieurs universitaires étrangers : R. H. Fitzgibbon, *Uruguay, Portrait of a Democracy*, Rutgers Univ. Press, 1954 ; G. Pendle, *Uruguay*, Oxford Univ. Press, 1952 ; A. Gilles, *l'Uruguay, pays heureux*, N.E.L., 1952 ; G. Lindhal, *Uruguay, the New Path*, Stockholm, 1962, etc.

(4) Les partis Blanco et Colorado, que seules des nuances distinguent dans le conservatisme, alternaient au pouvoir dans une sorte de bipartisme à la colombienne.

(5) Conséquence politique de la crise, le conseil exécutif avait été délaissé en 1967 au profit du système présidentiel.

(6) Philip Agee, *Inside the Company, CIA Diary*, Penguin, 1975.

(7) L'Espagne d'après Franco comptait deux cent soixante-dix prisonniers politiques pour trente-huit millions d'habitants.

(8) Les assurances et l'électricité étaient, par exemple, nationalisées depuis 1912 ; les ciments et les raffineries depuis 1931. La liste n'est pas exhaustive.

(9) Carlos Quijano, « Militarismo suriano », dans *Proceso* du 6 novembre 1976, Mexique.

(10) Cf. l'article de Jean-Marc Vernon, dans *le Monde diplomatique* de septembre 1974. Voir aussi « Guerre totale contre les élites en Amérique latine », par Hugo Neira, dans le numéro de janvier 1977.

UN PETIT PAYS DANS LE « MARCHÉ COMMUN DE LA MORT »

Par EDUARDO GALEANO *

LE gouvernement uruguayen annonce qu'il fera construire un nouveau complexe pénitentiaire dans la région de Santiago-Vasquez. La préfecture de police de Canelones reçoit des fonds pour la création d'une nouvelle prison dans son département. En Uruguay, on inaugure une prison par mois. C'est ce que les économistes appellent un « plan de développement ».

On transforme en prisons les casernes, les commissariats de police, les bateaux abandonnés, les vieux wagons de chemin de fer et même la maison de chaque *citoyen. Il y a plus de prisonniers politiques* que de prisonniers de droit commun. L'Uruguay possède la plus forte proportion de prisonniers politiques du monde, sans compter les prisonniers du dehors, ceux qui sont de l'autre côté des barreaux. Le quart de la population, un million de personnes, vit en exil ; presque toutes celles qui sont restées sont bannies à l'intérieur même des frontières.

Le 27 juin 1973, le pays s'est réveillé avec un coup d'Etat. Le Parlement, les partis politiques, les syndicats, furent liquidés, ainsi que tout le reste. Trois mois plus tard, des élections eurent lieu à l'Université. Les candidats de la dictature obtinrent 2,5 % des voix. En conséquence, la dictature emprisonna pratiquement tout le monde et remit l'Université aux candidats qui avaient obtenu 2,5 % des suffrages.

Ce coup d'Etat n'a fait que parachever une situation de fait. En réalité, le Parlement n'existait plus : il était devenu ce que les médecins nomment un « membre fantôme », celui que l'on « sent » encore après l'amputation. Déjà, au début de 1973, l'Uruguay produisait plus de violence que de viande ou de laine ; il emprisonnait, torturait, tuait ou exilait les jeunes. Les queues pour obtenir *un passeport faisaient plusieurs fois* le tour du pâté de maisons, les bateaux levaient l'ancre remplis de jeunes gens qui fuyaient la prison, la fosse commune ou la faim. Cela faisait déjà longtemps que le pays vendait de la chair humaine, bras au rabais, à l'étranger ; et le système s'était montré impuissant à engendrer autre chose que des prisonniers ou des cadavres, *des espions ou des policiers*, des mendiants ou des exilés. Le pouvoir s'était militarisé. Au début, pour combattre les guérilleros. Après, pour combattre les étudiants, les militants *ouvriers*, les hommes politiques de gauche, les journalistes de l'opposition. Puis pour combattre n'importe qui.

A partir de juin, les choses devinrent plus claires. Comme dans tout le cône *sud de l'Amérique latine, ont pris le* pouvoir ceux qui assassinent les gens et les pays. Seul indice en augmentation constante, les dépenses affectées à la répression — armée et police — atteignirent 52 % du budget national. Tout le reste décroît depuis 1960 : le produit intérieur brut *per capita*, le taux de scolarité primaire, le nombre de médecins pour mille habitants, la consommation journalière de protéines, les investissements *productifs*, etc.

Selon les chiffres officiels, 12 % de la population active de l'Uruguay est au chômage. Et il faut tenir compte de l'énorme masse de jeunes travailleurs *ayant quitté le pays et de la curieuse* méthode de la direction des statistiques, qui considère comme ayant un emploi toute personne travaillant plus de quatre heures par mois.

Etre jeune est un délit ; penser est un péché ; manger est un miracle.

La dictature uruguayenne hait les jeunes. Pour le système, l'émigration massive est un soulagement : elle relâche les tensions internes. Le pays perd ainsi ses meilleures ressources humaines. Les cinq cents familles maîtresses de la terre et de tout le *reste* sont, elles, saines et sauves.

Ceux qui ne s'en vont pas pour des raisons politiques *partent* parce que la faim les poursuit. L'Uruguay a les indices de croissance démographique les plus bas de l'Amérique latine. Il naît peu d'Uruguayens ; et, sur ce peu, beaucoup émigrent. Pour ceux qui croient que les problèmes de l'Amérique latine proviennent d'un surplus d'enfants, l'Uruguay est un excellent exemple du contraire : dans ce pays vide, aux vastes prairies fertiles et bien irriguées, il y a trop de monde. Accusation contre l'impuissance d'un système productif. Non seulement on *refuse* un *emploi* aux *nouvelles* générations qui *arrivent* sur le *marché* du travail, mais en plus on arrache leur travail à ceux qui en avaient. La marginalisation des gens est à double cause : *on « naît » marginal et on « devient »* marginal. Il y a des Uruguayens jusqu'à Hawaï. L'ordre règne : les militaires gardent les prisons et les vieux les cimetières. Le sort du pays est livré à la fréquence des pluies et aux amours des taureaux au printemps. Les habitants de la prairie vont à Montevideo frapper inutilement aux portes des usines couvertes de toiles d'araignées. Le recensement de 1951 fait état de trois cent cinquante mille travailleurs ruraux en Uruguay. Quinze ans plus tard, il n'en indique plus que cent quatre-vingt-dix mille... La nature a été généreuse et les hommes criminels. Le latifundio a rasé les plaines fertiles et bien irriguées.

Comment expliquer qu'un pays grand comme les deux tiers de la France ne puisse subvenir aux besoins de moins *de trois millions de personnes qui survivent* sur son sol ? La grande « estancia » est anti-économique pour le pays mais très lucrative pour ses propriétaires. La *richesse* des uns condamne les autres.

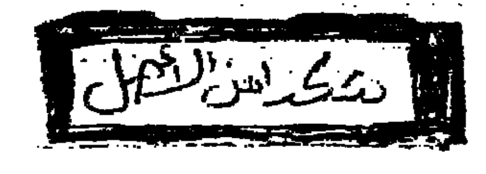
La solidarité est un délit

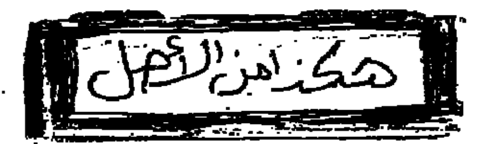
BRULE par les acides d'un système usé et sans avenir, l'Uruguay se désintègre. Le dernier projet officiel de réforme agraire date de 1965. Il pesait sept kilos et demi. C'est tout ce qu'on en a su.

L'industrie, paralysée par le faible développement du marché intérieur, trompe les espoirs de travail des « réfugiés », que les maîtres de la terre expulsent continuellement. Le pays, qui dépend *de la viande et de la laine, possédait* une excellente équipe d'agronomes qui mettait au point, à l'Université, une nouvelle technologie appliquée aux besoins nationaux. Subversifs... On les a dénoncés et poursuivis. Aujourd'hui, ils sont dispersés aux quatre coins du monde.

La dénonciation des crimes d'une dictature ne se limite pas à la liste des gens assassinés et disparus. N'est-ce pas un crime — un *crime* programmé, planifié, répété — que d'annihiler chez un homme sa capacité de croire et de *créer ? En Uruguay*, la solidarité est un délit. Il y a des hommes qui sont en

* Journaliste et écrivain uruguayen ; ancien directeur de la revue *Crisis*, auteur de *Las venas abiertas de America Latina* et de *la Chanson que nous chantons*, paru aux éditions Albin Michel.





prison pour avoir organisé des collectes au profit des familles d'autres prisonniers. Le régime invite à l'égoïsme et à la méfiance. Sans une goutte de sang, sans même une larme, on accomplit le massacre quotidien de ce que chacun porte en lui de meilleur. Victoire de la machine : les gens ont peur de parler et de se regarder. Que personne ne rencontre personne. Un Uruguayen sur trente a pour fonction de surveiller, de poursuivre et de punir les autres. Pour garder son emploi, il est indispensable de posséder le certificat de « foi démocratique » délivré par la police. On exige des étudiants qu'ils dénoncent leurs camarades, on exhorte les enfants à dénoncer leurs professeurs. Les citations de José Artigas, héros national, sur la réforme agraire ou sur la liberté sont interdites dans les écoles (Artigas a été l'auteur de la première réforme agraire en Amérique, un siècle avant Zapata au Mexique). Il y a quelque temps, un enfant demanda à sa mère qu'elle le conduise de nouveau à l'hôpital parce qu'il voulait « *dénaître* ». Le gérant dit à son employé, qui était son ami : « *J'ai dû te dénoncer. Ils ont demandé des listes. Il fallait donner un nom. Pardonne-moi si tu peux.* »

La dictature est l'habitude de l'infamie. Elle dresse les hommes pour qu'ils acceptent l'horreur comme on accepte le froid en hiver.

En Uruguay, il y a des douanes pour les mots, des cimetières de mots, des crématoires de mots. On a brûlé les livres, purification par le feu, dans les cours des casernes, dans les prisons, dans les centres d'enseignement. Quelquefois, le sens capitaliste des affaires est plus puissant que les rituels de l'Inquisition : 20 tonnes de livres de la maison d'éditions Pueblos Unidos ont été transportées par camion, en cinq fois, jusqu'à l'entreprise de papiers IPUSA, à capitaux américains, et remises sur le marché sous forme de feuilles ou de serviettes.

Les prisonniers n'ont pas le droit de lire la Bible ni d'étudier des matières subversives (philosophie, histoire, littérature, sciences sociales, science politique). On a retiré des librairies *Vent rouge*, de Raymond Chandler, et *le Rouge et le Noir*, de Stendhal. Au cours de perquisitions, des livres sur le « *cubisme* » ont été confisqués ; motif : propagande castriste... Un enseignant peut être destitué pour avoir lu ou dit une phrase douteuse ; tout professeur arrêté, ne fût-ce que pour une heure, ou par erreur, perd son emploi. Les citoyens qui chantent avec un peu trop d'emphase, au cours d'une cérémonie publique, la strophe de l'hymne national qui dit « *Tyrans, tremblez* » sont passibles de condamnation pour « *atteinte au moral des forces armées* » : de dix-huit mois à six ans de prison. Pour avoir publié une nouvelle ou écrit sur un mur « *Vive la liberté !* » ou pour avoir distribué un tract dans la rue, un homme passera, s'il survit à la torture, la plus grande partie de sa vie en prison. S'il n'y survit pas, le certificat de décès mentionnera une chute dans le vide au cours d'une tentative d'évasion, ou un suicide par pendaison, ou une mortelle crise d'asthme. Il n'y aura pas d'autopsie.

Plus de cinq mille torturés. Ces dernières années, quarante mille personnes sont passées par les prisons et les casernes. Les chiffres équivalents pour la France seraient de cent mille torturés et de huit cent mille détenus. On torture d'abord pour obtenir des informations. Ensuite pour se venger de chaque action de la résistance, et aussi pour punir, lors d'un anniversaire quelconque. On torture pour détruire le moral de ceux qui luttent et remonter celui des centurions.

Liberté pour les affaires...

C'EST ce qu'a dénoncé le sénateur Zelmar Michelini devant le Tribunal Russel, à Rome, au printemps 1974. Michelini a déclaré que ce serait une erreur de considérer la torture comme un cas clinique ou une aberration morale, bien qu'elle le soit aussi. La torture, a dit Michelini, « *est une activité planifiée... la moelle épinière d'un plan d'abandon de la nation* ». Prophète de sa propre tragédie, Michelini témoignait « *en tant que représentant de ceux qui ne peuvent venir parce qu'ils ont disparu de la surface de la terre, assassinés par le régime* ». A la fin de la même année, cinq jeunes Uruguayens, faits prisonniers en Argentine, ont été retrouvés criblés de balles à 60 kilomètres de Montevideo. Le « Marché commun de la mort » s'était mis en marche. Puis vint le tour de Michelini : trois balles dans le dos. Combien d'exilés uruguayens, chiliens, boliviens, ont-ils subi le même sort à Buenos-Aires ? Le général Prats, le général Torres, Hector Gutierrez Ruiz... La police uruguayenne ne s'en cache pas. L'ambassadeur uruguayen devant la commission des droits de l'homme a déclaré, à Genève : « *Quant aux liens entre l'Argentine et l'Uruguay, naturellement qu'ils existent ; nous en sommes fiers : l'histoire et la culture nous unissent.* »

Le sénateur américain Frank Church a défini l'Uruguay comme « *la plus grande chambre de torture de l'Amérique latine* » et a déclaré que « *même le Chili a été dépassé par la férocité de la répression en Uruguay* ».

Le président Carter a refusé un visa d'entrée aux Etats-Unis au nouvel attaché militaire de l'ambassade de l'Uruguay, ainsi qu'au colonel qui allait représenter le pays devant le Conseil inter-américain de défense. La porte leur a été fermée pour « *avoir participé à des tortures* ». Peu après, le gouvernement uruguayen interdisait la diffusion du discours du représentant américain à l'O.E.A., prononcé lors d'une réunion de cet organisme à Montevideo. D'après le gouvernement uruguayen, le délégué des Etats-Unis, M. Robert White, aurait lancé « *une attaque voilée mais directe contre le pays* ». Qu'avait donc dit M. White ? Des paroles agressives, des mots subversifs : « *La culture ne peut enrichir la vie de nos citoyens si l'Etat ne protège pas certains droits : le droit de réunion, la liberté d'expression, la protection contre les détentions arbitraires et les sanctions.* »

Les militaires au pouvoir en Uruguay, et qui sont aujourd'hui un scandale pour les Etats-Unis, ont été de bons élèves des cours du Pentagone dans la zone du canal de Panama. Là, ils apprirent les techniques de répression et l'art de gouverner ; c'est avec des armes et des conseillers américains que se mit en marche l'engrenage du crime et de la torture. La dictature a détruit les syndicats et les partis politiques, fermé les journaux et les revues, interdit les livres et les chansons au nom d'une « *idéologie de la sécurité nationale* » ce qui, en langage clair, signifie « *idéologie de la sécurité des investissements étrangers* ». Liberté pour les affaires, liberté pour les prix, liberté pour les échanges : on jette les gens en prison pour que les affaires restent libres.

Enfin, lorsque le gouvernement des Etats-Unis supprima l'aide militaire et économique à la dictature uruguayenne, il précisa qu'il contribuerait à soutenir les crédits de la Banque mondiale et de la Banque interaméricaine de développement. Le jour même où M. Carter fit connaître sa sanction, la Banque mondiale, que contrôlent les Etats-Unis, annonçait un nouveau crédit de 30 millions de dollars à l'Uruguay, qui venait s'ajouter aux 55 millions de dollars déjà octroyés en 1976. L'Uruguay est, après le Chili, le pays latino-américain qui a reçu le plus de crédits du Fonds monétaire international. Le F.M.I. est le *principal créditeur* du pays. Et le créditeur commande. Le F.M.I., qui n'a été élu par personne et n'est le pseudonyme d'aucun général, détermine la politique économique que l'Uruguay applique. Pour restreindre la consommation populaire, abattre le coût de la main-d'œuvre et stimuler les exportations, il faut liquider le mouvement ouvrier. Cette politique économique implique le crime et la misère — ce que les techniciens nomment « *un coût social élevé* ». Le salaire d'une journée de travail permet aujourd'hui à un ouvrier d'acheter deux fois moins de pain et de lait et à peine la moitié de viande qu'en 1968. Le ministre de l'économie, qui applique strictement le traitement du F.M.I., était horrifié par les tortures, ce qui ne l'a pas empêché de servir la dictature militaire et même de déclarer : « *L'inégalité dans la distribution de la rente est ce qui permet d'épargner.* »

La machine a ses lois. Les libertés publiques sont, dans un pays comme l'Uruguay, incompatibles avec les intérêts dominants, qu'ils soient internes ou externes. Les bonnes intentions du président Carter n'absolvent pas le système qu'il dirige : on fait de vous un paralytique puis on vous offre le fauteuil à roulettes.

EDUARDO GALEANO.

PANAMA N'EST PAS SEULEMENT UN CANAL

(Suite de la première page.)

Mais, en outre, Panama est devenu un paradis fiscal et une plate-forme de services pour les opérations des grandes firmes transnationales. Cette situation est due à sa position géographique qui fait du pays une voie de passage du commerce mondial, à son système monétaire où le dollar est la véritable monnaie, à son système légal territorial qui ne couvre pas les opérations effectuées au-delà des frontières par des firmes établies dans le pays, et surtout à la sécurité que garantit le contrôle militaire de l'isthme par les Etats-Unis. Les firmes transnationales utilisent Panama comme pivot dans un triangle commercial pour les transferts de prix, pour les « *subsides croisés* » et pour les « *paper companies* » dont cinquante mille environ sont installées dans le pays. Une « *paper company* » est une compagnie enregistrée dans un pays donné, uniquement pour des raisons légales, fiscales et de coûts.

Les pavillons de complaisance de la flotte panaméenne représentent sans doute l'aspect le plus apparent du genre de services transnationaux que peut rendre un pays ainsi organisé. Mais ce n'est pas le seul.

Par exemple, une firme transnationale vend à sa « *paper company* » de Panama un produit au prix de 1 dollar l'unité ; la « *paper company* » l'exporte à son tour, au prix de 2 dollars l'unité, accumulant à Panama un excédent de 1 dollar. Le gouvernement de Panama ne prélève aucun impôt sur les ré-exportations, ni sur les bénéfices réalisés à l'extérieur des frontières, ni sur les gains de capital restés sur place. La maison-mère s'approprie les bénéfices accumulés à Panama et, en outre, elle fait des économies d'impôts sur l'exportation, sur les bénéfices réalisés dans son propre pays, sur les gains de capital si ceux-ci sont placés dans une banque du même pays. Tout cela est protégé par le secret rigoureux qui couvre l'ensemble des opérations.

Zone libre et centre financier

AINSI, après la zone du canal et la Bananera, une autre enclave, celle-ci de type commercial, est constituée par la « zone libre de Colon », deuxième source de travail avec les quinze mille emplois qu'elle offre aux Panaméens. Cette zone libre fut établie au début des années 50, sous le patronage du département américain du commerce. Plate-forme d'exportation, d'emmagasinage et d'assemblage au service des firmes multinationales du monde entier, elle est, à présent, la deuxième zone libre au monde après Hongkong, avec six cents firmes enregistrées et près de 1 milliards de dollars d'affaires par an. Sur une étendue minuscule (34 hectares), elle réalise un chiffre d'affaires représentant près du double de la totalité des échanges commerciaux entre les cinq pays membres du Marché commun centraméricain.

A cette structure très diversifiée s'ajoute une quatrième enclave, le Centre financier international. Les années 60 ont vu la grande expansion des firmes multinationales, américaines en particulier, vers les pays moins développés, et plus spécialement vers l'Amérique latine, qui a reçu 75 % des investissements des firmes américaines dans le tiers-monde. Au cours des années 70 se développe un phénomène complémentaire : l'expansion des banques transnationales, l'Amérique latine accueillant encore la plupart de celles qui s'établissent dans le tiers-monde. Ce mouvement est, notamment, lié à la crise de la balance américaine des paiements, qui freine les exportations de capitaux, et à la considérable création de liquidités internationales comme les eurodollars, les pétrodollars, les « latindollars ». En 1960, on ne comptait que huit banques américaines opérant au niveau international, avec cent trente et une succursales : en 1975, leur nombre atteignait cent vingt-cinq, avec sept cent trente-deux succursales.

A partir du Bank Holding Act de 1970, conçu pour faciliter l'expansion des banques commerciales, on observe, dans plusieurs régions du tiers-monde, un « boom » bancaire qui correspond au développement transnational des banques américaines, mais aussi au développement parallèle des banques européennes et des banques japonaises, accompagnant l'expansion de leurs clients, les firmes transnationales de leurs pays respectifs. Les centres financiers de Singapour et de Hongkong en Asie, de Beyrouth au Proche-Orient, des Bahamas, de Panama et de Grand-Caïman dans les Caraïbes, représentent des extensions financières des centres traditionnels de Londres et de New-York et, sur une moindre échelle, des centres de Zurich, de Paris, de Francfort et de Tokyo.

A Panama, la loi bancaire de juillet 1970 institutionnalise le système et fournit les garanties légales qui rendent possible le « boom » de la décennie en cours. En 1960, on ne comptait à Panama que cinq banques, dont les dépôts totalisaient moins de 200 millions de dollars ; en 1968, les dépôts atteignent déjà 341 millions de dollars, puis 6 milliards en 1974 et 11 milliards en 1976...

En 1968, 60 % des dépôts étaient d'origine locale et 86 % des prêts allaient à des clients panaméens. En 1970, la plupart des dépôts étaient déjà étrangers (65 %), mais les crédits continuaient, pour la plupart, à être attribués à des activités locales (63 %). Mais, depuis 1971, les dépôts, aussi bien que les crédits consentis, sont au nom d'étrangers. Les sept principales banques (Bank of America, First of Chicago, Banco do Brasil, Swiss Bank, Trade Development Bank, Deutsche Bank, First National City Bank) contrôlent 80 % environ des dépôts et des crédits alloués. En 1976, le Centre financier de Panama réunissait soixante-quatorze banques internationales, et d'autres services financiers (assurances, compagnies d'investissement, etc.) se développent également au service des compagnies qui opèrent dans la zone libre de Colon.

En 1976, avec un million sept cent mille habitants et une production intérieure brute de 2,2 milliards de dollars seulement, Panama servait de plate-forme à un centre financier dont les chiffres ci-dessous mesurent l'importance :

— 11 milliards de dollars de dépôts étrangers ;

— Soixante-quatorze banques internationales avec plus de deux cents agences dans ce petit pays ;

(Lire la suite page 8.)

« UN PEUPLE, UN CANAL »

Un film de Jean-Louis Berdot

SEUL pays au monde tranché en deux par une présence coloniale étrangère, Panama fait aujourd'hui (depuis la venue au pouvoir du général Omar Torrijos) de la récupération de la zone du canal un objectif politique prioritaire. Cette détermination provoque une accélération des réformes structurelles et sociales, mais aussi une certaine tension dans la zone contrôlée par les Etats-Unis.

Jean-Louis Berdot a voulu expliquer les particularités du « progressisme » des militaires panaméens ainsi que l'incongruité de la situation dans ce territoire du canal où les Nord-Américains entretiennent douze bases stratégiques (pour une superficie de 1 432 kilomètres carrés). Les séquences tournées dans ces bases, au cours d'exercices d'entraînement d'unités de l'infanterie de marine américaine, terrifient par leur brutalité. Dans cette zone se trouve également la célèbre « Ecole des Amériques », centre d'instruction antiguérilla, creuset de tous les putschismes, où viennent se former aux méthodes nord-américaines les officiers de presque toutes les armées d'Amérique latine.

Le gouvernement panaméen oppose à ce fait colonial une révolution tranquille dont le film présente les aspects les plus marquants : réforme agraire, récupération des grandes propriétés abandonnées, aide à la production bananière, création de syndicats libres... Les images nous révèlent l'immense popularité du général Torrijos, dont les discours, assez maladroits pourtant, sont de véritables événements de la vie publique, semblables à ceux que suscitent, à La Havane, les allocutions de Fidel Castro.

Les intellectuels, les artistes, soutiennent majoritairement cette politique de « dignification nationale ». J.-L. Berdot s'entretient notamment avec les cinéastes du très actif Grupo Experimental de Cine Universitario, dont le directeur, M. Pedro Rivera, commente quelques-uns des films militants réalisés pour dénoncer l'impudence de l'occupant nord-américain. Il constate, devant des images d'agression, de violence, la nécessité, pour l'Amérique latine, d'un cinéma anti-impérialiste dont ce film de Jean-Louis Berdot voudrait être, en Europe, une efficace illustration.

I. R.

★ Pour des projections-débats : *Un Peuple, un Canal*, réalisation : J.-L. Berdot, 16 millimètres, couleur, cinquante minutes. — *Diffusion* : Jean-Louis Berdot, 15, bd Saint-Germain, 75006 Paris. Tél. : 329-31-19.

(Suite de la page 7.)

— 1 900 millions de dollars de crédits intérieurs, alors que le budget annuel de l'État est de 400 millions seulement ;

— Plus de 500 millions de dollars d'investissements bancaires nets ;

— 80 % des opérations du Centre financier sont internationales ;

— 90 % des dépôts sont étrangers ;

— 75 % des banques sont étrangères ;

— N'ayant ni banque centrale, ni monnaie nationale, Panama est entièrement soumis à l'activité du Centre financier international.

Ce système a eu pour conséquences d'augmenter le taux d'inflation, d'accroître la dette extérieure, de favoriser une redistribution régressive du revenu national. En outre, 70 % du total des crédits sont allés aux activités commerciales et de services de Panama, au détriment des secteurs productifs : l'agriculture et l'industrie ne reçoivent respectivement que 8 % et 7 % du crédit bancaire.

Comment s'étonner que, à la suite des quelques lignes citées en exergue de cet article, la revue *The Banker* ait pu écrire :

« La présence, sur le sol de Panama, de ses un million sept cent mille habitant a des conséquences fâcheuses pour les grands pays et pour les grandes banques. (...) Panama pourrait aller beaucoup plus loin dans l'exploitation des avantages de sa position géographique s'il pouvait développer la zone du canal au service de sa propre économie. A Panama, la plupart des hommes d'affaires étrangers sont arrivés à la conclusion que le canal est une impasse, sur la base du raisonnement suivant : l'avenir de Panama dépend de son fonctionnement en tant que centre de services de l'hémisphère occidental ; or la confiance serait ébranlée si les Américains venaient à être chassés de la zone du canal ou si Panama décidait de battre sa propre monnaie... Le gouvernement proteste bruyamment en public mais, en réalité, il veut parvenir à un accord avec les Etats-Unis. L'étonnant essor de Panama, en tant que centre financier au cours des cinq dernières années, oblige à croire que c'est dans cette direction que se trouve son avenir. Il n'y a pas à Panama de contrôle des changes. Aucune taxe n'y est imposée sur les bénéfices provenant de l'étranger ou retirés d'opérations financières. La vraie monnaie du pays est le dollar. En réalité, Panama est un prolongement du système bancaire des Etats-Unis, avec tous les avantages de ce système, mais sans subir aucune des contraintes réglementaires qu'il comporte (sur le territoire des Etats-Unis). *...Mais l'économie panaméenne est loin d'être normale. Sur le plan financier, elle est, à plusieurs points de vue, une extension du système bancaire des Etats-Unis... Son déficit en compte courant (200 à 300 millions de dollars par an) peut être considéré comme une conséquence nécessaire du crédit bancaire accordé à Panama. Si les banques commerciales acceptent de prêter 1 milliard de dollars ou plus à des institutions publiques ou privées dans la République, il doit bien y avoir un déficit quelque part dans les comptes. Les comptes doivent être équilibrés. Renversant l'image classique, on peut dire que les banques créditent le déficit (2).* »

Les opérations financières sont à 80 % des opérations internationales : en 1975, le montant des crédits destinés à l'étranger atteignait 6 900 millions de dollars (les Etats-Unis, avec 2 milliards de dollars, l'Amérique du Sud, avec aussi 2 milliards, l'Amérique centrale, avec plus de 500 millions, sont les régions dont s'occupe le plus le centre financier de Panama). A cela viennent s'ajouter les cinquante mille « *paper companies* » enregistrées à Panama, les six cents sociétés internationales qui opèrent dans la zone libre de Colon, la flotte commerciale battant pavillon panaméen (la troisième du monde), le nouveau centre de réassurances dont la création vient d'être autorisée, la Latin American Rediscount Bank (organisme créé pour financer les exportations latino-américaines) et, éventuellement, une Banque centrale de l'Amérique latine que le SELA (Système économique latino-américain) envisage de créer.

De ce tableau d'ensemble, se dégage *une conclusion : Panama est devenu* un canal financier et commercial dans un système plus complexe et plus subtil que celui qui est desservi par le vieux canal à écluses (3).

Recyclage et refuge

LE Centre financier de Panama permet d'assurer la transnationalisation du capital et de la production le recyclage des capitaux flottants provenant des économies latino-américaines les plus dynamiques, — une commercialisation rapide et efficace avec le concours des services de réassurances et du pavillon de complaisance — la spéculation internationale sur les devises et sur les titres, — l'accueil des capitaux qui fuient des crises politico-économiques et cherchent un refuge, — un mécanisme d'évasion fiscale pour les capitaux d'autres pays, — l'expansion des firmes transnationales sur le continent, expansion financée avec de l'argent obtenu sur les marchés locaux, — la création d'un double marché financier, les réglementations bancaires en vigueur dans les centres financiers traditionnels n'étant pas appliquées dans les centres financiers périphériques, favorisés par des normes plus libérales, des impôts moins élevés et des coûts de fonctionnement plus réduits.

Principale puissance économique de Panama, le Centre financier international a, à court terme, affaibli la puissance des entreprises privées nationales et a miné le pouvoir de négociation du secteur public, qui est dans le pays son client le plus important et le plus endetté ; avec la crise économique, il a restreint les crédits, aggravant ainsi la récession et affaiblissant de l'intérieur le gouvernement au moment le plus critique des négociations avec les Etats-Unis sur l'avenir de la zone du canal. A moyen terme (une dizaine d'années), le Centre financier réussira à imposer au pays un système de contrôles financiers qui rendra superflue l'intervention directe des Etats-Unis dans la gestion du canal et permettra ainsi à Washington de le restituer formellement à Panama. A plus long terme, les bases militaires américaines elles-mêmes pourraient être démantelées aussitôt que la sécurité, la garantie de fonctionnement et le contrôle de la *plate-forme économique panaméenne* auront été assurés par les moyens financiers, plus difficiles à détecter que tout moyen de contrôle direct.

Alors l'enclave coloniale classique aura vécu, mais peu de choses auront réellement changé. Dans la phase d'internationalisation de la production et du capital, le Centre financier international continuera d'assurer les fonctions qu'assurait la zone du canal au début du siècle, pendant la phase de capitalisme monopoliste.

Les quatre enclaves de Panama sont à la base d'un projet global qui envisage l'avenir du pays jusqu'à la fin de ce siècle. Le sort des autres projets (cuivre, pêcheries, tourisme, industries agricoles, etc.) dépend entièrement d'elles. Ces quatre enclaves contrôlent environ 70 % de l'activité économique totale, et 80 % des exportations et des sources de devises. Installées dans les secteurs les plus dynamiques, elles soumettent la bourgeoisie nationale aux intérêts internationaux ; plus encore, elles créent un « prolétariat enclavé » et divisent les travailleurs, réduisant ainsi leur pouvoir de négociation et de lutte face à la bourgeoisie nationale et internationale :

— Le prolétariat des compagnies bananières, fort et combatif, se trouve à Chiriqui et à Bocas-del-Toro, coupé du reste de la classe ouvrière ;

— Les travailleurs de la zone du canal sont contrôlés par les syndicats nord-américains, et leurs salaires privilégiés les isolent du reste du prolétariat ;

— Dans la zone libre de Colon, comme dans toute zone libre, les syndicats sont presque inexistants et ne possèdent que très peu de liens avec le reste du pays, en raison même de la structure de production et du régime légal propres à ce genre d'institutions ;

— Le Centre financier ne permet pas à ses employés de former un syndicat, malgré les fortes pressions qui s'exercent dans ce sens depuis trois ans parmi le personnel des banques.

Cette structure d'enclaves fait obstacle à toute perspective de solution nationale qui serait choisie par le peuple panaméen, à tout projet de développement social, économique et politique du pays.

XABIER GOROSTIAGA.

(2) Robin Pringle, « Banking in the land of Balboa », dans *The Banker*, octobre 1975. Cf. aussi « Offshore Financial Centres », qui réunit dix-huit exposés présentés lors du séminaire organisé sur ce sujet par *The Financial Times* et *The Banker*, à Nassau, en novembre 1975.

(3) Le fondateur de la Banque d'Angleterre, l'Ecossais William Paterson, avait déjà pressenti, en 1680, le rôle de Panama comme plate-forme de services : *« Le commerce augmentera le commerce, et l'argent engendrera l'argent, et les hommes d'affaires n'auront plus besoin de travail pour leurs mains, mais plutôt de mains pour leur travail. Ainsi cette porte des mers, cette clef de l'univers, avec un peu d'administration raisonnable, fera de ses propriétaires les dominateurs des deux Océans et les arbitres du commerce mondial.* » (Cité par *The Banker*, octobre 1975, page 1196.)

Rivalités territoriales entre le Chili, le Pérou et la Bolivie

BRUITS DE BOTTES DANS LA ZONE D'ARICA

Par THIERRY MALINIAK

« *NOUS ne pouvons nous faire d'illusions au sujet du respect de notre neutralité et de notre souveraineté quand il y a en jeu d'autres intérêts qui travaillent dans l'ombre. Le danger d'une guerre s'insinue, nous menace.* » Cette déclaration du général Raul Alvarez, commandant en chef de l'armée bolivienne, le 30 décembre dernier, confirmait si besoin en était que le climat n'est pas à la détente dans la région andine. Et les achats massifs d'armements auxquels se livrent différents pays de la zone (Chili, Pérou, Equateur) contribuent à donner l'impression que des bruits de bottes sont perceptibles tout autour des frontières.

Un conflit pour un arpent de sable ? La cause immédiate de la tension paraît bien ténue : le destin de la zone d'Arica, le port le plus septentrional du Chili, près de la frontière péruvienne, au cœur d'une mince bande de terre désertique qui s'étire entre l'océan Pacifique et les premiers contreforts des Andes. Mais, à travers le problème d'Arica et de la sortie de la Bolivie sur la mer, c'est la question des relations entre le Pérou et le Chili et, en filigrane, l'évolution des rapports de forces sur le continent qui se trouvent sur le tapis.

Il s'agit d'un vieux litige, qui remonte à près d'un siècle, à l'époque où les riches gisements de guano de la côte pacifique attiraient les convoitises des compagnies européennes, habituées à *en découdre* par régimes latino-américains interposés. En 1879, les troupes chiliennes défaisaient celles de la Bolivie et du Pérou coalisées. Le premier des deux alliés y perdait, au profit du Chili, ses provinces du littoral, le second la région d'Arica. Un référendum devait par la suite déterminer le statut définitif de la zone. Il n'eut finalement jamais lieu. Au début de ce siècle on divisa la région en deux : la portion comprise *autour de la ville de Tacna retourna* au Pérou, dont elle constitue aujourd'hui le département le plus méridional. La partie d'Arica resta au Chili, moyennant l'octroi de quelques servitudes dans la zone au profit du Pérou. Un traité, en 1929, scella définitivement le sort de la région. Un protocole complémentaire, ajouté à la demande du Chili, précisa qu'une éventuelle cession du territoire à un pays tiers dans la région de Tacna ou d'Arica requerrait un « *accord préalable* » entre Lima et Santiago. Le « *pays tiers* », de toute évidence, ne pouvait être que la Bolivie. La solution apparente du conflit contenait, en germe, un nouveau litige.

C'est que la question d'Arica continuait à susciter les passions. A Lima les sentiments irrédentistes vis-à-vis des « *provinces perdues du sud* », sorte d'Alsace-Lorraine de l'armée péruvienne restaient vivaces. A La Paz, *on songeait à retrouver un accès* à l'océan Pacifique à travers le territoire chilien. Diverses négociations avaient été menées entre les deux pays, notamment dans les années 50, sans *jamais aboutir* au *moindre* résultat concret.

Marchandage triangulaire

LA décision du président Hugo Banzer de lancer une campagne tous azimuts pour que la Bolivie récupère une sortie sur la mer allait précipiter le cours des événements. S'agissait-il réellement d'obtenir cet accès maritime dont l'absence, indubitablement, représente une hypothèque économique pour le pays ? S'agissait-il de faciliter la solution de problèmes d'ordre interne en canalisant les énergies vers un « *grand dessein national* » ? Toujours est-il que le général Banzer soulevait la question dans tous les forums internationaux, et faisait pression sur le Chili afin qu'il prenne en considération la revendication bolivienne.

En février 1975, les présidents Pinochet *et Banzer se rencontrent* à Charana, à la frontière entre les deux pays. Le second accepte de rétablir les relations diplomatiques avec Santiago, rompues par La Paz treize ans plus tôt, *pour un problème de détournement* de cours d'eau. En août 1975, le général Banzer transmet au Chili une proposition concrète : il demande l'octroi d'un « *corridor* » sous souveraineté *bolivienne dans la région* d'Arica permettant un accès à l'océan Pacifique, ainsi que la concession d'une enclave plus au sud, près du port d'Antofagasta.

Les généraux chiliens sont perplexes. Accepter la requête bolivienne, c'est s'exposer peut-être, sur le plan interne, à un violent « choc en retour » de la part des secteurs militaires irréductibles, pour qui le sort d'Arica est définitivement scellé. Comment, d'ailleurs, leur faire accepter l'idée d'une cession de territoire ? Mais, à l'inverse, accéder à la demande de La Paz pourrait apparaître comme un « geste » permettant de rompre quelque peu le relatif isolement diplomatique du régime. Et puis, Santiago doit compter avec les pressions du Brésil. Assuré d'un contrôle politique étroit sur le gouvernement bolivien, Brasilia ne cherche-t-il pas en fait à assurer sa propre sortie sur le Pacifique à travers celle de La Paz ? Sur le plan de la géopolitique, une préoccupation constante des généraux brésiliens, c'est une manière de faire irruption au beau milieu du Pacte andin. Sur le plan économique, c'est s'assurer une nouvelle voie d'accès aux marchés d'Extrême-Orient : le Brésil finance d'ailleurs actuellement, en territoire bolivien, les études qui permettront la construction du dernier tronçon manquant du chemin de fer qui reliera directement Sao-Paulo à Arica. La première rencontre entre les généraux Banzer et Pinochet ne s'était-elle pas réalisée grâce aux bons offices des Brésiliens, lorsque les deux chefs d'Etat s'étaient rendus à Brasilia en 1974 ?

Le Chili, en décembre 1975, faisait *donc une contre-proposition* à la Bolivie. Il accepte l'idée d'un corridor qui devrait être démilitarisé, au nord d'Arica, à condition qu'il ne s'étende pas jusqu'à la ville elle-même. Mais *il demande à La Paz une compensation* territoriale, égale à la superficie de la zone cédée et des eaux territoriales adjacentes. Le texte chilien ne fait pas allusion à l'enclave demandée par la Bolivie, dans la région d'Antofagasta. Puis Santiago consulte le Pérou. Les généraux péruviens, en effet, avaient fait savoir qu'ils entendaient bien être consultés, en vertu du traité de 1929, et que toute décision prise sans leur participation pourrait constituer un « casus belli ». Dans les premiers jours d'août 1975, déjà, l'affaire avait failli dégénérer en un conflit ouvert entre le Chili et le Pérou.

Mais, consultés, les dirigeants péruviens se retrouvent face au même dilemme que leurs homologues chiliens. Ils savent que la construction d'un port au nord d'Arica est techniquement difficile, sinon à un coût exorbitant. Dans ces conditions, le but de Santiago, se demandent-ils, n'est-il pas de faire bonne figure sur le plan international tout en se débarrassant de l'affaire sur le dos du gouvernement péruvien ? Car ce dernier ne peut dire oui à la proposition chilienne sans *reconnaître ainsi définitivement la* perte d'Arica, alors que l'irrédentisme reste vivace au sein de larges secteurs militaires. Mais il ne peut dire non sans contribuer pour autant à l'instauration d'un axe Chili-Bolivie-Brésil, idéologiquement homogène, aux accents anti-péruviens, perspective que la diplomatie de Lima a toujours, précisément, *cherché à éviter*.

Le régime chilien est conscient de ce dilemme : il fait pression sur le gouvernement de Lima pour que ce dernier se sente obligé de répondre simplement par oui ou par non à sa proposition. Les Péruviens, de leur côté, cherchent à étendre leur marge de manœuvre : ils demandent, et obtiennent, l'ouverture de négociations bilatérales avec le Chili. Elles se déroulent dans le courant de 1976.

Entre-temps, en Bolivie, les dissensions augmentent face à la proposition chilienne. Partisan de son acceptation, le président Banzer obtient de Santiago quelques concessions secondaires mais se heurte à l'opposition croissante de vastes secteurs civils et militaires, qui s'insurgent contre l'idée d'une compensation territoriale en échange d'un corridor considéré à La Paz comme une « *réparation historique* ». Le général Banzer, qui affirme qu'il est illusoire d'espérer des conditions plus favorables, décide d'aller de l'avant. En novembre dernier, il fait savoir au Chili qu'il a déterminé les zones qu'il est prêt à lui octroyer à titre de compensation territoriale, au sud du pays, dans le département de Potosi. Trois ministres de son gouvernement, tous militaires, présentent leur démission, aggravant l'instabilité politique à La Paz.

C'est à ce moment que les Péruviens font connaître leur réponse. Le 18 novembre ils remettent aux Chiliens une contre-proposition : oui au corridor, mais à condition qu'il débouche sur une zone de « *souveraineté partagée* » entre les trois pays, qui se prolongerait jusqu'à l'entrée d'Arica. Le Pérou ne dit pas non, et les susceptibilités des militaires « durs » ont été prises en compte. La balle, cette fois, se trouve dans le camp chilien. Mais comment le général Pinochet pourra-t-il faire accepter par ses officiers l'idée d'une souveraineté *péruvienne, même* partielle, aux portes d'Arica ? De plus, en ne mentionnant pas le problème de la compensation territoriale, le Pérou renforce du même coup, en Bolivie, la position de ceux qui y sont opposés, et qui rejettent pour autant la proposition chilienne.

Le Pérou, cette fois, a marqué des points. Les Chiliens en ont conscience et, *une semaine plus* tard, répondent par un communiqué aux termes cassants : « *La proposition* (du Pérou) *s'immisce dans des matières relevant de l'exclusive souveraineté nationale* (du Chili) », affirme le texte, ajoutant que le gouvernement « *refuse de la considérer* ». Lima réplique quelques heures plus tard, affirmant qu' « *il est difficile de comprendre et d'admettre que la réponse n'ait pas été acceptée, sans qu'il y ait eu dialogue préalable* ». L'impasse est totale. Afin de la débloquer, le président Banzer, le 24 décembre, cédant à des pressions internes croissantes, demande au Chili de renoncer à toute compensation territoriale, et au Pérou d'abandonner l'idée d'une zone de « *souveraineté partagée* » mais, contrairement à l'attente, il ne demande pas l'ouverture de négociations entre les trois pays : aucune initiative concrète n'est proposée pour sortir de la dangereuse impasse.

Washington et les nationalismes

TANDIS que la situation menace ainsi de pourrir, la tension entre le Pérou et le Chili, depuis la mi-novembre, est allée croissant. Elle se reflète dans la presse, étroitement contrôlée par le gouvernement dans les deux pays. Les journaux, qui s'étaient pendant des mois abstenus de tout commentaire critique, se sont lancés dans une vive campagne de ton polémique, chacun rejetant sur la partie adverse la responsabilité de l'impasse. Plusieurs déclarations officielles soulignent, des deux côtés, le « *bon état* » des relations entre les deux pays, mais avec une insistance insolite qui attire l'attention des moins prévenus, tandis que les achats d'ar*mements se* multiplient.

La tension n'est-elle que le fruit du choc de deux nationalismes opposés, dans une région dominée par les *régimes militaires ?* Si les considérations cocardières ont joué leur rôle, elles ne sont pas les seules. Ce n'est qu'à partir de l'arrivée au pouvoir de la junte chilienne, en septembre 1973, que les relations entre le Pérou et le Chili, très bonnes à l'époque d'Allende, se détériorèrent réellement. L'hostilité entre deux régimes militaires incarnant des modèles politiques aux antipodes l'un de l'autre paraissait alors évidente. Et les campagnes de la presse chilienne contre le Pérou, accusé à tort et à travers de devenir une « *base soviétique* » dans la région, n'étaient pas faites pour détendre l'atmosphère.

De plus, le problème des relations avec le Chili ne permettait-il pas aux Etats-Unis, dont l'influence politique à Santiago n'est plus à souligner, de faire pression sur les militaires péruviens, coupables de donner aux autres armées du continent le « *mauvais exemple* » du nationalisme ? Empêtré dans le problème de la sortie sur la mer, à sa frontière sud, et dans un contentieux territorial, à sa frontière nord, avec l'Equateur qui réclame depuis *1942* une portion de l'Amazone péruvienne, confrontée, à sa frontière orientale, à la « *concurrence idéologique* » du modèle militaire du Brésil, avec qui les relations n'étaient pas des meilleures, le régime péruvien, dans les derniers mois de la présidence du général Velasco, paraissait dans une peu enviable situation. D'autant plus que l'Argentine, déchirée par ses problèmes internes, n'était pas en mesure de faire contrepoids à l'influence du Brésil.

Le virage politique enregistré ces derniers mois à Lima pouvait certes modifier la situation. Mais est-il suffisant aux yeux des Etats-Unis ? Ceux-ci réclamaient l'établissement de « règles du jeu » précises en matière économique et, sur le plan international, un « refroidissement » des relations du Pérou avec les pays socialistes. Le 23 novembre dernier, le *New York Times* publiait un article au ton violent antipéruvien, critiquant l'achat par Lima de trente-six avions soviétiques, et conseillant au futur président Carter *de s'occuper « en priorité »* du problème de la course aux armements dans la région andine. C'était rappeler que, aux Etats-Unis, nombreux sont ceux qui voient toujours sans la moindre *sympathie les militaires* péruviens.

C'est que, à travers le Pérou et le Chili, deux blocs s'affrontent en Amérique latine. D'un côté le « cône sud », où le Brésil a acquis un poids prépondérant, et qui a opté pour un système économique de libéralisme à outrance, et un alignement diplomatique sur le département d'Etat. De l'autre côté, le Pacte andin qui, avec la sortie du Chili, pourrait avoir gagné en homogénéité politique ce qu'il a perdu en potentiel économique, cherche un *second souffle, sous l'im*pulsion du Pérou et du Venezuela. Il incarne, dans une certaine mesure, une politique économique plus protectionniste et une diplomatie sensiblement *plus autonome vis-à-vis* de Washington, même si les élans nationalistes des débuts des années 70 ne semblent plus de mise dans la région.

Arica, aux confins du Chili, du Pérou et de la Bolivie, apparaît comme le principal point de contact — et de friction — entre ces deux blocs. N'est-il pas significatif que le président péruvien ait effectué en décembre un voyage dans plusieurs pays du Pacte andin, tandis que le Chili envoyait des observateurs à la réunion de l'« Organisation des pays du bassin de la La Plata » à Brasilia ?



(Photo Sebastiao Salgado-Gamma.)

Les progrès et les obstacles

Au cours du seul mois d'août, deux travailleurs immigrés ont été assassinés en France. Simples faits divers ? Il faut alors admettre que ceux-ci sont toujours les révélateurs d'un climat social et humain, lui-même produit à la fois de préjugés et du système qui, à des fins économiques, aménage les relations entre les hommes.

Les autorités ne l'ignorent pas, et c'est pourquoi, dès la formation de son premier gouvernement (8 juin 1974), le président de la République, fidèle aux promesses qu'il avait faites durant sa campagne électorale, nommait un secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés. Le 9 octobre de la même année — et après le coup d'arrêt donné à l'immigration en juillet, — le conseil des ministres approuvait un plan de vingt-cinq mesures destinées à améliorer « les conditions de vie et de travail des immigrés sur tous les plans ».

Le plan gouvernemental s'est proposé trois objectifs principaux : assurer la formation professionnelle des travailleurs immigrés, développer la scolarisation de leurs enfants, sauvegarder les liens culturels avec le pays d'origine.

On ne pourrait que se féliciter de ces intentions si la réalité quotidienne, qui hésite à s'y conformer, ne poussait à s'interroger sur leur signification exacte.

Le rapport du VIIe Plan ne prévoit, en effet, aucun dégagement de crédits supplémentaires pour financer les mesures annoncées, le nombre des expulsions augmente (trois mille cent soixante-quinze en 1975, quatre mille trois cent quatre-vingt-six en 1976), la violence raciste continue de faire des victimes, des travailleurs sont licenciés après deux heures de débrayage, les associations culturelles que fondent des immigrés se voient interdites en vertu du décret-loi antinazi de 1939.

Séquelles d'attitudes mal résorbées ? On voudrait l'espérer. Mais on peut craindre aussi que la politique d'immigration ne cherche à mieux encadrer et contrôler des étrangers qui, comme les conflits sociaux de ces dernières années le démontrent, n'acceptent plus d'être surexploités sans réagir.

«Un révélateur de notre capacité à bâtir une société juste et tolérante»

Intérêts et devoirs du pays d'accueil

Par PAUL DIJOUD *

ENTRE 1955 et 1975, le nombre des étrangers installés en France triple presque et s'élève de 1 600 000 à près de 4 200 000 personnes. Le problème de l'immigration prend donc forme tout au long de la période euphorique de l'expansion, qui masque son ampleur et sa complexité.

La prise de conscience de cette nouvelle réalité, de l'importance du défi qu'elle pose à notre vie sociale, est tardive. En 1974, lors de la campagne pour les élections présidentielles, M. Valéry Giscard d'Estaing accorde une grande place à ce thème. Elu, il nomme au sein du gouvernement un secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés. Le 9 octobre 1974, les premiers éléments d'une politique d'ensemble sont mis en place.

Cette approche, qui vise à dépasser les mesures ponctuelles, fait de la condition des immigrés l'une des pièces du projet global de réforme du président de la République. Le 27 février 1975, lors de la visite des quartiers de Marseille où sont concentrés les immigrés, il déclare : *« Ces travailleurs immigrés, faisant partie de notre communauté productive nationale, doivent avoir dans la société française, que je m'efforce d'organiser, une place qui soit à la fois digne, humaine et équitable. »*

Trois données — économique, diplomatique et psychologique — imposent une approche nouvelle du problème.

Au point de vue économique, le choix d'un nouveau type de croissance, plus équilibré et plus juste, impliquant la revalorisation du travail manuel, condamne le recours massif à une main-d'œuvre étrangère sous-payée et, en général, dépourvue de qualification. D'une part, les travailleurs nationaux sont appelés à revenir progressivement vers des emplois qu'ils avaient abandonnés aux immigrés. D'autre part, neuf sur dix de ces derniers étant des ouvriers, la revalorisation du travail manuel favorise leur formation et leur promotion.

L'ère de l'immigration facile, anarchique, appartient au passé. La décision de suspension prise le 3 juillet 1974 par le gouvernement français marque bien cette rupture.

Dans le domaine diplomatique, les pays d'émigration se montrent de plus en plus préoccupés du sort fait à leurs ressortissants en France, et leur opinion publique, par sa sensibilité souvent très vive sur ces difficultés, donne une importance politique à ce problème. Ne serait-ce que dans la perspective de la réinsertion d'une partie des immigrés, une concertation entre pays d'émigration et pays d'accueil constitue aujourd'hui l'un des fondements de toute politique authentique de l'immigration.

Au point de vue psychologique, les Français restent mal à l'aise en face de la question des immigrés. Soit ils préfèrent l'ignorer, soit ils se réfugient dans les idées reçues et accusent de toutes sortes d'abus les étrangers. De leur côté, ceux-ci, conscients de n'être pas pleinement acceptés, souffrent d'un sentiment d'insécurité, tout en considérant néanmoins notre pays comme une seconde patrie.

Ces données soulignent la nécessité d'une prise de conscience politique. Le problème des immigrés, qui conditionne notre avenir pour de nombreuses années, constitue un remarquable révélateur de notre capacité à bâtir une société réellement juste et tolérante.

La perception du problème des immigrés a été longtemps déformée. Et la nouvelle politique mise en œuvre cherche avant tout à être exacte et sincère.

Tout d'abord le problème des immigrés, au lieu d'être abordé dans sa spécificité, a été mis en avant dans des buts qui en fait méconnaissaient la réalité de l'immigration. Les extrémismes ont fait de l'immigré soit la cause de tous nos maux, soit le prophète de la révolution. Ces discours, ces images, gênent la reconnaissance de ce qu'est l'immigré.

Celui-ci se définit par sa situation, c'est-à-dire son appartenance à deux pays ; il vient en France pour travailler et gagner sa vie et ne demande qu'à avoir une existence décente et tranquille. La prise en compte de ces évidences, le respect de la liberté, notamment culturelle, de l'immigré constituent le préalable de toute action authentique dans sa direction.

Une autre déformation est plus grave : trop souvent, les immigrés sont perçus comme une masse indifférenciée, résignée, soumise à sa misère et à son isolement comme à de nouvelles fatalités. Or les immigrés forment un ensemble divers et subissent une profonde évolution.

Cette complexité apparaît dans la composition humaine de cette population : aux deux millions de travailleurs s'ajoutent près d'un million de femmes et un million d'enfants et d'adolescents. Près de neuf cent mille familles ayant une mère ou un père étranger vivent en France. Ces ordres de grandeur rappellent qu'il existe désormais chez les immigrés l'aspiration à une vie sociale complète.

La complexité de l'immigration se manifeste également dans la présence de plusieurs nationalités et cultures : les Européens du Sud — Italiens, Espagnols et Portugais — sont environ deux millions ; les Maghrébins 1 500 000, les Africains noirs 80 000.

Enfin, la complexité se confirme dans la répartition géographique des immigrés. La cohabitation avec les *Français se révèle heureuse lorsque* s'établissent une communication, une certaine chaleur dans la vie quotidienne. Mais souvent les concentrations de population créent des quartiers dans lesquels l'immigré réinvente les couleurs de sa terre d'origine, mais se trouve en marge de la communauté française.

Trois fonctions fondamentales

LA multiplicité, la variété des situations concrètes, exigent à la fois la prudence et l'imagination, le goût des expériences et la réflexion dans une perspective à long terme. Car tout enseigne que les efforts entrepris porteront leurs fruits peu à peu, et à la condition d'être poursuivis sur une longue période.

Trois questions dominent l'avenir : le retour de certains immigrés dans leur pays ; la place des enfants d'immigrés dans la société française et, enfin, notre propre capacité à assumer cette réalité nouvelle.

Tant en raison des difficultés d'emploi que connaît la France que pour le développement des pays d'émigration, le retour chez eux de certains immigrés *peut et doit être* organisé.

Ce retour ne peut qu'être librement décidé par l'immigré lui-même. Une politique de contrainte ne conduirait qu'à encourager la clandestinité et à faire naître dans la population étrangère une extrême inquiétude.

Le retour suppose, en outre, la concertation et la coopération entre *le pays d'accueil et le pays de retour*, car il réclame une minutieuse préparation. L'immigré doit avoir été mis en mesure de préserver des liens, en particulier culturels, avec sa terre natale ; l'Office national pour la promotion culturelle des immigrés a été institué pour organiser des échanges et des contacts dans ce sens.

Enfin le retour doit se traduire par une réinsertion et implique pour celui qui revient la certitude d'obtenir un logement et un emploi. Ainsi doivent sans cesse se rejoindre, s'harmoniser, le projet personnel de l'immigré et les objectifs de développement.

Il y a là l'occasion d'une nouvelle forme de dialogue entre pays riches et pays pauvres, d'une réflexion sur l'orientation des investissements en fonction des mouvements des hommes — mutations qui ne prendront forme que dans un climat de confiance réciproque.

Les enfants d'immigrés, qui sont près d'un million en France, posent des questions douloureuses : à quelle culture appartiennent-ils ? Quelle est leur identité ? Où ont-ils une chance d'être pleinement accueillis ? Leur déracinement est brutal et entraîne souvent l'échec scolaire et la tentation de la délinquance.

Pour ces enfants, la liberté est un apprentissage dur, presque impossible : il leur faut à la fois apprendre tout ce dont ils ont besoin pour vivre en France et demeurer liés à la culture de leurs parents. Ces enfants, par l'école, par la télévision, sont, qu'on le veuille ou non, français ; et pourtant, ils sont attirés vers cette patrie où, en général, ils ne sont jamais allés, et sur laquelle ils ont parfois reporté tous leurs rêves

La société française doit donner *un rôle à ces enfants, car ils refuseront* d'être laissés de côté. Les abandonner ne ferait que remettre à nos propres enfants le soin de résoudre ce problème, que la démographie rendra plus pesant chaque année. Il faut inventer et développer les formules permettant aux jeunes immigrés et aux jeunes *Français* de vivre en commun spontanément, aussi bien dans le travail que dans les loisirs et le sport.

Tout dépend, en dernière analyse, de nous-mêmes, de notre aptitude à admettre que ce problème fait partie de nous-mêmes. Cette ouverture suppose sans doute une révolution de la vie quotidienne, une remise en cause d'une indifférence qui est trop aisément acceptée comme un phénomène irréversible, inéluctable.

Dans ce domaine, l'action n'est efficace que si elle est décentralisée. Ainsi, les programmes d'action à moyen terme en faveur des immigrés *associent l'Etat et les collectivités* locales : une dizaine sont déjà signés.

De multiples changements peuvent être apportés, qu'il s'agisse des contacts de l'immigré avec l'administration, de l'organisation de fêtes rapprochant les communautés ou de stages touchant certains personnels spécialisés. Il y a là tout un champ de la vie sociale à explorer et à aménager.

Le phénomène de l'immigration dans les sociétés occidentales peut conduire à des modifications essentielles.

Tout d'abord, l'immigration contraint ces sociétés à réexaminer la vision qu'elles ont d'elles-mêmes et à s'interroger sur l'application qu'elles font de leurs idéaux de justice. Il est clair que la présence des immigrés n'a rien de temporaire. Au contraire, la très grande majorité d'entre eux ne conçoivent leur destin que dans nos sociétés. Et notre respect de la liberté nous contraint à leur apporter une réponse positive.

En outre, dans la vie internationale, *l'immigration doit contribuer* à la naissance de nouveaux rapports entre le monde développé et le monde en voie de développement. La formation des hommes comme instrument de coopération, le développement des échanges culturels dans un but de compréhension des différences, constituent des voies de rapprochement parmi d'autres.

Nos préjugés veulent que l'homme n'ait qu'une civilisation, qu'une culture. L'immigration nous apprend que, dans certaines situations, ce même homme ne peut être lui-même et évoluer que s'il s'appuie sur deux ou plusieurs cultures. Peut-être ce fait contient-il les germes d'un nouvel humanisme, plus concret, plus chaleureux...

* Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, ancien secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés dans le premier gouvernement constitué par M. Raymond Barre.

QUELQUES CHIFFRES

- Les travailleurs immigrés représentent :
  - — 7,7 % de la population totale (même pourcentage qu'en 1931) ;
  - — 8,5 % de la population active.
- 10 % occupent un emploi qualifié.
- 75 % sont manœuvres ou O.S.
- Sur 100 salariés étrangers, 92 sont ouvriers.
- Leur salaire net mensuel est de 18 % inférieur à celui des Français.
- Le « rapatriement » de 250 000 travailleurs étrangers ne donnerait du travail qu'à 80 000 Français.
- Les immigrés assurent dans la proportion de 30 % la croissance démographique.
- Les enfants d'immigrés représentent dans l'enseignement 8 % des effectifs du premier degré, 4 % du second.

Lire page 10 à 13 :

P. 10-11. — Formation professionnelle ou encadrement tous azimuts ? **André Jeanson.** — Quel avenir pour les jeunes *immigrés ?* **Gilles Verbunt.** — Logique du capitalisme et promotion humaine : le double langage, **André Legouy.**

P. 12-13. — Pour guérir les migrants, soigner la migration, **Dr Robert de Montvallon.** — Les objectifs de l'Office de promotion culturelle, **Stephane Hessel.** — *Insécurité et racisme de crise,* **Albert Levy.**

Subventions insuffisantes tracasseries administratives et contrôle politique

Formation professionnelle ou encadrement tous azimuts ?

Par ANDRE JEANSON *

« POUR nous, travailleurs étrangers, nous disons que l'alphabétisation en français et dans notre langue et la formation professionnelle ne forment qu'un tout, qui est le droit à l'éducation. Or en France, seules quatre-vingt mille places existent pour l'alphabétisation, quelques milliers pour la formation professionnelle, alors que nous sommes plus d'un million à revendiquer cette formation. »

Cette citation est extraite de la « *Première déclaration des organisations de travailleurs immigrés sur l'alphabétisation, la formation professionnelle et l'expression culturelle* », signée le 12 janvier 1975 par onze organisations de travailleurs immigrés.

« *Il faut doubler les effectifs de travailleurs immigrés concernés par les actions de formation dans un délai de trois ans* », proclamait le secrétaire d'Etat aux immigrés le 11 février 1975. Le 8 septembre de la même année, il affirmait : « *D'ici moins de dix ans, l'alphabétisation au sens strict devra avoir disparu au sein de la population étrangère* » ; enfin, M. Dijoud précisait, le 11 avril 1976, que son objectif était de doubler chaque année l'effort entrepris, et cela à partir de 1976. Aujourd'hui, M. Dijoud a cédé la place à M. Stoléru, qui affirme situer son action dans la ligne de son prédécesseur.

Admirable similitude de langage entre gouvernement et immigrés ! Mais où en est-on en 1977 ? D'abord, il convient de souligner que ce n'est pas dans une instance officielle que les immigrés ont pu tenir les propos que nous avons rapportés : les immigrés, en effet, sont absents de tous les lieux où se décide leur formation.

Ensuite, en ce qui concerne les réalisations, nous sommes très loin des engagements officiels. En 1975 : soixante-douze mille cinq cents places en alphabétisation ; en 1976 : quatre-vingt-cinq mille (chiffres donnés par M. Dijoud à la commission parlementaime). Comment, à ce rythme, espérer *un doublement en trois ans ?* Mille cinq cents réalisations de « formation en vue du retour » étaient annoncées : une centaine environ ont été réalisées. *Tous les résultats de 1976 sont à* l'avenant. Tout ce que l'on peut attendre pour 1977, c'est que le bilan ne soit pas encoire plus décevant.

En vérité, et quelles que soient les intentions affichées, aucun effort d'importance n'a été consenti. Certes, quelquels organismes de formation — très soigneusement sélectionnés — ont vu augmenter leurs subventions mais, dans la plupart des cas, la « nouvelle » *politique d'immigration* s'est traduite par la multiplication des tracasseries administratives, sans pour autant mettre fin à des situations proprement scandaleuses, *comme celle que signale* la C.F.D.T. : les demandes des établissements scolaires pour la formation des migrants s'élevaient à 27 millions pour 1977, le Fonds d'action sociale (F.A.S.) a fixé cette subvention à 5,8 millions — cinq fois moins que le nécessaire.

On ne répétera jamais assez que, si l'on veut vraiment la promotion des migrants, c'est sur *leur* temps de travail qu'il faut leur en offrir la possibilité : des heures libres et payées, des moniteurs compétents. Nous en sommes loin. Aussi n'est-il pas étonnant que, dans la majorité des cas, c'est en cours du soir, après une journée de travail harassante et en prenant sur leur temps de repos — donc dans les conditions les plus mauvaises — que les travailleurs immigrés peuvent acquérir les connaissances dont ils ont besoin.

Encore faut-il préciser que cette formation est le fait, une fois sur deux, d'associations militantes, qui s'efforcent de suppléer aux carences des pouvoirs publics. Assez peu présentes au niveau des cours dans les entreprises, où elles sont facilement suspectées par le patronat et concurrencées par les « marchands de formation », ces associations déploient plus aisément leurs activités en cours du soir, d'autant que cela correspond davantage aux possibilités de leurs formateurs, presque toujours bénévoles.

Contraintes, ambiguïtés, incohérences

LES critiques ne manquent pas à leur endroit. On observe que, reposant sur la bonne volonté de moniteurs pas toujours suffisamment assidus et compétents, leur action n'échappe pas à une mobilité excessive qui nuit à l'efficacité du travail. Par contre, la plupart du temps, l'alphabétisation bénévole est le seul lieu où les immigrés, hommes et femmes, peuvent acquérir le savoir qu'ils attendent dans un climat de sympathie vraie.

Au surplus, leur capacité d'initiative et d'innovation, les expériences pédagogiques originales et variées qu'elles mènent, les activités diversifiées qu'elles offrent aux migrants et qui relèvent d'une conception souvent très riche de la formation, sont des acquis dont elles sont justement fières.

Ce développement d'un large secteur associatif sur le terrain de la formation des migrants s'explique, à l'évidence, par le fait que les pouvoirs publics ont longtemps ignoré leurs responsabilités à l'endroit d'une main-d'œuvre considérée, au moins jusqu'à ces derniers temps, comme indispensable à la vie de notre économie. C'est donc à bon droit que les associa*tions se sont tournées vers l'Etat pour* lui demander un minimum de soutien financier. Pendant toute une période, l'Etat a répondu à cet appel par un sau*poudrage de crédits qui ne donnait à* personne suffisamment de moyens pour faire face réellement aux besoins et encourageait une prolifération anachique des *initiatives privées*.

Toutefois, à ces initiatives privées, plus ou moins officiellement, sont venues s'ajouter un certain nombre d'interventions de nature publique : en particulier, d'une part l'action de l'éducation nationale par le moyen, notamment, des délégations académiques à la formation continue, d'autre part l'Amicale (puis Association) pour l'enseignement des étrangers, qui sera, un temps, le pivot central de la politique gouvernementale en matière de formation des migrants.

Une telle dispersion des efforts, qui entraîne des résultats dérisoires par rapport aux besoins, est parfaitement injustifiable. Aussi, était-il bon en soi que l'Etat, prenant progressivement *conscience de ses devoirs*, intervienne pour tenter de mettre un peu d'ordre dans un *dispositif extraordinairement* éclaté. Malheureusement, si indispentable soit-elle, l'action de l'Etat n'en recèle pas moins, par la façon dont elle est conduite, des contraintes, des ambiguïtés, des incohérences.

Contraintes ? Puisque les associations font appel au financement d'un organisme public, le FAS, il est normal que les pouvoirs publics contrôlent l'utilisation des fonds (1) ; mais, trop souvent, les services ministériels se livrent à des ingérences tatillonnes qui viennent inutilement alourdir le travail et la gestion financière des associations.

Plus grave encore, les associations sont prisonnières et victimes des errements en usage dans l'administration, en matière de financement par exemple. Un cas entre mille : pour assurer son fonctionnement en 1976, Accueil et promotion dépose son dossier le 1er décembre 1975, la notification du montant de sa subvention lui est faite le 26 octobre 1976, et le versement le 17 décembre ; certes, entre temps, deux acomptes lui ont été accordés, mais cela n'enlève rien aux acrobaties de trésorerie auxquelles est condamnée l'association. Acrobaties terriblement onéreuses, puisqu'elles consistent à faire appel aux avances bancaires, qui coûtent très cher.

Ambiguïtés ? Le conseil d'adminis*tration du FAS, dispensateur des fonds*, est composé de telle manière qu'il n'a pas le pouvoir de contrer sérieusement les choix officiels (les centrales syn*dicales y sont présentes, mais en posi*tion minoritaire). Le gouvernement est donc maître du financement des associations et, du coup, dispose sur elles *d'un droit de vie ou de mort. D'où la* tentation pour le pouvoir — et qui pourrait affirmer qu'il n'y succombe jamais ? — de pousser son contrôle au-delà du contenu administratif ou pédagogique de l'action des associations, jusqu'aux orientations idéologiques et politiques qui, pour certaines au moins, inspirent leur action.

Il y a mille et une façons de faire comprendre la nécessité d'une sage discrétion à une association qui prétend porter un jugement d'ensemble sur la politique d'immigration, qui dénonce certaines pratiques policières et qui soutient que vouloir réellement l'égalité des chances, c'est reconnaître aux *migrants le droit de contestation et de* participation aux luttes populaires.

Incohérences ? Nous y sommes. Depuis quelques années, la volonté souvent exprimée par le gouvernement de reprendre en main l'immigration se traduit par un processus, très adroitement conduit, d'encadrement des migrants dans tous les aspects de leur vie.

La mise en place d'un réseau d'accueil, d'information et d'orientation, le lancement d'un office de promotion culturelle, le choix de l'A.E.E. (Association pour l'enseignement des étrangers, directement contrôlée par le ministère du travail) comme support administratif, technique et financier du plan de formation — toutes ces mesures relèvent d'une politique qui se propose de créer un service public monopolistique, chargé d'encadrer les actions de toute nature concernant les migrants.

Mais, depuis quelques mois, les perspectives, semble-t-il, sont sensiblement modifiées. En raison de la crise de l'emploi, on serait heureux si les travailleurs immigrés regagnaient en masse leurs pays d'origine, sous prétexte de laisser leurs places aux nationaux en chômage. Dès lors, si l'instrument créé pour piloter l'ensemble du secteur de la formation des migrants, l'A.E.E., vient à connaître des difficultés de fonctionnement, il n'est pas très grave de l'envoyer à la ferraille, ce qui est en train de se faire.

Faut-il de ce changement d'attitude, conclure que les pouvoirs, *revenant à leurs errements antérieurs*, cherchent à se débarrasser de leurs responsabilités en matière de formation des migrants ? La question peut se poser. Cependant, dans le même temps, le projet d'un service public encadrant *parfaitement les actions* de toute nature relevant de la formation des immigrés continue à hanter maints esprits dans les cercles de l'administration.

C'est, d'ailleurs, autour de ce thème d'un « service public pour la formation des migrants » que se sont déroulées et se déroulent encore les discussions serrées entre les pouvoirs publics et les organismes et associations de formation. Pour ce qui les concerne, les associations ne prétendent pas être *la* solution aux *problèmes de formation* des migrants : la concertation entre elles, d'une part, entre elles et les pouvoirs publics de l'autre, l'action d'incitation, de coordination et de contrôle de l'Etat, tout cela est indispensable, car ce sont bien les responsabilités de la collectivité nationale qui sont en cause, et il appartient aux pouvoirs publics d'y faire face. Nous l'admettons parfaitement, nous sommes prêts à faire en sorte que ce dialogue entre dans une phase décisive. Plusieurs conditions sont cependant nécessaires.

D'abord, il est évident que les récentes mesures gouvernementales concernant les immigrés, et qui tendent, malgré les dénégations officielles, à faire des travailleurs migrants les principales victimes et, pourquoi pas ? les responsables de la crise de l'emploi, viennent empoisonner le climat nécessaire au rapprochement des points de vue. En outre, des problèmes,

(1) Rappelons qu'il ne s'agit pas de *fonds publics* : les ressources du FAS proviennent des retenues faites sur les prestations dues aux travailleurs migrants.

* Président du CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion).

CE QUI EXISTE

● *Une estimation faite en 1975*, portant sur le nombre d'immigrés en formation, donnait les résultats suivants :
— Formation générale à dominante linguistique (alphabétisation) : 72 000 stagiaires environ ;
— Adaptation (au poste de travail, à la vie sociale) : 5 000 ;
— *Préformation (préparation à l'entrée en F.P.A.)* : 10 000 ;
— Formation professionnelle (F.P.A. et stages conventionnés au titre de la loi de juillet 1971) : 6 000.

Environ un million de travailleurs immigrés sont analphabètes.

● Quatre types d'organismes s'occupent de formation/alphabétisation :

1. Le secteur public : c'est-à-dire l'éducation nationale par l'intermédiaire des DAFCO (*Délégations académiques à la formation continue*) au niveau départemental. Ce secteur semble actuellement « bradé » par son ministère.

2. Un secteur para-public : il s'agit d'associations privées ayant passé des conventions avec le ministère du travail et/ou celui de *l'éducation. Ainsi l'A.E.E. (Association pour l'enseignement des étrangers)*, qui est l'organisme d'alphabétisation le plus important en France, avec environ mille trois cents formateurs salariés. L'A.E.E. déclare toucher trente-cinq mille stagiaires par an. Cette association a connu en 1976 un important conflit entre les salariés et la direction (cf. la brochure de la section C.F.D.T. de l'A.E.E. : A qui profite la formation des immigrés ?).

3. Un secteur privé qui comporte les organismes « vendant de la formation » aux entreprises, d'après la loi de juillet 1971. Par exemple : l'IRAP, l'IFERP. Certains d'entre eux se « déguisent » en associations à but non lucratif (loi de 1901).

4. Un secteur associatif : on entend par-là les associations à but *réellement non lucratif. La plupart* d'entre elles fonctionnent avec des moniteurs bénévoles et quelques permanents. Actuellement, elles assurent — et de loin — la majorité des cours d'alphabétisation. La plupart de ces associations coordonnent leurs actions au sein du CLAP (Comité de liaison pour *l'alphabétisation et la promotion*).

Logique du capitalisme et promotion humaine

LE DOUBLE LANGAGE

Par ANDRE LEGOUY *

« C'EST *beau, c'est grand, c'est généreux, la France !* » Tel est le refrain auquel nous sommes conviés chaque fois que les hommes au pouvoir en viennent à présenter, *définir ou justifier la politique d'immigration de notre pays.*

« La France est le seul pays qui a créé un secrétariat d'Etat pour les travailleurs immigrés », proclame M. Giscard d'Estaing devant les Français qui l'interrogent au cours d'une émission des « Dossiers de l'Ecran ». « Quel est le pays qui fait pour ses « hôtes » tout ce que nous faisons pour les nôtres », reprenait M. Dijoud, alors secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, saisissant toute occasion d'en appeler à la compréhension, à la fraternité, à l'amitié des populations françaises à l'égard de ceux qui apportent si courageusement leur contribution à l'édification de notre société. Et le secrétariat d'Etat a disparu dans le second gouvernement Barre.

Mais, dans le même temps, le même gouvernement, par la bouche d'autres ténors, tenait un langage singulièrement discordant. On ne compte plus les interventions fracassantes de M. Poniatowski, lorsqu'il était ministre de l'intérieur, tendant à faire apparaître la présence des étrangers en France comme une menace permanente pour la sécurité des Français, justifiant ses méthodes répressives par la nécessité de protéger les populations, brandissant comme un trophée les quatre mille et quelques expulsions prononcées par son ministère contre des étrangers *au cours de l'année 1976.*

Plus fréquemment encore, et plus sournoisement, devant la montée du chômage, la présence des étrangers en France sera présentée *comme une menace pour l'emploi des* Français. Il n'y a guère, M. Chirac, alors premier ministre, laissait tomber cette petite phrase, amplement orchestrée par les moyens d'information et que les travailleurs n'ont pas oubliée : « Un pays où il y a un million de chômeurs et deux millions de travailleurs immigrés, n'est pas un pays où le problème de l'emploi est insoluble. » Et ceci alors que les études les plus autorisées ne cessent de s'inscrire en faux contre cette idée simpliste (1).

Sur ce versant du discours, les réalités de la politique d'immigration ne sont plus de nature à être claironnées : là jouent quotidiennement des mécanismes impitoyables. D'abord, bien sûr, le chômage, qui semble bien frapper les immigrés encore plus durement que les Français, parce qu'ils ont habituellement moins de défense en face des licenciements.

Et puis les expulsions arbitraires, les refoulements en masse (y compris de travailleurs *résidant* en France depuis plusieurs années sans avoir su ou pu régulariser leur situation, ou de travailleurs mis en situation irrégulière à la suite d'une perte d'emploi, d'un accident, d'une maladie) ; les internements administratifs dans le prétendu « centre d'hébergement » du quai d'Arenc à Marseille, qui ressemble fort à une prison clandestine (2) ; les pratiques policières douteuses dans certains commissariats, la « chasse au faciès » dans le métro sous prétexte de contrôle de sécurité ; l'impunité de crimes nombreux commis contre des étrangers, notamment algériens.

Et, plus récemment, la tentative de mise au pas des associations étrangères au nom d'un décret-loi de circonstance promulgué en 1939 (antinazi dans son esprit, le décret-loi du 12 avril 1939 fut en fait utilisé contre le parti communiste et les organisations de gauche). Tout cela, les étrangers en France le savent, le vivent.

Alors, si le gouvernement adopte une attitude si composite et apparemment contradictoire, qui doit-on croire ? Comment déchiffrer ce double langage ? Pour le moins, cela signifie que le pouvoir en place n'a pas réellement la volonté de résoudre les problèmes évoqués et qu'il ne prend pas en compte la politique que son ancien secrétaire d'Etat voulait mener.

Pour preuve, le seul fait que le rapport du VII[e] Plan ne parle pratiquement pas des travailleurs immigrés (3). Malgré l'avis favorable de la commission sociale, le gouvernement a refusé d'y inscrire les actions prioritaires alors réclamées par le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés. Il est clair qu'en période électorale — et nous y sommes pour un bout de temps — le gouvernement estime qu'il a d'autres chats à fouetter que de s'attaquer à des problèmes concernant des gens qui ne sont même pas électeurs.

Une ségrégation renforcée

LE secrétariat d'Etat paraissait d'ailleurs se satisfaire des maigres ressources dont il disposait (4 % d'augmentation seulement en 1977, soit une nouvelle diminution en francs constants), en omettant de rappeler que la majeure partie d'entre elles, distribuée par le Fonds d'action sociale (FAS), provient des immigrés eux-mêmes (part des allocations familiales qui n'a pas été versée aux familles restées au pays) (4).

En conséquence, les problèmes d'immigration n'étant pas réellement intégrés à l'ensemble des problèmes d'emploi, de logement, d'éducation, de formation et de conditions de vie de la population française, la « politique d'immigration » est restée limitée et équivoque.

Premièrement, elle ne peut s'exercer qu'au moyen de structures parallèles, lesquelles, loin de réduire la ségrégation des immigrés, ne font que la renforcer ; et, loin de simplifier l'appareil administratif (déjà si complexe pour le Français moyen), ne parviennent qu'à l'alourdir.

Le « Réseau national d'accueil », par exemple, qui fut progressivement constitué de bric et de broc et qui, même si en certains lieux il rend d'incontestables services, ne peut la plupart du temps qu'informer, orienter et renvoyer les usagers devant les services compétents (aide sanitaire et sociale, allocations familiales, sécurité sociale, caisses de retraite) qui, eux, ne sont pas convenablement outillés, n'ont pas d'interprètes et n'ont pas été formés à accorder aux étrangers le même intérêt qu'aux Français.

Aussi assiste-t-on à une prolifération de commissions, de comités, d'organismes divers et à la création d'un Office national pour la promotion culturelle des immigrés, dont l'ambition va même à promouvoir « la pratique du sport et de la religion ». Ces divers organismes — la plupart purement consultatifs — proposent aux partenaires sociaux et aux multiples associations privées qui, depuis des années, travaillent au service des immigrés une « concertation » théoriquement destinée à regrouper et à harmoniser les forces en présence.

C'est qu'en effet ils sont obligés, pour ne pas tourner à vide, de chercher une base auprès des associations existantes et de faire appel à leur personnel. En fait, la « concertation » s'y révèle fictive (pour cette raison, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont déjà quitté les « comités consultatifs départementaux ») et la tentation est grande d'utiliser ses structures au moins autant pour encadrer et contrôler que pour rassembler et promouvoir. Les associations qui, néanmoins — et souvent pour des raisons de survie — se sont montrées disposées à entrer dans le jeu ont quelquefois du mal à s'y retrouver.

Quand, par exemple, elles doivent obtenir une subvention du FAS pour leurs activités, leur demande doit en principe passer à la fois ou tour à tour par une commission départementale, par la préfecture de région, par l'Office de promotion culturelle ou une commission nationale du même genre, par la Direction de la population et des migrations et, bien sûr, par les services du FAS lui-même. La coordination entre tous ces rouages, qui fonctionnent parfois de manière concurrentielle, est loin d'être assurée. Les circuits administratifs s'encombrent.

En second lieu, l'action du secrétariat d'Etat, parce qu'elle était marginale et dotée de moyens insuffisants, était incapable de répondre aux besoins qu'elle prétendait satisfaire, tout en donnant paradoxalement la

(1) Cf. par exemple l'étude prioritaire R.C.B. sur « Les travailleurs immigrés dans l'économie française ». *Bulletin de l'économie et des finances*, octobre-décembre 1976, page 58.

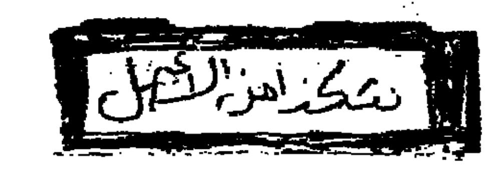
(2) A la suite de plaintes en séquestration, l'affaire est actuellement devant la Cour de cassation pour désignation d'un magistrat instructeur.

(3) En tout et pour tout, quatre lignes qui expriment un vœu pieux : « Les immigrés contribuent largement au développement de notre économie ; pourtant, leur situation reste très souvent défavorisée : les actions d'alphabétisation, de formation, de logement qui les concernent seront amplifiées ; leurs liens avec leurs cultures d'origine seront davantage préservés. »

(4) Sur le financement du FAS, cf. le rapport de la commission culturelle sur le projet de loi des finances pour 1977, page 57, qui conclut à un avantage positif pour les *finances publiques*.

Cf. aussi l'important article de J. Benoit dans *le Monde* du 28 octobre 1976.

* Jésuite, responsable du secteur migrant de la CIMADE (Service œcuménique d'entraide), président du GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés).



explosifs, qui n'ont jamais été résolus, pèsent lourdement dans la balance. Il ne serait pas inutile, par exemple, que le pouvoir se décide à reconnaître aux migrants, sans restriction, le droit d'association et d'expression et contraigne sa police à renoncer à certaines habitudes.

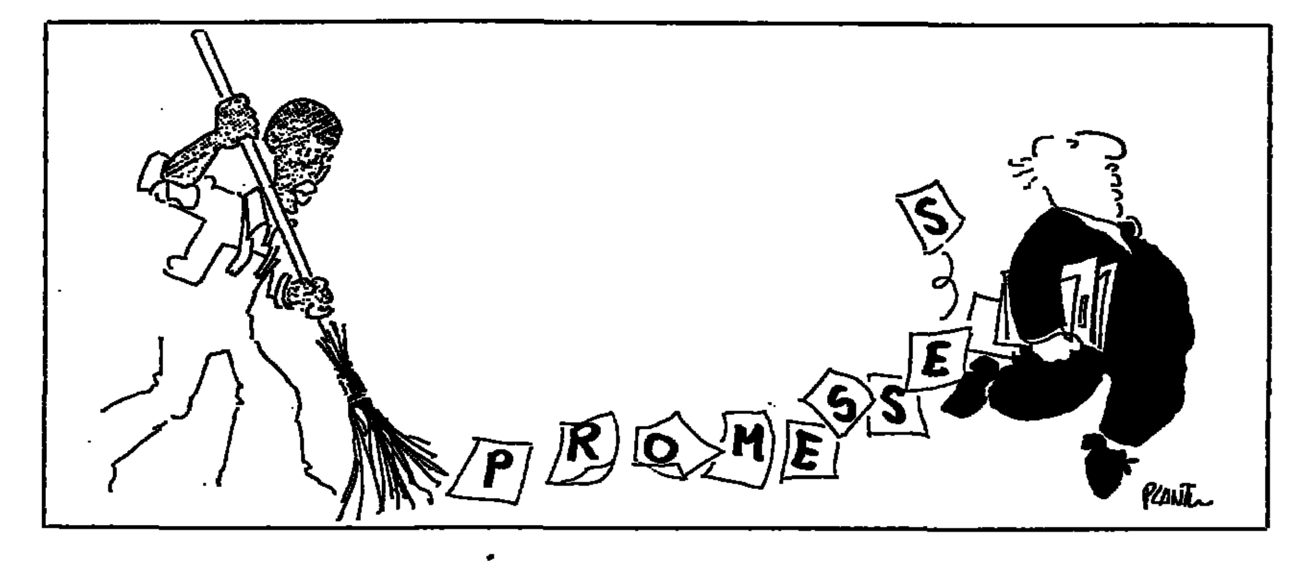
Si ce climat difficile peut être suffisamment assaini, alors il conviendra que l'innovation soit audacieusement sollicitée, car il ne s'agit pas pour nous d'accepter un service public du type de ceux que nous connaissons aujourd'hui, et qui sont pratiquement des administrations classiques, rouages d'un Etat jacobin et centralisé.

Le service public que nous attendons devra être à la fois pluraliste et décentralisé. Pluraliste, parce que, consacrant la diversité des organismes qui concourent à la formation des immigrés, il serait animé par un « conseil » réunissant pouvoirs publics, organismes para-publics, associations d'éducation populaire, centrales syndicales, représentants des immigrés ; décentralisé, selon le même mode de gestion, au niveau régional et local, afin d'être en prise directe avec les actions sur le terrain.

Ces perspectives n'effraient pas, affirme-t-il, l'actuel secrétaire d'Etat chargé de ces problèmes. Acceptons-en l'augure, mais sous bénéfice d'inventaire, d'autant que la démarche que nous proposons ne saurait être arrêtée à mi-course : elle va jusqu'à la remise en cause du système de financement des activités de formation des migrants, c'est-à-dire du FAS, comme de l'origine de ce financement ; le problème de la budgétisation des crédits destinés à ce type de formation sera inévitablement posé.

Le pouvoir est-il disposé à aller jusque-là ?

ANDRE JEANSON.



Un million d'enfants et d'adolescents, plus 80 000 naissances par an

QUE deviennent les enfants des travailleurs immigrés ? Ils sont neuf cent cinquante mille de moins de seize ans, sans compter cinquante mille enfants de harkis, cinquante mille de souche vietnamienne, soixante mille originaires des DOM-TOM, quarante mille qui ont des parents récemment naturalisés (1). Tous les ans, il en naît quatre-vingt mille en France.

Cela représente 8 % de la population scolaire, très inégalement répartie : académie de Paris 17,2 %, de Créteil 14,2 %, de Lyon 14 %, de Rennes 0,6 % et de Caen 1 %. Trois cents classes au moins sont étrangères pour plus de la moitié, et dans la banlieue de Paris, de Lyon ou de Marseille, on trouve des classes surpeuplées où les enfants français se comptent sur les doigts d'une main.

Les échecs sont nombreux, sur le plan tant scolaire que social. Selon une enquête faite en 1970 par l'O.C.D.E., mais que l'expérience confirme encore, 20 % des enfants d'immigrés quittent le primaire sans savoir lire. Quelques réussites spectaculaires ne doivent pas masquer que le second cycle long de l'enseignement public n'accueillait en 1976 que 2,2 % d'enfants étrangers (ce qui ne veut pas dire de parents ouvriers), tandis qu'ils représentaient 12,5 % des élèves des collèges d'enseignement technique (2).

Au niveau de la qualification professionnelle, les enfants immigrés emboîtent le pas de leurs parents : *« 46 % des pères étrangers sont manœuvres, 32 % des fils le deviennent ; 28 % des pères sont ouvriers spécialisés, 42 % des fils le deviennent ; 26 % des pères sont ouvriers qualifiés, 26 % également des fils le deviennent »* (3).

Inconsciemment ou délibérément, la société française attribue au milieu immigré un rôle dans la production, sans place équivalente dans la vie sociale. Les immigrés sont de plus en plus rebelles à cette situation. Ils revendiquent le droit à l'existence selon les voies connues de l'organisation militante ou du comportement déviant (apathie ou agressivité), qui est une source de tensions avec la population française.

Au niveau des jeunes, cela se manifeste par les échecs scolaires et le peu de motivation qu'ils ont pour continuer dans la voie de leurs parents. Le problème dépasse donc celui de la scolarisation, et peut se formuler ainsi : quel est le rôle que la société impartit à la deuxième génération des immigrés, quelles solutions les pouvoirs publics proposent-ils ?

Un livre de M. Paul Dijoud, alors secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, intitulé *la Nouvelle politique de l'immigration*, ouvre de nombreuses perspectives : mais que peuvent devenir les bons sentiments dans le carcan des impératifs économiques ?

Le livre de M. Dijoud affirme : *« Le taux élevé de la natalité chez les immigrés, leur jeunesse, sont essentiels dans notre pays, où... le nombre des naissances tend à nouveau à diminuer. »* L'immigration de travailleurs est arrêtée ; par contre, la France reconnaît *« l'impossibilité matérielle et morale d'empêcher les familles étrangères de s'installer* chez elle, *si* ces familles *le désirent »*, mais *« ne cherche donc en aucune manière à encourager l'immigration familiale »*.

Comme il s'agit d'un fait inéluctable, autant l'organiser. En conséquence, l'administration oppose au regroupement familial un certain nombre d'obstacles que M. Dijoud considérait avec optimisme comme *« un petit nombre de conditions relativement libérales »*. Conclusion : malgré le besoin *essentiel* du rééquilibrage démographique, la tendance sera à l'arrivée au compte-gouttes d'autres jeunes.

Ceux qui sont en France pourront-ils au moins rester ? En principe oui. *« Les jeunes étrangers élevés en France bénéficient du droit de rester et de travailler en France. »* Il y en a qui partent d'eux-mêmes, soit parce qu'ils sont incapables de s'intégrer, soit parce que *« le jeune étranger, ayant acquis en France une éducation et une formation solides, décide, par un choix réfléchi, de s'installer dans le pays de ses parents »*. Cela risque *« de ne concerner qu'un nombre restreint de jeunes immigrés »*.

Quel avenir pour les jeunes immigrés ?

Par GILLES VERBUNT *

La volonté politique d'assurer le « libre choix » des jeunes ne fait pas le poids en face des déterminismes économiques qui décident de la direction des courants migratoires. Par l'organisation de l'accueil ou par la *préparation* au retour, cette politique humanise les courants, mais elle n'enlève pas cette insécurité profonde qui, chez les jeunes, est un terrain de choix pour la naissance de conflits au niveau des générations, des ethnies et des rapports avec les institutions.

Pour éviter la formation d'un sous-prolétariat explosif à l'américaine, l'action gouvernementale se poursuit principalement sur deux plans : lutte contre les échecs scolaires et affirmation de l'identité des jeunes immigrés (le « bi-culturisme »).

« Faute de crédits »

LES enfants immigrés fréquentent d'ordinaire les écoles les plus vétustes ou les moins équipées des quartiers populaires ou des zones en expansion. La qualité des infrastructures étant relative à la pression politique que peut exercer une population sur ses élus, les lieux où les immigrés sont majoritaires sont souvent les derniers servis ; les élus compromettent leur mandat dans le cas où *« il n'y en a que pour les Arabes »*.

C'est au niveau des écoles maternelles (cent soixante-quinze mille enfants étrangers) que les choses se passent le mieux. Il n'y a pas toujours assez de places, mais la diversité du public est mieux assumée quand l'esprit compétitif et normalisateur est moins fort, quand la pédagogie s'appuie sur les jeux ; et les petits sont moins marqués par la transplantation que leurs aînés, arrivés en France à un âge plus avancé.

Au niveau de l'enseignement du premier degré (entre trois cent soixante et quatre cent mille élèves étrangers), retenons les classes d'initiation et la formation de maîtres.

Créées en 1965 à l'intérieur des écoles existantes pour contrecarrer la formation de ghettos, les classes d'initiation (au nombre de neuf cent cinquante, de valeur très inégale) accueillent pour une année une vingtaine d'élèves soumis à un entraînement intensif en français. Mais ce système est peu praticable dans les endroits où il n'y a que peu d'enfants immigrés en difficulté et où la diversité des nationalités et des âges est grande.

C'est pourquoi enseignants et pouvoirs publics préconisent un enseignement dit de soutien. Un enseignant spécialisé prendrait, pendant les heures normales de classe, des petits groupes d'enfants pour un service « à la carte ». Cet enseignant pourrait travailler dans plusieurs établissements d'un même secteur.

La formation de maîtres se généralise depuis l'ouverture en 1975 des CEFISEM (Centres d'information et de formation des personnels concernés par la scolarisation des enfants de travailleurs immigrés). L'intention est moins de former un corps de spécialistes que de créer un vaste réseau de personnels enseignants sensibles aux problèmes spécifiques posés par les jeunes immigrés et d'y chercher une réponse.

Dans la tranche des treize à dix-huit ans, les problèmes sont énormes. Les jeunes qui viennent d'arriver trouvent rarement un cours de rattrapage à leur mesure. Quelques centres fonctionnent, privés ou publics, mais la dispersion des intéressés, leur diversité, rendent l'action difficile. Pour ceux qui ne s'éternisent pas sur une voie de garage (qu'on l'appelle sixième de perfectionnement, de transition ou 6e III), il y a le secondaire ; 5 % s'y retrouvent — alors que les enfants d'immigrés représentent 8 % de la population scolaire.

(Lire la suite page 12.)

* Animateur au service de la formation continue de l'université de Paris-Créteil.

(1) Chiffres cités par J. Wisniewski, « *Atlas de l'immigration* », in Hommes et Migrations.

(2) Note d'information du ministère de l'éducation, n° 76-13.

(3) P. Dijoud, *la Nouvelle politique de l'immigration*, secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés.

QUELQUES ADRESSES

- A.E.E. (Association pour l'enseignement aux étrangers), 32, rue de Penthièvre, 75008 Paris. Tél. : 225-31-24.
- CIMADE (Service œcuménique d'entraide), 176, rue de Grenelle, 75017 Paris. 705-93-99.
- CLAP (Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion), 25, rue Gandon, 75013 Paris. 580-31-70.
- Comité médico-social pour la santé des migrants, 23, rue du Louvre, Paris.
- FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), 4, square Vitruve, 75020 Paris. 636-84-41.
- GISTI (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés), 5, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. 953-52-07.
- MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), 120, rue Saint-Denis, 75010 Paris. 233-09-57.
- O.N.I. (Office national d'immigration), 42, rue Bargue, 75015 Paris. 783-80-20.
- S.S.A.E. (Service social d'aide aux migrants), 391, rue de Vaugirard, 75015 Paris. 532-27-29.

fausse impression qu'on « en fait plus pour les immigrés que pour les Français ».

Citons deux domaines particulièrement essentiels dans la vie d'un travailleur : le logement et la formation. Deux domaines, à vrai dire, qui laissent déjà beaucoup à désirer pour les travailleurs français et leurs familles. On sait dans quelle impasse a été engagée naguère la politique du logement social en France, sur un terrain en partie livré à la spéculation foncière et à la promotion immobilière. Les débats actuels autour des H.L.M. ne sont pas près de sortir du tunnel. Les mal-logés étrangers — ils sont légion — en subissent encore plus cruellement le contrecoup que les mal-logés français.

Le rapport de la commission des finances (5), qu'on ne peut soupçonner d'esprit contestataire, se contente à ce sujet de noter brièvement : « Un très grand nombre de familles étrangères restent à l'écart de ces avantages (allocation logement et attribution H.L.M.), faute de ressources suffisantes pour payer un loyer correspondant à un logement convenable et *a fortiori* à une H.L.M. » Les conséquences de cette situation sur l'immigration familiale, dont on fait tant de cas, sont immédiatement perceptibles puisque le travailleur, pour faire venir sa famille, doit prouver qu'il possède un logement convenable.

Des moyens dérisoires

QUANT au 0,2 % des entreprises (le 1/5 du 1 % de la masse salariale, selon la loi du 31 décembre 1974) consacré au logement des étrangers, soit par investissement direct, soit par les organismes collecteurs, et qui dégagerait environ 600 millions par an, « actuellement, reconnaît le rapport R.C.B., il n'existe pas de véritable contrôle de l'emploi réel de ces fonds ». Ce qu'il y a de sûr, c'est que les projets de construction continuent de se heurter pratiquement aux programmes départementaux d'urbanisme, qui refusent l'implantation de logements d'étrangers ou bien (souvent à la faveur d'opérations de rénovation) les parquent dans des quartiers excentriques qui deviennent des ghettos.

Que dire, par ailleurs, du logement des travailleurs isolés ?

Les difficultés que connaît la SONACOTRA, société d'économie mixte qui possède et gère quelque deux cent cinquante foyers-hôtels (près de la moitié des lits disponibles en foyers), révèlent que les organismes responsables de foyers ne maîtrisent plus leur gestion et ont, depuis leur création, développé des pratiques mal définies au regard du droit, dommageables aux usagers, et pourtant couvertes par l'autorité ministérielle.

En matière de formation, même inefficacité. Pour en prendre la mesure, il suffit de comparer les chiffres des réalisations et ceux des besoins. Ils ne sont pas à la même échelle (6), et on ne voit pas par quel miracle ils le deviendraient, même dans dix ans, avec les moyens qui sont mis en œuvre.

En 1975, M. Dijoud déclarait vouloir doubler les actions de formation en direction des analphabètes. Or, en 1976, le nombre d'heures de formation a stagné dans la plupart des organismes, et pour 1977 les prévisions ne sont pas meilleures. Notamment en ce qui concerne la « formation retour », entreprise qui devrait fournir au travailleur un type de formation professionnelle spécialisée le préparant au retour dans son pays d'origine. Du nombre dérisoire de travailleurs touchés par ces actions, il résulte que celles-ci ne peuvent pas même constituer des expériences pilotes mais tout juste des « organes témoins ».

C'est pourquoi, finalement, l'action du gouvernement ne peut s'exercer que sous forme d'assistance de type paternaliste, pour ne pas dire colonialiste.

La tare, en effet, de toutes les mesures qui sont prises « en faveur » des travailleurs immigrés, c'est qu'elles sont « octroyées ». Malgré qu'on en ait, quoi qu'on en dise dans des discours qui ont l'art de reprendre à leur compte les revendications d'autonomie des partenaires, ceux-ci sont constamment traités comme des mineurs en tutelle et n'ont jamais la possibilité de prendre l'initiative et d'influer de façon déterminante et selon leurs vues sur les actions en cours.

Dès que les assistés prennent des initiatives, contestent les bienfaits de l'assistance, demandent des comptes et se comportent en hommes libres, ils deviennent des gêneurs.

Quand, par exemple, quelque quinze mille travailleurs immigrés, de quinze nationalités différentes, résidents des foyers-hôtels de la SONACOTRA, engagèrent un mouvement de grève des loyers — qui dure encore après dix-huit mois — pour dénoncer leurs condi- de leur statut locatif, une réduction légale des taux de loyers, la transformation d'un règlement intérieur coercitif, qu'advint-il ? M. Dijoud feignit alors de n'être pas concerné par l'affaire et affirma qu'il s'agissait d'un « conflit de droit privé ». M. Poniatowski fit expulser du territoire, manu militari, deux, puis, le vendredi saint 16 avril 1976, seize travailleurs immigrés censés être les meneurs du mouvement et accusés de troubler « l'ordre public ». Et le Conseil d'Etat, saisi d'urgence de requêtes en sursis à exécution, après en avoir accordé un, mit six mois à se reposer de cette importante décision avant de reprendre l'étude des dossiers (7).

Des profits d'abord

QUE conclure de ces faiblesses rédhibitoires de la politique d'immigration ? Qu'elles ne sont pas fortuites, et qu'elles nous permettent d'interpréter le double langage gouvernemental, sans avoir besoin d'imaginer que MM. Dijoud et Poniatowski s'étaient délibérément entendus comme larrons en foire pour se partager les rôles : à l'un la carotte, à l'autre le bâton.

Ce qu'il faut avoir le courage de regarder en face et d'avouer, c'est que la politique « sociale » est de fait tout entière subordonnée à la politique économique. La politique d'immigration de la France, autant maintenant, sinon plus, qu'avant l'avènement de l'ère giscardienne, c'est la politique d'exploitation maximum de la main-d'œuvre étrangère.

En même temps qu'il cherche à camoufler cette réalité, le double langage gouvernemental la dévoile. Cette politique-là, celle des intérêts économiques qui tiennent le pouvoir dans le pays, non seulement elle s'accommode des contradictions que nous dénonçons, mais elle y trouve son compte, elle les sécrète. On comprend alors pourquoi les structures mises en place pour « maîtriser le flux migratoire » ont pour fonction principale de liquider systématiquement la main-d'œuvre non rentable et les mauvais immigrés, c'est-à-dire les travailleurs suffisamment conscients pour mener des luttes revendicatives et participer aux mouvements ouvriers fauteurs de « troubles sociaux » en France.

On comprend pourquoi les actions sociales de l'ancien secrétaire d'Etat aux immigrés ne pouvaient jouer qu'un rôle d'assistance, de replâtrage, sans effet pour assurer une véritable promotion ; mais, par contre, fort efficace pour l'encadrement et le contrôle des bons immigrés, ceux dont l'industrie française ne saurait se passer et qu'il faut garder suffisamment adaptables, dociles et mobiles pour éviter les ruptures qui mettraient gravement en danger l'équilibre du système en place.

Quitte à moduler selon la conjoncture l'ampleur de cette masse de main-d'œuvre et à lui faire jouer le rôle de bouc émissaire quand se développe « la crise » et s'accroît le chômage. C'est ce qu'illustre parfaitement l'actualité récente où, après la disparition du secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, toute l'action gouvernementale, obsédée par l'enjeu électoral, ne vise qu'à présenter des statistiques de chômage en baisse et s'efforce, par tous les moyens, de se débarrasser de deux ou trois centaines de milliers de travailleurs immigrés pour «dégraisser» le marché de l'emploi (8). Parmi ces moyens, le plus spectaculaire et le plus hypocrite est *constitué par la fameuse « aide au retour »* (9), la « prime » de 10 000 F généreusement proposée aux immigrés en chômage qui acceptent de regagner leur pays d'origine. On a simplement oublié de préciser que cette aide s'adresse à des chômeurs légalement assistés (ou à des membres de leur famille actuellement salariés) et qu'elle représente une somme forfaitaire très nettement inférieure, en moyenne, aux indemnités et allocations globales auxquelles ils auraient droit s'ils restaient en France. En fait de cadeau, ce sont les travailleurs qui en font un au Trésor public.

Bref, la logique interne de ce système, qui découle des structures transnationales que l'on sait, ne permettra jamais une autre politique, à moins qu'un jour une autre équipe gouvernementale ne reparte sur de tout autres bases et ne se révèle capable de tenir un autre langage, univoque, fidèle reflet d'une politique vraiment nouvelle ? Peut-on l'espérer ? Doit-on l'attendre ?

ANDRE LEGOUY.

(5) Rapport d'information sur le coût social des travailleurs étrangers en France, décembre 1976.

(6) Pas même 1 % des travailleurs étrangers, dans les entreprises de dix salariés et plus, bénéficient des actions de formation professionnelle contre plus de 10 % pour les salariés français. (Rapport R.C.B.)

(7) Finalement, par décision du 9 mars et du 22 juillet 1977, le Conseil d'Etat a prononcé le sursis à exécution des arrêtés d'expulsion en faveur de tous les requérants, à l'exception de deux d'entre eux.

(8) Cf. à ce sujet le rapport final R.C.B., « Immigration et développement économique et social », par Anicet Le Pors, *la Documentation française*, juin 1977.

(9) Il est piquant de remarquer que la note d'information ministérielle, avec les formulaires concernant cette « aide au retour » est la première du genre à être publiée et diffusée dans toutes les langues des travailleurs auxquels elle s'adresse...

(Suite de la page 11)

Trois mille jeunes, seulement, s'inscrivent chaque année à l'université. Ils ne peuvent obtenir de bourses — qu'on n'accorde qu'aux ressortissants de la Communauté européenne.

Contestés il y a quelques années, les cours de langues des immigrés sont maintenant admis. Enseignants, psychologues, travailleurs sociaux, découvrent l'importance de la valorisation de la culture des parents pour l'équilibre des jeunes ; et l'expérience montre que l'intégration en France n'est pas inversement proportionnelle à l'ignorance de la culture des parents ; c'est plutôt le *contraire qui se passe : personne n'y* gagne si l'enfant a honte de ses parents.

Après l'Allemagne et la Suisse, des associations de parents immigrés — notamment espagnols, italiens et portugais — se développent en France, et les gouvernements des pays d'origine s'intéressent de plus en plus, à leur tour, à l'avenir culturel de leur jeunesse.

Quant aux autorités françaises, elles prennent des dispositions qui *ne dépassent guère le stade de la* législation, surtout en ce qui concerne la création de postes dans le secondaire : les administrations bloquent la plupart des demandes, « faute de crédits ».

Dans le primaire, des cours ont lieu depuis longtemps, organisés par les consulats ou des associations bénévoles, mais à échelle réduite, en dehors des horaires normaux et sans *lien avec les autres enseignements* — ce qui implique entre autres une surcharge de travail pour les enfants. Récemment, le législateur a ouvert la possibilité de créer des cours dans le cadre du tiers temps pédagogique ; des professeurs, rémunérés par les consulats, viennent enseigner pendant les heures de classe.

Des accords en ce sens ont été conclus avec l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal et la Tunisie, des pourparlers sont engagés avec l'Algérie et la Yougoslavie. Mais ce système a son inconvénient, et les organisations de travailleurs immigrés *insistent* sur la prise en charge de cet enseignement par l'éducation française.

Mais quelles que soient les améliorations possibles — et nécessaires — de la scolarisation des jeunes immigrés, leur avenir dépend fondamentalement de la transformation de leurs conditions de vie : ce n'est pas seulement en apprenant l'histoire de ses ancêtres non gaulois que *le jeune découvrira ou affirmera* son identité, ce n'est pas cette culture-là qui lui permettra de trouver un emploi ni de se faire respecter en tant qu'homme. Encore faut-il qu'il cesse de servir comme simple « machine à produire » qu'on importe ou expulse selon les besoins de l'économie ; et la transformation de ce statut n'est pas du seul ressort de l'école.

GILLES VERBUNT.



(Photo Garrigues-Rapho.)

UNE INTERROGATION SUR LES MIGRANTS, OU SUR LA SOCIETE ?
« Ils peuvent être dans la misère. Ils ne sont pas la misère. »

Les besoins de santé qui ne diffèrent pas substantiellement de ceux des autochtones

Pour guérir les migrants, soigner la migration

Par le Dr *ROBERT DE MONTVALLON* *

EN 1973-1974, l'Institut national d'études démographiques a entrepris une enquête sur les attitudes des Français à l'égard de l'immigration (1). Les résultats ont été *beaucoup moins négatifs qu'on aurait* pu le craindre : 59 % des Français interrogés estimaient que les conditions de vie des travailleurs immigrés étaient « *insuffisantes ou très insuffisantes* » ; 61 % jugeaient que la situation faite à ces travailleurs posait « *un problème important* » ; 65 % que, comparés aux Français, ces immigrés se conduisaient « *normalement* » ; 80 %, qu'ils rendaient des services au pays ; 54 %, que les travailleurs étrangers devraient être représentés dans la commune par un comité consultatif élu, en rapport avec la municipalité.

Sans oublier les nombreuses réponses *réservées* ou critiques, on *peut donc parler* d'une tendance à la tolérance (71 % des Français approuvalent l'immigration familiale).

Cependant, à la question du sens et de l'avenir de la migration (question qui n'était pas posée comme telle, ce qui eût du reste été impossible), on donnait des réponses incertaines : on acceptait le mariage mixte, mais au nom de l'idée que les Français se *font* de la liberté individuelle ; on penchait pour l'assimilation et l'intégration des immigrés, chères à la tradition française *(« Ils se mélangent petit à petit à la masse des Français » : 56 % de oui)* ; on n'accordait pas aux immigrés des droits civiques identiques à ceux des Français (oui : 45 % seulement), si ce n'est le droit de payer les mêmes impôts (oui : 91 %) ; on était vigoureusement réglementariste quant à *l'octroi* — et aux *conditions* d'exercice — du droit de travailler en France.

De 1973 à 1977, des changements se sont produits : une sorte de dévoilement de l'immigration, hier occultée, qui justifierait une nouvelle analyse des opinions des Français.

Cependant, les réponses d'hier dessinent bien la problématique actuelle de la santé des travailleurs migrants. On juge que *les migrants* se conduisent « normalement », et il est vrai qu'ils ne sont pas porteurs et diffuseurs de maléfiques maladies exotiques. On juge que leurs conditions de vie ne sont pas satisfaisantes, et il est vrai que ces conditions de vie sont très souvent pathogènes. Enfin, on ne sait guère quoi penser et faire de la migration elle-même.

La question décisive

ON parle de mieux traiter des « étrangers » nécessaires, confusément appelés à une assimilation qui *joue moins* le rôle d'un *projet* que celui d'une esquive. On esquive ainsi la rencontre de l'autre avec ses promesses et ses opacités. On baigne dans une incertitude si profonde touchant la migration que l'on est au bord de poser la question : la migration *ne serait-elle pas une maladie* (sociale) ?

Hypothèse à la fois ruineuse et féconde. Ruineuse, parce que, si toute migration était un mal, les maux des migrants seraient pratiquement indestructibles. Féconde, car elle nous oblige à voir que, *si toute migration* n'est pas de soi une maladie, la migration contemporaine des travailleurs est *malade*, de sorte qu'il faut la soigner en même temps que l'on soigne les migrants.

Cette problématique est analogue à celle que propose M. Gentilini : « *La pathologie du travailleur migrant peut être schématiquement divisée en trois chapitres : pathologie d'apport, pathologie d'acquisition, pathologie d'adaptation* » (2).

Apport : les maux que le migrant amène avec lui et qui sont relativement peu importants. *Acquisition :* ceux qu'il contracte sur place, notamment à cause de ses conditions de vie. *Adaptation : ceux qui résultent* de ce que le migrant et l'indigène (*nous* sommes l'indigène), la société qui envoie et la société qui reçoit, n'ont pas encore su articuler leur rapport selon ce que signifie et appelle la migration.

De sorte, qu'une action pour la santé des migrants est à la fois simple et compliquée : d'un côté, les migrants souffrent de maux auxquels le remède est évident : il suffirait d'agir ; de l'autre, la migration reste une énigme que nous n'avons pas encore percée à jour parce que des nécessités économiques, cruelles pour les migrants, jugées impérieuses par les appelants, nous semblaient suffire à la justifier ou plutôt semblaient rendre sa justification superflue. Bref, on peut dresser, certains ont commencé à dresser, le programme des tâches qui s'imposent, en commençant par les plus urgentes ; cependant, on risque de ne pas aller très loin si l'on n'enracine pas cette action profondément.

On manipulera avec précaution l'image *du pauvre migrant miséreux.* Non qu'elle ne soit trop souvent véridique : il existe encore à Paris des groupes d'Africains noirs, paysans venus, clandestinement ou régulièrement, de la vallée du Sénégal, vulnérables *à la tuberculose, marginaux parmi les* marginaux, dont l'habitat est détestable. C'est pourtant rejeter le migrant que le confiner dans le rôle du miséreux de service, et c'est fuir et défigurer la migration que la peindre avec affectation dans les couleurs de la défaite.

Ne voir dans le migrant que la misère, c'est ne pas le voir. Il est *peut-être dans la misère, il n'est pas* la misère (3). D'ailleurs, le migrant n'existe pas ; les migrants sont légion, les migrants sont innombrables. Ils ne sont pas toujours dans la misère : on a vu, en quelques années, un grand nombre d'immigrés portugais, d'abord écrasés, reprendre pied ; *bien* des mères non françaises, qui fréquentent les dispensaires de protection maternelle et infantile, ont des qualités d'éducatrices remarquables.

La question la plus secrète, la plus décisive, de la migration n'est pas celle que l'on croit. Ce n'est pas : le migrant est-il *miséreux* ? Est-il *nécessaire* ? Ou utile ? Le migrant peut-il s'adapter ? Ou doit-il être considéré comme le témoin d'un autre monde ? Ou assimilé ? La question décisive est : moi, homme, culture, société, organisation économique, qui appelle les travailleurs *d'ailleurs à travailler chez moi jusqu'à* y former, depuis des dizaines d'années, une forte minorité allogène, qui suis-je ? Qu'est-ce que je désire être ? Qu'est-ce que je peux être ?

Questions nullement oiseuses. La manière dont la santé du migrant est *traitée — de la prévention à la thé*rapeutique — dépend de la place que le migrant occupe dans ma société, et cette place dépend de la manière dont j'organise et j'oriente cette société.

Aux qualités que la migration exige actuellement des migrants pour simplement survivre, qui de nous oserait se prétendre capable d'être un migrant vivant ?

Les besoins les plus urgents

L*ES maladies apportées du dehors* sont *ces maladies dites exotiques* ou tropicales (tous les immigrés ne viennent pas des tropiques) dues, soit à des parasites (la bilharziose, le paludisme, la maladie du sommeil), soit à d'autres agents pathogènes. Il est important que les médecins français soient informés de ces maladies et s'appuient sur des services spécialisés de *médecine tropicale.*

Mais les règles d'hygiène appliquées en Europe et le milieu naturel sont tels que les maladies ne s'y développent pas et « *n'ont, dans l'ensemble, aucune conséquence sur la santé générale des Français* » (4). Paradoxe peu connu : les immigrés sont vulnérables à certaines parasitoses qui existent en France et non chez eux.

La tuberculose, qui tend à disparaître parmi les Français, reste « *une maladie de la transplantation* » (5). Certes, la tuberculose existe dans les pays de départ comme dans les pays d'arrivée, et les immigrés en situation « régulière » subissent des examens de dépistage systématique. *Mais* certains échappent à ces examens ou à toute surveillance médicale ultérieure qui est absolument nécessaire, étant donné que les conditions de vie de nombreux immigrés (*l'alimentation et surtout l'entassement*) favorisent l'apparition de tuberculoses pulmonaires, notamment chez les plus récemment arrivés. Pourtant, le traitement est efficace. Et aussi l'éducation sanitaire, qui enseigne à l'immigrant les signes d'une tuberculose débutante, les moyens du traitement, la prévention de la maladie (tâche sociale qui ne dépend pas du seul immigré). *On en reparlera.*

Avant, pendant, après la naissance, femmes et enfants sont plus vulnérables quand ils sont des transplantés. Or les pouvoirs publics ont reconnu que, s'il y a immigration, les familles ne peuvent pas en être exclues (ce qui est *humaniser l'immigration* et *s'obliger à* moins ruser avec elle). « *Les grossesses des femmes migrantes représentent des grossesses à risque élevé du simple fait qu'elles sont migrantes* » (6), écrit J.-M. Cheynier. Cette vulnérabilité des immigrés est due à des causes dont certaines leur sont propres, et d'autres communes à ces femmes et à des femmes françaises pareillement écrasées et marginalisées (*entendons : hors* d'atteinte des — et hors de pouvoir atteindre les — instruments de la santé). Il y a en France un problème général de la surveillance de la grossesse. Les immigrées font moins un groupe à part qu'un groupe particulièrement exposé.

Mais il n'y a *pas que la grossesse.* Il y a l'éventuelle et respectueuse information sexuelle. Il y a l'élevage du petit enfant. Il y a l'influence de la migration sur la condition propre des femmes, et des couples, et des familles. Il y a la scolarisation des enfants et tout ce qu'elle entraîne. Il y a la santé des enfants, gravement menacée par les conditions de vie qui leur sont faites (7).

Il y a des enfants qui accumulent retards de croissance (enfants « jockeys ») et retards scolaires devant leurs *mères dévorées d'anxiété.* Est-ce que notre cœur sent cette anxiété ?

Les enfants immigrés sont nombreux dans les hôpitaux, non qu'ils veuillent les « encombrer », mais parce qu'ils sont malades, parce qu'ils ne peuvent guère être soignés chez eux et parce *qu'ils n'utilisent pas les services du* secteur médical privé. Cet « hospitalisme » n'est pas sans être la source de difficultés pour les enfants malades (comme il l'est souvent pour les immigrés adultes). Il existe un problème médical et social de la situation de l'immigré dans les hôpitaux, problème d'accueil, problème de présence des immigrés à l'hôpital et de l'hôpital aux immigrés. Est-ce là un problème pour les seuls malades non français ?

* Rédacteur en chef de *Migrations-Santé*, bulletin du comité médico-social pour la santé des migrants.

(1) Compte rendu dans *Population*, 11 décembre 1974, par A. Girard, Y. Charbit et M. M. Lamy.

(2) Voir, notamment, la synthèse proposée par M. Gentilini et coll., *Médecine tropicale*, pages 497-507, deuxième édition, Flammarion, 1977. On se reportera également à *la Santé des migrants*, par le comité médical et médico-social d'aide aux migrants, 148, boulevard Masséna, Paris, 182 pages, deuxième édition, 1977.

(3) On ne saurait trop rappeler ce constat, que plusieurs enquêtes ont établi : la grande majorité des Occidentaux ne savent encore définir les hommes du Sud que comme des hommes qui n'ont pas ce qu'ils ont, des « non-eux », de pures négativités. Voir, par exemple, A. Lebrun, *L'Opinion des Français sur le tiers-monde*, Editions ouvrières, Paris, 1971.

(4) M. Larivière et J.-J. Rousset, *op. cit.*, page 66.

(5) H. Coudreau, *op. cit.*, page 94. Le même auteur relève que, dans l'espace Paris/Seine-Saint-Denis en 1970, 39 % des tuberculeux dépistés appartenaient aux 8,39 % d'immigrés, alors que les 61 % restant appartenaient aux 91,61 % de Français. Ou encore qu'à Paris, en 1974, on a compté 0,5 cas de tuberculose pour mille Français, 1,71 cas pour mille étrangers nord-africains, 40,07 cas pour mille étrangers d'Afrique noire. (*Migration-Santé*, nº 11.)

(6) J.M. Cheynier, *Migrations-Santé*, nº 9. Voir aussi A. Minkowski et coll., Congrès du Touquet, 1975.

(7) Voir des estimations faites sur de petits échantillons dans *Migrations-Santé, nº 7, page 13. C'est* l'occasion de rappeler que les textes les plus officiels, depuis 1945, déclarent attendre de l'immigration qu'elle contribue à maintenir au moins constant le taux de renouvellement de la population française.

Intimidations, rafles, expulsions, violences

INSÉCURITÉ ET RACISME DE CRISE

Par ALBERT LEVY *

DANS une petite ville de Normandie, un soir de mars 1976, des Algériens se *voient refuser l'entrée d'un café ; c'est,* paraît-il, un ordre de la police locale, s'appliquant dès 20 heures à tous les immigrés et à tous les débits de boissons. Alors que les quatre hommes stationnent devant l'établissement, deux consommateurs français en sortent, vont chercher un fusil ; de retour, l'un d'eux tire : deux des Algériens sont blessés ; l'un restera paralysé à vie.

En novembre, procès devant la cour d'assises de l'Orne : ce sont les victimes et, plus généralement les immigrés, qui font figure d'accusés. Le défenseur du criminel fonde sa plaidoirie sur les calomnies anti-arabes les plus *éculées ; l'avocat des Algériens (commis d'office la veille des débats)* sera impuissant à convaincre les jurés, qui prononceront l'acquittement du coupable. Et comme celui-ci se voit néanmoins contraint de payer de forts dommages-intérêts, beaucoup, dans la ville, le plaignent et lui témoignent leur sympathie.

***La presse a parlé en son temps de cette affaire ;* puis on a tourné la page. Faut-il donc n'y voir qu'un « fait divers » parmi d'autres, un acte de violence gratuite, des réactions normales et « bien de chez nous » ? Ne s'agit-il pas au contraire d'un phénomène profond, préoccupant, assez comparable, dans *un autre registre, à cette « rumeur d'Orléans »*, visant les juifs, et qui, née il y a quelques années, resurgit périodiquement ici ou là ?**

Le « mal de Flers » — avec ses constituants : violences, discriminations, haines, préjugés — est contagieux, lui aussi. Peu *après ce triste événement, c'est dans le* centre, à Aubusson, qu'un Algérien est tué à bout portant, et un autre blessé, le 11 décembre, devant la porte d'un café. Le meurtrier s'était également rendu chez lui pour se munir d'un fusil. Et, se référant à l'affaire de Flers, son complice s'écrie : « On ne va tout de même pas prendre quinze ans pour un bougnoul » (1).

Deux mois plus tard, en février 1977, à *l'autre bout de la France*, c'est à Aix-en-Provence que comparaît un homme, parti avec une bande « cogner les ratons », un soir *d'août 1973 : il a tué un Algérien d'un coup* de revolver, en a blessé un autre. Verdict : cinq ans de prison avec sursis.

Plus récemment encore, c'est par un simple tribunal correctionnel que sont jugés, à Bonneville, en Haute-Savoie, les auteurs de plusieurs agressions racistes, qui sévissaient dans la région depuis un an et ne furent poursuivis *qu'à cause d'une erreur : leur dernière victime,* qu'ils croyaient arabe, ne l'était pas.

On pourrait citer par dizaines les exactions et les crimes perpétrés contre des immigrés, dont les coupables ont bénéficié de peines dérisoires, ou courent encore. Bagarres mortelles à cinq ou dix contre un, comme à *Bitche, Le Creusot ou Dammarie-les-Lys ;* expéditions punitives pour venger une prétendue offense, comme à Vanves, Limoges ou Roubaix ; commandos motorisés en quête d'un Arabe à tuer, comme à Marseille ou Nîmes ; poursuites se terminant par une noyade, comme à Ivry ou Creil.

Dans tous ces cas, *le racisme est le mobile* des brutalités qui se multiplient depuis quelques années aux quatre coins de notre pays. Encore est-il probable que bien d'autres forfaits mal éclaircis — un cadavre découvert à l'aube sur le trottoir ou dans un canal, l'incendie suspect d'un foyer-taudis — doivent lui *être également attribués. N'arrive-t-il pas* en outre que ceux qui sont attaqués et brutalisés se taisent par peur de représailles ?

Soixante-quinze expulsions par semaine

AUJOURD'HUI, *le problème de la sécurité* se trouve au centre des préoccupations *nationales et des thèmes électoraux.* Cependant, si l'on parle à ce propos des immigrés, *c'est moins pour dénoncer l'insécurité spécifique qu'ils connaissent que pour cristalliser* sur eux les peurs collectives.

En août 1976, des statistiques du ministère de l'intérieur, portant sur les immigrés « mis *en cause » et non pas sur les coupables avérés,* pouvaient faire croire à une *criminalité* extrême de cette catégorie de la population, alors que les études les plus sérieuses prouvent que leur *criminalité* n'est nullement supérieure à celle des Français (2). Parallèlement, les rafles « au faciès », érigées en système dans le *métro,* alors que les *agressions et les vols* s'y développent, désignent abusivement les Maghrébins, les Noirs, à la vindicte publique ; d'autant plus que des communiqués de victoire présentent les expulsions qui s'ensuivent comme la garantie d'une situation améliorée.

C'est donc dans la mesure même où l'on prétend ainsi *protéger les Français que l'on* accroît l'insécurité des travailleurs immigrés, sur qui pèsent à la fois la menace permanente des brimades policières, à l'issue imprévisible, *et la sourde hostilité résultant de cette image* effrayante qu'on donne d'eux.

« L'immigré a besoin de sécurité (...) parce qu'il se sent souvent coupable *avant d'être* jugé », **écrivait naguère le secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés (3). *Mais ce n'était* apparemment pas une condamnation de ces pratiques. Pourtant, s'il est des facteurs flagrants d'insécurité, ce sont bien, avec les agressions de toute sorte, le harcèlement et *l'arbitraire de la police* qui font de chaque immigré un suspect en puissance. Et, par-dessus tout, les expulsions, d'année en année plus brutales et plus nombreuses (4).**

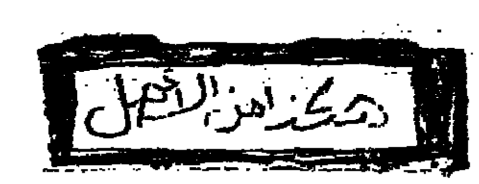
* Secrétaire général du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix).

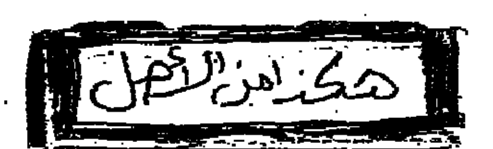
(1) *Le Monde*, 28 décembre 1976.

(2) Voir notamment le document établi par la revue *Vivre en France* (février 1976), à partir, notamment, du *Rapport général de la justice* et des statistiques de la police judiciaire.

(3) Paul Dijoud, « La sécurité des immigrés », *la Croix*, 31 juillet 1976.

(4) Deux mille sept cent neuf expulsés en 1974, trois mille sept cent quinze en 1975, plus de quatre mille en 1976.





On aura compris que des hommes transplantés à cause du travail rencontrent *dans le travail lui-même* de grandes difficultés qui retentissent sur leur santé. Ils ont, toutes proportions gardées, plus d'accidents du travail que les Français (8). Pour plusieurs raisons : ils sont mal préparés, ils occupent des postes exposés, ils changent souvent d'employeur, ils ont des conditions de vie difficiles, ils ne peuvent guère défendre leurs intérêts. On a déjà dit que la migration est polymorphe. Les plus vulnérables des migrants travaillent dans les plus mauvaises conditions et deviennent des victimes désignées des accidents du travail.

Pour un programme minimum

UN signe des contradictions où se débattent les immigrés est la fréquence de ce qu'on a appelé la sinistrose, en désignant par là l'enfermement de l'accidenté du travail dans la revendication et le refus de reconnaître sa guérison. La sinistrose est souvent mal comprise. Elle signifie (elle *nous* signifie) que le travailleur immigré qui ne peut plus travailler (ou craint de ne plus pouvoir travailler ne sait plus ce qu'*il* signifie. Les choses étant ce qu'elles sont, le travail est, en effet, tout son personnage.

Ici commence le chapitre de la santé mentale. Bien entendu, la santé mentale des immigrés peut être altérée par des facteurs individuels et par des facteurs antérieurs à la migration (certains migrants fuient dans la migration des contraintes devenues pour eux intolérables, une société agraire n'étant pas aussi douce que le disent nos jeunes cadres). Cependant, il existe une « *psycho-pathologie de la transplantation* » (9).

On aurait tort d'en faire une simple p s y c h o-pathologie de l'adaptation, comme si elle se réduisait au vague à l'âme du migrant qui débarque, et trouvait plus ou moins vite son remède dans la transformation de l'immigré en poisson des profondeurs modernes. Cette pathologie évolue sur des rythmes complexes : allers et retours, éclatement et resserrement... Elle est omniprésente, se déguise en mille souffrances corporelles qui sont comme des appels venus du froid.

On n'aurait pas moins tort de croire qu'il suffirait de dire « différence des cultures » pour la comprendre. A peine savons-nous ce que désigne ici le mot culture. Attention à l'immobilisme ethnologique déguisé en *respect* des différences ! La migration produit la *relation* de cultures différentes, et la relation de plusieurs cultures *change* ces cultures. La différence des cultures n'est donc pas une réponse, mais une question. Que signifie-t-elle ? Quels rapports entretient-elle avec la santé des migrants ? On ne le sait guère. On le cherche. Et pour l'heure, trop souvent, comme dit Zulmiro de Almeida, « *l'être différent est considéré comme l'Autre, mais pas dans le sens d'Autrui* ». Jorge-Serrano-Mercado ajoute : « *C'est sur la rencontre, sur une écoute attentive de l'autre, l'acceptant dans sa singularité, que doit se fonder une politique préventive de santé mentale. Mais cela demande de créer l'espace du dialogue entre le migrant, les représentants du pays d'accueil, les citoyens eux-mêmes* » (10.

Education sanitaire : dernier besoin prioritaire. Plus qu'une tâche comme les autres, la condition des autres tâches. Car un malade bien malade et un médecin bien spécialisé ne font pas à eux seuls la santé, surtout celle des écrasés, qui manquent du nécessaire. Il faut encore l'éducation des immigrés en tout ce qui touche à leur santé physique et mentale — celle des responsables directs ou indirects de la santé, — l'ouverture du système français de santé à tous les besoins de tous les groupes de notre société, dont les immigrés.

On aperçoit les linéaments d'un programme dont chaque chapitre devrait être abordé simultanément par le haut (théorie claire, stratégie) et par le bas (expériences-pilotes, opérations ponctuelles). Ces chapitres ? Connaissance des faits, interprétation des faits, diffusion de l'une et de l'autre. Création d'un réseau de petits centres d'initiative, en France, en Europe, qui ne serait surtout pas une cathédrale sanitaire pour migrants, mais l'instrument particulier de la prise en charge des besoins sanitaires des immigrés par *la société en général.*

Prévention, commençant par le changement des conditions de la vie quotidienne afin qu'elles ne soient plus pathogènes, continuant par l'information et l'éducation sanitaire des immigrés, des professions de santé et de l'opinion, dans la mesure adaptée à chacun. Action médicale qualifiée selon les besoins. Tout faire enfin pour que rien ne se fasse sans les migrants eux-mêmes et leurs pays d'origine, en sachant que cela ne peut pas être la condition préalable du travail puisque la création d'une relation autre est l'un des buts de ce travail.

Les peuples ne refermeront plus jamais leur porte. Les mouvements de population vont durer, s'amplifier, s'étoffer. En donnant quels fruits ? Voilà notre affaire. Elle semble incongrue. Nous avons déjà tant à faire. Mais si le migrant nous rendait le service de nous éclairer *sur nous-mêmes* ? Si *nous étions* tous comme des étrangers cherchant à reprendre pied ?

Regardons la santé des migrants. Beaucoup de leurs difficultés sont les nôtres : difficulté de communiquer avec le médecin, difficulté d'être responsable de sa propre santé, criantes insuffisances de l'éducation sanitaire et de la prévention sociale des maladies, effets sur la santé mentale des violences de la vie quotidienne, flambée des maladies vénériennes, toxicité de certains habitats, alimentation désordonnée...

Plus on regarde les besoins de la santé des immigrés, plus on découvre qu'ils ne diffèrent pas substantiellement des nôtres, de sorte que les actions qui permettent de sauvegarder la santé des immigrés font partie des actions qui permettent de sauvegarder la santé de tous les habitants de notre cité industrielle, à demi-malade, à demi-bien portante.

ROBERT DE MONTVALLON.

(8) Dans la métallurgie, en 1973, 90 % des travailleurs français ont 79,9 % des accidents du travail et 10 % de non-français 20,1 %. Dans le bâtiment-travaux public, les chiffres sont respectivement 78,9 = 63,1 et 21,1 = 36,9 (*Travail et sécurité*, août 1975).

(9) Z. de Almeida, *op. cit.*, page 110, et *l'Information psychiatrique*, mars 1975.

(10) Journées d'études 1975 sur la santé mentale des migrants, de la Ligue belge d'hygiène mentale, 12, rue Forestière, Bruxelles.

Donner aux immigrés les moyens d'épanouir leur identité

C'EST assez récemment que les autorités françaises chargées de l'immigration ont abordé les problèmes délicats que posent le maintien et le développement de la culture des travailleurs étrangers. On admet bien que, depuis toujours, la culture française est accueillante à l'égard de toutes les cultures du monde, que dans son universalité elle se nourrit des apports des périodes et des régions les plus distantes, de l'Egypte des pharaons à l'Océanie des arbres totémiques.

Mais les travailleurs ? Ces trois à quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui quittent leur pays faute d'emploi, qui répondent à l'appel des industries de l'Europe occidentale avides de main-d'œuvre de faible qualification, qui s'installent dans le provisoire, dans *l'inconfort, dans l'exploitation* pour accumuler le plus vite possible de quoi entretenir leurs parents restés au pays et préparer leur propre retour souvent problématique, souvent retardé d'année en année ? Ceux-là, que signifie pour eux la culture ?

Qu'ils apprennent le français, juste assez pour être plus utiles à leurs employeurs: Qu'ils se retrouvent dans des bistrots tenus par leurs compatriotes, dans des foyers où il est plus facile de contrôler leur comportement. Un peu de cinéma, un peu de sport et les enfants à l'école primaire où ils auront vite fait de perdre leur spécificité, même s'ils restent marginaux, faute de pouvoir rivaliser avec leurs camarades français que leur milieu portera plus aisément vers la réussite scolaire.

Cette attitude encore largement répandue ne répond plus ni aux aspirations des immigrés, ni à la volonté proclamée des autorités françaises. Elle doit céder la place à une attitude nouvelle, qui justifie et fonde une politique culturelle mise au point conjointement par la France, par les pays d'émigration et par les éléments les plus dynamiques des communautés de migrants vivant en France.

Il s'agit tout d'abord de donner à quatre millions de résidents les moyens de fonder et d'épanouir leur identité, qui n'est pas séparable de leur langue, de leur foi et de leur culture, donc de se vivre comme porteurs d'un ensemble de valeurs héritées de leurs ancêtres et mêlées intimement à celles de la modernité, de s'éprouver comme membres d'une communauté respectée dans sa spécificité et en dialogue avec les autres communautés vivant sur le même sol.

Il s'agit ensuite de créer des courants d'échanges mutuellement stimulants entre des milieux qui, trop souvent, s'évitent ou s'ignorent, et qui ont cependant beaucoup à apprendre les uns des autres, donc de mettre nos compatriotes en contact avec les cultures ibérique, maghrébine, africaine, yougoslave, italienne, turque, si riches d'éléments communs et proches de la nôtre, protégées certes par une fierté parfois farouche et pourtant si accueillantes sitôt qu'on les interroge avec curiosité, avec chaleur, avec sympathie.

Ce double objectif suppose, pour être atteint, une série d'actions à long terme, une progressive conversion des esprits, le dépassement d'obstacles et d'inerties d'autant plus graves que la société industrielle moderne laisse à ses classes laborieuses moins de place pour des initiatives spontanées, des rencontres improvisées, des fêtes surgissant, comme autrefois, des *saisons et* des souvenirs.

Les objectifs de l'Office de promotion culturelle

Par STEPHANE HESSEL *

Il est en effet essentiel que l'initiative vienne des immigrés eux-mêmes. Quel que soit le mérite des Français qui, individuellement ou dans le cadre d'associations bénévoles, ont, avec un dévouement et une générosité exemplaires, entretenu le dialogue et témoigné pour les valeurs du travailleur étranger, leur action — ils sont les premiers *à l'affirmer* — ne peut porter *tous* ses fruits que si les immigrés assument eux-mêmes la responsabilité du déploiement de leur vie culturelle en France.

Un enrichissement mutuel

LES difficultés à surmonter pour y parvenir proviennent de trois directions : tout d'abord, la diversité *des cultures*, des *ethnies*, *des engagements* politiques et religieux implique la recherche d'une animation soit assez fondamentale pour intéresser tout le monde, soit assez différenciée pour tenir compte des besoins de chacun.

En second lieu, le mode de vie imposé par l'environnement industriel ne favorise pas le loisir organisé, les temps libres — ou, plutôt, vides — tendant à être vécus comme *des temps de* repli *sur soi* plutôt que d'expansion. Il est donc indispensable de détecter, d'encourager et d'appuyer celles et ceux qui sont disposés à se consacrer aussi largement que possible à l'animation culturelle de leur communauté.

Troisièmement, la législation et les habitudes administratives françaises ne facilitent pas la création et la participation aux activités collectives d'associations composées en majorité d'étrangers. Cet aspect de notre vie nationale devra être énergiquement adapté pour prendre en compte ce qui est désormais un fait de civilisation : la présence des « autres » dans nos villes et nos campagnes, la place qu'ils tiennent dans notre économie, le respect *qu'ils méritent sinon encore comme* électeurs du moins comme camarades de travail et comme voisins de palier.

La constitution, par une décision du conseil des ministres en mai 1975, d'un Office national pour la promotion c u l t u r e l l e des immigrés (1), sous forme d'association à vocation interministérielle, marque la volonté d'aborder l'ensemble de ces problèmes dans un esprit constructif. La présence en son sein, comme membres d'honneur, des ambassadeurs des onze pays d'origine (2), comme membres associés, de leurs conseillers culturels ou sociaux, est le signe de l'importance nouvelle qu'attachent ces pays à ce que leurs compatriotes expatriés ne perdent pas leurs racines propres, restent en contact avec leur terre natale dans les profondeurs de son patrimoine comme dans les vicissitudes de son destin quotidien.

* Ministre plénipotentiaire, président de l'Office de promotion culturelle des immigrés.

Mais la participation des autorités nationales de ces pays, qui est une composante essentielle de l'épanouissement culturel des immigrés, ne doit en aucun cas se traduire par un monopole officiel, par une mainmise contraire aux règles de notre démocratie. Ce sont les immigrés, dans la liberté de leurs choix idéologique et culturels, que l'Office associe à ses réflexions et avec qui ont été définies en 1976 les grandes lignes des actions à entreprendre dans les années qui viennent.

Actions destinées à aider le grand nombre à mieux vivre sa culture, à mieux la partager et la faire apprécier — et non à divertir quelques élites raffinées ; actions qui trouvent leur place dans le vaste effort d'ensemble, dont elles ne sauraient être dissociées, mis en œuvre grâce au Fonds d'action sociale et qui touche à tous les aspects — économiques, sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels — de la vie des travailleurs immigrés en France.

Dès maintenant la radio et la télévision ont accru dans des proportions notables la gamme de leurs messages destinés aux auditeurs et téléspectateurs immigrés, et cela sous des formes qui ne peuvent non plus laisser indifférente la population française. Tous les dimanches, sur la troisième chaîne, de dix heures à midi, se succèdent deux émissions : la première résulte d'un accord entre les télévisions des pays d'origine et la France et permet aux Maghrébins de voir et d'entendre des scènes, des spectacles, des reportages ou des ensembles musicaux de chez eux ; la seconde, réalisée sous la responsabilité de l'Office par une équipe internationale que conduit Raymond Hermantier présente sous le nom significatif de « Mosaïque » un panorama de la créativité des immigrés vivant en France, ouvrant avec leurs communautés étonnamment nombreuses et diverses un dialogue qui s'amplifie de semaine en semaine.

Dans les départements où les immigrés sont nombreux commencent à se réunir des comités d'action culturelle composés de représentants des associations les plus actives, d'immigrés des différentes ethnies, de responsables d e s infrastructures culturelles départementales, des bureaux d'accueil et des autres services compétents pour élaborer des programmes pluriannuels, qui seront soumis pour financement au F.A.S. et à d'autres instances intéressées, notamment le Fonds d'intervention culturelle.

Faire leur juste place aux immigrés, hommes, femmes et enfants, dans l'animation culturelle, sportive, les colonies de vacances, les loisirs organisés n'est déjà pas une mince affaire, tant sont tenaces certains préjugés.

Mais favoriser l'implantation de lieux de culte pour les musulmans, de centres de lecture et de rencontres dans les quartiers où les étrangers sont mêlés à la population dans des conditions de dépersonnalisation évidente, aider les femmes immigrées à se grouper en associations d'entraide et de formation, prévoir des stages pour des animateurs culturels immigrés, puis des postes dans l'administration municipale pour leur permettre de se consacrer à un travail indispensable, détecter et soutenir les troupes, les ensembles, les créateurs là où ils se trouvent — cela demandera non seulement du temps et des moyens, mais du tact et du talent.

Cela suppose surtout que s'étende ce mouvement des esprits et des cœurs dont on peut observer les prémices dans une multitude d'expériences restées jusqu'ici ponctuelles. Il correspond à un des besoins les plus profonds de notre temps, la reconnaissance de l'autre dans son altérité et dans sa spécificité, de l'autre comme partenaire égal. Mais il peut aussi jouer un rôle essentiel dans le renouvellement et l'enrichissement de la culture populaire dans notre pays.

Car le potentiel que recèlent les communautés étrangères, la vitalité de leurs traditions, le sens qu'elles ont de la convivialité et de la fête, toute cette richesse humaine si souvent aliénée dans la méfiance et dans l'incompréhension, il est temps que, s'exprimant librement et largement, elle établisse entre tous ceux, immigrés ou Français, qui vivent sur notre sol un véritable terrain de rencontre.

(1) Directeur : Yvon Gouguenheim ; siège : 56, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. : 578.61.80.

(2) Algérie, Espagne, Italie, Mali, Maroc, Mauritanie, Portugal, Sénégal, Tunisie et Yougoslavie.

Pour le moindre délit, condamné ou non par la justice, à moins que ce ne soit pour avoir défendu ses droits et sa dignité, cette peine majeure peut s'abattre sur un immigré à tout moment. Mesure-t-on suffisamment l'ampleur d'un tel drame, pour un homme et sa famille qui ont déjà connu les souffrances de l'expatriation et dont la vie, à nouveau, est brisée ? Des échos de ces opérations inhumaines parviennent à l'opinion lorsqu'elles sont collectives et spectaculaires : ainsi à Pâques de l'an dernier, l'expulsion de seize résidents de la Sonacotra (5) et de quatre étudiants africains de la cité universitaire de Paris.

Mais c'est au rythme moyen de soixante-quinze par semaine que pleuvent les expulsions individuelles. Pour être ainsi frappé, il suffit qu'un étranger soit resté trois mois sans emploi. Ou qu'un fonctionnaire zélé lui ait, sans raison apparente, confisqué sa carte de séjour. Combien, se croyant convoqués pour un contrôle ou une régularisation, se retrouvent menottes aux mains, conduits à l'avion qui les emmènera hors de France, sans avoir pu prévenir quiconque, ni emporter leurs maigres biens, sans pouvoir tenter la moindre défense, ignorant d'ailleurs le motif exact de la mesure prise à leur encontre !

Tous les immigrés craignent désormais cette procédure expéditive, réservée jusqu'à ces derniers temps aux « sans papiers ». On se souvient de ses récentes applications à grande échelle : en avril 1976, la mise en état de siège d'un quartier de Paris, pour arrêter et expulser plusieurs dizaines de Pakistanais ; en janvier 1977, l'embarquement, à Saint-Flour, dans les fourgons des C.R.S., de vingt-deux travailleurs turcs dont le patron ne voulait plus.

Si elle évoque, pour certains, d'horribles souvenirs, cette débauche de déploiements policiers, de contrôles-pièges, d'arrestations-surprises, de transports d'innocents sous bonne escorte, ne peut que contribuer à faire apparaître les immigrés, pour la masse des gens non avertis, comme une menace ou, pour le moins, comme des intrus. Sous prétexte de défense des intérêts nationaux, ces agissements prolongent, pour ainsi dire, les campagnes calomnieuses dirigées contre des travailleurs, dont on veut bien reconnaître parfois l'apport irremplaçable à l'économie française.

Des boucs émissaires

CAR au thème de l'insécurité, dont ils seraient en grande partie coupables — alors qu'ils sont les plus exposés, — s'en ajoutent beaucoup d'autres, adaptés aux troubles et aux angoisses que ressent l'ensemble de notre société.

Atteints comme les Français, sinon plus, par le chômage, on les accuse de le provoquer. Souffrant, eux aussi, de l'inflation, qui érode leur pouvoir d'achat et la part de salaire qu'ils envoient au pays, on leur reproche de déséquilibrer la balance des paiements. Victimes dans des proportions inadmissibles des accidents du travail, des maladies professionnelles et des incidences sanitaires de leurs conditions de logement, on dénonce leur « envahissement » des hôpitaux. Pour les accabler, l'exemple vient de haut, hélas !

Il n'est pas surprenant que ce genre d'incitations ait des conséquences dans les relations de tous les jours. Pendant ce qu'on a nommé la crise du pétrole, un logeur pouvait y trouver prétexte pour refuser la location d'une chambre à un Maghrébin : « Qu'ils gardent leur pétrole, moi je garde ma chambre. » Ou un barman pour refuser une consommation : « Pas de pétrole, pas de café » (6).

Avec ou sans références précises à l'actualité, les discriminations à l'embauche ou lors de licenciements, dans les salaires et l'habitat, dans les lieux publics et les services, tendent nettement à se multiplier, comme les injures et les affrontements, les attitudes de rejet et de ségrégation. Un maire du Midi ne se vante-t-il pas, à la veille des élections, d'avoir chassé les immigrés du centre de sa ville, et n'appelle-t-il pas, par voie de presse, ses administrés à refuser de louer ou vendre des logements à des Arabes ?

Pour expliquer l'insécurité matérielle et morale des travailleurs immigrés, il faut certes prendre en compte les difficultés d'acclimatation physique, sociale et morale sur une terre inconnue ; on doit aussi considérer les difficultés qu'ils partagent avec l'ensemble des travailleurs. Mais on ne peut passer sous silence l'essentiel : le racisme dans ses manifestations sanglantes, dont la police et la justice ne les protègent pas assez ; les persécutions sans cesse aggravées qu'exercent contre eux le pouvoir patronal et le pouvoir politique ; la méfiance et la haine, délibérément entretenues, qui les entourent.

Cette insécurité n'est donc pas « naturelle » ; elle n'est pas plus « fatale » que celle qui affecte la population française. Elle a des causes bien définies qu'il n'est nullement besoin d'aller chercher « plus loin, peut-être à l'intérieur de nous-mêmes » (7).

En fait, dans une société où la fonction des immigrés est d'alléger les coûts de production, la crise renforce les pressions destinées à les maintenir à l'état de main-d'œuvre sous-payée, soumise à une super-austérité. Plus que jamais, le racisme, dont les excès sont tolérés et les formes socio-psychologiques encouragées, de même que l'intimidation policière et administrative font partie des moyens susceptibles de les tenir en respect (8).

Autre avantage : en les rendant responsables de tous les maux dont nous souffrons, les calomnies qui les visent et les mesures dont ils sont l'objet contribuent à masquer les données réelles de la situation, détournent contre eux mécontentement et colère.

On comprend qu'au niveau de chaque immigré un tel climat, de telles méthodes, se traduisent, en effet, par « un sentiment aigu d'insécurité » ; celui-ci n'a rien de métaphysique. Si, trop souvent, les médias se taisent sur cette réalité dramatique, et ne lui consacrent guère d'analyses, elle provoque de plus en plus, dans les milieux les plus divers, une inquiétude, une prise de conscience, qui débouchent sur la solidarité et l'action.

Comment ne pas voir, aussi, que quatre millions d'hommes, femmes et enfants étant aujourd'hui gravement brimés et menacés en France, la défense des droits et de la dignité humaine, à l'ordre du jour au plan international, nous concerne ici directement ? Comment ignorer, de surcroît, que la violence et l'arbitraire, les odieux mythes racistes, qui divisent et mutilent, sont lourds de dangers pour tous et pour la démocratie elle-même ?

(5) Le Conseil d'Etat, annulant la décision ministérielle, a autorisé sept d'entre eux à rentrer en France.

(6) Extrait d'une enquête réalisée par le M.R.A.P. en 1975-1976.

(7) Paul Dijoud, article cité.

(8) Il convient aussi de signaler l'impunité des groupes et milices d'extrême droite et les attentats répétés contre le M.R.A.P. et ses dirigeants.

Politique et littérature

PAYSANS DU TIERS-MONDE DANS LES VILLES BLANCHES

Par MICHELINE PAUNET

« Je voulais être homme, rien qu'homme. D'aucuns me reliaient aux ancêtres miens, esclavagisés, lynchés : je décidai d'assumer. C'est à travers le plan universel de l'intellect que je comprenais cette parenté interne. — J'étais petit-fils d'esclaves au même titre que le président Lebrun l'était de paysans corvéables et taillables... »

(Frantz Fanon, *Peau noire, masque blanc*, le Seuil, Paris, 1952 et 1971.)

QUAND nègres et bicots font leur entrée à part entière dans la littérature d'expression française, leurs romans ne parlent que solitude, désespoir et révolte. Thème peu séduisant, l'immigration africaine en France, qui a pourtant inspiré quelques œuvres exemplaires, dans la foulée de Driss Chraïbi, dont le livre, *les Boucs*, fut, en 1955, le premier témoignage romanesque sur la vie des travailleurs algériens en France. Plus récemment, les Maghrébins Rachid Boudjedra (*Topographie idéale pour une agression caractérisée*, 1975) et Tahar Ben Jelloun (*la Réclusion solitaire*, 1976) ainsi que le romancier d'Afrique noire Saïdou Bokoum (*Chaîne*, 1974) (1), marqués par les préoccupations politiques et psychanalytiques de leur temps, ont saisi le prétexte du roman pour restituer au phénomène toutes ses dimensions humaines.

Nourris de culture française, les auteurs sont des hommes du tiers-monde qui ne peuvent échapper à leur rôle de médiateurs entre les deux sociétés. L'immigration africaine en France apparaît alors comme un drame dont l'Occidental, attaché à ses propres valeurs, ne perçoit généralement que les manifestations les plus évidentes : misère matérielle, injustices sociales, brimades et violences. Celles-là mêmes qui servent de toile de fond aux romanciers, mais comme un simple décor sur lequel s'inscrit une réalité plus secrète qui jamais ne transparaît dans les rapports officiels ou les informations de presse : l'impact, au fond de l'être, du choc culturel, du racisme et de l'isolement.

Mais, d'abord, une grande vérité s'affirme au long de tous les récits, comme la revendication d'une identité refusée : l'origine paysanne du travailleur immigré, paysan du tiers-monde échoué dans la ville industrielle dont il ne connaît rien, et qui reste dévoré par la nostalgie de la terre et de la communion villageoise. Sous cet angle, son aventure ne paraît pas tellement différente de celle du paysan français allant grossir, au siècle dernier, les rangs des prolétaires. Cette fois, cependant, le choc est décuplé : les villes sont blanches et les paysans viennent d'Afrique. Est-ce bien, pour l'Occidental, la même tragédie qui se répète ? Des paysans, ces « sauvages » venus de la « brousse », ces « fanatiques » musulmans que l'on a vainement tenté d'assimiler ?

« Toute une forêt arrachée à sa terre... » Se faisant romancier, le poète Tahar Ben Jelloun résume en une simple phrase la vérité que proclament avec chaleur les divagations solitaires ou les retrouvailles, après le travail, dans les ghettos urbains, contés dans chacun de ces romans. Ni le froid, ni les privations, ni les dures conditions de travail ne tourmentent outre mesure ces paysans exilés qui cèdent, en revanche, au désespoir du déracinement aggravé par l'hostilité d'une société qui les rejette.

Au temps des pionniers

AINSI le veut le rempart d'indifférence dressé entre deux cultures qui se côtoient et s'affrontent en silence, dans les villes du Nord, sans jamais chercher à se rencontrer. L'aventure, pour le Noir ou le Nord-Africain, commence et s'achève au pied de ce rempart, avait annoncé, il y a vingt-deux ans, Driss Chraïbi dans *les Boucs*, où, déjà, tout était dit : *« Si une seule paire d'yeux européens acceptait de* voir *mes trois cent mille bicots, aussitôt fuiraient leurs misères... »*

Driss Chraïbi contait les choses simplement. C'était au temps où le paysan algérien, pionnier de l'immigration, débarquait dans la métropole en sa qualité de citoyen français, pour toucher ses cartes d'identité et... de chômage. Le schéma de l'exploitation se mettait en place : sur le sol natal, affiches publicitaires aguicheuses, frais de formalités et de voyage renouvelés, à l'arrivée, pour se « mettre en règle » avec la société et grâce à la complaisance inévitable de « frères » profiteurs qui n'ont pas tous disparu depuis, malgré l'indépendance, malgré des règlements plus sévères.

Déraciné, dépouillé de ses maigres économies et de ses illusions (*« Si tu étais en France, tu apprendrais déjà le latin et le grec, et dans dix ans, tu serais un homme »*, avait promis le prêtre de Bône au petit cireur de souliers berbère qui finira en homme, certes, mais parmi les « boucs ») ; rejeté par l'autre culture (« *Raus* », c'est le prénom symbolique de l'un des « boucs », hérité d'un séjour « *chez les boches de la TODT* »), l'immigré ne trouvait son salut que dans le repli sur sa communauté d'origine, présentée, pour l'occasion — signe de rachat par la révolte — comme un repaire de bêtes traquées, de marginaux parmi les maginaux (ce ne sont plus des *bicots, mais des « boucs »*), *ne subsistant que par le vol et la violence.* Mais c'était une manière d'assumer sa condition d'homme sans travail et abandonné de tous, aux confins de *bidonvilles qui n'avaient pas encore* été rasés, dans les espaces clos où personne n'osait s'aventurer, mais où, parfois, il se passait quelque chose, à l'insu de tous. Quelque chose qui tenait du miracle puisque, soudain, ces damnés retrouvaient intact le réflexe ancestral du monde paysan d'où ils étaient issus. Quand, par exemple, le chant de la grive annonçait le printemps :

« Et ils jaillissaient de leur cube de tôle oxydée, avec de grands gestes comme si l'espace tout entier était à eux — et tout le vaste avenir et toute la vie pleine et ardente. [...]

« Ils se rappelaient que c'était toujours ainsi, par un chant de grive, que s'ouvrait la fête du sacrifice, dans leurs lointains douars, où ils étaient peut-être nés en un passé immémorial, dont ils ne savaient plus rien, pas même le nom. »

Dans une brève postface à la réédition de son livre, demeuré le plus dur et le plus sobre, Driss Chraïbi pose la question : *« Vingt ans après, le racisme existe-t-il encore en France ? »* Saïdou Bokoum, Tahar Ben Jelloun et Rachid Boudjedra apportent chacun une réponse également désabusée. Sans doute, les lois et les conditions matérielles ont-elles changé, mais l'essor de la société industrielle ne l'a pas aidée à extirper le racisme qui, désormais, se complique d'une hostilité marquée à l'égard de tout ce qui vient du tiers-monde.

Aux avant-postes de l'affrontement

LA main tendue du professeur de lecture ou de l'assistante sociale, voire du militant syndical ou gauchiste ? Apparemment, cela ne compte guère pour l'écrivain africain, pas plus qu'il n'insiste d'ailleurs sur les conditions de l'exploitation ou les injustices sociales. La vedette des romans, toujours, c'est le racisme, dont on s'attache à dépeindre les effets destructeurs sur l'âme humaine. Et, à travers lui, toute la civilisation urbaine et ses valeurs se trouvent mises en question.

Le témoignage devient acte d'accusation, campé dans un décor d'agression culturelle qui se termine soit dans le meurtre, symbole du génocide du paysan (chez Rachid Boudjedra), soit dans le mythe de la révolution (avec Saïdou Bokoum et Tahar Ben Jelloun). D'une manière ou d'une autre, le message est clair et désespéré : le travailleur immigré n'est qu'un paysan du tiers-monde placé aux avant-postes de l'affrontement entre les villes et les campagnes ; et, pour lui, le combat est perdu d'avance.

Car, vingt ans après la publication des *Boucs*, les illusions ne sont plus de mise. L'indépendance n'a rien changé au sort des campagnes africaines, *tout au contraire*, et le romancier de l'immigration traduit à sa façon la déception de l'intellectuel du tiers-monde devant l'effondrement des espoirs de révolution. Face à la progression du totalitarisme technologique, le désespoir solitaire du bicot ou du nègre dans les villes françaises devient le symbole d'un sentiment collectif d'impuissance sur lequel n'aurait de prise aucune formule politique empruntée à l'un des systèmes dominants.

« Chaîne ! Chaîne ! Chaîne ! Je commence par chaîne. Celui qui ne commence par chaîne finit par chaîne. (...) Mais qui voulait échapper à chaîne allait toujours à chaîne. (...) Où est, à présent, le maître du fil de chaîne ? (...) Qui est le maître du fil de chaîne ? » Les hommes ne sont plus que « *chaînons* » pris dans un système d'exploitation sans commencement ni fin (Saïdou Bokoum). Et voici que l'âme, ce « *souffle de vie* », est maintenant confinée dans l' « *Ordre de l'Abstrait* » (Tahar Ben Jelloun). Les romanciers, ici, ne parlent qu'au nom des leurs. Mais le monde de l'esclavage ainsi décrit est désormais installé au cœur des villes européennes comme un défi aux lois de la démocratie.

Le refus de voir l'autre, ce « sauvage » éternellement esclave, s'imposerait *alors à l'Occidental comme un acte* de salut. Négation de l'homme par l'homme, pour affirmer l'inexistence d'un système d'exploitation dont, après tout, on ne perçoit pas nettement les limites. Et le scénario de la négation se répète chaque jour, dans la paix unanime et troublante de toutes les bonnes consciences : *« Vous devez le savoir, si vous n'êtes pas trop dégueulasses. Vous me rencontrez tous les matins et tous les soirs. Nous nous croisons, syllabes fatiguées, mais vous faites semblant de ne pas me voir. Il m'arrive même — sans le faire exprès ou parfois en faisant exprès — de vous bousculer, de pincer vos fesses molles ou de mordre votre nuque quand on fait la queue quelque part. Vous ne réagissez pas. Vous ne vous demandez même pas quel est ce fou, cet étranger, qui se permet des insolences. Je pénètre vos corps et vous ne sentez rien. Je n'existe pas. Vous m'annulez en silence et me tapez dessus quand l'envie vous en prend* [...] » (Tahar Ben Jelloun, *la Réclusion solitaire*). Et Rachid Boudjedra (*Topographie idéale pour une agression caractérisée*) lui fait écho, pour qui la foule « *porte à la place des yeux des ganglions buboniques l'atteignant, lui, comme un laser* [...] ».

Au fil de l'œuvre romanesque, peuplée de symboles et de fantasmes, l'Européen découvrira le plus sophistiqué de tous les racismes, le plus subtil de tous les systèmes d'apartheid qui, en un quart de siècle, a érigé au-dessus des lois une barrière infranchissable, « *murailles flamboyantes de la chaîne* » (Saïdou Bokoum, dans *Chaîne*), derrière laquelle son petit monde se protège contre les incursions du « sauvage ». Infranchissable, à coup sûr, mais combien explosive, disent les romanciers. Les « boucs », au temps de la révolte fruste et vitale, avaient lardé à coups de couteau le patron qui refusait de les embaucher. Vingt ans plus tard, la violence serait tout entière dans l'autre camp, sous la forme d'une agressivité collective et latente qui, de temps à autre, trouve son exutoire dans le crime (*« Vous m'annulez en silence et me tapez dessus quand l'envie vous en prend... »*).

Le roman de l'immigration n'est pas devenu pour autant une œuvre de « série noire » hantée par la présence de flics pervers ou d'hommes de main excités. On y fait la part des choses et, après tout, le citadin n'y apparaît ni plus ni moins bon qu'un autre homme. Mais quand l' « accident », simple bavure, fait irruption dans le récit, il éclate comme une bombe dont les retombées éclaboussent toute la société. Car si, comme il se doit dans une ville bien policée, l'agent chargé des basses œuvres n'est jamais dûment mandaté, il se présente quand même comme le sous-produit d'une civilisation qui nie l'homme, comme un déviant qui se tient à l'écart du grand jeu collectif du refus de voir. Et malheur, alors, à celui qui tombe sous le feu de son regard.

Une exécution symbolique

« ACCIDENT », dans *Topographie idéale pour une agression caractérisée*, où Rachid Boudjedra explique, en la résumant tout entière dans le choc culturel, la genèse d'une exécution symbolique. La victime, un paysan *du tiers-monde* analphabète (et, de surcroît, musulman) tout droit descendu de son « piton » algérien, avait pourtant triomphé saine et sauve d'une journée entière passée à errer dans le labyrinthe du métro parisien, choisi comme microcosme de l'indifférence générale et de la mise en condition technologique. C'est là, précisément, qu'il commet la faute, en essayant de remettre un peu d'ordre, à l'aide de son seul bon sens campagnard, dans les aberrations d'une société vautrée dans l'illusion et le mensonge, comme le rappellent à chaque pas les affiches publicitaires. Le voici, devant une annonce vantant quelque produit, qui découvre le pouvoir fascinant de l'image et s'égare dans les chemins interdits de l'humour et de la poésie : « *Lui, touché en plein cœur* [par une affiche représentant une mère et son enfant], *s'absorbe dans la contemplation de la photographie, et, ne pouvant pas lire, il fait abstraction du slogan imprimé en lettres bleues sur fond blanc* [...] *se disant en lui-même que les laskars auraient dû le prévenir que l'accueil dans les stations de métro était bon et qu'on allait jusqu'à dépenser de l'argent pour réaliser ces immenses photos représentant une mère heureuse et son enfant non moins heureux pour souhaiter la bienvenue à tous les mécréants de la Terre* [...]. »

Les bévues se reproduiront comme autant d'occasions pour dénoncer les pièges de la société de consommation. Le héros se sent-il rassuré à la vue d'un placard lui offrant le dessin *familier de l'orange ou de la tomate ?* S'il savait lire, le slogan le détromperait : « CHEZ NOUS LA NATURE EST RESTEE NATURELLE. LA PREUVE : LA TOMATE POUSSE DANS DE PETITS JARDINS PAS DANS DES USINES A TOMATES. » Le subterfuge éclate : nature bafouée, terre usurpée, paysan éjecté... Saïdou Bokoum disait qu'on ne sait où commence et finit la « chaîne », et cependant on comprend que, pour son anonyme maître, les folles interprétations de l'Algérien relèvent de la subversion venue de l'étranger. Il est temps de frapper.

L'ange exterminateur qui attend le coupable, comme par hasard, au sortir de la « *caverne* », est un reflet à peine caricatural de cette civilisation mise au défi : « *Jeunes bardés de cuir noir et brillant portant casques rouges et lunettes de soleil en pleine nuit* [...] *ça faisait longtemps qu'ils ne s'étaient pas farci un immigrant aussi typé aussi typique* [...]. *Eux cinglant à coups de chaîne, l'achevant à coups de couteau* [...] *et faisaient gicler le sang dans un silence où seuls leurs ahans créaient quelques perturbations sonores, comme s'ils étaient non pas les assassins* [...] *mais les victimes* [...]. *Bouchers vivant l'histoire à reculons et jouant aux chevaliers preux, aux défenseurs des valeurs désuètes et des races supérieures* [...]. *Ils s'acharnaient sur lui comme ils s'étaient acharnés sur les autres un peu partout dans le pays.* »

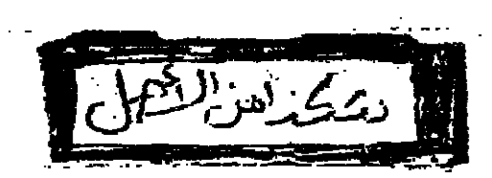
Fiction ? malveillance ? L'auteur prendra la précaution d'insérer dans son roman la liste (dressée par l'Amicale des Algériens en France et publiée dans la presse) de onze morts, travailleurs immigrés assassinés dans ce pays à la suite des « événements de Marseille » (en 1973).

« Accident », aussi, *dans Chaîne* (Saïdou Bokoum), où le viol de l'étudiant noir, Kanaan, se présente comme une autre manière de détruire. Regrettable bavure, encore une fois imputable aux seuls *marginaux* — une bande de jeunes dévoyés, de débiles intoxiqués par la contagion de la violence américaine, — mais qui trouve sa justification dans la logique immanente : « *C'est pas qu'on est raciste, mais on veut plus vous voir dans la zone.* » Avili, humilié, Kanaan s'en tire et échappera de justesse à cette société de perdition qui elle-même le repousse. Mais cela ne fera que retarder l'heure de la conclusion pessimiste puisque le roman s'achèvera sur une autre mise à mort, celle d'un rêve de rédemption collective. L'intellectuel africain, qui a connu, lui, l'univers mesquin de la petite bourgeoisie, trouve son salut en militant aux côtés de ses frères de couleur, immigrés qui n'ont jamais accepté si facilement leur condition de prolétaires : « *Un pied chez Renault, l'autre sur le champ d'arachide...* » Kanaan sait pourtant que l'obsession du retour à la terre qui hante ses compagnons n'est qu'un rêve impossible, du moins dans les conditions qu'ils imaginent. Et le voilà, devant cette terre qui se dérobe, atteint du délire de révolution, crachant son désespoir et son mépris dans une accumulation de formules haletantes et décousues où transparaît pourtant l'ébauche d'une analyse politique : « *Debout, nègres, immigrés, émigrés de la chaîne ! Pas pour hurler la négritude* [...] *Pas besoin de cette chienlit de pédants* [...] *Debout !* » Ou, encore : « *Y'a bon café* [...] *Y'a bon pétrole* [...] *Y'a bon discours présidentiels, y'a bon troubles, y'a bon procès* [...] *Surtout, surtout, y'a bon continué comme ça : y'a bon Koopération.* » Villes blanches, prenez garde : qu'éclate la grève générale illimitée, et « *la danse ne finira qu'à Cabora-Bassa* ». Et les villes blanches prennent garde : « *A la mer ! A la mer ! Et retour à l'envoyeur !* » Mais l'envoyeur n'est plus d'accord : « *Toujours vers le Sud, mais le Sud ne veut pas de nous...* »

C'est ainsi que sombre, dans le pessimisme lucide, l'impossible désir de révolution. Dans *la Réclusion solitaire*, Tahar Ben Jelloun ne contredit pas cette vision, mais ne fait que l'élargir pour donner enfin du problème du racisme et de l'exploitation du travailleur immigré sa vraie dimension politique. Auparavant, son roman sera un long poème sur la solitude sexuelle et morale de l'exilé, où l'imagination libère le corps et l'âme torturés par un monde inhumain, et par « *la laideur de ces lieux privés de vie, infirmes et orphelins de poésie et de générosité essentielles* [...] *Dehors, les ratonnades. Le crime. Les rafles. Les fouilles. L'humiliation. La peur. Alors, je m'enveloppais dans la couverture magique et éjaculais mes rêves en plein ciel. Je me droguais d'images* [...]. » Le rêve, rien que le rêve, pour échapper à la terrifiante sensation de « *perdre son âme* ». Doux délire d'intellectuel dans lequel la terre usurpée et la femme inaccessible se confondent et se consument dans le fantasme de la révolution. Révolution palestinienne, cette fois, devenue symbole de la résistance à l'agression des villes contre les campagnes. Puis le rêve s'évanouit, et surgit cette remarque sonnant comme une platitude mais qui, pour la première fois, invite le lecteur à sauter le pas : « *Tu crois, toi, qu'un travailleur — émigré ou autre — a le temps de vivre ? Il a tout juste le temps de fabriquer des images ; des images qui finissent par l'étrangler dans son sommeil* [...]. »

Une communauté de sort qui ne transparaît jamais dans les romans, pas plus que dans la vie. Les écrivains seront condamnés à tourner en rond dans le vide idéologique actuel, et à régler leurs comptes avec le destin par le fantasme.

(1) Romans parus chez Denoël. *Les Boucs*, réédité par la même maison dans la collection « Relire ».



ENJEUX ÉCONOMIQUES ET LUTTES DE LIBÉRATION EN AFRIQUE AUSTRALE

De la Rhodésie au Zimbabwe : le rôle des multinationales

Par MARTIN BAILEY *

LES nationalistes du Zimbabwe sont maintenant engagés dans une intense lutte pour le pouvoir. Mais un autre combat se déroule en coulisse en Rhodésie : après avoir pendant douze ans déployé tous leurs efforts pour tourner les sanctions décidées contre le régime de M. Smith, voilà que les compagnies multinationales implantées dans le pays rivalisent de zèle pour s'assurer une bonne position dans le futur Zimbabwe.

Après l'Afrique du Sud, la Rhodésie est le pays le plus industrialisé de l'Afrique sub-saharienne et elle représente de *toute évidence* un enjeu commercial de première importance. Actuellement les quatre principaux secteurs de l'économie — agriculture, extraction minière, industrie et tourisme — demeurent entièrement aux mains des Blancs. Les divisions de race et de classe coïncident, comme en Afrique du Sud, et les revenus des Européens sont plus de onze fois supérieurs à ceux des Africains.

Comment expliquer qu'une petite minorité de deux cent soixante-dix mille personnes, moins de 5 % de la population, ait pu défier le monde entier pendant douze ans ? Peu après la proclamation unilatérale de l'indépendance par M. Smith, en 1965, le premier ministre britannique avait prédit avec assurance que le renversement du régime illégal par des sanctions économiques *« était une affaire de semaines plutôt que de mois »*. Certes les sanctions ont provoqué quelques difficultés en Rhodésie mais elles n'ont jamais constitué une menace sérieuse pour la survie du pouvoir blanc.

Bien que, de temps à autre, le pays ait manqué de certains produits, les articles de luxe sont en vente dans les boutiques élégantes de Salisbury. En 1974, les importations ont représenté 515 millions de dollars, chiffre supérieur à ce qu'il était avant la proclamation unilatérale d'indépendance (U.D.I.). Le tabac, principale exportation du pays, a été parfois difficile à vendre, mais les produits miniers, chrome, nickel et amiante en particulier, ont facilement trouvé preneur. En 1974, le montant des exportations s'élevait à 600 millions de dollars.

En fait, depuis l'U.D.I., les investissements étrangers ont augmenté en Rhodésie et la balance des mouvements de capitaux est restée positive, à l'exception des années 1966 et 1972. Depuis 1965, les rentrées de capitaux dépassent 400 millions de dollars alors que les sorties, sous forme de bénéfices rapatriés, n'ont représenté que 300 millions de dollars.

Les principaux investisseurs, qui contrôlent environ 90 % des actifs dans les secteurs minier et industriel, sont la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Afrique du Sud. Lonrho et Rio Tinto sont les principales sociétés *britanniques opérant dans l'extraction* minière. A elle seule, la société américaine Union Carbide représente les trois quarts du total des investissements américains. La plus grande multinationale ayant des activités en Rhodésie est la puissante Anglo American Corporation of South Africa, qui a des intérêts diversifiés dans le secteur minier, la construction mécanique, l'agriculture et la banque.

La « brèche sud-africaine »

LA capacité de survie dont la Rhodésie a fait preuve malgré les sanctions s'explique par le simple fait que les sociétés opérant en Afrique du Sud sont parfaitement libres de commercer avec le régime rebelle. Une grande partie de ces transactions est conduite par des sociétés à capitaux occidentaux, la législation sur les sanctions n'affectant pas les filiales enregistrées à l'étranger. En conséquence, les sociétés multinationales opérant à partir de leurs filiales sud-africaines peuvent commercer en toute légalité avec la Rhodésie. C'est ce qui a puissamment aidé le pouvoir blanc à survivre. Récemment, de nouvelles accusations portées contre les compagnies pétrolières au sujet des sanctions ont mis en évidence l'importance de la « brèche sud-africaine ». Des documents d'abord tenus secrets ont montré que les filiales sud-africaines de cinq sociétés de première importance (Total, Shell, B.P., Mobil et Caltex) ont fourni à leurs succursales rhodésiennes la gamme complète des produits pétroliers dont l'Etat avait un besoin vital. Les Etats africains paraissent soucieux aujourd'hui de colmater cette brèche, et il est probable que des démarches seront entreprises lors de l'Assemblée générale des Nations unies pour étendre le champ d'application des sanctions aux filiales sud-africaines des sociétés pétrolières.

Les transferts de fonds se font aussi par l'Afrique du Sud. Certaines entreprises occidentales ont ainsi perçu les dividendes que leur envoyaient en toute quiétude leurs sociétés rhodésiennes par le canal des filiales sud-africaines. Les capitaux destinés à être investis en Rhodésie ont emprunté en sens inverse le même itinéraire. En Afrique du Sud, deux banques sous contrôle britannique, Barclays et Standard, qui, à elles deux, traitent les deux tiers des opérations bancaires de la République, se sont chargées d'assurer la plus grande part des transferts. Ainsi, avec la complicité de Pretoria, fut tourné en dérision tout effort pour renverser le régime de M. Smith par des moyens pacifiques.

C'est maintenant la lutte armée qui change les données du problème en Rhodésie. L'escalade militaire a obligé M. Smith à revenir sur l'engagement qu'il avait pris de ne jamais remetttre, de son vivant, le pouvoir à la majorité noire. Il se trouve que la guerre a des conséquences bien plus sérieuses sur l'économie rhodésienne qu'une décennie d'imparfaites sanctions économiques. La fermeture de la frontière avec le Mozambique à la suite des opérations militaires rhodésiennes sur les camps d'entraînement des guérilleros a aggravé les difficultés de transport. Les dépenses militaires ont considérablement augmenté, pour atteindre 340 millions de dollars en 1977, soit un quart du budget. Le tourisme, troisième source de devises, a été sévèrement touché. Les combats ont aussi suscité une importante émigration blanche : en 1976, sept mille membres de la minuscule communauté européenne ont quitté le pays. Au fur et à mesure que l'émigration s'accroissait et que les opérations militaires prenaient de l'ampleur, le régime a dû mobiliser un nombre accru d'ouvriers qualifiés blancs. L'an dernier, le revenu national rhodésien a baissé de 3,4 %, après un déclin de 1,1 % en 1975. On s'attend à une nouvelle chute de 5 % en 1977 : des économistes ont calculé que, compte tenu de l'augmentation de la population africaine, le revenu par tête aura baissé de 20 % au cours des trois dernières années.

Dans les milieux d'affaires, la confiance diminue. On en a eu une illustration récente lorsque le principal groupe minier de Rhodésie, l'Anglo-American Corporation, a décidé de rappeler ses équipes de prospection en raison de la détérioration des conditions de sécurité sur le terrain. Comme il fallait s'y attendre, ce rappel a provoqué la colère du gouvernement de M. Smith. Mais la compagnie sud-africaine s'est sans doute rendu compte que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement africain à Salisbury était inévitable, et sa décision pouvait tout aussi bien être un petit gage donné aux nationalistes.

Les multinationales en Rhodésie se montrent, en effet, de plus en plus conscientes que, bientôt, elles n'auront pas d'autre choix que de traiter avec un gouvernement noir. Lonrho, par exemple, s'est récemment mise à courtiser les nationalistes. On laisse entendre que cette société aurait financé un certain nombre d'experts juridiques attachés aux délégations africaines de la conférence de Genève de l'an dernier. M. « Tiny » Rowland, le dynamique patron de Lonrho, a critiqué avec éclat la violation des sanctions par des sociétés britanniques de premier plan.

On ne peut pourtant pas dire que Lonrho n'ait rien à se reprocher quant à ses activités passées en Rhodésie. Ses intérêts considérables dans ce pays n'ont fait que fructifier depuis l'indépendance. Une enquête, menée à la demande du gouvernement britannique, a révélé récemment que son siège social de Londres était bien plus intimement impliqué dans des opérations d'extraction minière en Rhodésie *« que ne le permettait la législation britannique sur les sanctions »*. Néanmoins, les efforts récents de Lonrho pour s'attirer l'amitié d'Africains influents illustrent le changement d'attitude des milieux d'affaires.

Options économiques et pouvoir noir

LES perspectives économiques dépendent en partie des entrées de capitaux étrangers après l'indépendance. Au début de l'année, le département d'Etat, le Pentagone et la C.I.A. ont préparé une étude prévoyant la création d'un Fonds de développement du Zimbabwe doté d'un capital de 1,5 milliard de dollars et qui donnerait certainement un vigoureux coup de fouet à l'économie. L'objectif des Américains, cependant, est la création d'un Zimbabwe modéré, encadré par les capitaux et la technologie de l'Occident et qui constituerait le noyau d'une Afrique centrale stable. C'est pourquoi l'idée du Fonds a été accueillie par les nationalistes avec le plus grand scepticisme. *« Il nous semble*, a dit M. Robert Mugabe, *que son objectif soit de lier le Zimbabwe politiquement et économiquement et de remettre en question notre indépendance.* » Les hommes d'affaires s'emploient maintenant à étudier de près les déclarations des différents responsables nationalistes pour évaluer leur attitude à l'égard de l'entreprise privée, mais il est notoirement difficile de classer les dirigeants du Zimbabwe. Il y a deux ans, le Rev. Sithole était considéré comme un « militant » et c'était M. Joshua Nkomo, alors en pourparlers avec M. Smith, qui était tenu pour le « modéré ». A l'heure actuelle, la situation est pratiquement inversée.

Les milieux d'affaires accueilleraient certainement avec faveur la création d'une classe moyenne africaine ayant tout à gagner au maintien du système économique actuel. Ce groupe pourrait également être disposé à entretenir des liens économiques étroits avec *l'Afrique du Sud et l'Occident*. Cependant, plus la guérilla dure, plus ces perspectives diminuent.

L'U.A.N.C. (United African National Council) de l'évêque Muzorewa a probablement l'appui de la majorité des hommes d'affaires rhodésiens qui acceptent le caractère inévitable de la règle de la majorité. Si l'on en juge par les foules qui assistent à ses réunions, Muzorewa peut également compter sur un considérable soutien africain. Les guérilleros du Front patriotique disposent, eux aussi, d'une audience très large mais, à l'intérieur du Front, il existe une grande diversité d'opinions quant à l'avenir du Zimbabwe. L'A.N.C.Z. (African National Council of Zimbabwe), dirigé par M. Nkomo, est plus proche des intérêts des milieux d'affaires. M. Josiah Chinamano, le vice-président de cette organisation, a fait valoir qu'il existait de sérieuses raisons pour conserver *« le système économique actuel tel qu'il est, les changements ne devant être faits qu'à la lumière de l'expérience »*. M. Robert Mugabe, le dirigeant de la ZANU (Zimbabwe African National Union) au sein du Front patriotique, a un point de vue très différent. Socialiste convaincu, il affirme la nécessité de changer les structures de l'économie rhodésienne.

La Rhodésie a potentiellement tous les atouts pour devenir au cours des prochaines années l'un des pays les plus riches d'Afrique. L'abrogation des sanctions, la réouverture des communications et des marchés avec l'Afrique noire, s'ajoutant à l'afflux d'aides et de capitaux extérieurs, pourraient donner une expansion rapide à ses industries de transformation et à son agriculture commerciale qui bénéficient déjà d'une position relativement favorable. Les possibilités de développement économique dépendront directement de la stabilité politique.

L'autre question en suspens est de savoir quelle voie de développement sera choisie par les futurs dirigeants du Zimbabwe. Il est possible qu'ils suivent l'exemple des anciens territoires portugais d'Afrique qui ont conquis leur indépendance par la lutte armée : le Mozambique et l'Angola, ces deux voisins qui ont opté pour la voie socialiste. Cependant, les chances sont aussi fortes pour que le Zimbabwe choisisse de continuer à entretenir des liens économiques étroits avec l'Afrique du Sud et avec les compagnies occidentales qui jusqu'ici ont activement contribué à tourner les sanctions. En ce sens, la lutte pour le Zimbabwe ne fait que commencer.

Les perspectives économiques pour l'année à venir sont plutôt sombres. Si la tentative anglo-américaine de solution négociée échoue, les sanctions seront probablement renforcées, notamment pour éviter que les approvisionnements en pétrole n'atteignent la Rhodésie via l'Afrique du Sud. La lutte armée ira s'amplifiant. Mais l'accession de la majorité noire au pouvoir ne mettra pas subitement fin aux problèmes politiques du Zimbabwe. Nul ne sait si les différents groupes nationalistes africains finiront par s'entendre ou si leurs conflits déchireront le pays.

* Journaliste britannique, docteur en économie.

Entre la dictature et la révolution

(Suite de la première page.)

Par leur travail agricole dans les réserves, les familles africaines étaient donc appelées à subvenir à leurs besoins de base et à jouer un rôle d'assurances sociales pour ceux de leurs membres employés dans le secteur capitaliste blanc.

Maintien des Africains sur la terre, préservation des rapports de production domestiques afin de laisser la force de travail se reproduire par elle-même et au moindre coût pour les employeurs. Ces conditions de surexploitation ont déterminé les structures institutionnelles dans lesquelles les populations africaines allaient être enfermées : délimitation des « réserves » rurales et restrictions, de fait ou de droit, à la pénétration des rapports de production capitalistes (interdiction de vendre ou d'acheter la terre, d'employer du personnel salarié, de constituer des entreprises, de vendre les produits de l'agriculture) sous prétexte de sauvegarder les coutumes et les autorités traditionnelles. Les lois sur la circulation des travailleurs africains hors des réserves : les contrats de travail de durée limitée, *le système du pass qui ne leur permet* de résider en zone blanche que pour cette durée, le refoulement continu des « oisifs » et des « indésirables », l'interdiction aux épouses et aux enfants d'accompagner le chef de famille sur le lieu de l'emploi, correspondent au même objectif. Le racisme en est l'expression idéologique : tout désigne ces travailleurs comme des étrangers et des inférieurs, dont la résidence dans les zones d'emplois ne peut être tolérée, comme le rappelait dernièrement un ministre, que *« pour les besoins du Blanc »*.

Mais si les structures répressives qu'exige ce mode de surexploitation du travail persistent, les conditions économiques de son fonctionnement sont depuis longtemps dépassées sans que le régime sud-africain ait voulu jusqu'à présent en assumer les conséquences.

L'accroissement très rapide de la population africaine, qui représente 70 % de la population totale de l'Afrique du Sud, l'exiguïté des terres (13 % du territoire national) qui lui ont été accordées bien qu'elle soit en majorité rurale, le maintien des structures dites traditionnelles, qui ont empêché la modernisation de l'agriculture et accéléré l'épuisement des sols, tous ces facteurs ont contribué à appauvrir les réserves au point de les rendre incapables de subvenir aux besoins alimentaires de leurs ressortissants et de remplir les fonctions économiques que le système leur assigne. Cette situation n'est pas nouvelle et la crise de l'agriculture africaine a été dénoncée depuis des décennies, mais les travailleurs noirs continuent à être rétribués comme s'ils pouvaient compter sur ces *« ressources subsidiaires »*. Le recrutement d'une main-d'œuvre migrante dans des territoires éloignés (Angola, Mozambique, Malawi, Zambie, etc.), a permis en effet de maintenir les salaires des travailleurs sud-africains à un taux très bas.

Le seuil de pauvreté *(poverty datum line)* — limite théorique au-dessous de laquelle les individus ne reçoivent pas le minimum physiologique, — est atteint dans la quasi-totalité des réserves. La malnutrition, le kwashiorkor, le marasme, la pellagre, l'abandon d'enfants, la multiplication des avortements, sont les plus clairs indices de la décomposition de structures sociales qui ne permettent plus désormais à ces populations de survivre et de se reconstituer (2). Ainsi les réserves se sont transformées purement et simplement en zones concentrationnaires où les bureaux de recrutement sont les seules portes de sortie légales. On y puise toujours une main-d'œuvre bon marché, même si leur fonction principale est désormais de servir de zone de refoulement pour les chômeurs, les « meneurs » et les « incapables », de contrôler le marché du travail au profit des employeurs, de résorber la concentration déjà jugée excessive des Africains autour des villes blanches, d'enrayer la stabilisation et l'organisation du prolétariat dans les zones industrielles.

Le coût de cette manipulation du prolétariat est énorme. D'après des évaluations faites par les chercheurs de l'université du Witwatersrand, l'application de la seule loi sur les *passes* revient à 112 millions de rands (3). En 1975, 218 983 hommes et 50 003 femmes ont été arrêtés pour violation des dispositions relatives aux documents d'identité. On compte en moyenne neuf cent quatre-vingt-neuf procès par jour à ce sujet *(A Survey of Race Relations in South Africa*, 1976). A ces sommes s'ajoutent le coût d'aménagement des zones concentrationnaires que le gouvernement place sous la rubrique « habitat », les frais d'infrastructure, d'organisation des transports, etc.

Naissance d'un prolétariat urbain

MALGRE ces efforts, le système ne fonctionne qu'imparfaitement. Il n'opère strictement que pour les mines, où les travailleurs migrants, embauchés pour quelques mois, sont soumis à un régime militaire dans les camps aménagés pour leur séjour puis renvoyés chez eux à l'expiration de leur contrat. Par contre, le déplacement des Africains vers les villes est moins facilement contrôlable. Il s'est amplifié avec la seconde guerre mondiale, lorsque la mobilisation et l'effort militaire ouvrirent un grand nombre d'emplois auxquels la main-d'œuvre *blanche ne pouvait suffire*. Depuis, l'industrialisation croissante a entretenu ce mouvement, contribuant au surpeuplement des cités noires situées aux abords des villes blanches et où les travailleurs africains sont astreints à résider (4).

On estimait officiellement que 30 % de la population noire était urbanisée, en 1970, chiffre considéré aujourd'hui comme très inférieur à la réalité en raison du grand nombre de clandestins et d'irréguliers demeurrant dans les cités en dépit des contrôles.

Concentration d'autant plus explosive que le chômage prend des proportions alarmantes, *sous l'effet combiné* de la crise économique mondiale, de la modernisation de l'industrie et de la croissance démographique. Si l'on a cru un moment que l'Afrique du Sud manquerait de main-d'œuvre en raison de l'indépendance des ex-colonies portugaises qui en étaient grands fournisseurs, la situation aujourd'hui est différente. Le Mozambique n'a pratiquement pas interrompu le courant migratoire, et le Malawi s'apprête à reprendre ses « livraisons » prochainement (5). Cet apport de main-d'œuvre persiste malgré un chômage qui atteignait, en décembre 1976, 1 400 000 travailleurs africains dont 253 000 en zone urbaine, 402 000 en zone rurale blanche et 463 000 dans les réserves ; soit un taux de chômage de 25 % parmi la population active africaine (6). L'industrie et les cités *noires sont de ce fait* les lieux les plus favorables à la politisation des Africains.

La stabilisation relative de la population urbaine noire a permis la naissance d'un prolétariat plus apte aux emplois qualifiés ou semi-qualifiés. Pour se protéger de cette concurrence éventuelle, les travailleurs blancs avaient obtenu en 1956 que les emplois qualifiés et les postes d'encadrement leur soient réservés. Ce privilège s'érode toutefois sous la pression des employeurs, qui préfèrent une main-d'œuvre noire semi-qualifiée et jusqu'à six fois moins chère. Les Blancs désertent de plus en plus les emplois industriels au profit du secteur tertiaire, cédant la place à un prolétariat noir mieux organisé et plus combatif, comme l'ont montré les grandes grèves de Durban en 1973 (7).

D'autre part, pour les résidents des cités noires et leurs familles, le chômage est d'autant plus grave qu'il fait peser sur eux la menace d'un renvoi dans les réserves. D'où les grandes manifestations, comme celles qui ont agité Soweto, auxquelles participent, en particulier, des jeunes gens scolarisés ou en chômage, sans attache avec les réserves rurales et qui revendiquent leur droit d'être citadins et citoyens à part entière de la République Sud-Africaine. A ce mouvement s'associe une petite classe moyenne noire qui s'est constituée dans les cités et dont les revendications immédiates portent sur la gestion municipale. Soumise elle-même à la discrimination raciale sans appartenir au prolétariat, sa solidarité avec celui-ci passe par une revendication d'identité culturelle. Situation favorable à l'émergence d'une idéologie nationaliste noire (représentée par le mouvement de la Conscience noire) dont le pouvoir craint que, intégrée aux revendications profondes de la classe ouvrière avec laquelle se confondent la presque totalité des Africains, elle n'acquière un élan révolutionnaire irrésistible.

(Lire la suite page 16.)





Réserves-Bantoustans-« Homelands »

C'EST par la loi de 1913 sur les terres indigènes que furent constituées officiellement les réserves africaines dont l'administration par le gouvernement sud-africain *(blanc)* fut organisée par *la loi de 1927*.

Ces réserves, entre-temps appelées bantoustans, sont des territoires dispersés dans les provinces du Transvaal, du Natal et du Cap, et représentent au total 12 à 13 % de la superficie de la République Sud-Africaine. La densité moyenne y est de quarante-huit habitants au kilomètre carré (contre dix-huit pour l'ensemble de la République et treize pour les zones blanches). Le territoire national de chaque bantoustan (homeland) sera composé des réserves peuplées d'Africains réputés appartenir à la même tribu. Seul le plus petit d'entre eux (460 kilomètres carrés) possède un territoire d'un seul tenant. Tous les autres sont composés de trois à quarante-quatre parcelles séparées.

Les lois de 1951 et de 1959 définissaient huit de ces unités nationales (aujourd'hui neuf) et prévoyaient la constitution d'autorités territoriales. Elles supprimaient en même temps la représentation des Africains au Parlement (par des Blancs). La loi de 1971 prévoit l'accès progressif à l'autonomie de ces unités nationales, désormais baptisées homelands par la création successive d'organes législatifs et exécutifs dotés de pouvoir accrus. Toutefois la défense, les affaires étrangères, la sécurité intérieure, les services postaux, les chemins de fer, l'immigration, la monnaie, *le système bancaire*, les douanes, les contributions indirectes... et la Constitution demeurent du ressort du gouvernement de la République. Les Africains n'auront que la citoyenneté du bantoustan auquel ils auront été rattachés, mais ils dépendront néanmoins de l'administration sud-africaine pour l'obtention d'un passeport. Ils n'auront le droit de vote que dans les limites de cette citoyenneté.

(2) Cf. en particulier : Liz Clarke & Jane Ngobese, *Women without Men*, Institute for Black Research, Durban, 1975, et L. Schlemmer & P. Stopforth, *A Study of Malnutrition in the Nqutu District of Kwazulu*, Institute for Social Research, University of Natal, 1975.

(3) A titre comparatif, le budget de l'éducation pour les Africains est de 151 millions de rands (1 rand = 5,70 F environ).

(4) Chaque ville blanche est doublée d'une ou plusieurs cités noires (*black townships*) généralement situées à plusieurs dizaines de kilomètres. Seul le personnel domestique et quelques autres travailleurs sont autorisés par dérogation officielle à passer la nuit dans la ville blanche. Les Africains ne sont tolérés dans les cités noires que pour la durée de leur contrat de travail, qui ne peut dépasser un an. Ils vivent dans des foyers pour célibataires. Une population de plus en plus nombreuse toutefois est autorisée à y résider en permanence et à occuper des logements familiaux. Cette autorisation est révocable si l'administration juge que les bénéficiaires sont des « oisifs » ou des « indésirables ».

(5) Comme pour les travailleurs des réserves sud-africaines. Il s'agit de migrations tournantes et non définitives.

(6) D'après les chiffres donnés par le professeur Van den Mewe dans le *Rand Daily Mail* du 5 juillet 1977. A ces chômeurs noirs s'ajoutent 140 000 Métis 30 000 Indiens et 133 000 Blancs sans travail.

(7) B. Lachartre, *Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud*, Syros, Paris, 1977 ; F. Fisher, « Class Consciousness among Colonized Workers in South Africa », *in* T. Adler (Ed.), *Perspectives on South Africa*, Africa Studies Institute, University of Witwatersrand, 1977.

Une nouvelle de Seydou Badian

La campagne du général



A MARSEILLE, l'avion accueillit d'autres voyageurs. Une jeune fille s'installa à côté de Souley.

« Tiens, Rokhia ?

— Ah, Souley, quelle surprise ! »

Ils se connaissaient bien, Souley avait effectué une partie de son stage administratif à Marseille. Il y avait fait la connaissance de Rokhia. Ils engagèrent aussitôt la conversation. Le souvenir qui les liait surtout : la dernière assemblée des étudiants et stagiaires africains en France.

Rokhia, par la force des choses, était devenue le porte-parole de ses camarades étudiantes. Plutôt petite, le regard franc, le visage légèrement allongé, elle avait la réplique facile. « Courageuse jusqu'à l'insolence ! », disaient d'elle les garçons.

Rokhia et Souley évoquèrent cette dernière réunion. Un de leurs camarades, Nalo, bouillant étudiant en lettres, s'en était pris à la femme africaine. Pourquoi ? Parce qu'une fille du pays, Seynabou, qui occupait l'esprit de Nalo, venait d'épouser un ministre.

« Tu te souviens du discours de Nalo ?

— Si je m'en souviens ! fit Rokhia avec un rictus. L'Africaine dite évoluée, on la connaît ! Patriotisme, morale. Tout pour elle se résume en ceci : bagnole, villa, bijoux. Elle est perdue pour l'histoire... Fermée à toutes les exigences de l'Afrique à bâtir. »

Rokhia se mit à ricaner.

« Sacré Nalo ! fit-elle.

— Sais-tu ce qu'il est devenu ?

— Aucune idée ; mon long séjour en Angleterre m'a coupée du pays et des copains.

— Eh bien, Nalo est actuellement un des grands du régime. Il a la confiance des militaires.

— Il n'a pas perdu son temps ! J'espère qu'il n'a ni bagnole, ni villa et que sa femme est sans bijoux.

— Ça, c'est une autre histoire. Tu lui poseras la question quand tu le verras.

— Dieu m'en garde ! Je n'ai pas envie d'aller en taule.

— Tu exagères. Aller en prison pour si peu, pour avoir discuté avec un camarade. »

Rokhia, sans un mot, tira de son sac un journal intitulé : *Coup d'œil sur les africaneries.*

« Tiens, lis...

— ... *Pour un oui, pour un non, c'est la torture, c'est la prison. Tout le monde est en sursis en Afrique. Les généraux traitent « leurs concitoyens » exactement comme Vorster les victimes de l'apartheid.* »

Souley repoussa le journal.

« Comment osent-ils mettre sur le même plan le régime fasciste de l'Afrique du Sud... »

Rokhia leva les bras :

« Souley, Souley, attention ! Appelons un chat un chat. Vorster n'est pas le seul fasciste en Afrique. C'est désagréable à entendre mais la réalité est là... »

Un petit garçon blanc de quatre à cinq ans qui était avec un couple derrière eux vint à Souley, posa ses mains sur ses genoux et l'interrogea de ses yeux timides.

« Hervé, ici ! », cria la mère du petit.

Hervé ne bougea pas. Il se mit à genoux et joua avec les boutons de la veste de Souley.

Furieuse, sa mère quitta son siège, s'empara de la main de l'enfant et le tira presque avec rage. Quelques minutes plus tard, Hervé revint à Souley.

« Hervé ! », hurla de nouveau la mère.

« Laisse-le tranquille ! », répliqua le père.

Souley prit l'enfant sur ses genoux. Hervé s'endormit. Souley le ramena à ses parents.

« Tu vois, fit le père, il ne l'a pas mangé ! »

Rokkia, qui feuilletait une revue, se tourna vers Souley comme si elle émergeait d'un songe :

« Pour quand ce mariage ?

— Je vois que tu sais tout... mais ce n'est pas si simple. Les co-épouses de ma mère m'ont trouvé une fiancée : affaire de famille. Son père était lié au mien — mais ma mère et mes oncles ne semblent pas dans le coup, ils n'ont jamais insisté là-dessus. Bien que les co-épouses de ma mère soutiennent que cette union était souhaitée par mon père avant sa mort. »

Rokhia garda le silence, les yeux au lointain. Souley lui posa des questions sur ses projets, elle n'en avait pratiquement pas. Elle rentrait au pays après sept années d'absence, ses frères et cousins l'attendaient. Elle avait des petites sœurs dont elle aurait à s'occuper, c'était tout pour le moment.

Ils se turent tous les deux. Puis chacun ouvrit un livre.

Le temps s'écoulait, interminable...

DES bouquets d'arbres. L'air doré de soleil. Les cases d'argile. Les buildings. Les toitures de tôle en bipente. Le lacis des cours d'eau. La voix de l'hôtesse... et, quelques instants plus tard, l'avion s'immobilisait sur la piste. La passerelle installée, un gendarme se présenta.

« Mademoiselle Rokhia ? », cria-t-il.

Rokhia mit du temps à répondre comme si elle avait oublié qu'elle s'appelait Rokhia.

« Mademoiselle Rokhia ? répéta le gendarme d'une voix plus ample. Personne ne descend, Mlle Rokhia d'abord ! »

Echange de regards entre Souley et Rokhia. Un geste de Souley et Rokhia, hésitante, prit sa petite valise.

Au bas de l'échelle, une grosse voiture attendait, chauffeur à la portière.

Décontenancée, Rokhia se figea.

« Moi ?

— Allons, allons! fit un jeune homme au fond de la voiture.

— Ah, c'est toi ? »

Rokhia sourit, le visage détendu. Elle venait de reconnaître son cousin Sima.

Les autres voyageurs descendirent. Le steward les guida vers le hall des bagages. Les douaniers s'intéressèrent particulièrement à Souley.

Ses deux valises furent vidées, ses habits déballés, secoués, fouillés, ses livres contrôlés page par page, triés..., certains déchirés sur le champ. Ces opérations terminées, deux policiers hargneux, visages fermés, vinrent se planter devant Souley.

« Suis-nous ! »

Souley promena un regard vide sur la foule qui faisait cercle autour de lui. Puis lentement, il fit le geste de ramasser ses affaires.

« Non, suis-nous ! »

Dans la rue, il y avait la fourgonnette. Souley ne posa pas de questions. Les hommes qui l'entouraient ne pouvaient rien lui dire. Ils n'avaient rien à lui dire.

Au poste de police, le commissaire accueillit Souley avec une gifle. Deux policiers le poussèrent dans une petite case obscure où trois gaillards l'attendaient fouets en main.

La séance dura une heure, puis Souley fut conduit à *l'hôpital.*

Rokhia arriva dans la grosse voiture. Ses tantes, les co-épouses de sa mère, l'attendaient dans la rue. Chants d'autrefois en l'honneur des reines. Longs « you-you », « yé-yé », « oué-oué ».

« Notre fille est arrivée dans la voiture du directeur du commerce !

— Oué-oué. »

Le père de Rokhia vint dans la cour accueillir sa fille, les voisins étaient déjà accourus, il y avait foule.

Le directeur du commerce était un des hommes les plus puissants. Sans sa signature, rien ne sortait du pays : ni cacao, ni bois, ni arachide, ni coton, ni ananas, ni poisson fumé ou séché. Rien.

Mais le directeur du commerce était surtout un homme d'affaires. Une demi-douzaine de marchands travaillaient pour lui. Parmi eux, Sima, le cousin qui était venu accueillir Rokhia à l'aéroport.

Au milieu des « you-you » et des « yé-yé », quelques commentaires firent comprendre à Rokhia que le directeur du commerce s'intéressait à elle. Elle eut peur. Mais Rokhia ne savait pas tout.

Son cousin Sima, un matin, avait présenté sa photo à son patron.

« Ma cousine, belle fille, très instruite. »

Le directeur avait dit :

« *Si tu arrives à me faire aimer d'elle, tu auras* la première place dans mes affaires...

— Sûr ! avait répondu Sima, elle sera ta troisième femme, fais-moi confiance... »

Rokhia leva les yeux sur tout ce monde qui s'agitait dans la cour. Elle s'imagina prise dans une toile d'araignée. Elle entra tranquillement dans la case de sa mère et pleura.

La voiture restait toujours devant la maison. Au bout de deux heures, le chauffeur, casquette en main, vint s'enquérir du programme de Mlle Rokhia.

« Avait-elle des courses ?

— Non, répondit Rokhia à son cousin. »

Ce dernier se raidit.

« Pourquoi non ? Un petit tour en ville dans cette voiture te classerait tout de suite parmi les grandes dames du pays.

— Non, non, pas maintenant, je suis fatiguée. »

Le cousin la contempla, stupide, et haussa les épaules.

« Comme tu veux ! »

UNE demi-heure plus tard, Rokhia sortit et se rendit chez les parents de Souley.

« Il est arrivé avec vous ? fit la mère de Souley. Nous ne l'avons pas vu.

— Vous ne l'avez pas vu ? Nous avons voyagé ensemble, est-il chez d'autres parents ? Chez des amis ?

— Qui êtes-vous, ma fille ? »

La voix de la mère était angoissée. Rokhia tressaillit.

« Je suis une amie de Souley. Nous avons fait nos études ensemble au-delà des grandes eaux. »

La mère de Souley baissa la tête. Deux larmes tombèrent. Rokhia se précipita, s'installa sur le lit de bambou à côté de la vieille.

« Mère, parle-moi. Qu'est-il arrivé à Souley ?

— *Non, je ne peux pas te le dire, il faut faire attention.*

JULIO CORTAZAR a déjà montré ici le rôle irremplaçable que le romancier peut jouer au service de l'information. Par sa nouvelle intitulée la Deuxième Fois (notre numéro de mai 1977), il introduisait d'emblée le lecteur, mieux que ne peuvent le faire analyses et reportages de journalistes, dans l'univers policier que connaissent la plupart des pays d'Amérique latine.

Dans le même souci, c'est à un grand écrivain d'Afrique noire que, ce mois-ci, nous avons fait appel. Né en 1928 à Bamako, Seydou Badian a notamment publié Sous l'orage (1956), les Dirigeants africains face à leur peuple (Maspero, 1964), la Mort de Chaka, le Sang des masques (Laffont, 1976) et les Noces sacrées (Présence africaine, 1977).

D'abord médecin de circonscription au Mali, Seydou Badian fut ministre du gouvernement Modibo Keita jusqu'au coup d'Etat de novembre 1968. Et, naturellement — si l'on ose dire, — depuis cette date jusqu'en juin 1975, il a été gardé en détention. L'expérience de la prison et des camps les plus durs succédait à l'expérience du pouvoir, elle-même marquée par une large connaissance des relations internationales. On n'aura pas l'indécence d'épiloguer sur l' « enrichissement » intellectuel et humain que la prison a apporté à nombre de personnalités du tiers-monde, d'abord à l'époque coloniale puis à l'heure des indépendances...

Le peintre sénégalais Iba N'Diaye a bien voulu illustrer la nouvelle de Seydou Badian. D'autres écrivains et artistes de *tous les continents s'exprimeront dans ce journal, leurs diverses* sensibilités approfondissant la perception que l'on peut avoir des drames de ce monde en folie.

C. J.

(Suite de la page 15.)

Pour les milieux d'affaires, la solution ne se situe plus au niveau des races, mais des classes. Ils veulent d'urgence briser l'unité en formation *du prolétariat* noir, ses *capacités* d'organisation naissantes en même temps que son assimilation culturelle au nationalisme africain. Ils veulent aussi réorganiser les rapports de production.

La première variante de cette stratégie consisterait à libérer sans restrictions les forces productives du capitalisme en *levant* les *interdits* qui empêchent, parmi les Noirs, la constitution d'une petite et moyenne bourgeoisie économique susceptible d'acquérir un poids politique significatif au sein de la population africaine (8). Cela signifierait la suppression des contraintes de résidence, l'ouverture de l'accès à la propriété et au *marché national*, la libéralisation du marché du travail et la disparition des emplois réservés aux travailleurs blancs.

Grand capital et développement séparé

C'EST l'option des libéraux (dont le Progressive Reform Party — P.R.P. — est le porte-parole). Leurs théoriciens s'emploient à démontrer que l'application sans restriction des lois du *capitalisme serait* un *progrès* sur l'apartheid tant en ce qui concerne le développement économique que les libertés publiques. Mais cette solution, d'apparence démocra*tique, n'est qu'une façade dont se* pare la haute bourgeoisie. Non seulement le P.R.P. ne représente qu'une minorité au Parlement, mais une telle politique se heurte aux classes moyennes blanches (ouvriers qualifiés, employés, petits et moyens entrepreneurs...), directement menacées par la promotion sociale qui en découlerait *pour les Noirs, et qui sont* sur-représentées au Parlement. A l'heure actuelle, le grand capital sud-africain paraît disposé à s'accommoder d'un compromis avec le parti nationaliste au pouvoir en se ralliant à la politique de développement séparé mise en œuvre par le gouvernement depuis 1959 et qui a déjà produit ses *premiers effets institutionnels* avec *la* mise en place des bantoustans (foyers nationaux, ou *homelands*) promis à l' « indépendance » après quelques étapes dites préparatoires (9).

Les gouvernements provisoires de ces futurs Etats sont nommés par Pretoria en attendant d'hypothétiques élections « libres ». Chaque Africain sera obligatoirement doté d'une nationalité correspondant à son ethnie officielle (10) et considéré comme citoyen d'un des neuf bantoustans prévus. Tous les Africains *travaillant* en *zone blanche auront* donc le statut d'étrangers, et ceux qui jouissent actuellement des avantages sociaux accordés aux résidents permanents se les verront retirer en *vertu de leur nouvelle nationalité.*

La promotion d'une bourgeoisie agraire, industrielle et commerciale dans les bantoustans se ferait grâce à des prêts et à une aide technique accordés par des organismes de financement déjà créés à cet effet (11). On accorderait de même la possibilité aux entrepreneurs afri*cains d'opérer plus librement dans les* cités noires. Contenues dans ces limites, les couches moyennes africaines entreraient moins directement en concurrence avec leurs *homologues* européennes. Formule qui présente aussi quelques avantages pour la classe capitaliste en permettant la constitution, dans les bantoustans, d'un relais de capitalistes locaux capables de créer des emplois. Mais, en raison de la faiblesse des investissements dont ils seront capables, ne faut-il pas s'attendre qu'ils imposent de dures conditions à la main-d'œuvre locale sans que puissent s'interposer des organisations ouvrières, qui n'y sont pas autorisées ? (12). Cela n'exclura ni l'installation par les *industriels sud-africains* d'industries « frontalières » *(border industries)* à proximité des bantoustans, ni l'implantation de sociétés étrangères sur leurs territoires. Aux ressources vivrières disparues, on espère donc substituer des revenus monétaires qui permettraient à ces réserves nouvelle manière de continuer à jouer leur *rôle de viviers industriels. Ainsi se* formerait en même temps une alliance du capital sud-africain et d'une nouvelle classe bourgeoise noire qui, en raison de ses faibles disponibilités financières, ne constituerait pas une concurrence pour les grandes sociétés dans les bantoustans.

A la fois alliée et rivale de la petite bourgeoisie bureaucratique africaine constituée autour de l'administration des bantoustans, la bourgeoisie économique noire formera, avec cette dernière, la couche sociale dominante *où se recruteront les dirigeants politiques*. La solution du développement séparé dans les bantoustans soumet donc les Africains à une triple division géographique, ethnique et « nationale » à la faveur de laquelle, espère-t-on, l'hostilité contre les Européens s'effacerait devant les rivalités « patriotiques » dont on observe déjà certaines manifestations quand les gouvernements désignés se disputent lambeaux de territoires, routes, hôpitaux ou même citoyens (13).

Le succès du développement séparé n'est assuré ni politiquement ni économiquement. Au-delà de l'hostilité déclarée que rencontre ce dessein parmi les *Africains* et des réticences de certains des futurs gouvernants, la rentabilité des activités prévues pour subvenir aux besoins monétaires des habitants des bantoustans est incertaine. Par suite de l'insuffisance des terres et de la décomposition des structures domestiques dans les réserves, l'agriculture commerciale ne *pourra s'y développer que dans les* grandes plantations dont s'emparent déjà des chefs traditionnels. D'autre part, en ce qui concerne les industries frontalières, les hommes d'affaires blancs hésitent à se rendre tributaires d'une seule source de main-d'œuvre qui pourrait devenir un instrument politique aux mains des futurs gouvernements. D'où leur manque d'empressement, peut-être, à répondre aux invitations pourtant généreuses du gouvernement sud-africain. Enfin les rares ressources naturelles dont disposent les réserves, comme le *Bophuthatswana, par exemple, sont* exploitées par des sociétés étrangères qui empochent l'essentiel des bénéfices.

La solution des bantoustans ne présente pas les *mêmes* avantages pour les différents secteurs d'activité. Les sociétés minières s'en accommodent encore bien, en raison de la durée d'exploitation relativement courte des gisements d'or et de l'emploi massif d'une main-d'œuvre temporaire bon marché (14) qui les dispensent de l'achat d'un coûteux matériel d'abattage (dont l'adéquation à l'extraction aurifère, en particulier, n'est pas prouvée). En revanche, les fermiers, chez qui l'on rencontre pourtant les partisans les plus convaincus de l'apartheid, tirent, en définitive, moins parti de la main-d'œuvre bon marché des réserves *que* du *labour tenancy* (15) fondé sur les mêmes rapports de production mais dans l'enceinte de la ferme (16).

Les réserves leur *fournissent surtout* une partie de la main-d'œuvre saisonnière (avantageusement remplacée parfois par la main-d'œuvre pénale) et servent de « décharge » *pour absorber le* croît excessif des familles installées sur leurs terres. Afin de prévenir la concurrence à l'embauche du secteur minier et industriel qui paye davantage en numéraire, l'ambition des fermiers est de disposer d'une main-d'œuvre agricole liée à ses employeurs par des contraintes légales dont ils souhaitent la mise en application par le *gouvernement* (17). Celui-ci, cependant, ne

---

(8) Dans l'état présent de la législation, *les Africains n'ont pas accès à la propriété* privée ou commerciale, sauf en des cas très exceptionnels et localisés. Le droit d'exercer un commerce ou de créer une entreprise, dans les réserves et les cités noires seulement, n'est accordé qu'à un tout petit nombre d'entre eux.

(9) Le Transkei a ainsi accédé à l' « indépendance » le 26 octobre 1976 ; aucun gouvernement n'a reconnu le nouvel Etat (voir à ce sujet dans *le Monde diplomatique* d'août 1976 l'article de Ruth First intitulé « L'indépendance du Transkei : une fausse opération de décolonisation »).

(10) *Depuis fort longtemps, l'appartenance* ethnique n'a aucune signification, ni biologique ni sociale, pour la majorité des Africains urbanisés à qui s'appliquent ces naturalisations arbitraires. C'est un point sur lequel même les gouvernants des *homelands* nommés par Pretoria sont très réticents.

(11) La Bantu Investment Corporation (BIC) et la Xhosa Development Corporation (X.D.C.), organismes publics *dont* la politique de développement est déjà très critiquée par les dirigeants africains qui lui reprochent de fonctionner davantage en faveur des industriels blancs que des entrepreneurs noirs. En *outre*, la B.I.C. a déjà été mêlée à de nombreuses affaires de corruption en faveur d'industriels blancs ayant sollicité (et obtenu) des prêts par l'intermédiaire d'hommes de paille africains.

(12) Il n'est pas prévu de salaires minimum légaux *dans les* bantoustans.

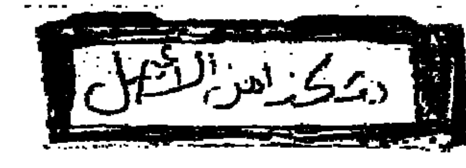
(13) Certaines réserves, comme le Lebowa qui relevait d'une administration unique, sont vouées à un découpage qui soulève déjà des « querelles de frontières » entre les futurs « Etats » *Tsonga* et Sotho.

(14) Les salaires des travailleurs noirs, qui ont à peu près quadruplé entre 1972 et 1977, sont de 2,40 à 3 rands par jour au fond.

(15) Le *fermier* installe sur ses terres quelques familles noires qui, en contrepartie de la jouissance d'un lopin, fournissent leur travail parfois quasi gratuitement.

(16) Dans les années 1940, les fermiers se plaignaient en effet d'assumer les fonctions de réserve au bénéfice des employeurs des villes qui embauchaient les fils de leurs tenants en laissant leurs familles à la charge des fermiers.

(17) Déjà, ils disposent des droits disciplinaires quasi féodaux qu'accordent la législation régentant les rapports entre « maîtres et serviteurs » *(Masters and Servants Act).*



— Je t'en supplie, dis-le moi, est-il en danger ? C'est le moment de faire quelque chose. »

La mère, la tête entre les mains, les coudes sur les genoux, raconta ce qui s'était passé à l'aéroport et au commissariat de police. Elle confia que Souley était à l'hôpital. Puis elle se mit à sangloter.

« Ils sont venus ici, ils m'ont dit : *Si tu racontes ce que l'on vient de te dire, on le tuera !* »

Rokhia bondit. Mais la mère la retint par le bras.

« Que vas-tu faire, ma fille ?

— Nous devons l'aider ! Si nous nous taisons, si nous ne faisons rien, ils lui feront du mal. »

La mère de Souley leva sur Rokhia des yeux noyés de larmes, elle hésitait à la laisser partir. Elle avait peur. Elle avait vécu le commencement du règne, elle avait appris à connaître les hommes qui avaient arrêté son fils.

Rokhia insista. La vieille ne savait plus que penser. Elle ne savait plus que faire. Elle lâcha Rokhia, résignée.

« Dieu vous aide », murmura-t-elle.

ROKHIA sortit, désolée, désorientée. Que faire ? Que faire, en effet ? Le moindre geste en faveur de Souley pourrait être considéré comme un acte de subversion. Les magistrats avaient tout prévu. Alors, alors...

La ferme résolution avec laquelle elle avait quitté la vieille semblait fondre. Son allure ralentissait. Rokhia réfléchissait. Elle s'arrêta un temps contre un caïlcédrat. Soudain, une idée jaillit dans son esprit, elle héla un taxi et se rendit au ministère de l'éducation.

« Je veux voir M. Niclou... », dit-elle à un garde.

Niclou avait fait ses études à Marseille. Rokhia l'y avait connu. Ils avaient milité ensemble au sein de l'Union révolutionnaire des étudiants africains. Rokhia connaissait les idées politiques de Niclou. Ce dernier occupait actuellement un haut poste : conseiller technique du ministre.

Rokhia attendit dans le salon en compagnie de deux couples. Ce fut long. Enfin Niclou parut.

« Comment va, ma chère ? »

Il *entraîna Rokhia dans* son bureau et *Rokhia*, sans perdre de temps, s'expliqua d'un trait...

Niclou, le regard lointain, se cura délicatement les ongles puis, la main sur le bras de Rokhia, un sourire amusé sur les lèvres, il laissa tomber ces mots :

« Ma chère, Souley est un aventuriste. Que veux-tu ?... la police fait son travail. Concrètement parlant, que laissent des hommes comme Souley ? Que réalisent-ils ? Rien ! Rien... Ils s'agitent, ils parlent, ils crient. Tout cela est du vent. Moi, je fais la révolution dans ce bureau, la vraie. Je prépare de solides dossiers pour le ministre et les choses avancent. Le pays a beaucoup changé avec le général, tu viens d'arriver, tu ne sais encore rien. Dans un mois ou deux, tu seras complètement conquise... Certes, le général a dissout le Parlement, les partis politiques, les syndicats. Il a interdit les grèves, les réunions, les manifestations, mais, crois-moi, c'est un vrai démocrate, il est si ouvert aux problèmes des autres ! Va le voir, crois-moi... il réglera tous tes problèmes, tu sera logée tout de suite, tu auras ton véhicule. Avec le régime précédent, tu aurais attendu au moins six mois !...

— Souley aventuriste ? Le général fait des miracles dans le pays ? C'est toi, Niclou, qui parles ainsi ? Je me souviens encore de tout ce que tu disais là-bas, à Marseille, à Paris... Tes discours, tes serments, tes plans d'action, allons, Niclou, ta mémoire, où est-elle ?

— Oui, oui, je sais, mais là-bas était là-bas ! Nous étions loin. Nous étions en dehors des réalités nationales. Que me proposes-tu ? Descendre dans la rue ? Oui, je l'ai fait au quartier Latin, nous étions ensemble dans les manifestations. Des coups de pèlerine... parfois du matraquage et des bombes lacrymogènes, le panier à salade, vérification d'identité au poste. Au bout de deux heures, la liberté, et nous parlions de la prochaine manif. Ici, c'est différent, tu rêves, Rokhia ! Ceux qui descendent dans la rue ne remontent plus : coups de crosse, coups de feu, arrestations, déportation, puis l'exil et le chômage...

— Et alors ? Si tous les copains descendaient dans la rue, si tous les copains disaient « non », ils ne peuvent pas arrêter tout le monde !

— Mais de quel côté me vois-tu ? Je suis bien là où je suis, je connais les réalités nationales. Je les vis depuis quatre ans et je répète que le général est un vrai démocrate, il fait la vraie révolution. Ton langage m'est parfaitement étranger... »

Ils se regardèrent droit dans les yeux, puis Niclou se leva et montra du doigt les bâtiments de la présidence.

« Le grand théoricien de jadis est là, l'homme de la révolution totale, sans faille et sans fin, Nalo. Il est conseiller du président, va le trouver ; moi, je ne peux absolument rien pour toi. »

Rokhia éclata de rire. Un rire amer, injurieux. Puis elle se leva, traversa un long couloir, un jardin avec des hibiscus, des lauriers, des bougainvillées, un autre couloir conduisant à un petit bureau occupé par un garde.

« Je voudrais voir M. Nalo.

— Vous aviez rendez-vous ?

— Non, je suis une amie. »

Le garde se redressa vivement, claqua les talons, et s'inclina devant Rokhia.

« J'ai toujours dit que ce n'était pas des choses à faire. Mais que veux-tu, Rokhia ? Tout l'hémisphère sud est de plus en plus dominé par deux phénomènes : la liquidation des droits de l'homme et la médiocrisation des hommes au pouvoir. Je sais tout ce qui est arrivé à Souley, crois-moi, j'en suis malade. Mais je n'y peux rien. Un conseil d'ami, Rokhia... ne perds pas ton temps... Pas un des camarades que tu as connus en Europe ne lèvera le petit doigt. Ne compte sur personne ! Ici, il y a trois catégories de gens : ceux, comme Souley, que l'on piétine : clients des prisons et des chambres de tortures, puis voués à la déportation et à la mort dans l'anonymat ; ceux, comme Niclou et moi qui font des papiers pour le général et ses copains, nous qui avons tout abjuré, tout renié pour la villa, la voiture, les pots-de-vin, les prébendes et le reste ; et puis les trouillards qui voudraient dire « non », mais ont peur de leur ombre. J'ai compris deux vérités, Rokhia : le tyran doit sa force à la vénalité des uns et à la lâcheté des autres ; un homme qui ne sait pas mourir pour la liberté n'est pas digne d'être libre. »

Nalo se tut, enleva ses lunettes, tira un mouchoir et s'épongea le front.

« Je vais prendre des risques, Rokhia, allons voir Souley à l'hôpital. »

LE brigadier-chef ouvrit la porte de la petite chambre. Souley dormait, le bras dans le plâtre, un épais bandage autour de la poitrine.

Rhokia et Nalo le contemplèrent longuement. Ils ne le réveillèrent pas. Ils refermèrent la porte, tournèrent le dos et revinrent dans la cour de l'hôpital.

« Oui, Rokhia, fit Nalo, les droits de l'homme disparaissent dans l'hémisphère sud et ce n'est même pas pour les nécessités du développement. Certains pays de l'hémisphère nord ont inauguré la voie de la croissance forcée, accumulation par contrainte, répartition autoritaire du travail et du revenu, etc. Nous, fils de la misère, pouvons comprendre de tels impératifs. Mais, chez nous, il ne s'agit nullement de cela. Nos chefs pillent le pays et se vautrent dans la jouissance... Ils s'amusent, Rokhia, et c'est l'homme leur jouet. Sais-tu ce qu'ils disent ? *Nous avons de l'uranium, du pétrole, un siège à l'ONU, à l'O.U.A. Les Grands sont tenus de compter avec nous. Que les intellectuels écrivent contre nous dans les journaux, on s'en fout ! Que nous fusillions dix mille types, nos voisins africains nous accueilleront toujours fraternellement et nos rapports de coopération avec les Grands n'en souffriront nullement. Sartre et Simone de Beauvoir peuvent gueuler... Que peuvent-ils ?* Rokhia, il est un Etat dont Marx n'a pas parlé : l'Etat-truand, tu auras l'occasion de savoir ce que c'est... »

Retour de l'hôpital, Rokhia trouva sa famille réunie dans la cour sous le goyavier au pied duquel son père avait l'habitude de recevoir ses amis. Il y avait les co-épouses de sa mère, une de ses tantes et son cousin Sima.

Le père, chapelet en main, faisait le va-et-vient. Rokhia salua. Nul ne répondit. Elle salua de nouveau... Silence.

« Pourquoi nous salues-tu ? tonna Sima. Où étais-tu ? Qu'as-tu fait ? »

Rokhia, interdite un moment, se ressaisit et se tourna vers Sima.

« Pourquoi ces questions : où j'étais, ce que je faisais ?

— Je n'ai pas le droit de te poser des questions ?

— Mais ne suis-je pas libre d'aller où je veux ? »

Sima leva les bras et cria :

« Vous l'entendez ? Vous l'entendez ? C'est ainsi qu'elle répond à sa famille ?

— Non, Sima, c'est à toi que je réponds !

— Rokhia ! nasilla une co-épouse de sa mère, la voiture du directeur du commerce, notre bienfaiteur, est venue par deux fois, tu étais absente.

— Mère, j'ai voulu marcher un peu, est-ce mal ?

— Elle va détruire la famille ! tonna Sima. Elle a osé se rendre à l'hôpital auprès de l'ennemi de notre gouvernement, l'ennemi de nos chefs, l'ennemi de nos bienfaiteurs. Toute visite était interdite, mais Rokhia est une Européenne, elle n'en fait qu'à sa tête. Par son geste, notre famille s'est montrée ingrate à l'égard de ceux à qui nous devons tout. Nous pâtirons tous des conséquences d'une telle folie, nous perdrons tout ! Mes deux camions... à qui je les dois ? Qu'étais-je avant ? Vous le savez... Vous étiez là ! A présent, nous allons connaître la misère, plus de sacs de riz ou de manioc, plus un sou et plus d'habits pour les fêtes. Vous vous rendrez compte ! »


(Illustration d'Iba Ndiaye.)

Sima fit face à chacune des co-épouses, à la mère de Rokhia, puis se tourna vers le père et se figea.

« J'ai voyagé avec un camarade, il a été arrêté à l'aéroport, frappé au commissariat et conduit à l'hôpital... Je ne pense pas avoir mal fait en allant le voir.

— Pour qui te prends-tu ? persifla une autre co-épouse de sa mère. Personne ne s'est dérangé pour aller voir Souley. Tu voulais nous détruire, tu as réussi.

— Non, mère, je ne voulais détruire personne. Aller voir un malade à l'hôpital n'est pas un crime. Si c'était moi qui étais alitée, Souley serait venu me voir.

— Souley ! Souley ! hurla Sima, elle ose prononcer son nom, ici, chez nous ! Dire que je lui avais préparé le plus bel avenir : le directeur du commerce, homme riche, plus puissant que la plupart des ministres, s'intéressait à Rokhia, j'avais tout arrangé et maintenant tout est foutu. Il n'aura plus jamais confiance en moi, je perdrai la place que j'occupe auprès de lui et ce n'est pas ton Souley qui nous sortira d'affaire. »

Rokhia se tut. Puis marcha à reculons. Son père arrivait droit sur elle, raide, mécanique, terrible.

« Inutile de discuter, ta mère est dans sa case, je lui ai ordonné de préparer ses bagages. Allez n'importe où, je ne veux plus vous voir chez moi !

— Mais, père... »

Rokhia n'eut pas le temps d'en dire plus, une gifle la fit taire.

Elle s'éloigna, la main à la tempe, s'immobilisa un temps, puis se rendit dans la case de sa mère.

La mère, les bagages prêts, pleurait sur le lit de bambou.

« Prends ce que tu peux, murmura-t-elle à sa fille, je retourne chez les miens, Dieu tranchera. »

Au moment où Rokhia et sa mère traversaient la cour, Sima hurla :

« Tu ne seras plus directrice du collège ! Il n'est pas question de mettre nos jeunes filles entre les mains d'une amie de Souley. Souley qui, voilà quatre ans, a refusé de voter pour le général ! J'ai vu le rapport du conseiller culturel de notre ambassade à Paris ! Souley est un ennemi de la patrie. Mais, rassure-toi, après ce qu'il a reçu, aux prochaines élections il ne s'abstiendra pas ! »

---

semble pas disposé à entendre ces revendications. En 1970, la commission gouvernementale d'enquête sur l'agriculture (commission du Plessis) constatait, en effet, qu'un tiers des fermiers ne contribuaient que pour 3 % à la production agricole nationale, tandis que le tiers supérieur y contribue pour 85 %. Le mouvement de concentration capitaliste crée au sein de cette classe un clivage désormais décisif. Les entreprises familiales — qui représentent une des bases les plus solides du parti nationaliste — cèdent la place aux sociétés d'exploitation, et bientôt, sans doute, à l'« agro-business » international qui est prêt à intervenir en Afrique du Sud comme dans certains Etats périphériques. Une partie numériquement importante des fermiers blancs est condamnée à terme, de telle sorte que l'on peut prévoir une modification profonde des bases sociales de l'agriculture.

Un mouvement analogue se dessine dans le secteur industriel. A côté d'un capitalisme familial et « national » qui domine surtout dans le textile, le capital international s'installe dans l'industrie chimique et mécanique. Le premier bénéficie, jusqu'à présent, des mesures protectionnistes qui lui permettent de contrôler le marché intérieur, mais son faible développement lui interdit pratiquement la conquête des marchés extérieurs. A la différence d'une politique de libéralisation économique plus généralisée, le projet de développement séparé ne lui est pas particulièrement favorable, puisque l'élargissement souhaité du marché intérieur serait mieux à même de se produire dans des zones urbaines plutôt que dans les bantoustans actuellement mis en place. Il n'est pas sûr non plus que les perspectives actuelles lui conviennent au plan de la main-d'œuvre. La politique d'investissement et de fragmentation des postes observée depuis plusieurs années a pour effet de resserrer l'éventail des qualifications en faveur de l'emploi de la main-d'œuvre noire.

Le capitalisme international a, sur ce point, des positions différentes. Les filiales de trente-trois sociétés américaines se sont engagées à respecter un code qui exclut la discrimination raciale dans l'empoi *(« à travail égal, salaire égal »)* et comporte l'obligation de former des travailleurs noirs pour leur permettre d'accéder à des postes plus élevés (cf. *Sunday Times*, 3 juillet 1977). Attitude qui joue en faveur d'une stabilisation des travailleurs africains et va au-devant d'un enchérissement inévitable du coût de cette main-d'œuvre de plus en plus dépendante des salaires pour survivre.

Sur le plan du commerce extérieur, les milieux d'affaires internationaux ne souhaitent pas non plus un protectionnisme qui, en contrepartie, les priverait de l'accès aux marchés étrangers. Ils souhaitent au contraire une politique de libre-échange et de concurrence, auxquels le capitalisme national risque de ne pas pouvoir faire face.

Si la politique de développement séparé permet un contrôle renforcé du prolétariat, elle n'est pas en mesure d'enrayer les conséquences sociales de la concentration et de l'internationalisation du capital qui représentent la vraie menace pesant sur les classes moyennes blanches. De telle sorte que toute politique encourageant institutionnellement, même de manière limitée, l'émergence de classes moyennes noires se heurte à l'opposition obstinée de tous ceux que la conjoncture présente condamne à plus ou moins brève échéance.

Les dilemmes du parti nationaliste

A cet égard, le parti nationaliste rencontre en son sein les plus vives résistances à sa politique, résistances qui se manifestent de façon assez significative à propos du sort des Indiens et des Métis. Jusqu'à présent, ces deux communautés semblaient devoir bénéficier d'une politique plus libérale, les distinguant des Africains, et qui aurait favorisé leur accès au marché *national* en permettant aux commerçants, hommes d'affaires et industriels de ces deux groupes d'opérer sur l'ensemble du territoire (18). Il existe d'ailleurs chez les Asiatiques (qui, à la différence des Africains, ont accès à la propriété privée et commerciale) une bourgeoisie libérale et commerçante qui envisage plus volontiers son avenir du côté des Blancs.

C'est dire que la concurrence des classes moyennes de ces deux groupes, si cette politique était mise en œuvre, serait beaucoup plus immédiate encore que celle d'une bourgeoisie noire qui n'a pas encore vu le jour. Sur ce point, l'aile droite du parti nationaliste évolue vers une doctrine de refoulement et de séparation absolue de toutes les « races » en faveur d'un Etat sud-africain dans lequel Blancs, Noirs, Asiatiques et Métis seraient cantonnés dans leurs territoires respectifs. Dans cette perspective, elle préconise l'extension de la formule des bantoustans aux Métis et aux Asiatiques (19).

La fraction droitière des nationalistes cherche donc à reprendre à son compte les positions électorales traditionnelles du parti nationaliste en se proclamant le champion de toutes les couches de la population blanche menacées par la disparition de leurs privilèges économiques et qui, en raison de leur représentation parlementaire, constituent encore un enjeu politique majeur.

Si cette résistance s'affirmait, la libéralisation économique ne s'accompagnerait pas nécessairement d'une libéralisation politique, comme on le croit généralement.

Les partis politiques en Afrique du Sud ne représentent que la classe capitaliste et ses alliés petits-bourgeois. Si ces partis, comme ailleurs, s'appuient sur cette clientèle électorale pour parvenir au pouvoir, le problème de leurs états-majors est davantage de s'y maintenir que de représenter leurs mandants. Depuis qu'il détient le pouvoir, le parti nationaliste, bien que généralement considéré comme le représentant des classes moyennes blanches et ségrégationnistes, a pratiqué une politique qui n'a fait que servir les intérêts de la classe capitaliste. Cette politique ne s'est pas accomplie par une libéralisation du régime mais au contraire par un durcissement constant des méthodes autoritaires et policières et par l'élimination de toute représentation politique — pourtant modeste — des populations non blanches. La fraction Verligte ne propose pas d'autre politique.

Aujourd'hui que les réformes à accomplir sont profondes et touchent aux privilèges d'une partie politiquement sur-représentée de la population électorale, le parti nationaliste ne peut rester au pouvoir en s'appuyant sur des couches économiquement moribondes, quels que soient leurs effectifs au Parlement, mais en se faisant l'agent des transformations économiques au profit du grand capital. Le choix d'une politique de résistance aux changements, telle qu'elle est préconisée par les Verkrampte, l'entraînerait en effet dans un combat d'arrière-garde dont l'issue serait à terme sa disparition de la scène politique.

De son côté, le grand capital a *besoin d'un* parti *fort pour mener à* bien ses projets sans provoquer trop de secousses aux extrêmes. L'attitude de M. Oppenheimer, le magnat de l'Anglo-American Corporation qui domine l'économie sud-africaine, est significative à cet égard, et il a déjà eu l'occasion de l'exprimer clairement (20).

Pour traverser aux moindres risques la crise actuelle, précipitée par l'indépendance des colonies portugaises et la pression des Etats-Unis, le grand capitalisme semble décidé à agir par l'intermédiaire du parti nationaliste, dont l'expérience en matière de répression n'est plus à démontrer, quitte à négocier avec ses dirigeants une formule de compromis qui préserverait au mieux leur capacité de manœuvre : bantoustans pour le prolétariat noir, mais libéralisation économique des classes petites-bourgeoises africaines, métisses et indiennes, qui apporteraient au régime la caution antiraciste dont il a besoin sur le plan international.

Si la base parlementaire et électorale du parti nationaliste ne permet pas à son état-major de remplir ce contrat, il ne peut que renoncer à la démocratie au profit de l'exercice des pleins pouvoirs. Ceux-ci seraient alors dirigés contre deux fronts : les Verkrampte au niveau institutionnel, et, au niveau policier, tous ceux, organisés ou non, qui luttent contre le régime.

La formule des bantoustans n'est peut-être pas la plus satisfaisante pour le développement du capitalisme ; elle lui permet cependant, dans un premier temps, de se débarrasser de ses fractions les plus attardées qui gênent aujourd'hui sa reconversion. Mais il serait vain de croire que cette politique encouragera le développement des libertés publiques, à l'inverse d'une tendance qui n'a cessé de marquer l'histoire politique de l'Afrique du Sud. Privée aujourd'hui des bases d'une démocratie parlementaire, l'alternative sud-africaine risque fort d'être entre la dictature et la révolution.

CLAUDE MEILLASSOUX.

(18) Rapport de la commission Theron, 1976.

(19) Le projet de réforme de la Constitution sud-africaine présenté récemment par le parti nationaliste semble inspiré par des préoccupations assez proches de cette tendance : Blancs, Métis et Indiens disposeraient chacun de leur Parlement et de leur cabinet, les trois gouvernements étant soumis à un exécutif commun.

(20) « L'abandon de la politique de développement séparé frapperait aux bases mêmes du pouvoir du parti nationaliste ; elle est donc, à court terme tout au moins, incompatible avec l'unité nationale » : H.F. Oppenheimer, *South Africa, The next 15 years*, US-SALEP Symposium on Southern Africa, S.A. Institute of Race Relations, juillet 1976. Ajoutons que le P.R.P. ne reçoit qu'un soutien modéré de la part du grand capital. M. Oppenheimer soutient plus volontiers l'Urban League, une association « apolitique » fondée en mai 1977, dont le but est de promouvoir une classe moyenne africaine.

150.000 Blancs d'Afrique australe en Amérique du Sud ?

LES COLONS DE L'APARTHEID

Par ARMAND et MICHELE MATTELART

IL y aura bientôt dix ans que « Che » Guevara, fait prisonnier par les *rangers* de la 8e division de Santa-Cruz, était assassiné à Valle-Grande sur l'ordre de Barrientos, alors président de la Bolivie. Les régimes de l'apartheid ont voulu être présents à cet anniversaire : si les efforts pour contrecarrer les négociations en cours échouent, l'année 1977 devrait voir le premier contingent des trente mille familles de colons en provenance de Namibie, de Rhodésie et d'Afrique du Sud s'établir, avec armes et bagages, dans la région située au sud-ouest de Santa-Cruz, non loin de Nancahuazu, et dans celle du Beni, toutes deux anciens foyers de guérilla.

Les négociations ont commencé en avril 1975. A cette date, le gouvernement bolivien, en la personne du général Juan Lechin Suarez (responsable des massacres *de mineurs dans* les mines d'étain en mai et septembre 1965), entame à Genève des pourparlers officiels avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) et à Washington avec la Banque interaméricaine de développement (BID). Il s'agit alors de préparer l'établissement en Bolivie de « *retornados* », colons portugais touchés par la décolonisation en Angola. Le projet tourna court, après qu'une délégation de ces colons eut visité les lieux qui leur étaient destinés. Entre-temps, on apprendra par la bouche des représentants diplomatiques de la Bolivie à Genève et en Afrique du Sud que les gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de la France se seraient mis d'accord pour constituer un fonds de 2 milliards de dollars destiné à indemniser les Blancs qui « *quitteraient la Rhodésie, où ils ne pourront résister à l'africanisation totale, vu qu'ils ne sont que deux cent soixante-cinq mille contre une majorité de six millions de Noirs* ».

La recrudescence de la lutte armée en Namibie et en Rhodésie ainsi que la montée des soulèvements populaires en Afrique du Sud décideront la République fédérale d'Allemagne (60 % des Blancs de Namibie sont d'ascendance germanique) à précipiter avec le CIME des entretiens entourés de la plus grande discrétion. Son propos est de « *canaliser l'émigration de ces ressortissants d'Afrique australe vers l'Amérique du Sud plutôt que de les faire revenir sur le territoire allemand, où la surpopulation causerait de graves problèmes* ». Tels sont les termes du document dressé par le ministère de l'intérieur de Bolivie, qui ajoute : « *Le ministre allemand de la coopération économique a déclaré à M. Mac Bride* (commissaire des Nations unies pour la Namibie) *que les personnes d'origine allemande devraient recevoir les mêmes compensations et les mêmes facilités que celles qui ont été attribuées au moment opportun aux Allemands provenant d'Europe orientale.* »

Parallèlement, et pour la protection des Blancs d'origine hollandaise cette fois, le gouvernement de La Haye se met en quête de régions où les installer.

Il faut noter que d'autres tentatives furent faites ailleurs. A la fin de 1976, le Québec fut saisi d'une demande d'hébergement des colons de Rhodésie et de Namibie, initiative qui souleva une vague de protestations dans certains milieux qui ne désiraient nullement voir se modifier une carte politique devenue favorable aux forces progressistes. Les réfugiés d'Asie du Sud-Est frapperont eux aussi aux portes du continent américain. La France, entre autres, *étudie la possibilité* de les installer en Guyane.

En novembre 1976 eut lieu, sous les auspices du CIME, à San-José-de-Costa-Rica, un séminaire sur le transfert de technologie par le moyen des migrations. En marge du séminaire fut convoquée une réunion à huis clos à laquelle participèrent de hauts fonctionnaires du CIME, des représentants des gouvernements d'Allemagne de l'Ouest, d'Uruguay, d'Equateur, d'Argentine, du Brésil, de Bolivie et du Venezuela. Tous ces pays manifestèrent leur intérêt et offrirent des garanties et des facilités d'accueil. Le Brésil émit cependant des réserves et fit savoir qu'il n'accepterait que des techniciens qualifiés et en limiterait le nombre à deux mille. Au cours *d'une autre réunion qui s'était précédemment* tenue au Costa-Rica, le Venezuela avait aussi tenu à préciser qu'il entendait lui aussi procéder à une immigration sélective.

Les autres pays ne fixèrent pas de limites au nombre des futurs arrivants, et leur enthousiasme s'est exprimé dans les commentaires de la presse de Montevideo et de Buenos-Aires. L'éditorialiste du journal uruguayen *El Pais* crut bon de souligner qu'il était d'autant plus nécessaire de sauter *sur* l'occasion que, par le passé, d'autres excellentes opportunités avaient été manquées, celle des Belges fuyant le Congo, par exemple, ou celle des Français chassés d'Algérie (que le pays voisin, l'Argentine, avait accueillis). Inspiré par ce désir de s'assurer ces remparts « *de sécurité et de prospérité* », l'Uruguay fut un des seuls pays au monde à se compromettre dans l'affaire du Transkei et à dépêcher un délégué aux cérémonies de proclamation de son « indépendance ».

Les milieux officiels uruguayens étudient un projet d'immigration de vingt mille colons sud-africains, mais pour l'instant c'est la Bolivie qui fait figure de pays pionnier. L'accueil se prépare en trois points du territoire, au sud et à l'ouest du pays (San-Borja et Secure, dans la région du Beni, et Abapo Isozog, au sud de Santa-Cruz). L'apport de fonds en provenance de Bonn (150 millions de dollars) a sans doute été l'un des facteurs déterminants dans l'affaire. *Le plan de colonisation*, établi avec l'assistance d'experts de la Banque mondiale et de l'Instituto Nacional de Colonización (organisme bolivien), prévoit l'arrivée échelonnée sur six ans de cent cinquante mille personnes, soit approximativement trente mille familles. En complément aux crédits qui seront fournis par le pays d'émigration ou par des organismes internationaux, l'Etat bolivien apporte l'équivalent de 250 millions de dollars sous forme de terres mises gratuitement à la disposition des colons blancs venus d'Afrique. La première zone de colonisation prévue, dans le département du Beni, s'étend sur 800 000 hectares. Des routes, des hôpitaux, des logements et des écoles seront construits dans ces territoires, qui ont toujours été laissés dans l'abandon le plus complet. Rien de semblable n'avait été entrepris pour les colonies de paysans boliviens établies dans des zones proches par ce même Instituto Nacional de Colonización au cours des années 1950-1960. Les rapports dressés par l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) ont déjà dénoncé le statut privilégié ainsi conféré aux colons étrangers (comme les paysans japonais arrivés dans les années 60 avec l'appui de leur pays et des Etats-Unis) par rapport aux autochtones qui manquent de la plus élémentaire assistance technique et sanitaire et parmi lesquels on trouve les taux de mortalité infantile les plus élevés d'Amérique latine. Dans ces conditions, l'arrivée d'une population *possédant* un niveau technologique élevé ne peut que transformer le paysannat autochtone en sous-prolétariat exploité par les nouveaux venus. Les autorités de La Paz ont délibérément avoué le caractère raciste de leur initiative, dont elles espèrent *qu'elle « portera remède » au « peu d'aptitude au progrès »* imputé une fois pour toutes à leur population indienne.

A la lumière des expériences antérieures de colonisation étrangère, on peut évaluer les objectifs du nouveau projet, d'une envergure sans précédent : « *Créer des excédents agricoles qui permettent à la Bolivie d'exporter et ménager la possibilité d'un transfert technologique dans les zones rurales.* » Il est souligné que les Boliviens qui seront attirés par ces zones nouvellement aménagées devraient profiter de « *ce transfert d'expérience et de cette injection de capitaux* ».

La solidarité anticommuniste des deux cônes Sud

LES antécédents historiques sont assez nombreux pour montrer qu'il ne s'agit pas seulement d'assurer un transfert de technologie par voie de migration : de riches émigrés allemands ont participé au putsch qui renversa le général Torres en Bolivie en août 1971, des colonies de même ascendance ont joué un rôle important dans le sud du Chili avant le coup d'Etat du 11 septembre 1973, la « triple A » argentine compte dans ses rangs des membres de l'extrême droite colonialiste européenne, française notamment ; on connaît enfin le succès auprès des mêmes groupes paramilitaires et auprès de l'état-major argentin des doctrines contre-révolutionnaires du colonel Trinquier, théoricien de la « guerre interne » et de la contre-subversion bien avant le Pentagone. Autant de faits qui illustrent l'incidence politique de tels mouvements de population.

C'est d'ailleurs ainsi que la COB (Centrale ouvrière bolivienne) et l'Union syndicale africaine ont interprété ce projet d'immigration du cône Sud africain vers le cône Sud américain. Dans une déclaration conjointe rendue publique en juin 1977, elles signalent que l'opération traduit la volonté de « *renforcer les gouvernements autoritaires du cône Sud d'Amérique latine* ». La position de la COB a été appuyée par diverses organisations européennes et africaines qui *ont annoncé leur intention de porter* la cause devant les Nations unies.

L'import-export de population, comme d'ailleurs l'ensemble de leur politique démographique, est devenu un instrument de la géopolitique des Etats militaires d'Amérique du Sud. Les déplacements de population sur le territoire national pour mieux assurer le quadrillage et mieux désorganiser d'éventuels foyers de subversion, la stérilisation de femmes du peuple (dénoncée par la Conférence épiscopale bolivienne, mais méthodiquement organisée avec l'aide d'organismes nord-américains qui prévoient la stérilisation de trente-cinq mille paysannes par an) constituent autant de moyens d'une même volonté stratégique *de supprimer l'* « *ennemi intérieur* ».

Le rapprochement entre les deux cône Sud s'appuie sur un anticommunisme très classique. Appelant à la défense de « *l'héritage de la civilisation occidentale et chrétienne* », le général argentin Alberto Marini proclame : « *Si l'Occident ne se porte pas au secours de l'Afrique du Sud (...), c'en est fait de cette région. Si on la laisse succomber sans aide, on perdra fatalement le contrôle de l'océan Indien et, en moins d'une décennie, l'Europe sera devenue communiste. Ensuite viendra le tour de notre Amérique, et c'est alors que nous nous lamenterons sur nos erreurs passées, qu'il ne sera plus possible de réparer* » (1). C'est précisément la *marine* argentine (la *marine* est le corps le plus réactionnaire en Amérique latine) qui a milité avec le plus de ferveur pour la signature d'une alliance militaire entre les deux cônes Sud, l'OTAS (Organisation du traité de l'Atlantique sud), invitant le chef de la flotte sud-africaine à participer en septembre 1976 aux manœuvres conjointes UNITAS qui réunissent tous les ans la flotte des Etats-Unis *et certaines* flottes des pays latino-américains (2).

Des contradictions se manifestent cependant. Ainsi le Brésil évite de manifester à l'égard des régimes racistes d'Afrique australe un soutien qui lui aliénerait des marchés qu'elle convoite dans le reste du continent noir. Brasilia semble en fait souhaiter un rapprochement avec l'OTAN, afin de renforcer son hégémonie régionale par la place privilégiée de sa marine au sein du système de défense occidental de l'Atlantique sud. Il n'empêche que se poursuit la pénétration de technologie et de capitaux sud-africains dans les gisements aurifères du Brésil. Depuis deux ans, des équipes de géologues sud-africains, brésiliens et nord-américains (de la Bethlehem Steel Corp.) prospectent de concert le territoire brésilien. De même les richesses minières de la Bolivie contribuent à la rapprocher de l'Afrique du Sud : en *février* 1977, le journal sud-africain *The Star* annonçait que la fameuse entreprise minière Shajt Sinkers, déjà présente dans les mines d'étain depuis 1968, allait intensifier ses activités dans les autres branches de l'industrie minière bolivienne.

En 1965, *l'Afrique du Sud* n'entretenait de relations diplomatiques à part entière qu'avec l'Argentine et le Brésil. Dix ans après, Pretoria avait établi en Amérique du Sud sept ambassades.

(1) *Cf.* Daniel Waksam Schinca, « Pretoria y sus aliados », *Cuadernos del Tercer Mundo*, no 12, Mexico, mai 1977.

(2) En mars dernier, le gouvernement argentin annonçait qu'il examinait un projet d'immigration de colons d'Afrique australe. Ce projet, soutenu par le CIME et les grands entrepreneurs de tabac du nord de l'Argentine, prévoit le transfert, dans les zones frontalières du Chili et de la Bolivie, d'un contingent de colons en provenance d'Afrique mais aussi d'émigrants de l'Allemagne de l'Ouest (*Agence latino-américaine d'information*, Montréal, no 2, 24 mars 1977). Sur l'OTAS, voir *le Monde diplomatique* de mars 1977.

Deux villes en construction

Le gouvernement bolivien a approuvé le 20 juin un décret visant à investir 120 000 dollars pour l'étude de la construction de deux villes nouvelles dans le nord du pays. Ces deux villes, précise de Montréal l'Agence latino-américaine d'information, seront destinées aux immigrants blancs venant de Rhodésie, de Namibie et d'Afrique du Sud. Elles porteront le nom d'Esperanza, à 230 kilomètres au nord-est de La Paz, et d'Oriente, à 200 kilomètres au nord de Santa-Cruz.

Derrière le voile de la propagande

Un an après Soweto, l'Afrique du Sud en sursis

Par HOWARD SCHISSEL

PENDANT les seize ans qui séparent le *massacre de Sharpeville, en 1960, des* émeutes de Soweto, la République Sud-Africaine a connu une période particulièrement faste, dans laquelle une forte expansion économique se doublait d'une stabilité politique remarquable. Les services de propagande de Pretoria n'avaient donc aucun mal à diffuser à l'étranger l'image rassurante d'un pays prospère et économiquement prometteur où les tensions raciales étaient en train de se dissiper, grâce à la mise en place du système de développement séparé dont les bantoustans sont la logique ultime. De plus, les Sud-Africains ne manquaient aucune occasion de rappeler aux puissances occidentales la position stratégique clef de leur pays en tant que rempart contre la pénétration « communiste » dans la région. Mais l'année 1976 a brutalement mis fin à toutes les illusions, avec l'échec de l'invasion de l'Angola, la forte baisse du prix de l'or, aux conséquences graves pour une économie déjà ébranlée et, surtout, le choc de Soweto.

Dans un ouvrage collectif (1), des journalistes et des chercheurs britanniques mettent à nu les rouages de la machine de propagande sud-africaine dans les pays occidentaux. Afin de propager « la grande mystification blanche », la *propagande officielle* — une pléiade de publications dans toutes les langues, des films distribués gratuitement, et l'invitation de personnalités étrangères influentes — est renforcée par la propagande privée de la Fondation sud-africaine et de ses antennes à l'étranger. Le but de ces opérations est d'impressionner favorablement l'opinion publique occidentale en présentant une image acceptable du « pouvoir pâle » et de convaincre les milieux d'affaires et gouvernementaux de l'intérêt économico-stratégique de l'Afrique du Sud. Bien que les auteurs mettent l'accent sur les agissements des services sud-africains dans les pays anglo-saxons, *ils apportent d'intéressantes précisions* sur l'effet de cette propagande en France. Le secrétaire d'Etat à l'information a ainsi pu déclarer que « grâce à l'efficacité du choix des invités français par son ministère, environ onze millions de Français ont pu lire des reportages favorables à l'Afrique du Sud » (page 4).

Malgré l'engagement croissant de la France, devenue, selon les autorités de Pretoria, « sa meilleure amie », l'édition française a continué d'ignorer largement la situation dans ce pays. La montée des luttes et l'internationalisation des conflits dans la région ont suscité un regain *d'intérêt dans cette nouvelle « zone des tempêtes »*, ce qui explique la parution en France, dans un intervalle de quelques mois, de trois livres qui font le point un an après Soweto et qui ouvrent le débat sur les perspectives d'avenir de l'Afrique du Sud. A sa manière, chacun de ces ouvrages est un démenti catégorique *à la déclaration du premier ministre* Vorster selon laquelle « l'Afrique du Sud n'est pas en crise ».

POUR Marianne Cornevin (2), auteur d'une histoire de l'Afrique, le pays de l'apartheid n'est pas seulement en crise, mais il est aussi *en sursis. Solidement documenté* et *bien présenté*, cet ouvrage est une véritable radioscopie de la société sud-africaine et représente une des meilleures introductions à ce sujet complexe. Avec un évident effort d'objectivité et d'analyse dépassionnée, elle examine à tour de rôle les acteurs du drame — les Blancs et les trois composantes de la population non blanche : Noirs, métis et Indiens. L'auteur pèse les forces et les faiblesses de chaque groupe afin de jauger l'évolution des rapports de force à l'intérieur de cette société et ses effets possibles sur l'équilibre instable actuel. Si l'Afrique du Sud a la plus puissante armée et l'économie la plus forte du continent, elle souffre néanmoins de difficultés économiques *à la fois conjoncturelles et structurelles* (besoin de capitaux, manque de main-d'œuvre qualifiée, étroitesse du marché, dépendance technologique, etc.) qui minent l'hégémonie blanche, rendant inévitables des changements profonds. Marianne Cornevin croit que le sort des deux communautés est intégralement lié parce que, *malgré tout, elles sont condamnées à vivre* ensemble. Elle souligne qu'une évolution positive de la situation est possible « si les Blancs se décident à faire à temps les réformes politiques indispensables conseillées depuis longtemps par les maîtres de l'économie sud-africaine » (page 270). Ce qui équivaut à envisager le changement dans *l'optique* du capitalisme « éclairé » du magnat sud-africain Harry Oppenheimer et suivant les orientations de la nouvelle politique américaine.

Pour Paul Bernetel (3), journaliste africain, les « enfants de Soweto » ont mis l'Afrique du Sud en question. Les jeunes de la génération du « Stone Power » ont mis fin à la résignation de leurs aînés et ont permis aux Africains de sentir « renaître l'espoir en eux ». Après une description détaillée des émeutes et de leurs conséquences, l'auteur, dans la partie la plus originale de son livre, démontre que « le régime *de l'apartheid... ne peut se maintenir* qu'avec la complicité active de l'Occident » (page 285). Dans des chapitres solidement charpentés, il dresse un réquisitoire contre la collaboration avec Pretoria de certains chefs d'Etat africains, de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Allemagne occidentale, et surtout de la France. Car ce dernier pays n'a pas seulement livré ses armes les plus modernes ; il a aussi vendu les licences de fabrication qui permettent à Pretoria de fabriquer plus de 50 % de ses besoins en armement. Puisque, comme le constate *Paul Bernatel*, « les affaires sont les affaires », la récente vente par la France de deux centrales nucléaires à Pretoria s'inscrit en toute logique dans la politique de coopération multiforme entreprise depuis quinze ans. Si l'analyse reichienne du « fascisme » sud-africain semble un peu déplacée, l'auteur a raison de souligner la nécessité de pressions internationales, spécialement africaines, pour aider la lutte de la population noire. Il dénonce aussi l'attitude occidentale pour qui les droits de l'homme ne semblent pas être appliqués à ceux qui ont la peau noire.

L'ORIGINALITE de l'ouvrage de Brigitte Lachartre (4), membre du Collectif de recherche et de l'information sur l'Afrique australe (C.R.I.A.A.), est de mettre l'accent sur l'action syndicale des travailleurs noirs dans son rapport avec la lutte de libération. Si « la prise de pouvoir par la majorité opprimée n'est pas encore à l'ordre du jour », l'auteur ne doute pas que le prolétariat noir aura un rôle central dans le renversement de l'apartheid, compte tenu des faiblesses des mouvements de libération exilés et parce que le système capitaliste englobe essentiellement la totalité de la population africaine. Or les six millions et demi de travailleurs noirs n'ont pas officiellement de droit syndical. Livrés au système perfectionné d'exploitation capitaliste à base raciale, les travailleurs noirs ont brisé le long silence des années 60 en déclenchant, à partir de 1971, en Namibie, et, l'année suivante, dans le bastion raciste lui-même, une série de grèves sans précédent dans l'histoire du pays. Les mots d'ordre des grévistes étaient axés sur l'augmentation des salaires et la reconnaissance de leur droit syndical. Mais, dans le contexte particulier de ce pays, ces revendications ont une forte connotation politique, voire subversive ; elles visent à donner aux travailleurs noirs plus de pouvoir dans le partage des richesses qu'ils produisent et, dans un second temps, à remettre en cause tout l'édifice de l'exploitation capitaliste. L'analyse que fait B. Lachartre des effets de la dynamique des luttes sur l'Etat-patronat, sur la population blanche, et, plus spécialement dans l'ébauche d'une alliance entre ouvriers et étudiants noirs, est capitale pour la compréhension des rapports sociaux conditionnant la stabilité du régime. S'inscrivant en faux contre la thèse économiste du « poids des réalités économiques » comme moteur de changement, elle estime que ce *seront les combats de classe* articulés au combat nationaliste qui détermineront dans une large mesure l'avenir de l'Afrique du Sud et de toute l'Afrique australe.

(1) *The Great White Hoax*, ouvrage collectif Africa Bureau, Londres, 1977, 119 pages, 1 livre.

(2) *L'Afrique du Sud en sursis*, Marianne Cornevin, Hachette, Paris, 1977, 288 pages, 49 F.

(3) *Les enfants de Soweto*, Paul Bernetel, Stock, Paris, 1977, 312 pages, 38 F.

(4) *Luttes ouvrières et libération en Afrique du Sud*, Brigitte Lachartre, Syros, Paris, 1977, 200 pages, 29 F.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : JACQUES FAUVET
Rédacteur en chef : CLAUDE JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : MICHELINE PAUNET

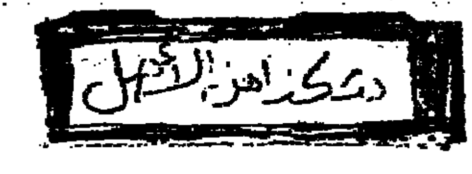
Prix de l'abonnement annuel (en francs)

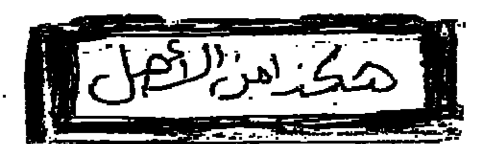
France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco	55
Autres pays	73

PAR AVION (Abonnement et taxes)

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	87
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Afars et des Issas	96
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien	116
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	101
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	146
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	121

Rédaction et administration : 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
(Chèque postal : Paris no 4207-23)
Tél. Rédaction : 246-72-23
Tél. Abonnements : 820-63-03
Télex : Le Monde 650-572 Paris
Adr. télégraphique : Journonde Paris





Pour réduire leur dépendance

LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT PEUVENT-ILS PRODUIRE LEURS PROPRES BIENS D'ÉQUIPEMENT ?

Par PIERRE CASTELLA *

LA production de biens d'équipement est actuellement l'apanage quasi exclusif des pays industriels. Les pays en voie de développement, qui en ont cependant augmenté la production à des taux annuels supérieurs à 10 % au cours de la décennie 1960, voient leur part dans la production mondiale stagner aux alentours de 5 %. Encore ces 5 % proviennent-ils d'un nombre restreint de pays (essentiellement l'Argentine, le Brésil, l'Inde et le Mexique).

La pensée économique dominante incite à considérer que cette situation est une conséquence quasi inéluctable de la division internationale du travail, celle-ci excluant les pays en voie de développement d'un secteur de production dont les technologies sont trop complexes, les charges de financement trop lourdes, etc. Une étude récente menée par l'ORSTOM (1) sur le Brésil et l'Inde (2) montre que la validité économique de ces thèses est loin d'être acquise.

Pourquoi est-il important que les pays du tiers-monde produisent leurs propres biens d'équipement ? On peut avancer au moins deux raisons majeures. La première est liée à une évidence : un pays ne peut s'équiper en machines et matériel de transport (les bâtiments et ouvrages de travaux publics sont exclus de l'analyse) qu'en produisant ces biens ou en les important. Or les importations des pays en voie de développement portent pour 40 % à 60 % sur des biens d'équipement. On peut difficilement envisager une augmentation de ce pourcentage, les autres postes d'importation étant rarement compressibles. Le volume de la production locale de biens d'équipement détermine donc directement le volume de l'investissement domestique.

La deuxième raison tient à ce que les dépenses en devises entraînées par l'absence de production locale ne sont pas limitées à la seule balance commerciale. Les achats de technologie étrangère (licences, brevets, services d'assistance technique), qui pèsent lourdement sur la balance des paiements, traduisent le plus souvent une inexpérience des ingénieurs locaux en matière de conception, de production, ou d'utilisation de biens d'équipement. C'est à l'acquisition de tels biens que sont consacrés la quasi-totalité des crédits à l'importation accordés aux pays en voie de développement. Enfin, les investissements directs de firmes étrangères dans ces derniers pays concernent de façon croissante la production de biens d'équipement et, plus généralement, la production de biens à technologie dite complexe, ce qui ramène aux problèmes technologiques. Ainsi, le faible développement de la production de biens d'équipement dans les pays du tiers-monde peut être considéré comme la raison majeure de la sujétion financière de ces pays aux pays industriels.

Les idées reçues ne manquent pas pour expliquer ou justifier que les pays du tiers-monde ne produisent pas davantage de biens d'équipement. On peut ranger ces idées sous trois grandes rubriques : les marchés intérieurs de ces pays sont trop étroits ; il est presque toujours moins coûteux d'importer des biens d'équipement que de les produire localement ; enfin, les biens d'équipement nécessaires à la construction d'une économie moderne sont de technologies trop diverses et trop complexes pour qu'un pays industriellement jeune puisse en envisager la fabrication. Ces arguments résistent-ils à l'examen ?

L'étroitesse des marchés intérieurs

LA dimension d'un marché intérieur n'est pas une donnée rigide, en particulier dans le domaine des biens d'équipement. On conviendra aisément en premier lieu que, selon qu'un pays investit 10 % ou 40 % (Algérie) de son produit national, la taille de son marché intérieur des biens d'équipement change sensiblement.

Mais l'étroitesse du marché tiendrait aussi, selon les idées courantes, au fait qu'il n'existe pas un marché unique des biens d'équipement, mais une multitude de sous-marchés correspondant aux milliers de machines et éléments de machines que recouvre l'expression « biens d'équipement ». Chacun de ces sous-marchés, infime parcelle d'un marché global étroit, est de taille beaucoup trop faible pour pouvoir inéresser un entrepreneur. Mais cette arithmétique est trop simple. En effet, les investissements d'un pays qui s'industrialise sont en général concentrés dans un nombre restreint de secteurs « prioritaires », dont les achats peuvent représenter de 40 % à 70 % du marché intérieur total des biens d'équipement. Ce sont ces priorités qui créent des marchés pour les équipements correspondants. Ainsi il y a en Inde comme au Brésil un marché des équipements chimiques, sidérurgiques ou électriques parce que, dans les deux pays, la politique industrielle privilégie depuis vingt ans ces trois industries : en sens inverse, il n'y a ni en Inde ni au Brésil de véritable marché des tracteurs parce qu'aucun des deux pays n'a réellement encouragé le développement d'une agriculture mécanisée (alors que 72 % de la population active en Inde et 44 % au Brésil est employée dans l'agriculture).

En outre, beaucoup de biens d'équipement peuvent être regroupés en catégories de produits technologiquement proches et susceptibles d'être fabriqués par le même producteur ou le même groupe de producteurs. Exemple de ces catégories : produits de la chaudronnerie lourde pour les industries alimentaires, chimique et pétrolière, les papeteries et les cimenteries, la construction navale ; équipements pour les travaux publics, les mines et l'agriculture ; moteurs à combustion interne, pompes et compresseurs, etc. On ne peut donc affirmer que le marché et les possibilités de fabrication — simultanée ou à une certaine échéance — d'autres produits de la même catégorie.

Il n'existe donc pas de critère simple et universel qui permette d'enfermer à l'intérieur de limites strictes le marché intérieur des biens d'équipement dans un pays donné. On peut d'ailleurs confirmer cette proposition par une observation statistique. Dans tous les pays du monde, et en particulier dans les pays en voie de développement, la production des industries mécaniques et électriques (catégorie qui regroupe les industries des biens d'équipement, de l'électroménager et de l'automobile) croît beaucoup plus vite (de 1,1 à 1,8 fois plus vite) que la moyenne de la production industrielle. Cela tient en particulier au fait que la production de biens d'équipement croît au rythme de l'investissement industriel, donc sensiblement plus vite que la production industrielle ; cela tient aussi à ce que les industries précédentes se fournissent à elles-mêmes la plupart des équipements et produits semi-finis qu'elles utilisent. En tout cas, la conclusion est que la production de biens d'équipement, quand elle existe, se développe à un rythme auto-accéléré.

Importer est-il moins cher ?

EST-IL moins cher pour un pays en voie de développement d'importer les biens d'équipement dont il a besoin plutôt que de les produire localement ? Les données disponibles à ce sujet sont rares et d'interprétation difficile. Mais les comparaisons conduisent en général à répondre positivement, le coût de la production domestique étant fréquemment de 10 % à 60 % plus élevé que le coût de l'importation correspondante.

Observons d'abord que ces résultats ne sont pas si catastrophiques car les échelles de production dans les pays du tiers-monde sont fréquemment de trente à cinquante fois plus petites que celles que l'on rencontre dans les pays industriels. De plus, ces résultats sont très sensibles aux conventions adoptées pour établir les comparaisons. Or il y a toujours beaucoup d'arbitraire dans le choix d'un taux de change, dans la fixation du prix international d'un produit ou dans la définition d'une rémunération « normale » du capital. Enfin, la plupart des analyses réalisées jusqu'ici ont porté sur des industries qui n'avaient que quelques années d'existence, alors qu'on estime généralement qu'une industrie n'atteint vraiment sa maturité qu'après quinze ou vingt années.

Les comparaisons entre prix relatifs des importations et des productions locales permettent aussi d'avancer deux conclusions optimistes. En premier lieu, les surcoûts liés à la production domestique sont faibles ou même négatifs pour les produits de taille moyenne fabriqués sur commande ou en séries courtes. Cette conclusion est importante, car elle concerne une gamme très large de produits (par exemple : moteurs, transformateurs, machines-outils ou même camions). En second lieu, les surcoûts apparaissent très modérés si l'on se contente de produire localement une partie seulement des pièces et éléments nécessaires à la construction de l'équipement considéré. On peut donc conclure que la production de biens d'équipement peut être entreprise à des coûts raisonnables, à condition que les pays concernés ne se montrent pas trop ambitieux dans leur volonté de substitution aux importations. On peut aussi pousser plus loin la conclusion. En effet, on constate qu'un pays n'atteint sa maturité technologique dans une branche déterminée que lorsqu'il est capable de produire de bout en bout, jusqu'au stade de l'ensemble complet, les équipements dont a besoin cette branche. On peut ainsi estimer que les surcoûts représentent pour une part le prix que doit payer une industrie jeune pour faire son apprentissage technologique.

Plus généralement, la question du choix entre production domestique et importation renvoie à un vieux débat que l'on peut schématiser de la façon suivante : les prix internationaux doivent-ils guider les choix de production des pays en voie de développement ? Autrement dit, un pays doit-il renoncer à produire des camions, par exemple, parce qu'il peut acquérir ces camions à un moindre coût en les important ? Même du point de vue économique, la réponse à une telle question ne s'impose pas : on peut facilement, en adoptant certaines conventions de calcul (prix auquel on valorise les devises ou hiérarchie introduite entre divers objectifs de production), inverser les conclusions d'une analyse faite avec d'autres conventions. Plus fondamentalement, de tels exercices de quantification tendent à dissimuler le fait que les choix sont, pour une large part, de nature politique. Ainsi, personne ne conteste plus aujourd'hui la réussite de l'industrie automobile brésilienne, maintenant que celle-ci produit à des coûts raisonnables un million de véhicules par an. Mais la décision prise en 1958 de construire de toutes pièces cette industrie en supprimant dans les cinq ans toute importation d'éléments et de produits semi-finis avait été considérée alors par de nombreux experts comme une aberration économique. Dans le même temps, l'Inde entreprenait de construire une industrie automobile entièrement domestique, dont la production était limitée volontairement à moins de 100 000 véhicules par an. Les surcoûts que paient les Indiens pour cette limitation volontaire traduisent un choix socio-politique parfaitement défendable.

Les capacités technologiques

LES pays en voie de développement disposent-ils de capacités technologiques suffisantes pour produire les biens d'équipement complexes que requiert la construction d'une économie moderne ? Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'est une économie moderne. En particulier, qui sont les producteurs dans cette économie ? Suivant qu'il s'agira d'entreprises petites ou grandes, nationales ou étrangères, et suivant que ces entreprises recourront à des méthodes de production utilisatrices de main-d'œuvre ou de capital, le niveau technologique de la demande de biens d'équipement variera largement. Ainsi, la production brésilienne de machines pour l'industrie textile est faible parce que le pays a privilégié la production de tissus synthétiques au détriment des tissus en fibre naturelle ; or les premiers sont produits par des firmes étrangères qui travaillent de fait avec des équipements importés, les seconds sont produits par de petites entreprises traditionnelles qui, faute de soutien public, voient leur production régresser depuis quinze ans et, en conséquence, ne s'équipent plus. En sens inverse, l'Inde est devenue un des premiers producteurs mondiaux d'équipements pour l'industrie textile parce que, entre autres raisons, une politique active a permis de maintenir une répartition équilibrée (environ 50 %-50 %) entre les productions des secteurs moderne et traditionnel.

Il reste qu'un pays qui s'industrialise ne peut se dispenser de faire l'apprentissage d'un grand nombre de technologies complexes. Qui plus est, l'apprentissage ne suffit pas, il faut aussi suivre le rythme du progrès technique international, dont c'est une banalité de dire qu'il est très rapide : dans le cas extrême des équipements électroniques, la productivité (à prix constants) de certains matériels double tous les trois ans.

L'exemple indien montre que ces problèmes ne sont pas insurmontables, pourvu que les efforts soient concentrés dans certains secteurs, et que le recours à la technologie étrangère ne soit qu'un moyen d'aider à l'édification d'une technologie d'origine nationale. Dans la plupart des secteurs où les Indiens avaient à créer des capacités de production importantes (sidérurgie, production d'électricité, industries alimentaires, machines-outils, électronique, aviation...), les pouvoirs publics ont cherché à ce que le pays acquière progressivement la maîtrise technologique de la fabrication des équipements correspondants, même si ceux-ci étaient de conception étrangère ; puis les équipements eux-mêmes ont été conçus localement, même si la chaîne de fabrication dans laquelle ils devaient entrer était de conception étrangère ; aujourd'hui, les ingénieurs indiens ne sont pas encore inventeurs mais, dans les secteurs cités, ils peuvent se dispenser de recourir aux brevets étrangers pour mettre en œuvre des technologies nouvelles au plan international.

L'exemple brésilien montre à l'inverse que si un pays accepte de façon indiscriminée les offres de service des engineerings étrangers, toute velléité de recherche technologique nationale est inévitablement étouffée, ce qui installe le pays dans une situation durable de dépendance. A la fin des années 1950, le Brésil a engagé un processus d'industrialisation comparable à celui de l'Inde. A l'époque, les deux pays avaient des expériences technologiques voisines, le Brésil disposant d'ailleurs d'une relative avance dans le secteur des biens d'équipement. Vingt ans plus tard, le Brésil est envahi par la technologie étrangère, celle-ci s'étant dirigée surtout vers les industries de biens de consommation finale et fort peu vers les industries de biens d'équipement. De plus, dans ce dernier secteur, la faiblesse de la politique technologique nationale a été telle que l'engineering étranger est tout de même dominant. Et on prévoit que, même si un effort conséquent est entrepris, la part de l'engineering national (3) dans ce secteur ne pourra progresser en dix ans que de 15 % à 36 %.

Les questions de difficultés technologiques ne justifient donc pas plus que les questions de marché ou de prix de revient l'existence de fatalités qui empêcheraient les pays en voie de développement de produire leurs propres biens d'équipement. En fait, les remarques précédentes suggèrent que la seule question importante est celle de la volonté globale d'indépendance nationale.

La volonté d'indépendance nationale

UN pays qui s'industrialise ne se demande pas s'il va produire les biens d'équipement dont il a besoin. Ce pays a des projets de production et, pour les réaliser, il peut ou non faire appel à l'étranger, non seulement pour acheter des biens d'équipement ou de la technologie, mais aussi pour trouver des financements ou, plus radicalement, pour confier le projet à un investisseur. Or la force des pays industriels — et de leurs firmes actives à l'étranger — est de pouvoir présenter aux pays demandeurs une offre globale et souvent liée, où l'on trouve tout à la fois les équipements, la technologie, les financements (et éventuellement l'investisseur). Il est tentant pour le pays demandeur de prendre le tout, d'autant que cette solution permet en général une croissance économique immédiate plus rapide. Mais cette solution est aussi le début du cycle de la dépendance économique : un pays qui ne produit pas d'équipements stérilise ses capacités de recherche technologique et est de moins en moins capable de produire ses équipements et sa technologie ; il a donc besoin d'importer davantage, donc de trouver des devises, donc de rechercher de nouveaux financements, qui seront liés à de nouvelles importations d'équipement ou à de nouveaux investissements directs, etc.

Peu de pays en voie de développement ont cherché à dissocier les différents éléments de l'offre globale d'assistance étrangère. L'exemple de l'Inde (ou de l'Algérie) montre que cette dissociation est possible : un pays peut imposer la réalisation sur place de tout ou partie des équipements correspondant à un projet, même si la technologie, le financement ou l'investisseur sont étrangers ; un pays peut parvenir à assurer une part croissante de l'engineering des projets, même si les équipements ou le maître d'œuvre sont étrangers ; un pays peut dissocier financement et investissement en recourant surtout à des prêts étrangers publics, etc.

Le Brésil illustre à l'autre extrême l'exemple d'un pays qui s'est équipé en recourant surtout à des investissements directs de sociétés étrangères. Ces investissements se sont dirigés pour une part vers la production de biens d'équipement. Mais la branche s'est trouvée rapidement dominée par les firmes étrangères, ce qui a considérablement réduit les avantages que le pays pouvait tirer de l'existence d'une production domestique. L'afflux des investissements directs et la substitution aux importations consécutive à ces investissements ont momentanément permis des économies substantielles de devises. Mais les importations de biens d'équipement n'ont pas diminué, l'engineering national est resté embryonnaire, les besoins de financement extérieur se sont accrus à un rythme vertigineux, si bien que, dès avant la crise du pétrole, la quête de devises était devenue l'objectif majeur de la politique économique brésilienne.

Il faut garder à l'esprit que de nombreux biens d'équipement peuvent être produits, même dans les pays industriels, dans des entreprises de petite taille fonctionnant avec un capital réduit. Ceci est une première chance pour les pays en voie de développement. De plus, il est probable que des études spécifiques permettraient d'étendre sensiblement la gamme des biens pouvant être produits dans les mêmes conditions ; mais on ne peut évidemment compter sur les pays industriels pour entreprendre de telles études.

Que produire concrètement ? On peut penser en premier lieu à tous les biens légers d'usage général : moteurs, pompes, produits de la mécanique générale... On a constaté plus haut que les biens d'équipement de taille moyenne produits sur commande ou en séries assez courtes étaient fabriqués à des coûts raisonnables dans les pays qui en avaient entrepris la production. On peut encore rappeler qu'il existe, au sein de la catégorie générale des biens d'équipement, des familles technologiques de produits et qu'il est possible de passer de façon continue, au sein de chaque famille, de la fabrication des biens les plus simples à celle des biens les plus complexes.

Mais ce qui fondamentalement déterminera le type de biens d'équipement susceptibles d'être fabriqués par l'industrie domestique, ce sont les besoins des branches privilégiées par la politique de développement. Quelles que soient ces branches, des besoins apparaîtront auxquels il sera possible de répondre partiellement. La croissance ultérieure du revenu national accroîtra les marchés des équipements correspondants, ce qui permettra à la production domestique de répondre davantage à la demande, etc.

Il n'y a cependant aucune raison *a priori* pour que la production domestique suive spontanément l'évolution de la demande. La production brésilienne ne s'est pas développée de façon satisfaisante, en dépit de l'existence d'une forte demande, parce que, hormis les raisons déjà évoquées, le système financier domestique offrait aux acheteurs de biens d'équipement produits localement des conditions de crédit moins avantageuses que celles du marché international, parce que le souci des autorités d'encourager l'investissement industriel s'est en fait traduit par l'établissement d'un système de subventions aux importations de biens d'équipement, parce que les producteurs nationaux n'ont reçu aucun soutien public face à la concurrence des filiales de sociétés étrangères... L'Inde n'est pas tombée dans les mêmes travers, et elle a considéré le développement de son industrie de biens d'équipement comme un but en soi, en négligeant la production de biens de consommation ; les autorités économiques ont pris leurs décisions au coup par coup et comme une suite de défis à l'ordre économique international ; le développement de la production a été fondé de façon relativement exclusive sur la croissance d'un nombre restreint de grands groupes, publics ou privés...

Le seul énoncé de ces divers points montre qu'il est peu de domaines de la politique économique qui ne soient impliqués dans la construction d'une industrie de biens d'équipement. On peut d'ailleurs montrer plus généralement (4) que le développement d'une telle industrie met en cause l'ensemble de l'organisation socio-économique nationale (modèles de consommation, de distribution du revenu, etc.).

L'argumentation qui précède ne signifie certes pas que les pays en voie de développement peuvent, s'ils le désirent et si leur système socio-économique s'y prête, produire tous les biens d'équipement dont ils ont besoin. On constate, en particulier à partir des exemples du Brésil et de l'Inde, que, même lorsqu'un haut niveau d'autosuffisance a été atteint, certains postes d'importation apparaissent difficilement réductibles. L'étonnant est que deux pays aussi différents que l'Inde et le Brésil semblent éprouver les mêmes difficultés pour les mêmes produits : équipements pour les mines, l'édition, le papier et la chimie lourde, produits de la mécanique de précision, équipements électriques et de télécommunication. La question est particulièrement importante pour ces deux derniers types de biens, car ils constituent toujours une part notable des investissements dans tout pays qui s'industrialise.

Un nouveau champ de coopération ?

IL est un autre type de biens dont la production dans les pays en voie de développement apparaît difficile : ce sont les équipements automatiques de commande, contrôle ou asservissement (4). Ces équipements occupent une place croissante dans le total des investissements industriels (10 % en 1970 aux Etats-Unis contre 2 % en 1956) et leur production fait le plus souvent l'objet de monopoles de diverses firmes multinationales. Mais, surtout, ces firmes tendent de plus en plus à produire non seulement ces équipements, mais aussi les machines auxquelles ils sont destinés. Cette tendance risque d'aggraver la dépendance du tiers-monde par rapport à ses fournisseurs étrangers et il apparaît indispensable que, même pour ces équipements complexes, les pays en voie de développement entreprennent, au moins dans certains sous-secteurs, leurs propres efforts de production.

Jusqu'ici, les efforts de coopération régionale entre pays en voie de développement ont essentiellement porté sur certaines industries de base (chimie, acier, matériaux de construction...) ou certaines productions destinées à la consommation finale. Les industries de biens d'équipement ne pourraient-elles devenir un domaine privilégié de ces accords de coopération ? On peut au moins avancer trois arguments en faveur de cette proposition : en premier lieu, l'absence de production de biens d'équipement dans les pays en voie de développement est une des causes essentielles de la dépendance de ces pays à l'égard des pays industriels ; en second lieu, la diversité des productions à mettre en œuvre est telle qu'elle permettrait assez facilement une répartition satisfaisante des projets envisagés entre les différents pays participant à l'accord ; enfin, l'effort requis pour créer les capacités technologiques nécessaires est d'une ampleur telle qu'il impose des spécialisations nationales.

* Chercheur à l'Office de la recherche scientifique et technique outre-mer.

(1) Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, 24, rue Bayard, Paris (8e)

(2) Cf. *La production brésilienne de biens d'équipement et le développement industriel du Brésil de 1950 à 1975*, et *La production indienne de biens d'équipement et le développement industriel de l'Inde depuis 1950* (à paraître prochainement).

(3) Il s'agit de l'engineering de conception des équipements utilisés dans le secteur. Pour plus de détails, cf. *The transfer of technology in the industrial Development of Brasil. General Aspects of the Problem*, Nations unies E/CN. 12/937, 1974.

(4) *Cf.* par exemple : *Place et fonction de l'ingénierie dans le système industriel français*, par J. Perrin, IREP, Grenoble, 1973.

UNE GRANDE RÉÉDITION

Le « Staline » de Boris Souvarine

Par GERARD CHALIAND

IL y a, de temps en temps, des livres fondamentaux ; le Staline de Boris Souvarine, modestement sous-titré Aperçu historique du bolchevisme, est de ceux-là (1). La réédition, quarante ans après sa publication, de ce chef-d'œuvre d'intelligence politique, de lucidité historique et de probité intellectuelle doit être saluée. Né en 1895, membre, dès sa fondation, de la Troisième Internationale, dont il fut l'un des secrétaires, puis exclu, après avoir connu les principaux membres du parti bolchevik, Souvarine est un témoin capital. Il a, pour la présente édition, enrichi son livre d'un arrière-propos substantiel couvrant les quarante dernières années dont la méditation finale est d'une grande beauté. Son destin donne à penser sur l'importance de durer. Car voici Souvarine, dont quelques centaines de personnes lisaient la revue le Contrat social, reconnu à quatre-vingt-deux ans, non par les spécialistes mais, largement, par une critique unanime. Peut-être la gloire tardive, contrairement au pouvoir, est-elle amère ?

Se croyant en avance, une grande partie de l'intelligentsia française se définissant comme « de gauche » retardait par rapport à Souvarine. Il est vrai que la gauche intellectuelle française a été la plus stalinienne du monde et même l'une des très rares gauches intellectuelles numériquement importantes à être staliniennes, *phénomène que le provincialisme* triomphant de la plupart des intellectuels français tend à faire oublier. Les déstalinisés de 1956, de 1968, et plus tardivement encore, ont rarement rendu hommage au travail pionnier de Souvarine, longtemps dénigré ou ignoré. Il est mieux admis d'avoir tort en groupe que raison isolément et trop tôt. Quoi qu'il en soit, le Staline de Souvarine, rédigé au milieu des années 30 et publié en 1935, n'a jamais été égalé, ni par I. Deutscher, ni par L. Fisher, ni plus récemment par A. Ulam et R.-C. Tucker (2). Usant de façon critique de l'ensemble des sources russes et occidentales accessibles, Souvarine a tracé, à travers une histoire de la révolution russe, une biographie politique magistrale de Staline.

De la Géorgie d'origine en passant par le séminaire, des premières activités de révolutionnaire professionnel à l'ascension discrète et comme semi-clandestine jusqu'au bureau politique à la veille de la révolution de Février, Souvarine traque les activités et cherche à cerner la personnalité de Staline. Témoins et documents ont pour l'essentiel disparu dès le milieu des années 30, par les soins de ce dernier : ruse paysanne, absence de scrupules, art de la manipulation, patience, pragmatisme et énergie fournissent les outils de l'accomplissement de la volonté de domination et de la paranoïa du dictateur.

Staline est un des rares bolcheviks importants qui n'appartiennent pas à un milieu aisé : ses parents sont nés serfs. Mauvais orateur, il a cependant le langage direct et concret qui permet le contact avec les groupes de révolutionnaires professionnels caucasiens, issus de milieux modestes comme lui. « Praticien », comme il se définit lui-même, il gravit rapidement les échelons grâce à ses capacités organisationnelles, sa brutale fermeté, sa souplesse manœuvrière. Théoricien inexistant auprès d'un Trotski, d'un Boukharine et de maints autres, c'est au sein de l'appareil lui-même qu'il consolide sa position. Le parti « prolétarien », qui dès avant la mort de Lénine est devenu tout l'Etat, deviendra bientôt, pour plus d'un quart de siècle, sa propriété privée : « Les bolcheviks, de Lénine à Staline, ont d'abord cru arriver au bien de la liberté socialiste par le mal de la contrainte policière avant de faire de nécessité vertu, de codifier pour le temps de paix les cruels expédients de la guerre civile, de laisser enfin l'habitude dictatoriale devenir une seconde nature. »

Dès la fin de la guerre civile, les soviets se sont effondrés, les partis d'opposition (révolutionnaires) interdits, tandis que le pouvoir est concentré entre les mains du bureau politique. Cependant « Lénine n'avait jamais envisagé la terreur comme une méthode constante de sa « dictature démocratique ». La maladie et le temps ne permettront pas à Lénine, conscient du danger de la bureaucratisation, d'essayer d'y pallier. Trotski ne saura pas s'imposer, desservi par ses qualités mêmes, peut-être, tandis que, dès 1923-1925, Staline installe ses hommes et sa dictature sur un pays qui ne connaît pas même encore son nom.

LA défaite politique des concurrents possibles, amorcée en 1923, est achevée en 1927, alors que le plan quinquennal est lancé et que la collectivisation forcée va être entreprise avec une extrême brutalité. Les victimes se chiffrent par millions et bientôt par dizaines de millions. Les trois quarts au moins du parti bolchevik lui-même sont liquidés. Mensonge, corruption, terreur, massacres, deviennent les caractéristiques du pays où se construit le « socialisme » — mieux, où il est réalisé, par décret, dès 1936.

Souvarine montre admirablement à partir de quel projet la révolution est entreprise et par quelles voies elle s'en écarte de plus en plus. L'intelligentsia russe (3), qui a cherché durant toute une partie du dix-neuvième siècle, notamment avec les « narodniki » à détruire l'autocratie au nom du peuple sans jamais obtenir l'appui de celui-ci, va enfin, grâce à la conception léninienne du parti d'avant-garde, établir pour une brève période sa jonction avec les masses au cours de la révolution de 1917. Celle-ci, comme on sait, sera très courte. Pourquoi théorie et pratique cessent-elles d'avoir un rapport jusqu'à ne plus représenter qu'une caricature atroce ? Etait-ce la bureaucratisation du parti comme l'indique la théorie trotskiste ? Etait-ce l'explication de l'encerclement capitaliste donnée par les staliniens ? Ou s'agissait-il plus simplement — comme l'ont suggéré, il y a très longtemps, des penseurs réputés bourgeois — d'une entreprise utopique où le prolétariat était censé tenir un rôle et remplir une fonction qu'il n'a jamais vraiment assumés ? Un projet où, d'emblée, quelles que fussent les intentions, le processus de bureaucratisation tenait à la fois à la théorie du parti d'avant-garde guidant le prolétariat et se substituant à lui, et à l'incapacité et à l'absence de désir des masses de prendre en main durablement leur destin.

Alors, que s'est-il passé en U.R.S.S. ? Là, comme ailleurs, impossible de partir d'autre chose que de l'héritage historique.

Une tradition héritée des Mongols, c'est-à-dire centralisée mais omnipotente, façonnée par Ivan le Terrible, Pierre le Grand, des siècles d'autocratie et où le servage des paysans russes est aboli à peu près à la même date que l'esclavage des Noirs aux Etats-Unis. Que faire dans une société où il n'y avait aucune tradition de respect de la personne humaine ni conscience des droits et des devoirs des citoyens ? Que faire surtout si les nouvelles institutions (moins libérales que celles du tsarisme des années 1905-1914) tendent à renforcer l'arbitraire ? Comment ne pas, parallèlement à la montée d'une classe bureaucratique, intégrer dans l'analyse, comme le fait le Souvarine de 1977, les notions de « nature humaine » (produit de l'histoire) et de « libido dominandi », vieilles comme Thucydide et au-delà.

Si la constitution de la classe bureaucratique est le phénomène social majeur de l'U.R.S.S., il reste qu'en marge des réalités historiques, des données économiques et sociales, la personnalité de Staline a imprimé une tournure particulière aux événements. Ironiquement, ce sont les « marxistes-léninistes » des grandes années qui ont le plus nié l'importance du rôle de la personnalité dans l'histoire tout en encensant Staline. Quelles conjonctions des données russes, du contexte historique et économique dans le cadre d'une version particulière du marxisme et de la personnalité de Staline ont produit ce monstre qu'est l'U.R.S.S., voilà ce qu'a, dès l'apparition du phénomène dans sa forme achevée, saisi et restitué avec génie Boris Souvarine.

---

(1) « Staline, aperçu historique du bolchevisme », par Boris Souvarine. Editions Champ Libre, Paris, 1977, 640 pages, 82 F.

(2) « Staline », par I. Deutscher, Gallimard, Paris, 1956 ; « Vie et mort de Staline », par L. Fisher, Paris, 1953 ; « Stalin », par A. Ulam, the Viking Press, 1973 ; « Stalin as Revolutionary », par R.-C. Tucker, New-York, 1973.

(3) *Cf.* le remarquable chapitre consacré à ce problème par Tibor Szamuely, « La tradition russe », Stock, Paris, 1976.

Le carnet des ambassades

• A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération de Chine, M. Wu Chen, attaché militaire naval et de l'air près l'ambassade de Chine, a donné une réception le 1er août.

• M Tadeusz Kohorewicz, chef du service de presse de l'ambassade de la République populaire de Pologne, a offert un cocktail le 31 août, à l'occasion du séjour en France d'un groupe de journalistes polonais.

Nécrologie

• Nous avons appris le décès de M. Henri Hoppenot, ambassadeur de France, conseiller d'Etat honoraire et grand officier de la Légion d'honneur, survenu le 12 août.

• Pierre Lion, ancien consul général honoraire d'Autriche, est décédé le 16 août à *Paris*.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

BANGLADESH
(21 avril 1977)

Président et chef de la loi martiale, chargé du ministère des finances, des affaires intérieures et de la défense : *général Ziaur Rahman*.

Chef de l'état-major des forces navales, chef adjoint de la loi martiale, membre du conseil de la présidence et chef de l'administration de la loi martiale : *contre-amiral Musharraf Hussain Khan* (chargé du ministère des communications, de l'énergie, des ressources hydrauliques et du contrôle des eaux) ; chef de l'état-major des forces de l'air, chef adjoint de la loi martiale, membre du conseil de la présidence et chef de l'administration de la loi martiale : *capitaine A.G. Mahmud* (chargé du ministère du pétrole, de l'alimentation, de l'aviation civile et du tourisme).

Membres du conseil de la présidence et chefs de l'administration de la loi martiale : *MM. Abul Fazal* (chargé du ministère de l'éducation), *Kazi Anwarul Haque* (affaires du jute, administration des terres, gouvernement local, développement rural et coopératives), *Abdur Rashid* (travaux publics et développement urbain), *M.N. Huda* (planification), *Mohammad Ibrahim* (contrôle de la population et planification familiale), *A.K.M. Hafizuddin* (industrie), *colonel M.M. Haque* (service de la santé, travail et bien-être social), *Azizul Haque* (agriculture), *Akbar Kabir* (information), *Mohamed Saifur Rahman* (commerce), *Muhammad Shamsul Huq* (affaires étrangères), *Mme Benita Roy* (secours et réinstallation).

Assistant spécial à la présidence et chargé de la loi martiale : *M. Justice A. Sattar* ; assistant à la présidence : *Mme Feroza Bari*.

IRAN
(7 août 1977)

Premier ministre : *M. Djamchid Amouzegar* ; ministre des affaires étrangères : *M. Abbas Ali Khalatbari* ; culture et arts : *M Mehrdad Pahlbod* ; économie et finances : *M. Houchang Ansari* ; guerre : *général Réza Azimi* ; travail : *M. Amir Ghassem Moini* ; éducation nationale et ministre a.i. des sciences et de l'enseignement supérieur : *M. Manoutchehr Gandji* ; justice : *M. Gholam Réza Kianpour* ; santé et bien-être : *M. Chodjaeddine Cheikh Oleslamzadeh* ; postes et télécommunications : *M. Karim Motamedi* ; intérieur : *M. Assadollah Nasr Esfahani* ; communications et transports : *M. Morteza Salehi* ; agriculture et développement rural : *M. Ahmad Ali Ahmadi* ; énergie : *M. Taghi Tavakoli* ; logement et urbanisme : *M. Firouz Towfigh* ; industrie et mines : *M. Mohammad Réza Amine* ; information et tourisme : *M. Dariouche Homayoun* ; commerce : *M. Kazem Khosrochahi*.

Ministres d'Etat : *MM. Safi Asfia* (affaires économiques de la présidence du conseil), *Mohammad Yeganeh* (directeur de l'organisation du plan et du budget), *Mahnaze Afkhami* (condition féminine), *Mahmoud Kachefi* (chargé des affaires parlementaires du premier ministre), *Manoutchehr Agah* (affaires exécutives).

Vice-premiers ministres : *MM. Nematollah Nassiri* (directeur de l'organisation nationale du renseignement et de la sécurité), *Ali Fartchi*, *Akbar Etemade* (directeur de l'organisation nationale nucléaire), *Ghassem Khazai*, *Mohammad Sadegh Kazemi*.

IRLANDE
(5 juillet 1977)

Premier ministre : *M. Jack Lynch* ; vice-premier ministre, ministre des finances et des services publics : *M. George Colley*, éducation : *M. John Wilson* ; gouvernement local : *M. Sylvester Barrett* ; transports, énergie et postes et télécommunications : *M. Padraig Faulkner* ; pêcheries : *M. Brian Lenihan* ; commerce et industrie : *M. Desmond O'Malley* ; défense : *M. Robert Molloy* ; affaires étrangères : *M. Michael O'Kennedy* ; santé et bien-être social : *M. Charles Haughey* ; justice : *M. Gérard Collins* ; agriculture : *M. James Gibbons* ; travail : *M. Gene Fitzgerald* ; régions d'expression gaélique : *M. Denis Gallagher* ; ministre sans portefeuille : *M. Martin O'Donoghue* ; avocat général : *M. A.J. Hederman*.

PAKISTAN
Gouvernement intérimaire
(5 juillet 1977)

Président du gouvernement intérimaire : *M. Fazal Elahi Chaudhry*.

Comité militaire : chef d'état-major de l'armée de terre, administrateur en chef de la loi martiale, chef exécutif du gouvernement : *général Mohammad Zia-ul-Haq* ; chef d'état-major des armées : *général M. Sharif* ; chef d'état-major de la marine : *amiral M. Sharif* ; chef d'état-major de l'armée de l'air : *général Zulfiqar Ali Khan*.

Ministres fédéraux : *MM. Ghulam Ishaq Khan* (secrétaire général en chef), *Agha Shahi* (secrétaire général aux affaires étrangères), *Sharifuddin Pirzada* (procureur général).

SEYCHELLES
(Juin 1977)

Président de la République : *M. France Albert René* ; ministre des affaires étrangères et tourisme : *M. Guy Simon* ; travail et sécurité sociale : *M. Maxime Ferrari* ; éducation et culture : *M. Jacques Hodoul* ; travaux publics : *M. Philibert Loizeau* ; travail et santé : *M. Mathew Servina* ; secrétaires d'Etat : *MM. Ogilvy Berlouis* (affaires intérieures) et *James Michel* (information et fonction publique).

SRI-LANKA
(4 août 1977)

Premier ministre, ministre de la défense, des affaires économiques et de la planification, exécution du plan : *M. J.R. Jayawardene* ; ministre des affaires étrangères : *M. A.C.S. Hameed* ; irrigation, énergie et réseau routier : *M. Gamini Dissanayake* ; commerce : *M. Lalith Athulathmudali* ; administration publique et intérieur : *M. Montague Jayawickrema* ; navigation, aviation et tourisme : *Mme Wimala Kannangara* ; éducation : *M. N.P. Wijeyeratna* ; justice : *M. K.W. Devanayagam* ; finances : *M. Ronnie de Mel* ; travail : *capitaine C.P.J. Seneviratne* ; industrie et affaires scientifiques : *M. Cyril Mathew* ; gouvernement local, logement et construction : *M. R. Premadasa* ; affaires culturelles : *M. E.L.B. Hurulle* ; pêches : *M. S. de S. Jayasinghe* ; santé : *M. Gamini Jayasuriya* ; information et radiodiffusion : *M. D.B. Wijetunge* ; affaires parlementaires et sports : *M. M. Vincent Perera* ; transports : *M. M.H. Mohamed* ; agriculture et terres : *M. E.L. Senanayake* ; services sociaux : *M. Asoka Karunaratne* ; postes et télécommunications : *M. D. Shelton Jayasinghe* ; alimentation et coopératives : *M. S.B. Herath* ; plantations : *M. M.D.H. Jayawardene* ; industrie textile : *M. Wijepala Mendis*.

TURQUIE
(1er août 1977)

Premier ministre : *M. Süleyman Demirel* ; vice-premiers ministres : *MM. Necmettin Erbakan* et *Alpaslan Türkes* ; ministres d'Etat : *MM. Seyfi Oztürk, Süleyman Arif Emre, Sadi Somuncuoglu* et *Ali Sevki Erek*.

Ministre de la justice : *M. Necmettin Cevheri* ; défense nationale : *M. Sadettin Bilgic* ; intérieur : *M. Korkut Ozal* ; affaires étrangères : *M. Ihsan Sabri Caglayangil* ; finances : *M. Cihat Bilgehan* ; éducation nationale : *M. Nahit Mentese* ; travaux publics : *M. Selahattin Kilic* ; commerce : *M. Agah Oktay Güner* ; santé et assistante sociale : *M. Cengiz Gökçek* ; douanes et monopoles : *M. Gün Sazak* ; alimentation, agriculture et élevage : *M. Fehim Adak* ; communications : *M. Yilmaz Ergenekon* ; travail : *M. Fehmi Cumalioglu* ; industrie et technologie : *M. Oguzhak Asiltürk* ; énergie et ressources naturelles : *M. Kâmran Inan* ; tourisme et information : *M. Iskender Cenap Ege* ; reconstruction et logement : *M. Recai Kutan* ; affaires rurales : *M. Turgut Yücel* ; forêts : *M. Sabahattin Avci* ; jeunesse et sports : *M. Onal Sakar* ; culture : *M. Avni Akyol* ; sécurité sociale : *M. Turhan Kapanli*.

ZAIRE
Conseil exécutif
(8 juillet 1977)

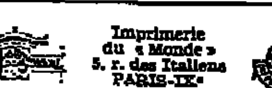
Président de la République, commissaire *d'Etat à la défense nationale et à la* sécurité du territoire : *M. Mobutu Sese Seko* ; premier commissaire d'Etat : *M. Mpinga Kasenda* ; affaires étrangères et coopération internationale : *M. Nguza Karl-I-Bond* ; administration du territoire : *M. Engulu Baangampongo Bakokele Lokanga* ; orientation nationale : *M. Mokolo Wa Mpombo* ; justice : *M. Mampuya Kanunk A Tshiabo* ; finances : *M. Bofossa W'amb'ea Nkoso* ; plan : *M. Mulumba Lokoji* ; portefeuille : *M. Kiakwama Kia Kiziri* ; économie nationale : *M. Nyembo Shabani* ; commerce : *M. Mbala Mbamu* ; mines : *M. Takizala Luyan Muisi Mbingini* ; agriculture : *M. Tepa Tondele* ; développement rural : *M. Asumani Busanya Luli* ; travaux publics et aménagement du territoire : *M. Mandungu Bula Nyati* ; transports et communications : *M. Mushobekwa Kalimba Wa Katana* ; énergie : *M. Tshisungu Lubambu* ; affaires foncières : *M. Alumba Umba W'otshudi* ; environnement, conservation de la nature et tourisme : *Mme Lessedjina Lema* ; enseignement supérieur et recherche scientifique : *M. Mulenda Shamwange Mutebi* ; enseignement primaire et secondaire : *M. Kasusula Djuma* ; culture et arts : *M. M'Buze Nsomi Lobwanabi* ; santé publique : *M. Nsita Makansi* ; travail et prévoyance sociale : *M. Athoiya Marikita* ; anciens combattants : *colonel administrateur militaire Ingiri Shadari* ; postes et télécommunications : *colonel breveté d'état-major Wabali Bakitambisa* ; sports : *M. Elonga Mali Mazungu*

[*Des changements sont intervenus dans la composition de cette équipe à la suite d'un remaniement le 19 août* : M. Umba Di Lutete a succédé à M. Karl-I-Bond *au poste de commissaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération internationale* ; M. Kiakwama Kia Kiziri *a été nommé commissaire d'Etat aux finances* ; M. Bofossa W'amb'ea Nkoso *a été nommé gouverneur de la Banque du Zaïre,* M. Nyembo Shabani *commissaire d'Etat au portefeuille et* M. Kapewu Kayang *commissaire d'Etat à l'économie nationale.*]

Calendrier des fêtes nationales

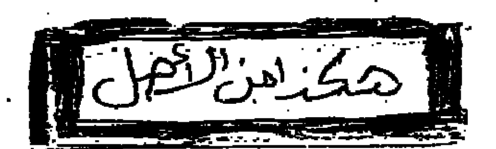
	16-30 SEPTEMBRE	
16	MEXIQUE	Fête nationale
18	CHILI	Fête de l'indépendance
22	MALI	Fête nationale
23	ARABIE SAOUDITE	Fête nationale
26	REP. ARABE DU YEMEN	Fête nationale
30	BOTSWANA	Fête de l'indépendance
	1er-15 OCTOBRE	
1	CHINE	Anniversaire de la proclamation de la République populaire
1	CHYPRE	Fête nationale
1	NIGERIA	Fête de l'indépendance
2	GUINEE	Fête nationale
4	LESOTHO	Fête nationale
7	REP. DEM. ALLEMANDE	Proclamation de la République
9	OUGANDA	Fête nationale
10	TAIWAN	Fête nationale
14	REP. DEM. POP. DU YEMEN	Fête nationale

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438





Superproductions

La pratique de la « production lourde » se confond avec les origines de l'industrie cinématographique ; quelques producteurs avisés, les « premiers nababs », comprennent très tôt que les bénéfices financiers d'un film sont souvent fonction des sommes investies et entreprennent, en Italie et à Hollywood, de réaliser d'énormes machines filmiques, très coûteuses, diffusées dans le monde entier (notamment Cobiria, 1914, de Giovanni Pastrone, et Intolérance, 1916, de David W. Griffith).

Décors gigantesques, foules de figurants, scénarios à thème grandiose (surtout d'inspiration pharaonique, biblique, romaine ou chrétienne), utilisation de comédiens-mythes (comme Théda Bara, Constance Talmadge, Bessie Love...), innovations techniques et longue durée de projection (souvent en couleurs, obtenues en peignant au pochoir, à la main, image par image, toute la pellicule), telles sont les caractéristiques de ces premières superproductions ; elles demeureront, jusqu'à nos jours, incontournables.

Dans les années 20, le producteur et réalisateur Cécil B. de Mille commence sa carrière mégalomaniaque ; il tourne les Dix Commandements, 1923, le Roi des rois, 1927, puis, en cinéma parlant, le Signe de la croix, 1932, les Croisades, 1935, etc. Ces films, sous leur discours humaniste, apparaissent comme les fers de lance d'une politique commerciale monopolistique ; avec eux, le rôle économique assigné aux superproductions se précise : Hollywood cherche à provoquer la ruine des petits producteurs et à assurer le contrôle de la distribution au moyen du système de la « vente liée », l'achat de la superproduction entraînant obligatoirement celui d'un lot de films de seconde importance ; la Fox, la Paramount et la Metro édifient de cette manière leur empire et entament, par les mêmes méthodes, la conquête des marchés mondiaux. Aucun ne leur résiste ; à l'exception de ceux (c'est le cas de l'Union soviétique) qui leur sont fermés, ou de ceux qui imitent leur politique (comme l'Allemagne, où l'UFA produit, par exemple, en 1930, Metropolis, de F. Lang, et l'Italie mussolinienne, où l'Instituto Luce tourne en 1937 Scipion l'Africain, de Carmine Gallone). Certaines cinématographies nationales, notamment la cinématographie danoise, s'effondrent. Cet effondrement, sur lequel on n'a peut-être pas assez réfléchi, souligne très bien la fonction de machines de guerre économiques qu'Hollywood attribue à ses superproductions ; aujourd'hui, qu'elles encombrent de nouveau nos écrans, les menaces qui pèsent sur de trop frêles cinématographies seront-elles prises en compte ?

Regain à Hollywood

APRES la deuxième guerre mondiale, les superproductions se font rares ; Hollywood domine tranquillement les marchés occidentaux (l'UFA est démantelée et le cinéma français, par exemple, soumis aux décisions de l'accord Blum-Byrnes) et ne désire guère courir de risques financiers inutiles ; en Italie, la mode est au néo-réalisme qui permet la réalisation de films à petit budget, faciles à amortir.

Cependant, lorsque la diffusion massive de la télévision provoque, brutalement, une baisse dans la fréquentation des salles, Hollywood s'inquiète et répond par des prouesses techniques à ce qu'elle croit n'être qu'un défi technologique : usage exclusif de la couleur (que la télévision n'employait pas encore), généralisation des *« drive in »* (pour opposer le goût de la voiture à celui du « petit écran »), mise au point du système d'anamorphose des images (cinémascope puis cinérama) et, surtout, retour précipité aux superproductions. En quelques années, toutes les sagas, égyptienne (*Terre des pharaons*, 1955), biblique (*Salomé*, 1953), chrétienne (*la Tunique*, 1953), etc., sont reprises ; de nouvelles versions de films célèbres sont proposées (*les Dix Commandements*, 1956, *le Roi des rois*, 1961...). L'Italie en profite pour inonder les écrans de fausses superproductions, très populaires, les « péplums », qui bénéficient des retombées publicitaires de l'énorme travail de promotion effectué par les compagnies hollywoodiennes. Mais les frais de production s'élèvent tellement que ces compagnies parviennent de plus en plus difficilement à mener à terme leurs projets ; aussi, nombre de producteurs américains préfèrent tourner leurs superproductions en Europe comme Samuel Bronston, par exemple, qui édifie d'immenses studios près de Madrid pour réaliser ses films historiques : *la Chute de l'Empire romain*, *le Cid*, *les Cinquante-cinq Jours de Pékin*, etc. L'affairisme, l'inculture et l'arrogance de ces producteurs seront stigmatisés par Jean-Luc Godard dans *le Mépris* (1965) où Jack Palance incarnait un milliardaire américain voulant imposer à Fritz Lang sa fantaisiste conception de *l'Odyssée* dans les studios de Cinecitta.

Les formidables échecs financiers de *Cléopâtre* (1963) et de *la Bible* (1965) mettent fin à cette deuxième époque des superproductions et Hollywood, à court de ressources, s'enlise dans sa plus grande crise : des studios sont démantelés, transférés à New-York, les décors et les costumes vendus aux enchères, la plupart des compagnies sont absorbées par des conglomérats et perdent leur spécificité, beaucoup se reconvertissent dans la télévision et produisent des feuilletons en série. Les cinématographies du reste du monde, soulagées, soufflent un peu.

AU début des années 70, une nouvelle génération de producteurs, plus jeunes, plus ambitieux, paraissent décidés à tirer Hollywood de sa torpeur ; ils constatent que l'effet de nouveauté de la télévision s'est amplement émoussé, que le « petit écran » constitue pour la jeunesse le symbole de l'enfermement familial, de l'abêtissement collectif, et que le cinéma bénéficie d'un incontestable retour de modernité. Ils sentent aussi, avec une remarquable intuition sociologique, le désarroi de l'Amérique brisée dans ses certitudes fondamentales : son armée tenue en échec au Vietnam, son économie en difficulté, et son président mêlé à une affaire de cambriolage. Et, confusément, avec le refoulé de ces craintes collectives, Hollywood se met à élaborer les superproductions d'aujourd'hui.

De la Bible et du christianisme, qui avaient toujours nourri les principales superfictions américaines, on ne retient plus que les menaces de l'Apocalypse et le Marteau des Sorcières ; catastrophes, satanisme et tératologie animale servent maintenant de faire-valoir aux ingrédients obligés de toujours : effets spéciaux à profusion, collection de vedettes internationales, morceaux de bravoure savamment dosés, polissage de tous les excès (violents, sexuels ou politiques), etc. Le succès des nouveaux produits est tel que, pour la première fois depuis des années, l'indice de fréquentation des salles monte, des compagnies hier encore déficitaires voient leurs profits augmenter, et le cinéma américain, un temps intimidé sur les marchés internationaux, repart à leur conquête, profitant de la crise mondiale, avec un mordant accru.

Des films comme *l'Exorciste* (1975) et *les Dents de la mer* (1976) réalisent des bénéfices jamais atteints et se situent d'emblée parmi les films les plus commerciaux de l'histoire du cinéma ; d'autres, comme *la Malédiction* (1976), *la Tour infernale* (1975), *l'Aventure du « Poséidon »* (1974) et *Tremblement de terre* (1975) battent partout des records de recettes.

La venue au pouvoir du président Carter et sa nouvelle politique des droits de l'homme n'ont guère modifié l'analyse de la sensibilité contemporaine qu'effectuent les superproducteurs ; au contraire, le moralisme du président et son passé de prédicateur baptiste semblent confirmer les thèses de nouvelles superproductions pour qui le Mal radical dont souffre le monde ne peut être vaincu que par le sacrifice et l'expiation collectifs.

Ces thèses, généreuses quoique morbides, ne sont jamais prises à leur compte par les producteurs des films ; le but qu'ils poursuivent, comme toujours, c'est la domination du marché cinématographique mondial. Pour l'obtenir, ils ne lésinent point sur les moyens ; ainsi la guerre des distributeurs est devenue plus agressive que jamais comme le prouve l'exemple de *King Kong*, diffusé simultanément l'hiver dernier dans près de deux mille cinq cents salles du monde entier ; les sommes consacrées à la promotion commerciale des films atteignent des montants jamais vus : pour lancer le succès de cet été aux Etats-Unis, *The Deep* (réalisé par Peter Yates sur un scénario de Peter Benchley, auteur des *Dents de la mer*), la Columbia a dépensé plus de 4 millions de dollars en publicité (la production du film avait coûté 9 millions), et elle s'apprête à en dépenser 6 pour la promotion du dernier film de Steven Spielberg (réalisateur des *Dents de la mer*), *Close Encounters of the Third Kind*, qu'elle sortira massivement le 14 décembre prochain.

Pour mieux mesurer l'inégalité de la concurrence, il faut se rappeler qu'un film français « à fort budget » revient rarement à plus de 1 million et demi de dollars, alors que les superproductions américaines actuelles (toutes les grandes compagnies en produisent) dépassent très largement cette somme. Pour s'en tenir aux films présentés cet été en Amérique (qui seront inévitablement projetés en France cet hiver), signalons que *Un pont trop loin* a coûté 24 millions de dollars, *Sorcerer* 11 millions, *Exorcist part 2 : The Heretic* 11 millions, *Star Wars* 10 millions, *Orca* 8 millions, *The Spy who Loved me* 7 millions... et on calcule que le film sur la guerre du Vietnam que termine actuellement Francis Ford Coppola (*Apocalypse Now*) reviendra à 25 millions et demi de dollars. A ces sommes il faut ajouter les frais de publicité évalués à 40 % du coût de la production. On comprendra pourquoi la politique expansionniste du cinéma américain ne rencontre guère de concurrents sérieux sur sa route.

COMME jadis, certaines cinématographies ne résistent qu'en adoptant le modèle américain ; c'est le cas de l'Italie où ont été produits : *Tentacules* (1976) et *le Pont de Cassandra* (1977), du Japon avec *Tokyo Express* (1976), du Mexique avec *Survivre* (1976) ou de l'Angleterre avec *Holocaust 2000*. Elles reproduisent à satiété les conventions du cinéma-catastrophe, même si les dernières pousses américaines du genre s'avèrent (comme le montre ci-contre Noëlle de Chambrun) totalement gangrénées.

Jamais l'hégémonie du cinéma américain n'a été plus grande qu'aujourd'hui ; il est le seul à pénétrer massivement dans tous les pays (à de très rares exceptions près) et il n'est guère de sujet qu'il n'ose aborder (daignant s'intéresser, pour la première fois, à la figure de Mahomet, il lui consacre d'emblée deux films simultanés, de plus de huit heures de projection, intitulés *le Message* (voir ci-dessous). Grâce aux superproductions, il est parvenu à se constituer de solides « têtes de pont » commerciales, à partir desquelles il se rend maître d'un marché qu'il inonde par la suite de ses fictions programmées.

IGNACIO RAMONET.

La nécrose d'un genre

LA catastrophe, c'est une loi du genre, est connue d'avance ; la publicité a pour mission de bien divulguer les circonstances insolites où elle se produit. Dans *Airport 77*, elle survient au cours du voyage inaugural de l'avion de voyageurs le plus gigantesque et le plus luxueux du monde, qui se retrouve au fond de l'océan avec ses passagers enfermés à bord. L'avion n'est pas un Concorde version américaine, les performances étant en l'occurrence secondaires, mais plutôt une sorte de pullman volant. L'ingénieur-constructeur, propriétaire de la compagnie, est avant tout un amateur d'art auquel James Stewart prête son innocence d'intellectuel aux mains pleines. La finance et la technologie se dissolvent dans un flou délibérément artistique, et l'avion, qui transporte quantité de chefs-d'œuvre, pose ici comme objet d'art bien plus que comme progrès technologique ou source future de profits ; piano à bord, acajou et cuivre, bibliothèque, lumières tamisées et moquettes profondes, tout cela évoque davantage la somptueuse léthargie des croisières transatlantiques durant les années 30 que la célérité vulgaire, le « time is money », sur laquelle insistent d'ordinaire les compagnies aériennes. C'est d'ailleurs à un noble événement, un vernissage, que se rendent les passagers de l'avion.

Le projet apparaît clair : condenser en une seule fiction deux précédents films-catastrophes aux recettes éprouvées : *l'Aventure du Poséidon* et *747 en péril*, conjuguer les terreurs modernisées de l'air et de l'eau ; défi apparemment alléchant si l'on se réfère à ces bousculades de spectateurs lancés, sans répit, dans cette course aux obstacles des films-catastrophes.

Ce qui consterne dans *Airport 77* (1), c'est l'indigence, voire l'avarice du scénario par rapport aux moyens mis en œuvre (entre autres une distribution impressionnante). En voici quelques jalons : les co-pilotes et le steward ont décidé de s'emparer des œuvres d'art, ils ont donc installé un dispositif pour endormir le pilote et les passagers afin de faire atterrir l'appareil dans une île déserte dans la région mystérieuse du « triangle des Bermudes », puis de s'esquiver avec le butin dans un autre avion vers l'Amérique du Sud ; le projet échoue, car l'avion heurte une plate-forme de forage (discret rappel de la guerre du pétrole) et sombre intact par un haut-fond. Les « méchants » périssent dans l'accident, l'avion peu à peu commence à prendre eau... L'héroïque pilote parvient à sortir de l'épave, il signale la présence de l'appareil et la U.S. Navy assure le sauvetage des passagers.

Aux « vilains » (à propos desquels il est intéressant de noter qu'ils constituent le prolétariat de l'avion) s'oppose un éventail de silhouettes plus ou moins neutres : tout d'abord Olivia de Havilland, qui consacre de beaux restes à un rôle de milliardaire protectrice de jeunes talents (jamais autant d'hommages rendus en si peu de temps à l'initiative privée en matière d'art, au mécénat) et Joseph Cotten, donateur également, qui renoue avec elle une idylle vieille de trente ans, tous deux égarés dans un rétro fitzgéraldien qui détonne désagréablement ; puis Christopher Lee, mari trompé à peine pathétique, et Jack Lemmon, qui s'essouffle dans un rôle de capitaine courageux que Charlton Heston a dû vraisemblablement refuser.

LE film ne joue donc pas sur le tragique, sur ce conflit entre l'homme et les forces obscures qu'il défie (comme dans *les Dents de la mer*) ni sur la némésis technologique (comme dans *la Tour infernale*). Il ne repose non plus sur aucune tension psychologique, tous les personnages étant, au sens fort, des stéréotypes : petite fille malade, femme adultère éthylique et hystérique, servante noire fidèle jusqu'à la mort, chanteur aveugle, docteur dévoué, etc. Le suspense, dans une situation qui offrait tant de possibilités, est entièrement absent puisque tout est joué dès le départ et que le salut des naufragés viendra de l'extérieur ; et l'extérieur, c'est l'énorme machine de guerre américaine devenue pour la circonstance une impressionnante machine de paix.

La fonction finale d'*Airport 77* s'élucide alors, et, pour les spectateurs qui n'auraient point compris, un encadré final insiste : *« Si les événements et les personnages de ce film sont fictifs, le dispositif de sauvetage est vrai. »* Ainsi ce sabordage de milliards, ce torpillage de la fiction n'étaient que les concessions obligées à un *spot* publicitaire, long de plus de deux heures, chargé de proposer, après la débâcle du Vietnam, une nouvelle image de la marine de guerre américaine.

NOELLE DE CHAMBRUN.

(1) Réalisé par Jerry Jameson, *Airport 77* (titre français : *les Naufragés du 747*) est la troisième mouture d'*Airport*, film produit en 1973, qui fut déjà suivi d'*Airport 75* (titre français : *747 en péril*). Le film a été précédé par sa version parodique, *le Bus en folie*, qui ridiculise avec un certain talent les balourdises du scénario.

«LE MESSAGE» : Un «péplum» impossible

A PRIORI, l'opération commerciale paraissait sans risques, le public potentiel étant tout trouvé : cinq cents millions de musulmans dans le monde et aucun film, ou presque (1), *consacré à la vie du prophète Mahomet. Mais un tel sujet, par sa spécificité même, allait à l'encontre d'une conviction financière fondamentale des superproducteurs : les fictions filmées s'amortissent d'autant mieux qu'elles sont plus cosmopolites, plus banales, moins différenciées ; ils estiment, on le sait, que des scénarios élaborés trop précisément pour un seul type de public (quelle que soit son importance numérique ou économique) n'est guère rentable à une époque où la distribution des superproductions s'est mondialisée.*

Venait s'ajouter à cette première complication la menace de certains pays musulmans de s'opposer à la diffusion du film au cas où tous les comédiens intervenant dans le tournage ne seraient pas de confession islamique parlant la langue arabe ; ceci encore contrariait une solide tradition des superproductions : celle du « casting » prodigieux à base de supervedettes internationales pour tous les rôles, avec la langue anglaise comme expression privilégiée. Enfin, les docteurs de l'islam rappelèrent l'interdiction formelle de reproduire l'image ou la voix de Mohamet, de son épouse et de son neveu Ali ; inconvénient fâcheux pour un film qui, voulant raconter la naissance de l'islam, s'était donné pour titre : Mahomet, le messager de Dieu (2).

Pour le producteur-réalisateur, Moustapha Akkad (Américain musulman), le problème, en définitive, pouvait se formuler ainsi : comment tourner une superproduction très coûteuse, destinée à être diffusée dans le monde entier, sur la vie et l'œuvre de Mahomet, sans trahir l'histoire des origines de l'islam, sans utiliser des acteurs célèbres et sans que l'on voie ou entende le personnage le plus important ?

Situation délicate, peu fréquente, que le réalisateur a surmontée sans originalité en proposant point par point des solutions dispersées que d'autres superproductions avaient déjà avancées. En premier lieu, pour diluer le spécifique et banaliser la fiction, il a développé, avec un talent minimal, tout ce que l'anecdote recelait de commun avec les scénarios des « péplums » traditionnels : scènes de tortures barbares (écrasement sous des rochers, écartèlement au levier...), de batailles à l'arme blanche, de combats singuliers, d'intrigues courtisanes, de vengeances implacables... sans oublier les personnages hauts en couleur comme Hanza, chasseur à l'arc, tout de noir vêtu, ou l'esclave éthiopien, lanceur de javelot, couvert d'une peau de léopard ; le choix de l'affiche du film, très élaborée, redouble cette intention de tirer l'anecdote vers le spectaculaire guerrier, insiste lamentablement sur le poncif de la « guerre sainte » inévitablement évoqué dès qu'il s'agit de l'islam et vient significativement contredire le spiritualisme auquel prétend le titre, mettant bien en évidence le frelatage du produit.

LA deuxième difficulté a été surmontée à coups de millions, en tournant, tout simplement, deux films ; pour le public musulman, supposé naturellement concerné par le sujet, Akkad réalisa une version interprétée par des acteurs arabes (de grand talent, comme le montre, par exemple, la remarquable interprétation de Tayeb Saddiki dans le rôle de Walid) ; pour le reste du monde, sur le même découpage, il tourna une superproduction conventionnelle avec des acteurs célèbres (notamment Anthony Quinn et Irène Papas) parlant anglais ; la justification secondaire de cette version, à une époque où il est souvent question du monde arabe et, pour des préoccupations pétrolières, de la péninsule Arabique, était de rappeler qu'un des trois grands monothéismes y était né au septième siècle et que, de même que les Dix Commandements *portaient sur Moïse et le judaïsme, le* Roi des rois *sur Jésus et le christianisme, désormais, le* Message *rappellerait à l'écran l'œuvre de Mahomet et la fondation de l'islam.*

Le troisième embarras supposait, pour être vaincu, une habileté qui a fait défaut à Moustapha Akkad ; en effet, ne pouvant représenter Mahomet, le réalisateur a eu recours à une convention de style relativement fréquente : le prophète est supposé situé à la place de la caméra ; il voit la scène que nous voyons, mais il n'est pas vu (3). *On mesure immédiatement les périls d'une utilisation désordonnée du procédé : les images se succédant sans interruption, nous risquons de ne point percevoir l'instant où la caméra devient ou cesse d'être Mahomet ; et, de fait, une telle confusion se produit à plusieurs reprises ; le code n'étant plus pertinent, la logique du récit devient par moments floue. D'autant plus que le réalisateur n'identifie pas toujours Mahomet à la caméra ; parfois, il le représente en le* banalisant ; *par exemple, on voit un groupe d'hommes qui se dirigent, harcelés par la foule, vers le temple païen, pour détruire les statuettes qui s'y trouvent, et on sait, par les dialogues, que le prophète est l'un des hommes du groupe même si aucun gros plan ne vient le détacher, l'isoler du reste des fidèles. Akkad le représente aussi en le* réduisant ; *par exemple, lorsque la foule de croyants attend aux portes de Médine l'arrivée du prophète, un guetteur pointe l'horizon et deux silhouettes, à dos de chameau, s'y détachent ; l'une d'elles est Mahomet...*

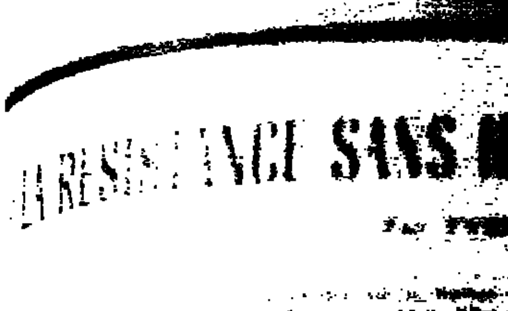
AINSI, préoccupé seulement de considérations commerciales, le réalisateur s'embrouille dans ses propres règles et ne parvient guère à imposer les contraintes d'une superproduction à un sujet trop bien protégé par des siècles de méfiance à l'égard des images et du récit prosaïque. C'est dans la tradition narrative arabe, et non dans les ruses hollywoodiennes, que Moustapha Akkad aurait dû puiser ; il y aurait trouvé à foison des ressources métaphoriques, des habiletés réthoriques plus dignes de conserver à l'une des plus grandes aventures mystiques de l'histoire de l'humanité l'indispensable dimension spirituelle qui tant fait défaut dans ce « péplum » manqué.

I. R.

(1) Il convient de citer le remarquable *l'Aube de l'Islam*, 1970, de Salah Abou Séif.

(2) Ce titre, on le sait, a dû être modifié à la suite des exigences formulées par un groupe d'intégristes noirs musulmans au cours d'une prise d'otages effectuée à Washington en mars dernier. Toutefois, nous avons pu constater que les versions en langue espagnole sont diffusées sous ce titre originel sans, apparemment, rencontrer d'opposition.

(3) Cette convention a souvent été utilisée, par respect religieux, pour faire figurer le Christ, notamment dans *la Tunique*, 1953, de Henry Foster. On peut cependant noter que cette pudeur scopique néglige un évident « effet sacrilège » : celui qui fait que chaque spectateur, dans ces scènes, *est* le personnage sacré que l'on souhaitait occulter. Ce procédé, d'ailleurs, est également utilisé, comme *vertige pervers*, dans les films d'horreur ou même dans des intrigues policières (comme, par exemple, *Un tueur dans la foule*, 1977, de Larry Peerce), où la caméra *est* alors le regard du meurtrier épiant ses victimes. On voit donc qu'un tel procédé n'a rien, en lui-même, de particulièrement respectueux à l'égard du personnage que l'on prétend révérer.



Dans les revues...

■ Dans la **REVUE DES DEUX MONDES**, M. Constantin Caramanlis définit les grandes orientations et options de la *politique internationale grecque*, notamment dans trois directions majeures : Turquie, Europe, OTAN. Sur ce dernier point, il s'élève vigoureusement contre le procès d'intentions qui lui est fait. Dans le même numéro, M. Jacques Chirac estime que « la France a de la chance » d'avoir une « politique étrangère qui existe » ; et que cette politique, maintenant que l'opinion s'y intéresserait, appartiendrait « désormais à la nation tout entière ». (Août, mensuel, 12 F. - 15, rue de l'Université, 75007 Paris.)

■ Dans l'**APPEL**, le général Binoche, « mis à la retraite à la demande de l'Allemagne », donne les raisons de son adhésion à l'union de la gauche. (N° 38, juillet-août, mensuel, 9 F. - 89, rue de Lille, 75007 Paris.)

■ **ECHANGES ET PROJETS**, club de réflexion et de propositions présidé par Jacques Delors, publie, sous le même nom, une revue d'un vif intérêt où tous les thèmes politiques — au sens le plus large — sont abordés. Le dernier cahier *veut offrir, sur la violence*, un « *regard différent* ». Il s'agit de la publication intégrale de communications faites par un groupe de travail de l'association. (N° 12, 1977, trimestriel, 18 F. - 16, rue des Pyramides, 75001 Paris.)

■ ***ALTERNATIVES NON-VIOLENTES*** réunit des études médicales et psychologiques sur l'agressivité, notamment dans ses rapports avec la violence, ce qui permet d'abord de ne pas les confondre. Sur la violence même : un entretien avec Edgar Morin. Et d'autres thèmes de réflexion : pour une « *désacralisation de la violence* » (à propos de la Violence et le sacré de R. Girard) et sur la « désobéissance civile » : Lip, Larzac, renvoi des papiers militaires qui constitue un « refus d'identité militaire ». (N°s 24-25, août-octobre, bimestriel, 7 F. - 3, rue Lemot, 69001 Lyon.)

■ **FUTURIBLES** consacre un ensemble aux perspectives de l'emploi en France : prévisions de R. Melka et points de vue syndicaux (G. Caburol pour la C.G.T., G. Galpin pour F.O.). De G. Saint-Geours, des « Futuribles du bon développement ». Et des « recherches sur le futur » en Union soviétique, par Igor V. Bestuzhev-Lada, chef de la section de prévision sociale à l'Institut de l'Académie des sciences d'U.R.S.S.

FUTURIBLES a réuni d'autre part, dans un numéro hors série, des conférences tenues à l'École normale supérieure, sur les théories et méthodes de la prospective. (N° 11, été 1977, trimestriel, 32 F. - 10, rue Cernuschi, 75017 Paris.)

■ *Le point de vue de* **REPERES**, « Cahiers du CERES », sur le congrès de Nantes : où se situe le « vrai débat » ? Pour répondre à cette question, — ou la poser : le texte intégral des interventions de P. Chevènement et de Michel Rocard. En outre : la suite de l'histoire de la social-démocratie allemande, ou « la révolution trahie » : nous n'en sommes encore qu'à la période 1914-1923. En ouverture, une réflexion de Janet Finkelstein : « Carter ou le rêve d'une Amérique réconciliée ». Un certain aspect de ce qui sépare, pour les Etats-Unis, « le rêve et l'histoire ». (N° 45, juillet-août-septembre, mensuel, 10 F. - Edit. J. Mandrin, 5, rue Payenne, 75003 Paris.)

■ Le dernier numéro de **POLITIQUE AUJOURD'HUI** est une enquête sur l'opposition socialiste dans les démocraties populaires. Ce qui est mis en question, c'est de savoir si, où et quand, cette opposition est « socialiste », au sens, du moins, où on l'entend à **POLITIQUE AUJOURD'HUI**. La réponse est évidemment négative pour les pouvoirs et les *régimes en place et pour l'opposition* couleur Soljenitsyne. L'opposition « authentiquement socialiste » n'en existe pas moins. Elle est l'objet, bien sûr, de la répression la plus dure. Ce cahier met l'une et l'autre en lumière. (N°s 3 et 4, mai-août, bimestriel, 17 F. - 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

■ **CONTREPOINT** publie des textes de notables intellectuels anglo-saxons, qui sont assez révélateurs. Propositions et justification pour une certaine politique, celui de l'Anglais Peter Wiles expose les *raisons* et la *nécessité d'un embargo* sur la haute technologie à destination de l'U.R.S.S., « ennemi potentiel », et des pays susceptibles de la rétrocéder. C'est de politique plus philosophique que traite l'Américain Peter L. Berger, en analysant le « mythe socialiste » : il s'interroge sur les raisons de l'affinité des intellectuels avec le socialisme, sans toutefois se demander pourquoi ils en auraient à l'égard du capitalisme. (N° 24, trimestriel, 25 F. - 4, rue Cassette, 75006 Paris.)

■ Une nouvelle revue africaine, d'une solide qualité de fond et de présentation : celle de la **FONDATION HOUPHOUET-BOIGNY** (dont elle prend le nom), organe de l'Institut africain de recherche historique et politique. Ce premier numéro donne *principalement* une histoire et illustration du Rassemblement démocratique africain, qui se trouve être tout naturellement un hommage à son fondateur, le président de la République de Côte-d'Ivoire. On trouvera encore, par d'importantes personnalités ivoiriennes, des études sur l'ère coloniale depuis le Congrès de Berlin de 1885, et sur le syndicalisme agricole dans l'Afrique d'aujourd'hui. (N° 1, semestriel, 1 500 F. C.F.A. - B.P. 20 934, Abidjan, Côte-d'Ivoire.)

■ **HOMO**, *cahiers internes aux* **ANNALES** de l'université de Toulouse, publie un numéro où sont étudiées les relations, réactions et « interstructuration » du « sujet » — l'homme, le citoyen — et des institutions qu'il se donne et subit. (N° XVI, 6 à 8 fascicules par an, 25 F. - *Publication de l'université de Toulouse*. Le Mirail, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse.)

■ Un numéro *fort* intéressant de la **REVUE DES SCIENCES HUMAINES** sur le mythe de l'origine des langues. Mais s'agit-il bien d'un mythe ? Et y a-t-il lieu d'en discourir ? Les auteurs de ces savantes études répondent positivement par leur seule démarche. (N° 166, trimestriel, 30 F. - Université de Lille-III, S.P. 18, 59650 Villeneuve-d'Ascq.)

■ **DEVELOPMENT DIALOGUE**, que publie à Uppsala la Fondation Dag-Hammarskjoeld, a le projet spécifique de favoriser un « autre » développement. Quelques études, dans le dernier numéro, s'inscrivent dans cette préoccupation : *elles traitent du rôle du village dans un* développement rural centré sur le concours de la population. D'autre part, un haut fonctionnaire tanzanien, M. Amon J. Nsekela, analyse ce que pourrait être la contribution de la Banque mondiale au nouvel ordre économique international. (*1977* : 1, deux numéros par an. - Ovre Slottsgatan 752 20 Uppsala, Suède.)

■ La **REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES**, qui paraît à Paris à l'initiative de l'UNESCO, consacre une série d'articles aux « dimensions sociales de la religion » où les mouvements religieux contemporains ont leur place. En guise d'introduction, une intéressante analyse sur les difficultés de définir la religion tant du point de vue philosophique que politique. (Vol. XXIX, n° 2, 1977, *trimestriel*, 16 F. - 7, *place de Fontenoy*, 75700 Paris.)

■ Dans le dernier numéro d'**ELEMENTS**, « organe du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (G.R.E.C.E.) », un dossier sur « Les équivoques de l'écologie. A la limite, les inquiétudes des écologistes relèveraient d'une schizophrénie et d'un « évident complexe de culpabilité, toujours sous-jacent dans l'esprit de l'Occident » (Alain de Benoist). (N° 21-22, été 1977, bimestriel, 20 F. - 130, *rue de la Pompe*, 75116 Paris.)

■ « Le monde et l'œil du photographe » : c'est le thème du dernier numéro de **DIALOGUE**, où une demi-douzaine d'auteurs américains envisagent *la photographie à la fois* comme un art et comme une science. (Vol. 8, n° 1, 1977, trimestriel. - U.S.I.A., 1776 Pennsylvania Avenue N.W., Washington D.C. 20547.)

Correspondance

La Catalogne, de la résistance à l'autonomie

Secrétaire pour les affaires extérieures du Conseil national catalan, M. J. Lucas i Masjoan nous écrit à propos du supplément que le Monde diplomatique *a consacré, dans son numéro d'août, aux problèmes de la Catalogne :*

Nous vous remercions d'avoir consacré cinq pages de haute qualité à la Catalogne. A ce propos, permettez-nous toutefois d'exprimer deux critiques de détail :

1) Même limitée à la Catalogne proprement dite, la carte eût dû porter la limite de l'aire linguistique catalane. Celle-ci, outre les Baléares, déborde :

— Vers le nord (Catalogne-Nord, autrement dit presque tout le département des Pyrénées-Orientales ; cf. *les Temps modernes*, n°s 324-326, Paris, 1973, pp. 302-332) ;

— Vers le couchant (frange orientale des provinces d'Huesca, Teruel et Saragosse) ;

— *Et surtout* vers *le sud-ouest*, comprenant toute la côte valencienne : l'article de notre compatriote J.-M. Castellet sur notre littérature mentionne fort pertinemment deux grands écrivains valenciens de langue catalane, V. Andrés Estellés et J. Fuster.

2) Oui, comme l'écrit F. Candel, la Catalogne ouvre les bras aux immigrés andalous, heureuse et fière de leur avoir permis de se bâtir l'existence humaine que leur refusait leur patrie. Mais que pouvons-nous leur offrir de plus qu'une intégration sans restriction ni réserve dans un pays qui veut rester catalan ?

Cela dit, ce supplément reste remarquable.

La fiction de l'autonomie au Kurdistan irakien

L'article de Chris Kutschera publié sous ce titre dans notre numéro d'août et, dans les mêmes pages, la lettre de l'Union des étudiants du Kurdistan en France, nous ont valu la lettre suivante de M. Gilles Munier, de Paris, qui précise qu'il a par deux fois visité la région autonome du Kurdistan en décembre 1976 et mars 1977 :

Depuis un an, des groupes de l'U.P.K., une organisation dirigée par un certain Jallal Talabani, réfugié en Syrie, enlèvent des coopérants étrangers qui participent au relèvement économique de la région autonome. Des actes de ce type étant possibles à Paris, ils le sont aussi dans les montagnes kurdes. Evidemment, il suffit que l'on touche au moindre cheveu d'un Européen dans le monde pour que la presse s'empare de l'information. C'est le calcul de Talabani. Il pense peut-être ainsi suppléer à l'inconsistance de son U.P.K., et obtenir plus facilement des subsides des ennemis du pouvoir baasiste en Irak... Ancien ministre de Aref, Talabani *s'est toujours opposé aux lois d'autonomie*, voire à Barzani lorsque ce dernier a conclu un accord avec Bagdad. Il se veut le seul interlocuteur valable, et ne souffre pas d'être mis au rancart.

Erbil, capitale de la région autonome, n'est pas dans un « *état de misère économique difficilement imaginable* »... La région se relève peu à peu des années de guerre civile et du sous-développement dans lequel l'avaient laissée les régimes précédents. Le parti Baas joue la carte de l'autonomie et de l'identité culturelle des minorités (...).

Aujourd'hui, alors que des élections *vont se dérouler pour remplacer* l'assemblée provisoire, que la langue kurde est enseignée, que la culture kurde renaît, on voudrait faire passer Talabani pour ce qu'il n'est pas, et ces progrès pour des fictions. Pourquoi n'écrit-on pas que les Kurdes n'ont aucun droit dans les pays voisins ?

En fait, la nouvelle direction de la rébellion, comme la précédente dont on est bien obligé de reconnaître la corruption, sert les mêmes intérêts : ceux de l'impérialisme américain et de ses alliés dans la région. L'objectif est de tenter de déstabiliser le pouvoir révolutionnaire de Bagdad, *de s'approprier* le pétrole de Kirkuk. Dans son livre *les Rebelles d'aujourd'hui*, Thierry Desjardin qui rencontra le Mollah ajoute : « *Dans les mois qui suivirent notre entretien, Barzani se mit à lancer de véritables « appels d'offres ». Il n'hésita pas à déclarer à un journaliste américain qu'il était prêt à offrir le pétrole du Kurdistan à bon prix à tout pays qui l'aiderait militairement, y compris aux Etats-Unis.* » On connaît la suite : les révélations de l'enquête du Sénat américain sur l'aide de la C.I.A. aux rebelles barzanistes, puis le lâchage du chah lorsque la stabilité en Iran devint plus importante que les promesses du Mollah... jusqu'à nouvel ordre (...).

La nationalité de Saïd Jamâladdin Al-Afghani

*L'article de Nikki Keddie, professeur à l'université de Californie à Los Angeles, consacré aux problèmes de l'Iran dans le dossier intitulé « Islam et politique » (*le Monde diplomatique*, août 1977), nous vaut la lettre suivante de M. Zalmaï Haquani, docteur en droit, chercheur à l'université de Nice :*

Pour tous ceux qui connaissent la vie et la pensée de Saïd Jamâladdin Al-Afghani, rien n'est plus étonnant que de lire, sous la plume du professeur Nikki Keddie, que celui-ci était « *en fait Iranien* ». En effet, comme son nom l'indique, Al-Afghani était Afghan : il est né dans l'est de l'Afghanistan, à Assaad-Abad (province de Konar) ; il était par ailleurs pachtoune (et non pas persan) et musulman sunni'ite (et non pas musulman chi'ite).

Ce n'est donc qu'en se fondant sur une hasardeuse coïncidence — l'existence d'une localité du nom d'Assaad-Abad en Iran — que certains ont cru devoir lui attribuer une origine iranienne.

Certes, Al-Afghani fut contraint de quitter son pays pour l'étranger, où il devait propager ses idées de réforme et ses conceptions sur le panislamisme ; mais, après sa mort, ses cendres furent transférées officiellement en Afghanistan. Il repose d'ailleurs, depuis plusieurs dizaines d'années, au centre du campus universitaire de Kaboul.

La gauche française et les dissidents de l'Europe de l'Est

Mme Tania Mathon, de Paris, qui a joué un rôle particulièrement actif pour faire connaître l'action des dissidents d'U.R.S.S. et d'Europe de l'Est, s'étonne que l'article de Pascal Gabai et Yves Hardy (le Monde diplomatique, *juillet 1977) ait passé sous silence les premières étapes d'une histoire encore récente. Bien que sa lettre ne soit pas* « au premier chef destinée à la publication », *il nous paraît utile d'en publier les principaux passages :*

De tout temps (je me réfère par convention à l'année 1966, après la condamnation de Daniel et Siniavsky), les opposants en U.R.S.S. ont fait appel au soutien en effet indispensable de l'opinion occidentale. Appel que je me suis efforcée de mon mieux de diffuser, et qui lentement, peu à peu, a été entendu par ce qui est devenu depuis « *une fraction notable de l'intelligentsia non prisonnière des appareils de la gauche* », mais de gauche néanmoins. Je ne citerai que les années 1973-1974, et les noms de mes amis du Comité des mathématiciens, Michel Broué, Henri Cartan, Laurent Schwartz, ainsi que celui de Jean-Jacques Marie, un précurseur lui aussi. Ensemble et d'abord à mains nues, plus nombreux et mieux soutenus ensuite, nous avons mené un long combat qui se poursuit, et se poursuivra, à travers les innombrables échéances électorales dont *nous* ne sommes pas un enjeu. La libération de Pliouchtch a été une étape importante. Certes, les appareils sont lourds à déplacer, et je ne suis pas la dernière à m'en plaindre. Cependant, et pour ne donner qu'un seul exemple, c'est grâce aux garanties matérielles fournies par la FEN que nous avons pu prendre la responsabilité de faire s'installer en France la famille Pliouchtch.

La « *nouvelle sensibilité* » dont on parle tant maintenant ne l'est donc pas tant que ça. Et je suis la première surprise de constater combien les dissidents sont actuellement à la mode. *Tant mieux, si cette mode doit durer* (...), et surtout si elle suscite des participations actives. Car faire bouger l'opinion publique demande patience et acharnement, et un travail de tous les instants, long, peu glorieux et souvent ingrat (...).

A tout cela, Belgrade sert d'échéance, de caisse de résonance. Les « *vrais problèmes* » n'y seront peut-être pas traités. Les opinions diffèrent sur l'efficacité des rencontres entre gouvernements, comme elles diffèrent sur la politique présente et à venir du président Carter. Je suis consciente de ce que Belgrade et les accords d'Helsinki représentent comme terrain d'action pour les opposants de l'Est, et il faut certes défendre ceux qui défendent Belgrade.

Ce qui est sûr, c'est que, comme par le passé, pendant Belgrade, après Belgrade, et avec tous ceux qui voudront nous rejoindre, nous continuerons à protester, à informer, à dénoncer ce qui se passe « là-bas ». Parce que, nous le savons depuis longtemps, tout silence est complicité et que la publi*cité, le bruit fait* autour d'eux, constituent la meilleure et peut-être la seule protection de ceux qui se battent avec un courage qui ne cessera de nous surprendre. Et pour que, un jour, il puisse y avoir non seulement des transfuges mais des gens libres dans leur propre pays.

Le capitalisme à visage humain

M. J.-J. Gandini, de Montpellier, nous écrit à propos de l'éditorial intitulé « Magie » dans le Monde diplomatique *du mois d'août :*

Rentrant à l'instant d'un voyage de quatre semaines aux Etats-Unis, je tombe sur votre éditorial du mois d'août. Voilà déjà plusieurs fois que je suis en accord avec vos éditoriaux, mais je n'avais jamais eu jusqu'ici pris le temps de vous écrire.

Rien de plus pernicieux, en effet, que le « capitalisme à visage humain » et, au moment où tant d'hommes de gauche semblent succomber aux charmes du réformisme de M. Carter, « *défenseur des droits de l'homme* », il est bon que vous rappeliez ses origines.

Lorsque je travaillais sur mon projet de thèse sur « Propagande et Idéologie » dans le cadre de l'I.E.P. de Grenoble, et que je dépouillais systé*matiquement le Petit Dauphinois* (ancêtre du *Dauphiné libéré*), j'ai trouvé des éditoriaux retentissants à propos de Roosevelt. Celui-ci était en effet couramment traité de communiste, d'anarchiste, d'agent à la solde de l'Internationale communiste, et j'en passe, alors que le New Deal s'est révélé la planche de salut providentielle (avec la seconde guerre mondiale) d'un capitalisme moribond.

Il en a été de même avec le mythe Kennedy, amplifié par son assassinat, alors que la « Nouvelle Frontière » et l' « Alliance pour le Progrès » avaient exactement le même but : car mieux vaut Eduardo Frei que Pinochet ! C'est ce qu'a compris Carter. Ces gens-là sont dix fois plus dangereux qu'un Nixon.

Symptôme et miroir de nos sociétés

L'internationale des sectes ou la manipulation du croyable

Par MICHEL DE CERTEAU

SI l'on fait le compte, c'est à une population d'environ quarante-cinq millions d'adeptes qu'Alain Woodrow consacre son livre sur les Nouvelles Sectes (1). Encore ne traite-t-il que des mouvements les plus connus dans les pays à *fort* développement technologique, les Etats-Unis, le Japon, l'Europe occidentale, etc. De cette religiosité galopante, exprimée, fomentée ou exploitée par des organisations le plus souvent internationales, fortement structurées, financièrement prospères et tapies derrière le décor de spiritualités syncrétistes et humanitaires, quel est le sens ? De quoi est-elle le symptôme ? Quels sont les ressorts du « succès foudroyant » de ces sectes ?

A. Woodrow essaie de répondre, sur la base d'une information précise et vivante, en partie fondée sur des enquêtes personnelles, en partie extraite des nombreux travaux sur le sujet depuis le livre pionnier du P. Chéry (ainsi M. Colinon, le Phénomène des sectes, 1959 ; B. *Wilson*, les Sectes *religieuses*, *1970* ; J.-P. Morin, le Viol psychique ; Y. Lecerf, les Marchands de Dieu, 1975 ; M. Brugeneur, Faut-il crucifier Moon ?, 1976 ; J.-M. Schiff, le Livre des pouvoirs de l'esprit, 1976, etc.). On s'étonne seulement de ne pas voir mentionnées les études *de spécialistes, tels Jean Séguy, Henri Des*roche, etc.

Le rideau se lève progressivement. Woodrow part des doctrines et des manifestations religieuses pour entrer peu à peu dans les arcanes de chaque secte : méthodes de propagande, *discipline interne, réussites financières*, organisations de pouvoir. De la crise culturelle dont les sectes sont l'effet et l'expression (la démystification des institutions ecclésiales, scientistes ou politiques entraîne un manque de symbolisation, de sens et d'identité), on passe au *dévoilement* de puissantes sociétés articulées sur ce manque, distributrices de produits qui le comblent, dirigées par des prophètes-P.-D. G. et, telles l'Eglise de l'unification de Moon, la scientologie, les mormons, les adventistes, les adeptes de Maharaj Ji, les dévots de Krishna ou les enfants de Dieu, fort bien insérées dans le réseau des forces économiques. Le problème tient dans le rapport entre ces deux faces du phénomène.

CE que le livre analyse avec le plus de précision, c'est, d'une part (en particulier grâce aux recherches de Morin, de Lecerf et de Baffoy), un ensemble de techniques de « manipulation de la volonté » ou de « manipulation mentale » qui permettent de produire de la croyance et de l'obéissance : séduction exercée par l' « autorité » de synthèses totalisantes (scientifico-religieuses), constitution de lieux séparés de la famille et du milieu, contrôle psychologique permanent, privations physiques amenuisant les résistances, simplifications idéologiques excluant toute alternative, pressions collectivistes génératrices de conformisme, etc. C'est, d'autre part, dans les sectes, la restauration de la division des classes et du travail, par *exemple par l'exploitation du travail gra*tuit des adeptes au service de sociétés multinationales et de politiques financières, anticommunistes, etc. Certes, il y a une grande variété de situations. Mais ce que l'on voit resurgir dans ces espaces prétendument isolés du « monde », ce sont des entreprises capitalistes où les techniques de persuasion et de marketing jouent un rôle décisif : au lieu de payer des travailleurs, on y produit des croyants, travailleurs bénévoles.

Les sectes apparaissent donc comme de grands laboratoires où se construit, dans la place laissée vacante par les Eglises ou par les institutions politiques et scientifiques ou par technologie du faire croire. Là s'élabore une industrialisation (mi-artisanale, mi-rationnelle) de cette réalité sociale longtemps négligée et aujourd'hui malade qui concerne le croyable (les cadres de référence, les convictions identificatoires, les symbolisations sociales, etc.). Là donc peut s'analyser le fonctionnement d'institutions supplétives et nécessairement totalitaires qui articulent le « faire croire » et le « faire faire ».

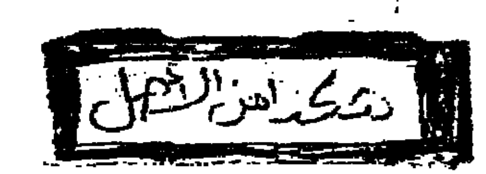
Parmi les glissements téméraires qui amènent parfois A. Woodrow, pris par son sujet, à désigner comme « sectes » tour à tour l'Action catholique, des communautés de base ou le nazisme, je retiens le dernier. S'il est abusif de parler de la « secte nazie », il n'en est pas moins vrai que le nazisme constitua la première industrialisation totalitaire de l'opinion. C'est un « modèle » dont J.-P. Faye a examiné le mécanisme et démontré l'efficacité dans un livre exemplaire, les Langages totalitaires. Depuis, les techniques manipulatrices et productrices de convictions se sont perfectionnées. Les sectes en fournissent une variante. Aussi, comme le fait Woodrow, faut-il s'interroger sur les structures juridiques et politiques susceptibles de contrôler ces pouvoirs nouveaux qui *créent de l'adhésion, la cultivent et l'exploitent* en utilisant les sciences humaines et les recherches sur la communication.

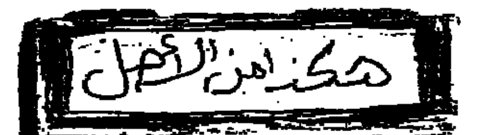
LE souci (un peu paternaliste) de l'auteur se porte tout spécialement vers les adeptes jeunes, qui deviennent, sous sa plume, « la jeunesse ». Il s'inquiète de la mutation des « enfants de mai 68 » en adorateurs d'idoles qui les exploitent. Ce tableau d'une adolescence aliénée demande quelques nuances. Au fond, cette « jeunesse » fait la même chose que les adultes, manipulés par les « croyances » que produisent les mass media, mais elle le fait en se déplaçant plus, et plus radicalement, sans doute victime elle aussi, mais victime d'un geste qui consiste quand même à chercher autre chose que le légendaire de l'écurie, et sans l'assiette que donne une insertion sociale. D'autre part, autant que les âges, il faudrait distinguer les milieux sociaux où les techniques d'oppression « spirituelle » trouvent un terrain plus favorable — en particulier cette moyenne *petite* bourgeoisie française, détachée de ses origines ouvrières, paysannes ou artisanales, privée de symbolisation propre, culturellement nivelée, soumise à une fatalité économique : la demande d'identité, de « valeurs » et d'expériences collectives n'y est qu'exacerbée, chez les jeunes, par *l'ennui scolaire, le vide familial, le* chômage et l'absence de responsabilités sociales. Et qu'est-ce que les familles qui luttent contre l'emprise des sectes peuvent offrir à leurs enfants pour les retenir ? Rien. Les sectes révèlent ce rien, en l'exploitant. Mais dans les milieux plus *traditionnels (bourgeois, ruraux, etc.)*, on aura plutôt un retour aux orthodoxies ecclésiales ou à des conservatismes politiques. Il existe ainsi une géographie sociale des sectes.

Il y a donc là un symptôme de nos sociétés. Le petit *livre* de Woodrow a le courage d'en *ouvrir le dossier* — non sans risques puisqu'il est déjà attaqué par l'Eglise de scientologie. Sa lecture éveille à des questions fondamentales qu'il a précisées, évoquées ou pas pu traiter, et que posent les mouvements sectaristes, en tant qu'ils sont des formes de la domination culturelle *américaine* ; des marchés qui vendent de la communication plus que des objets ou des vérités ; des syncrétismes qui, comme à la télé, bricolent les restes de mythologies religieuses, politiques et scientifiques longtemps ennemies et où les techniques du faire croire l'emportent désormais sur le contenu des croyances ; des *substituts* de militances en déshérence, mais dans leur continuité puisque l'obéissance reste le prix à payer pour avoir le privilège d'affecter à sa vie un sens garanti et une cause à *défendre* ; mais aussi des poétiques du corps, retours de la voix et de la transparence communautaires, érotiques collectives, rébellions contre l'univers technocratique et administratif qui les exclut, etc. C'est notre société qui se montre dans le miroir de ces anti-sociétés.

(1) Le Seuil, Paris, 1977, 192 pages, 35 F.







les livres du mois

« LA RÉSISTANCE SANS HÉROISME », de Charles d'Aragon

Par YVES FLORENNE

VOILA un livre héroïque : par l'aveu, où la mélancolie le dispute à l'humour, d'une vocation d'héroïsme qui fut obstinément refusée à l'auteur. Quel rafraîchissement, comparé à tant d'attitudes avantageuses, particulièrement déployées à partir de juillet 1944. Humilité d'ailleurs aussi excessive que sincère, mais qui s'explique, même rétrospectivement, chez un jeune homme qui souffrit avec tant de constance la difficulté d'être un héros, quand l'héroïsme était partout, et tout de suite.

Dieu merci ! le référendum n'existait pas. Eût-on pu consulter, en juillet 1940 cette fois, le peuple français qu'il aurait, contre ses indignes représentants, par un « non » franc et massif, répudié Vichy, dénoncé l'armistice, défié Hitler, émis la prétention scandaleuse de continuer par tous les moyens le combat contre l'ennemi, et toutes sortes d'autres folies. Il y aurait eu du mérite, après le choc qu'il venait d'encaisser. Mais, justement, c'était contre sa volonté clairvoyante. Car, eût-il été déjà consulté à temps, il se fût engoué de stratégies imaginaires, et, contre le mur de poitrines bétonnées, il eût opté pour la cavalerie mécanique et l'infanterie des airs. Heureusement, la légèreté gauloise et la furia francese étaient contenues par l'antique sagesse des chefs, leur expérience, leur compétence et leur technicité. Symbole : la République était présidée par un polytechnicien devenu expert en finances. La France l'a échappé belle...

Ne vais-je pas donner à penser de Charles d'Aragon et de son livre qu'ils sont gonflés d'ironie amère et de verve pamphlétaire ? Alors que sa force vient de ce qu'on y voit se poser sur les hommes et les choses la sérénité lucide d'un regard tranquille. Qu'on ne se trompe pas non plus au titre et qu'on ne s'y heurte pas. La vraie Résistance est honorée, avec la gravité et l'émotion de quelqu'un qui sait de quoi il parle. Le mémorialiste mésestime seulement le rôle que lui-même y joua, sobrement.

MAIS enfin, c'est un iconoclaste. Il lacère paisiblement toute une imagerie populaire et affiche ce qu'on préfère ne pas voir : que dans l'été 1940 les résistants conscients et inorganisés étaient peut-être quelques centaines ; et que, lorsqu'ils se comptèrent dans leurs organisations, ils se trouvèrent quelques milliers, engloutis dans la masse. Engloutis ? Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils n'y étaient pas comme le poisson dans l'eau. Rassemblant dans sa conclusion son propre témoignage et celui qui se dégage de plus en plus d'une histoire sans fiction, l'auteur écrit de la Résistance qu'elle fut « un mouvement minoritaire dont la périlleuse et multiforme existence s'est longtemps développée au milieu de l'incompréhension et de l'hostilité du plus grand nombre ». A quoi on rattachera, à propos de l'exode, ce mot assez tranquillement terrible : « Il est plus facile de faire grise mine à des compatriotes malheureux qu'à des envahisseurs armés. »

Le livre se trouve, par la force des choses qu'il remémore, un destructeur tranquille (c'est toujours le mot qui s'impose) de mythes. Tels que la levée en masse, la résistance unanime à l'oppression, l'instinct de conservation collectif, le spontanéisme révolutionnaire, l'infaillibilité populaire. C'est d'ailleurs pour quoi la démocratie est chose si difficile, si fragile et si rare : il n'est que de regarder le monde.

Cette philosophie qui sourd de chaque page n'empêche pas que le livre soit d'abord un récit : journal-souvenir de celui qui n'aura eu à montrer « que » le courage quotidien de quatre années d'activité clandestine ; tout ce qu'il a vu, côtoyé, appris, dans le périple souvent recommencé, de son village à Paris, à Lyon, en Suisse ; puis les maquis (au passage, il rend grâce au S.T.O. qui leur donna naissance et les nourrit) dont il commanda l'un, en compte à demi avec Dunoyer de Segonzac ; l'organisation de la région de Toulouse, avec Jean Cassou ; les grandeurs et les misères de la libération (dont il présida un comité) ; et tant d'hommes : ceux qui allaient mourir ; ceux dont on ne se doutait pas qu'ils seraient ministres et même présidents du conseil. Lui, député dans les deux premières Assemblées, n'aura pas le goût de faire carrière et retournera à sa terre et à son livre de raison. Revenant sur ce temps où il courait les chemins en voiture (attelée), il écrit : « Je ne voyais des affaires de ce monde que ce que peuvent encadrer les oreilles dressées d'un cheval. J'en suis toujours là. »

ANECDOTES, propos, citations pleines de sens. Par exemple, du général de Castelnau « rencontrant », encadré, le maréchal Pétain, ce joli mot de burgrave : « Enlevez-moi ce galopin ! » Cela, d'un autre style : « Ce gouvernement prosterné qui chevrote la gloire des défaites, l'honneur des abandons et la fierté des humiliations de la patrie. » Oui, mais c'est de Chateaubriand. Et sur Chateaubriand encore se ferme ce livre : « Ce sont deux jeux finis que des fantômes retracent dans des cimetières avant les premières lueurs du jour. »

Jeux finis ? Charles d'Aragon n'en est pas tout à fait sûr, qui s'interroge, faisant allusion à La nuit finira d'Henry Frenay, sur l'opportunité d'écrire un autre livre qui s'appellerait La nuit reviendra. Tout ce qu'il a dit laisse assez paraître qu'il n'espère pas trop, quant à lui, en un soulèvement général, ni même en une connivence unanime avec la Résistance, si une telle nuit tombait.

* Editions du Seuil, Paris, 1977, 224 pages, 39 F.

La nature du pouvoir dans le tiers-monde

LE ROLE DU CHEF ET LA CONTAGION DES DICTATURES

BERNARD ASSO avait consacré une thèse à l'expérience des Etats africains de succession française. Il en a tiré un livre dont l'abondante bibliographie est principalement puisée aux discours et interventions des chefs d'Etat africains (1). *L'auteur est juriste. Pour lui, l'institution du chef a toujours joué un rôle prépondérant dans l'organisation du pouvoir en Afrique. Le chef d'Etat africain moderne, qui personnifie l'Etat à l'étranger, qui reste souvent l'unique symbole de l'unité des ethnies, et considère toujours les élections, quand il y en a, comme une adhésion à sa personne plutôt qu'à un programme, perpétue à ses yeux la tradition. Prophète fondateur au charisme forgé dans l'indépendance, il symbolise l'existence de la nation ; autocrate, il unifie une société fractionnée ; soldat, enfin, il authentifie l'Etat. Dès la préface, ce point est contesté par le professeur Isoart, qui trouve excessive la conclusion de l'auteur selon laquelle l'Etat serait, en tout temps, en tout lieu, de création guerrière. Débat important pour un continent où beaucoup des régimes mis en place à la décolonisation ont été supplantés par l'armée.*

La première partie, consacrée au leader politique « père de la nation », insiste sur les difficultés à créer un Etat moderne dans les mini-nations léguées par la colonisation. Sans cesse on achoppe sur le problème de l'Etat-nation, sur la confusion d'un donné fictif, le national, et d'un acquis, l'étatique. L'unité nationale n'est réalisée et vécue qu'à travers la personne de l'homme au pouvoir. Celui-ci renforce son pouvoir personnel par le contrôle du parti et des moyens de propagande. On aboutit ainsi à une identification de la nation au parti, du parti à l'Etat, de l'Etat à son chef. Mais ce surpouvoir du dirigeant s'accompagne bien souvent d'une sous-administration du pays, qui lui fixe ses limites. Dans ces conditions, la prise du pouvoir par l'armée, qui fait l'objet de la seconde partie, devient une tentation irrépressible sinon légitime. Qu'un pilier du régime en place, groupe ethnique, associations traditionnelles, religieuses ou syndicales, lui fasse défaut et c'est la crise, dont l'armée, lasse d'arbitrages, profite pour s'emparer des leviers de commande.

Alliant matériellement puissance et idée nationale, le soldat-président est alors, pour l'auteur, « un agent de l'idée étatique moderne ». *On a du mal à le suivre sur ce terrain. Les exemples qu'il fournit mettent en évidence tout ce qui éloigne de l'idée même d'Etat un régime comme celui du maréchal Bokassa où les ressources de la nation tendent de plus en plus à se confondre avec les propriétés personnelles de son chef. Les exemples abondent, en revanche, qui démontrent les capacités d'homme d'Etat des dirigeants africains, civils ou militaires, engagés dans la lutte contre le sous-développement. Que les uns et les autres ne se refusent pas toujours aux apparentes facilités de l'autocratie, ce livre l'illustre longuement.*

CETTE réflexion sur la nature du pouvoir en Afrique trouve son prolongement dans un autre ouvrage de caractère juridique qui embrasse, lui, l'ensemble des régimes politiques dans le tiers-monde (2).

D'intention plus politique qu'économique, le livre de Maurice-Pierre Roy, extrêmement documenté, offre une vision d'ensemble originale des pays de la périphérie capitaliste. Il éclaire la distorsion presque partout évidente entre les principes constitutionnels affirmés et la pratique politique suivie. Dans un tiers-monde dont il marque à la fois la diversité et les points de convergence, M.-P. Roy affirme le primat de la création de l'Etat dans la genèse du développement. Mais il note qu'en quelque période que le processus s'engage, « les bases du futur Etat sont jetées de l'extérieur, c'est un produit d'importation européen, une greffe ; dès lors, la construction de l'Etat, qui fut long mûrissement dans les pays industrialisés, devient radicale mutation dans les pays sous-développés ». *Après analyse des Constitutions démocratiques dont se dotent à l'origine tous les nouveaux Etats, l'auteur relève la difficulté de leur application dans des formations où s'affrontent ces forces contradictoires du développement : poids de la tradition, religions, armée, partis, administration... Il est amené ainsi à définir une dialectique des systèmes constitutionnels importés dans leur confrontation avec les réalités locales, dont le résultat le plus fréquent est un dérapage vers la dictature, qu'elle soit celle de l'armée, d'un parti ou d'un chef, voire, dans ce dernier cas, vers la déliquescence de l'Etat. S'appuyant sur l'étude des exemples algérien, congolais, mexicain, indien, argentin, péruvien, égyptien, etc., l'auteur illustre les diverses formes institutionnelles que prend la dictature, sans pourtant établir les différences marquées qu'elles impliquent pour chacun dans le domaine des droits de l'homme.*

Le pessimisme dont il fait preuve vient peut-être de ce que M. Roy n'a cherché d'explication à cette contagion des dictatures qu'à l'intérieur des régimes étudiés, négligeant les facteurs exogènes au premier rang desquels la dépendance à l'égard de l'impérialisme. Mais c'est aussi la nouveauté de ce livre que, évitant le recours à un schéma explicatif connu, il s'attache surtout à l'analyse des forces sociales en présence dans le tiers-monde et de leurs inévitables contradictions. Et on ne peut que suivre l'auteur dans sa conclusion que « les dictatures ne sont pas une panacée, et que l'expérience prouve qu'elles ne représentent pas automatiquement un raccourci sur la voie du développement économique et politique ».

CHRISTOPHE BATSCH.

(1) *Le chef d'Etat africain*, par Bernard Asso. Editions Albatros. Paris, 1976, 382 pages, 55 F.

(2) *Les Régimes politiques du tiers-monde*, par Maurice-Pierre Roy. Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1977, 616 pages, 120 F.

POLITIQUE

AMERE REVOLUTION. — Pavel Tigrid.

★ Albin Michel, Paris, 1977, 285 pages, 45 F.

Décidément, la cohorte des maîtres penseurs grossit de jour en jour. Après tant d'autres, Pavel Tigrid — Tchèque et journaliste — tient à prévenir ses lecteurs occidentaux des « dangers » du socialisme : « preuves » à l'appui, il les « *invite à la réflexion* ».

Ces « preuves », P. Tigrid croit les trouver dans l'histoire : tous ceux qui ont essayé de rendre le socialisme plus humain, constate-t-il, ont échoué. Milovan Djilas a passé près de dix ans en prison. Robert Havemann, universitaire est-allemand, est réduit au silence, Imre Nagy a été fusillé. Pavel Kohout ne peut plus publier. Loin de contribuer à démocratiser le régime, leur action s'est révélée stérile : il n'est même pas exclu, nous dit-on, qu'elle ait conduit à un durcissement.

Les raisons de cet échec — que P. Tigrid juge définitif — sont moins historiques (donc contingentes) que métaphysiques, et par là nécessaires. Sans doute l'auteur allègue-t-il quelques facteurs circonstantiels (l'isolement des intellectuels, la non-politisation des citoyens, la présence soviétique), mais l'essentiel reste pour lui la nature même du socialisme, qu'il assimile au stalinisme.

On devine quelles conséquences il en tire : si le socialisme est la « barbarie » de notre temps, il ne se réforme pas, et il ne peut pas — pas davantage que le nazisme — se libéraliser ; ceux qui l'affirment (par exemple, les P.C. français *ou italien*) sont des menteurs, ceux qui le croient, des utopistes. P. Tigrid, lui, se veut réaliste : rejetant le marxisme, il propose de substituer à « *la sacro-sainte lutte des classes l'esprit de rapprochement des classes* ».

Comment ? Il ne le dit pas, et pour cause : l'histoire, qu'il se plaît tant à invoquer, ne donne aucun exemple d'une alliance réussie entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, entre les privilégiés et les exploités. Des uns aux autres, les rapports ne peuvent être que conflictuels : liberté, dignité, mieux-être, n'ont jamais été octroyés, mais toujours arrachés.

M.-T. M.

AFRIQUE

GROWTH, EMPLOYMENT AND EQUITY : A COMPREHENSIVE STRATEGY FOR THE SUDAN.

★ Bureau international du travail, Genève, 1976, 527 pages, 55 F.s.

C'est un véritable plan de développement que les experts du BIT ont élaboré pour le Soudan, en deux ans de travaux et une mission sur place (en 1975). L'agriculture et son « *extraordinaire potentiel de développement* » y occupe une place de choix. Voilà qui retiendra l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux projets visant à faire du Soudan le principal fournisseur de denrées alimentaires au Proche-Orient. Mais les auteurs prennent soin de préciser que l'expansion prévisible de l'« agro-business » ne devrait pas se faire au détriment de l'agriculture traditionnelle et proposent des mesures afin que l'emploi et la répartition des revenus s'améliorent avec la croissance économique. Sixième d'une série qui comprend déjà la Colombie, Ceylan, le Kenya, l'Iran, les Philippines et la République Dominicaine, ce rapport se rapproche, par l'étendue de ses préoccupations, de ceux de la Banque mondiale.

P. L.

AMÉRIQUES

FREEDOM SPENT. — Richard Harris.

★ Little, Brown and Company, Boston, 1976, 460 pages.

La liberté d'expression n'existe pas, n'a jamais existé aux Etats-Unis de la façon large qu'imaginent la plupart des Américains, dit Harris. Ce qui a existé, c'est plutôt une croyance populaire dans l'existence de la liberté — croyance qui isole de façon particulière les « dissidents » américains qui, pour avoir osé exercer ces libertés dont on parle tant, se sont heurtés à une répression à laquelle peuvent difficilement croire leurs compatriotes, le monde en général et même les victimes, surtout quand celles-ci, comme la demi-douzaine de personnes dont Harris raconte méticuleusement les efforts de défense devant les tribunaux, sont issues des classes moyennes blanches et d'une contestation éminemment pacifique.

Rien de triomphaliste dans ces récits de lutte complétés par de longs passages d'histoire juridique tout aussi désopilants : même quand, grâce à un acharnement épuisant et un peu de chance, on obtient une petite victoire devant les tribunaux, c'est souvent par une interprétation judiciaire tellement étroite qu'elle servira par la suite à limiter plutôt qu'à garantir les libertés des autres. Comme leurs propres avocats, Harris défend souvent ses « héros » par la futilité du geste « non conformiste » qui a coûté tant de persécutions — comme celui du quaker licencié de l'école où il enseignait pour avoir porté un brassard de deuil en signe silencieux de désapprobation de la tuerie au Vietnam. Même relativement victorieux, l'auteur les trouve amers et usés, et conclut que leurs exemples, loin d'inciter leurs compatriotes à défendre leurs droits, « *décourageraient presque certainement la plupart des autres de suivre leur voie* ». La liberté exercée est aussi la liberté « épuisée » (*spent*).

L'œuvre de Harris est imprégnée de l'idéologie du libéralisme traditionnel américain, qui voit l'Etat et « la majorité » comme les deux sources de la « tyrannie » qui opprime le rare individu non conformiste. Ce qui manque tristement, c'est toute analyse des articulations entre l'Etat et le conformisme des masses, analyse qui pourrait offrir une stratégie pour détacher celui-ci de celui-là.

Un livre qui montre à la fois certaines sources et certaines limites de la politique « des droits de l'homme » de l'administration Carter.

D. J.

ÉCONOMIE

VODKA-COLA. — Charles Levinson.

★ Stock, Paris, 1977, 465 pages, 45 F.

Depuis une quinzaine d'années, trois mille accords de coopération économique ont été signés entre l'Est et l'Ouest ; Royal Dutch-Shell, I.B.M., Krupp et bien d'autres ont une représentation à Moscou, à Varsovie ou à Bucarest ; la banque soviétique Narodny possède des biens à Londres, à Singapour et à Beyrouth ; la Roumanie va monter la petite Citroën que les Français, d'ici quatre ou cinq ans, pourront acheter.

A première vue, on pourrait se réjouir de l'intensification des échanges entre l'Est et l'Ouest : n'est-ce pas la preuve que la « détente » est en bonne voie ? Mais, toute idéologie mise à part, qu'est-ce que la « détente », sinon — et simplement — l'extension des relations marchandes, toutes demeurant (et devant demeurer) égales par ailleurs ?

Les multiples formes de la coopération (coproduction de biens d'équipement et de consommation, création de co-entreprises ou de consortiums bancaires) entre les firmes capitalistes et les pays socialistes conduisent, en effet, à l'interdépendance de plus en plus étroite de leurs intérêts économiques et de leurs système politiques. Loin de se contredire, ils se complètent et se soutiennent ; s'ils se transforment, c'est ensemble, et de la même façon.

Une main-d'œuvre bon marché (elle revient cinq à six fois moins cher qu'à l'Ouest), disciplinée et qui ne se met (presque) jamais en grève ; des surprofits ; la possibilité — ce qui est paradoxal — de transférer dans les pays du Comecon les actions d'entreprises mixtes pour échapper aux conséquences d'une nationalisation : malgré leurs rodomontades sur les droits de l'homme, les dirigeants des pays capitalistes ont tout intérêt à ce que la situation socio-politique demeure, dans les pays socialistes, ce qu'elle est aujourd'hui. Il serait donc vain d'espérer que la « détente », telle qu'elle se pratique, puisse entraîner une démocratisation des régimes de l'Est.

C'est plutôt l'inverse qui risque de se produire : le durcissement des régimes de l'Ouest. La poursuite de l'effort économique, nous répète-t-on de plus en plus, exige un pouvoir « *stable et fort* » : la « *crise* » ne sera surmontée que dans la « *discipline* » et l'« *union* ». On sait ce que cela veut dire. On le saura mieux en lisant l'ouvrage, bien documenté mais désordonné, de Ch. Levinson.

M.-T. M.

OIL RESOURCES : WHO GET WHAT, HOW ? — Kenneth W. Dam.

★ The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 1976, 193 pages, 11,95 dollars.

Soit un gisement de pétrole : à qui faut-il confier l'exploitation de cette ressource / A quel rythme exploration et exploitation doivent-elles être menées ? Quel est le meilleur système d'attribution et/ou de concession des droits de l'Etat sur ces ressources ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles un universitaire américain tente de répondre à travers l'analyse de l'expérience pratique de la Grande-Bretagne et de la Norvège vis-à-vis du pétrole de la mer du Nord. Un débat que l'on verra peut-être fleurir en France si la mer d'Iroise se montre généreuse...

P. L.

L'OR, LE DOLLAR ET LA MONNAIE SUPRANATIONALE. — Bernard Schmitt.

★ Calmann-Lévy, Paris, 1977, 226 pages, 54 F.

Les querelles entre monétaristes tiennent à ce que la plupart d'entre eux continuent à discourir, de manière de plus en plus rigoureuse d'ailleurs, sur un objet qui n'existe plus, à savoir : la monnaie matérielle. Cette dernière, déjà en voie de disparition, a reçu le coup de grâce de Richard Nixon en 1971. Et celle qui lui a définitivement succédé, la monnaie de crédit ou monnaie de banque, possède des propriétés radicalement différentes. Celles qu'établit l'auteur, avec la précision d'un physicien ayant affaire à une nouvelle particule, sont en effet étonnantes au premier abord : « *La monnaie matérielle était un actif, l'actif par excellence. La monnaie de banque est un actif nul* » dans la mesure où les prêts font les dépôts. Actif parce que créance sur une banque, et passif parce que les banques sont créancières de leurs propres dettes, la monnaie d'aujourd'hui est donc un « *actif-passif* ».

D'où un diagnostic de la crise monétaire internationale. Alors qu'un actif net peut payer des ventes nettes, un « actif-passif » ne paie que des ventes compensées par des achats. A l'intérieur des économies nationales, tout va bien puisque la monnaie (de banque) nationale peut effectuer ce « clearing » des dettes du premier degré. Mais comme il n'y a pas de monnaie de banque internationale, l'extinction des dettes à ce niveau s'effectue de manière anarchique, par circulation des monnaies de banque de certains pays, alors qu'en fait la monnaie d'un pays donné a un pouvoir d'achat « *formellement nul* » sur les produits des autres pays. La situation impose la création d'une monnaie de banque supranationale, dont l'auteur esquisse le fonctionnement.

Paradoxes et plans de réforme constituent les attributs indispensables aux ouvrages de ce type. Pourtant, celui du professeur Schmitt tranche nettement par la clarté de ses démonstrations et leur simplicité pour le non-spécialiste. Tous ceux qui n'ont pas renoncé à tenter de comprendre les phénomènes monétaires actuels y trouveront la stimulation d'une pensée vigoureuse, sans flous ni zones d'ombre, et qui fera sans aucun doute avancer la compréhension générale sur le sujet.

P. L.

RECTIFICATIF. — Le titre exact du livre d'Yves Benot, dont nous avons rendu compte dans notre numéro d'août, est *L'autre Italie (1968-1976) : problèmes de la dictature du prolétariat*. Son prix est de 46 F et non de 45 F comme nous l'avons annoncé par erreur.

CINÉMA

CINEMA ET HISTOIRE. — Marc Ferro.

★ Denoël/Gonthier, · Bibl. Médiations, Paris, 1977, 176 pages, 25 photos, 13,50 F.

Les thèses de Marc Ferro sur les interférences cinéma-histoire font désormais autorité. Il faut dire que, historien et cinéaste, il se trouve, mieux que quiconque, situé au carrefour d'une problématique ayant donné lieu récemment à de fréquents et passionnants débats.

Dans ce livre, agréable à lire, au style et aux analyses stimulants, Ferro réordonne des articles épars (certains publiés dans ces colonnes) et montre comment l'histoire et le cinéma entretiennent un double rapport permettant à la fois une lecture historique du film et une lecture cinématographique de l'histoire.

Il s'intéresse tout spécialement aux films suscités par les gouvernements les plus attentifs aux « effets d'influence » : au cinéma soviétique et nazi. Ferro ne néglige aucun élément de signification ; il étudie, avec une remarquable perspicacité, aussi bien les signes qui sembleraient sub-idéologiques (par exemple, les fondus enchaînés dans *le Juif Süss*) que ceux qui voudraient, spectaculairement, témoigner d'un abus de pouvoir (les camps en U.R.S.S.).

Après l'avoir lu, notre regard est, en quelque sorte, lavé ; il parvient à mesurer, dans la moindre image filmée, sa dimension historique. A ce titre, l'ouvrage de Marc Ferro est donc, aussi, un livre de dessillement politique.

I. R.

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

ONU

Le Conseil de sécurité recommande l'admission du Vietnam

LES Etats-Unis ayant levé leur veto, le Conseil de sécurité a été en mesure de recommander le 20 juillet, par consensus, l'admission de la République socialiste du Vietnam aux Nations unies. Il appartient à l'Assemblée générale d'entériner la décision, lors de sa prochaine session.

La conférence de Lagos contre l'apartheid

Organisée par les Nations unies en coopération avec l'Organisation de l'unité africaine, une conférence mondiale pour une action contre l'apartheid s'est réunie à Lagos du 22 au 26 août. Dans une déclaration finale adoptée par acclamation, les participants ont demandé la cessation de toutes les formes de coopération militaire et nucléaire avec l'Afrique du Sud et pressé les gouvernements d'envisager des sanctions économiques contre le régime de Pretoria, notamment l'arrêt des investissements et des prêts.

La déclaration en trente-quatre points a suscité certaines réserves de la part des pays occidentaux, à propos de l'aggravation des mesures de restriction proposées dans la coopération avec l'Afrique du Sud. De leur côté, les mouvements de libération africains — qui étaient représentés à la conférence — auraient souhaité que l'on invitât le Conseil de sécurité à voter un embargo total sur les échanges avec Pretoria selon le modèle appliqué contre la Rhodésie. La conférence a finalement adopté un texte modéré qui ne satisfait pleinement ni l'un ni l'autre de ces points de vue opposés.

L'ECOSOC admet l'O.L.P. à la Commission économique pour l'Asie occidentale

Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a terminé le 4 août la première partie de sa soixante-troisième session qui s'était ouverte le 6 juillet à Genève. Il a approuvé des mesures destinées à accélérer l'instauration d'un nouvel ordre économique international et visant, d'autre part, à donner suite à la conférence des Nations unies sur l'eau qui avait adopté le programme de Mal del Plata. D'autres recommandations sont formulées au titre de l'aide alimentaire mondiale.

Un appel a été lancé pour qu'une aide accrue soit apportée aux pays de la « ligne de front » en Afrique australe afin de leur permettre — ainsi qu'en a décidé le Conseil de sécurité — de faire face aux difficultés économiques qu'ils rencontrent du fait de l'application des sanctions décrétées par l'ONU contre la Rhodésie et l'Afrique du Sud et des actes d'agression dont ils sont victimes de la part de ces deux pays. Le Conseil a aussi demandé une assistance accrue en faveur des pays du Sahel affectés par la sécheresse.

A propos de la situation du peuple palestinien, l'ECOSOC a exhorté les Nations unies à entreprendre des projets concrets de nature à améliorer ses conditions économiques et sociales. Il a admis l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) à la Commission économique pour l'Asie occidentale en tant que membre à part entière.

Le groupe de travail sur les pratiques de corruption a été autorisé à rédiger un accord visant à mettre fin aux paiements illicites dans les transactions commerciales internationales. Toutefois, selon l'ECOSOC, priorité doit être accordée à la conclusion d'un code de conduite régissant les activités des sociétés transnationales.

Le Conseil n'a pas été en mesure de parvenir à un accord sur la création de nouveaux organes des Nations unies qui seraient chargés de traiter des problèmes des établissements humains : un projet d'arrangement institutionnel a été transmis à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. Il a également renvoyé à l'Assemblée une proposition tendant à créer à l'ONU un système international de contrôle économique qui permettrait de détecter à l'avance les crises.

L'ECOSOC reprendra sa soixante-troisième session à New-York du mois d'octobre au mois de décembre. Il débattra alors, entre autres, du commerce et du développement, d'une nouvelle stratégie pour le développement et de la restructuration des secteurs économique et social de l'ONU.

Les résultats de la conférence sur le droit de la mer

Le texte composite de négociations élaboré à l'issue de la sixième session de la troisième conférence sur le droit de la mer a été publié le 20 juillet. Il comprend trois cent trois articles et sept annexes qui établissent des codes internationaux pour la navigation, la pêche, contre la pollution et pour l'exploitation des ressources minérales des fonds marins au-delà des limites des eaux territoriales.

On observe certains changements de fond par rapport au texte de 1976, notamment sur l'exploitation des fonds marins, le rôle d'une autorité internationale et la politique qu'elle devrait suivre en vue du développement des ressources pour le bénéfice de l'humanité. Plusieurs articles du nouveau texte concernent la question de la zone économique des Etats côtiers, la juridiction sur le droit de pêche, et la question du partage des revenus du pétrole et d'autres ressources minérales se trouvant dans le plateau continental au-delà de la limite des 200 milles.

Ce texte doit servir de base aux travaux de la prochaine session de la conférence sur le droit de la mer.

PROBLEME CHYPRIOTE. — *Le gouvernement de Chypre a demandé le 25 août la réunion du Conseil de sécurité à propos des* « violations par la Turquie des résolutions de l'ONU et de la politique d'Ankara *des faits accomplis, dont le dernier en date a été* la colonisation de la ville de Famagouste ».

PROCHAIN BUDGET DE L'ONU. — *M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, a présenté le 29 août un projet de budget de 941,7 millions de dollars pour les exercices 1978-1979, soit une augmentation de 20,1 % sur le budget de 1976-1977. De son côté, la commission consultative de l'ONU en matière administrative et budgétaire propose à l'Assemblée générale une réduction de 20,7 millions de dollars. Le prochain budget doit être adopté par l'Assemblée générale qui ouvrira sa session le 20 septembre.*

DESARMEMENT. — *Réunie en séance plénière le 21 juillet, la conférence du comité du désarmement a adopté le calendrier de ses réunions pour la session d'été.*

DROIT INTERNATIONAL. — *La commission du droit international a terminé le 29 juillet sa vingt-neuvième session, qui s'était ouverte le 9 mai. Trois sujets prioritaires ont retenu son attention : responsabilité des Etats pour faits internationalement illicites ; succession des Etats en des matières autres que les traités ; traités entre Etats et organisations internationales ou entre deux ou plusieurs organisations internationales.*

DROIT DES PALESTINIENS. — *Le comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien a confié le 9 août à un groupe de travail la tâche de préparer la prochaine réunion du Conseil de sécurité. Le président du comité a estimé d'autre part que le Conseil devrait « modifier » sa résolution 242 de 1967 sur le Proche-Orient de manière à y mentionner les droits nationaux des Palestiniens.*

CONTRE LA PRISE D'OTAGES. — *Un comité chargé d'élaborer une convention internationale contre la prise d'otages a ouvert sa première session le 1er août. M. Leslie O. Harriman (Nigeria) a été élu à sa présidence. Le projet de convention doit être soumis à la prochaine Assemblée générale.*

ESCLAVAGE. — *Un groupe d'experts sur l'esclavage s'est réuni le 10 août à Genève pour une session de trois jours. Il a entendu des déclarations de la Commission internationale des juristes et de la Société anti-esclavagiste.*

DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE AUSTRALE ET AU CHILI. — *Un groupe de travail spécial, créé par la commission des droits de l'homme en 1976 pour enquêter sur les violations des droits de l'homme en Afrique australe, s'est réuni à Genève du 25 au 29 juillet. Ses travaux ont porté sur la situation en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe.*

— Un autre groupe de travail créé pour enquêter au Chili a siégé en même temps à Genève. Il s'était précédemment réuni à Caracas et à New-York, afin de recueillir des témoignages lui permettant de préparer un rapport à l'intention de l'Assemblée générale.

ELIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE. — *Le comité pour l'élimination de la discrimination raciale a consacré la plus grande partie de sa session, le mois dernier, à l'examen de rapports soumis par les Etats parties à la convention sur l'élimination de la discrimination raciale. Le 4 août, il a adopté par consensus un texte dans lequel il note que la Jordanie, partie à la convention, n'a pas été en mesure de remplir ses obligations sur une partie de son territoire. Un autre texte de même nature a été adopté le 9 août, à propos de Chypre.*

DECOLONISATION. — *Le président du comité de la décolonisation a lancé le 19 juillet un appel à la vigilance à propos des élections organisées au Zimbabwe par le régime illégal de Salisbury. Deux résolutions concernant le Zimbabwe ont été adoptées le 8 août par le comité. La première demande un strict respect des sanctions imposées par le Conseil de sécurité ; la seconde condamne les actes de répression et d'agression.*

Par consensus, le comité a adopté un texte déplorant l'établissement de bases militaires par les puissances coloniales. D'autre part, il a voté, par dix-huit voix contre une (Australie), une résolution relative aux activités des intérêts étrangers, économiques et autres, faisant obstacle à l'application de la déclaration sur la décolonisation. Les rapports de ses différents sous-comités sur la situation dans les territoires dépendants ont été approuvés. Au sujet du territoire sous tutelle des îles du Pacifique, le comité a noté avec regret le refus de la puissance administrante de coopérer avec lui.

Notons enfin qu'il a décidé de remettre à l'année prochaine l'examen des questions du Timor-Oriental et du Sahara occidental, dans l'attente des décisions que pourrait adopter à ce sujet l'Assemblée générale.

APARTHEID. — *Le comité spécial contre l'apartheid a décidé, le 10 août, de mener une enquête à propos d'informations indiquant que l'Afrique du Sud fabrique des armes atomiques. Le délégué de l'Ukraine avait attiré l'attention sur un article publié par l'agence Tass sur les travaux effectués en Afrique du Sud en vue de la fabrication d'armes nucléaires qui pourraient être mises à l'essai.*

ENVIRONNEMENT. — *Trente-deux spécialistes des sciences de la mer et experts gouvernementaux de la région méditerranéenne ainsi que vingt-deux observateurs se sont rencontrés à Monaco du 18 au 22 juillet pour passer en revue les résultats du programme de surveillance de la pollution en Méditerranée conduit par le Programme des Nations unies pour l'environnement depuis dix-huit mois.*

REFUGIES. — *Le haut commissariat pour les réfugiés a annoncé le 28 juillet l'envoi de secours en Zambie à l'intention de réfugiés venus du Zimbabwe. Les secours ont été remis aux représentants de l'Union des peuples africains du Zimbabwe (ZANU), chargés de les distribuer.*

Santé

Les difficultés de l'action en Afrique

EN prévision de la vingt-septième session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) pour l'Afrique, qui devait s'ouvrir le 7 septembre à Brazzaville, le Dr Comlan Quenum, directeur régional pour l'Afrique, a publié le mois dernier le rapport d'activité dans la région africaine en 1975 et 1976. Il y lance un appel en faveur d'une stratégie révolutionnaire du développement pour orienter les activités de l'Organisation vers l'autosuffisance dans le domaine sanitaire et social.

Déjà, dans le cadre de cette stratégie, l'O.M.S. a encouragé le renforcement de l'infrastructure sanitaire des Etats membres en tenant compte des besoins fondamentaux des collectivités les plus mal desservies. L'accent est mis désormais sur la décentralisation, et sur la participation active des collectivités. Le rapport fait aussi remarquer que les problèmes d'urbanisation, d'habitat et d'aménagement des zones rurales deviennent de plus en plus préoccupants.

Parmi les principales causes de décès, le paludisme reste au premier rang. Dans sa conclusion, le directeur régional manifeste un certain pessimisme, constatant que non seulement les besoins essentiels des plus démunis ne sont pas couverts, mais qu'en outre les « *agressions perpétrées contre divers pays africains détruisent les rares réalisations* » qui ont pu être mises en place.

ENVIRONNEMENT. — *Dans le cadre d'un symposium organisé par l'O.M.S. du 27 juillet au 1er août, des experts de la santé de dix-neuf pays se sont réunis à Genève pour discuter des programmes d'hygiène du milieu dans les pays en voie de développement. La principale recommandation formulée à l'issue des travaux se réfère à la nécessité d'instituer dans chacun de ces pays, à l'échelon le plus élevé, un conseil de coordination en matière d'environnement constitué de spécialistes de la santé et d'autres disciplines et qui formulerait ses observations directement au chef du gouvernement.*

F.A.O.

Amélioration des revenus d'exportations agricoles des pays en voie de développement à la suite de la hausse de certains prix

DANS son rapport annuel *Perspectives sur les produits 1976-1977* publié le 8 août, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (F.A.O.) estime que les recettes provenant des exportations de produits agricoles des pays en voie de développement se sont améliorées, donnant un coup d'arrêt à la tendance au déclin qui s'observait à long terme.

En 1976, le commerce des produits agricoles n'a que très peu augmenté en volume, mais les prix internationaux se sont redressés de telle sorte que, en valeur, l'ensemble des échanges mondiaux a progressé de 4 % (pour atteindre 123 milliards de dollars). La part des pays en voie de développement s'est accrue plus fortement : leur commerce agricole est passé à 38 milliards de dollars, soit une progression de 12 %. Cette amélioration, néanmoins, est très inégalement répartie. Quatre produits seulement : café, caoutchouc, coton et farines oléagineuses ont fourni près des cinq sixièmes des recettes supplémentaires. Le café, qui a pris la place du sucre comme premier produit d'exportation de ces régions, a représenté près du quart de leurs exportations agricoles totales en 1976 et leur a fourni bien plus de la moitié de leurs recettes extérieures supplémentaires brutes ; 70 % du supplément, soit près de 2 500 millions de dollars, sont revenus à l'Amérique latine, notamment, pour la plus grosse part, au Brésil.

Toutefois, les auteurs du rapport relèvent que l'instabilité des prix qui règne sur la plupart des marchés des produits depuis 1972 est demeurée manifeste en 1976.

Pour la F.A.O., les perspectives à court terme laissent prévoir une certaine expansion de la demande générale des produits agricoles. En 1977, de nouveau, une légère augmentation de la valeur totale des exportations de produits agricoles devrait encore améliorer les recettes des pays en voie de développement en ce domaine.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL. — *En accord avec M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., le Programme alimentaire mondial (PAM) a décidé d'envoyer des vivres aux populations de trois pays : le Bangladesh, victime d'inondations et de tornades, ainsi que l'Ethiopie et la Gambie. De son côté, l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) bénéficiera d'une aide destinée à 2 000 réfugiés de Namibie.*

Agence atomique

Le rapport annuel fait état d'une baisse des commandes de centrales en 1976

SELON le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie atomique, publié le 27 juillet dernier, cent quatre-vingt-douze

---

Recherches universitaires

L'ÉGYPTE ET L'UNESCO

Par CHARLES ZORGBIBE

ORIGINALITE du thème. Sérieux de la documentation. Clarté des développements. La thèse de M. Hassan Nafaa sur *l'Egypte et l'UNESCO* (1) témoigne des progrès de la recherche dans le domaine des relations internationales.

Appréhender l'Etat en tant que champ où s'affrontent groupes d'intérêts, partis politiques, courants idéologiques, administrations ; replacer l'organisation internationale dans son double rôle de structure sociale délimitant un jeu de forces et d'acteur autonome, pesant sur le jeu international, tendu vers la réalisation de ses objectifs propres : ces deux investigations avaient déjà été menées — particulièrement par Marcel Merle et par Michel Virally. Restait à opérer la jonction entre les deux phénomènes sociaux, dans leurs rapports *mutuels d'influence : M. Hassan Nafaa a porté son choix sur* l'UNESCO comme organisation internationale et l'Egypte comme Etat membre, afin d'analyser leurs relations depuis l'acte constitutif de 1945 jusqu'à la conférence générale de 1974.

Choix très heureux, au-delà des raisons pratiques évidentes qui tiennent à la nationalité de l'auteur et à son lieu de résidence : l'Egypte ne manifesta-t-elle pas, dès l'entre-deux-guerres, son vif intérêt pour la collaboration culturelle internationale, en adhérant, en 1929, à l'Institut international de coopération intellectuelle (I.I.C.I.), qu'elle subventionna généreusement et qui lui offrit un premier « site » de participation effective à la vie internationale ? Et l'UNESCO n'a-t-elle pas attaché son nom, à partir de 1955, à la sauvegarde des monuments de Nubie, opération la plus importante jamais réalisée par une organisation culturelle internationale ? Enfin, sur un tout autre plan, la grande querelle sur la politisation des institutions internationales de caractère technique n'est-elle pas née dans l'enceinte de l'UNESCO, en partie sous l'aiguillon de l'Egypte ?

Sur les rapports de l'Egypte et de l'UNESCO, M. Nafaa met à jour, analyse et ordonne une masse d'informations sans équivalent pour ce type de recherche. Cependant, ce travail considérable suscite une réserve, dans l'ordre de la construction et de l'exposition. Reflet de la démarche pluridisciplinaire du spécialiste de relations internationales ou conséquence de la richesse du thème et de la documentation ? La thèse de M. Nafaa apparaît parfois comme la juxtaposition de plusieurs ouvrages — au demeurant tous intéressants, mais dont l'assemblage donne une impression d'hétérogénéité : un essai historique, une étude de science administrative, un essai *politique, un rapport administratif.*

UNE analyse historique des grands courants intellectuels égyptiens et de la participation égyptienne à l'I.I.C.I. : le système de valeurs égyptien devait être exploré, puisqu'il sous-tend l'action diplomatique de l'Egypte et délimite la vision internationale de ses dirigeants ; mais l'exposé ne pouvait-il être abrégé et inclus dans *l'introduction générale, d'autant plus que*, comme le montre l'auteur, les options politico-culturelles du nationalisme égyptien originaire — celles, libérales, d'un Taha Hussein pour qui l'Egypte n'appartient, en aucune manière, à la culture orientale — vont être totalement modifiées par la personnalité de Nasser et une conjoncture internationale dominée par le drame proche-oriental ?

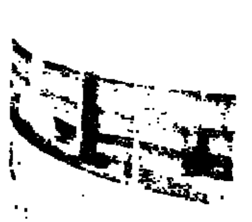
Une étude de science administrative, par laquelle M. Nafaa tente de cerner l'ensemble des circuits de communication qui s'établissent *entre l'Egypte et l'UNESCO. Participation de l'Etat-membre à l'élaboration* de la politique de l'UNESCO : au-delà du dogme de l'égalité juridique des Etats, les nations représentées par de petites délégations — c'est souvent le cas de l'Egypte — ont peine à suivre tous les travaux de la conférence générale ; mais l'octroi à l'Egypte d'un siège presque permanent au conseil exécutif, son rayonnement culturel et politique au sein du groupe afro-asiatique — malgré la contestation *du rôle dirigeant du Caire après 1967 — constituent autant de compensations.* Elaboration de la politique de l'Etat-membre vis-à-vis de l'UNESCO : s'affirment ici l'emprise du système politique national et la profonde mutation intervenue dans la pratique politique égyptienne à l'ère nassérienne, au détriment de l'idéal pluraliste originaire de l'UNESCO, du souhait de l'organisation d'associer les forces vives, culturelles et scientifiques, à l'action de l'appareil d'Etat. Les interactions sont évidemment fréquentes entre les deux processus de décision interne et inter-étatique : l'auteur, loin de se tenir à la description, critique les insuffisances du système national de décision — *les illustrant*, au besoin, par exemple lorsqu'il évoque l'affaire du tombeau de la Sainte Vierge à Jérusalem, qui vit le délégué permanent de l'Egypte en mauvaise posture devant l'organisation mondiale du fait de l'inauthenticité des accusations qu'il avait transmises, ou encore les réactions tardives de l'Egypte à la publication d'une étude de l'UNESCO sur l'Islam.

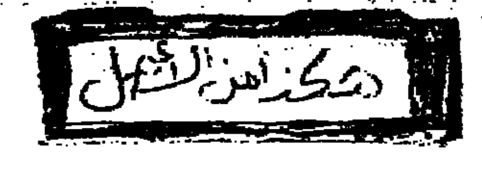
Un essai politique tendant non seulement à analyser, à travers les débats de l'organisation, les *orientations de la politique culturelle* et scientifique internationale du Caire, mais aussi à justifier le combat idéologico-politique que l'Egypte a choisi de mener, dans le feu des passions israélo-arabes, sur l'échiquier culturel et scientifique international. La polémique affleure parfois — ainsi dans l'exposé de l'affaire des manuels scolaires utilisés dans les écoles de l'U.N.R.W.A. L'engagement de l'auteur n'exclut pas, cependant, une grande rigueur et un certain recul par rapport à l'événement : la stratégie égyptienne est clairement exposée, sur un fond de réalisme politique — « *les organisations internationales, quelles qu'elles soient, ne sont qu'un lieu où s'affrontent des politiques nationales sans pouvoir ni même arbitrage super-étatique* » ; et le plaidoyer de M. Nafaa vient légitimement compléter les écrits israéliens, et les témoignages, si chaleureux, de Jacques Ellul et de Marie-Pierre de Brissac.

Un rapport administratif, enfin, dressant un bilan de l'action *opérationnelle de l'UNESCO en Egypte...*

Entre des facettes aussi diverses, la synthèse était difficile. Elle n'a pas été tentée dans la conclusion de la thèse, mais — paradoxalement — dans la présentation que l'auteur a faite de son travail devant le jury. « Demandes » de l'Etat-membre, et mise à jour des facteurs qui conditionnent la formation de ces demandes. Cristallisation de forces favorables et hostiles à ces demandes, au sein de *l'organisation.* « *Réponses* » de l'organisation. Cette perspective systématique pourrait être efficace, mais elle exigerait, sinon une restructuration, du moins un réajustement de l'ensemble des développements... avant la publication, si souhaitable, de cette thèse monumentale.

(1) These pour le doctorat d'Etat en science politique, soutenue le 28 juin 1977 à l'université de Paris-I (directeur de thèse : Marcel Merle ; président du jury : Charles Zorgbibe ; membres : Pierre Gerbet, Philippe Manin, Samy Friedman).





réacteurs nucléaires industriels étaient en service dans dix-neuf Etats membres de l'Agence au 31 décembre 1976. Le document fait état des divergences d'opinion qui se sont manifestées l'an dernier dans certains pays industriels quant à l'avenir de l'énergie nucléaire et à la crainte d'une nouvelle prolifération de l'arme nucléaire. Ces craintes expliqueraient en partie la baisse des commandes de centrales, qui sont passées de 53 000 mégawatts en 1974 à 32 000 mégawatts en 1975 puis à 11 000 mégawatts en 1976. Un nouvel élément d'incertitude est venu s'ajouter, avec les réserves émises quant au retraitement des déchets.

Le rapport dresse ensuite le bilan des missions de sûreté ou d'inspection qui ont été envoyées par l'Agence atomique en certains pays, des adhésions au traité de non-prolifération et des accords relatifs aux garanties de l'Agence, en particulier ceux qui ont été conclus avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni et en vertu desquels ces deux pays ont soumis au contrôle de l'A.I.E.A. toutes leurs activités nucléaires à l'exception de celles qui relèvent de la défense.

Enfin on relève que les ressources disponibles pour l'assistance technique sont passées de 9,8 millions de dollars en 1975 à 10,9 millions l'année suivante.

● TRAVAIL. — *L'Organisation internationale du travail (O.I.T.) a annoncé le 1er août la publication d'un rapport sur la* Condition de l'artiste *résumant les réponses à un questionnaire préparé par l'O.I.T. en coopération avec l'UNESCO. Il en ressort que les artistes interprètes connaissent à la fois un taux de chômage supérieur et des gains inférieurs à la moyenne Leurs conditions d'emploi sont généralement préoccupantes, estime le rapport.*

— Le Bureau international du travail a également annoncé le 8 août la publication d'une étude statistique sur le tourisme. Selon les auteurs, tous les records devraient être battus en 1977 : le nombre des vacanciers se rendant cette année à l'étranger serait de l'ordre de 230 millions.

● AVIATION CIVILE. — *Le douzième prix Edward Warner, décerné par l'Organisation de l'aviation civile internationale, a été attribué le 28 juillet à M. Mohammed Soliman El Hakim, de nationalité égyptienne, pour le rôle qu'il a joué pendant quarante ans dans l'aviation civile du monde arabe.*

● NAVIGATION MARITIME. — *L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime a annoncé le 10 août la nomination de M. J.A.L. Cosh (Royaume-Uni) au poste de conseiller régional pour l'Amérique latine en matière de pollution des mers.*

● DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *Au mois de juillet, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) a mis en service une banque d'informations industrielles et techniques, à titre expérimental. Elle a pour vocation d'aider les pays en voie de développement à choisir des techniques adaptées à leurs besoins.*

— La conférence de plénipotentiaires qui devait se réunir le 12 septembre pour délibérer de l'octroi à l'ONUDI du statut d'institution spécialisée de l'ONU a été remise au début de l'an prochain. La décision a été prise à la dernière session du Comité économique et social des Nations unies, sur proposition des représentants du « groupe des 77 ».

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Adoption des « facilités Witteveen »

LES ministres des finances des pays membres de l'OPEP (Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Iran, Qatar, Nigéria et Venezuela) et les représentants de sept pays industrialisés se sont réunis le 6 août dernier à Paris pour discuter de l'adoption des « facilités Witteveen ». A l'issue de cette réunion, les participants sont parvenus à un accord et ont accepté de financer un nouveau fonds destiné à consentir des prêts aux pays ayant des problèmes de balance de paiements. Selon le directeur du F.M.I., ce fonds devrait disposer de 10 milliards de dollars ; le versement de 9,3 milliards de dollars était alors acquis. Les contributions des pays industrialisés (4,5 milliards de D.T.S., soit 5,3 milliards de dollars) resteront inférieures à celles des pays membres de l'OPEP : Etats-Unis : 1 450 millions de D.T.S. ; République fédérale d'Allemagne : 1 050 millions de D.T.S. ; Japon : 900 millions de D.T.S. ; Suisse : 650 millions de D.T.S. ; Canada : 200 millions de D.T.S. ; Belgique : 150 millions de D.T.S. ; Pays-Bas : 100 millions de D.T.S.

De leur côté, quatre pays producteurs de pétrole apporteront 3 450 millions de D.T.S. (environ 4 milliards de dollars) : Arabie Saoudite : 2 150 millions de D.T.S. ; Iran : 700 millions de D.T.S. ; Venezuela : 500 millions de D.T.S. ; Qatar : 100 millions de D.T.S. La contribution des Emirats arabes unis devrait être comprise entre 100 et 300 millions de D.T.S. ; le montant de sa participation et de celles du Nigéria et du Koweït restaient à fixer.

Les participants à cette conférence se sont également entendus sur les modalités d'octroi des prêts. Les pays emprunteurs devront souscrire des engagements précis concernant l'assainissement de leur situation économique pour avoir accès à ces facilités de crédit qui s'ajouteront aux « tranches de tirages » auxquelles ils ont normalement droit comme membres du F.M.I. L'intérêt annuel de ces prêts sera dans un premier temps de 7 %, par la suite ce taux sera rajusté en fonction de celui des bons du Trésor américains. A la demande des pays de l'OPEP, il a été précisé que les pays en voie de développement recevraient une part « *équitable* » de ces prêts.

Cette réunion avait été précédée d'une réunion préparatoire des suppléants du groupe des Dix à Paris le 28 juillet, ainsi que d'une session des ministres des finances de l'OPEP le 4 août à Vienne pour l'examen du dossier des « facilités Witteveen ».

RESTRICTIONS DE CHANGE. — *Selon le vingt-huitième rapport annuel sur les restrictions de change publié début août par le Fonds monétaire international (F.M.I.), les pays industriels ainsi que les pays primaires plus développés recourent davantage aux restrictions à l'importation imposées à des fins protectionnistes qu'avant la récession de 1974, bien qu'on ait constaté une augmentation en volume de 11 % des échanges internationaux après un recul de 4,5 % en 1975.*

D'après ce document qui porte sur l'année 1976 ainsi que sur les premiers mois de 1977, la production aux prix constants dans les pays industrialisés a augmenté de près de 5 % et le taux d'inflation a été inférieur à celui des deux années précédentes ; toutefois le taux de chômage est resté élevé. Si une certaine amélioration des résultats économiques a été enregistrée dans les pays de production primaire plus développés et dans les pays en voie de développement qui n'exportent pas de pétrole, l'activité économique dans les pays exportateurs de pétrole, bien qu'elle ait été importante, semble s'être un peu ralentie. Dans tous les principaux groupes de pays en voie de développement, le taux d'inflation est resté élevé.

PRETS DU FONDS FIDUCIAIRE. — *Le Fonds monétaire international a effectué le 28 juillet dernier en tant que mandataire du Fonds fiduciaire, les deuxièmes décaissements (équivalant à 121,315 millions de D.T.S.), en faveur de vingt-quatre pays figurant parmi les soixante et un pays membres remplissant les conditions requises pour bénéficier de prêts du Fonds fiduciaire. Créé en mai 1976, cet organisme apporte une aide complémentaire au titre de la balance des paiements aux pays membres en voie de développement à l'aide des bénéfices réalisés sur la vente d'une partie de l'or du F.M.I.*

VENTE D'OR. — *Le F.M.I. a procédé le 3 août à sa vente mensuelle d'or en réalisant 524,800 onces d'or, qui constituent la quantité totale mise en adjudication, à l'exception d'une fraction de barre standard. L'or a été vendu au prix de 146,26 dollars des Etats-Unis l'once.*

ACCEPTATION DES OBLIGATIONS DE L'ARTICLE VIII PAR LE CHILI. — *Le gouvernement chilien a officiellement fait savoir au Fonds monétaire le 27 juillet dernier qu'il acceptait les obligations de l'article VIII des statuts du F.M.I. Il devient ainsi le quarante-cinquième membre du Fonds qui accepte les conditions de cet article.*

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Dans le cadre du financement compensatoire, trois pays ont pu effectuer des achats de devises : Fidji (22 juillet) : l'équivalent de 6,5 millions de D.T.S. ; Portugal (27 juillet) : l'équivalent de 29,25 millions de D.T.S. ; Tunisie (15 août) : l'équivalent de 24 millions de D.T.S.*

CREDITS « STAND-BY » A HAITI ET A LA JAMAIQUE. — *Le Fonds monétaire international a consenti le 29 juillet à Haïti un crédit « stand-by » l'autorisant à acheter au cours des douze prochains mois l'équivalent de 6,9 millions de D.T.S. D'autre part, le 11 août, la Jamaïque a reçu un crédit « stand-by » lui permettant d'acheter, au cours des prochains vingt-quatre mois, l'équivalent de 64 millions de D.T.S., ou 120,8 % de sa quote-part, afin de rétablir une économie déficitaire depuis la fin de l'année 1974.*

NOMINATION. — *M. Leo Van Houtven (Belgique) a été nommé le 2 août secrétaire du Fonds monétaire international ; il succède à M. Lawrence Hebbard (Etats-Unis).*

Groupe de la Banque mondiale

Prêts à Chypre, à l'Egypte et au Maroc

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a annoncé le 11 août l'octroi de trois prêts en faveur des pays suivants :

— Chypre : un prêt de 10 millions de dollars pour financer un projet de développement rural intégré destiné à accroître les revenus et à améliorer la qualité de la vie dans la région de Pitsilia ;

— Egypte : un prêt de 100 millions de dollars pour aider à financer un important programme d'expansion du canal de Suez ;

— Maroc : un prêt de 1,5 million de dollars pour le développement d'études visant à améliorer les réseaux urbains d'assainissement dans la région de Casablanca-Mohammedia.

CREDIT DE L'IDA. — *Un crédit de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, a été accordé le 11 août en faveur de la Somalie ; il aidera ce pays à améliorer la qualité de son système éducatif et la formation de sa main-d'œuvre.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *La Société financière internationale (S.F.I.) a, le 5 août, accordé un prêt de 9 millions de dollars à la société argentine Soyez. Cet investissement financera la construction d'une usine de traitement des graines de soja à Zarate, au nord de Buenos-Aires.*

— Une série de changements au sein de la direction de la S.F.I. est intervenue récemment : M. Kurt B. Eckrich (Etats-Unis) a été nommé directeur du département des investissements Amérique latine et Caraïbes I ; M. Marshall Burkes succède à M. Eckrich à la tête du département des finances et de la gestion ; M. Burkes (Etats-Unis) devient conseiller financier auprès du département des finances et de la gestion ; M. Douglas Gustafson (Etats-Unis) a été nommé directeur du département des investissements Europe et Moyen-Orient ; M. José M. Ruisanchez (Cuba) a été nommé directeur du département des investissements Amérique latine et Caraïbes II ; M. Torstein Stephansen (Norvège) a été nommé directeur du département des investissements Asie ; M. Azam K. Alizai (Pakistan) a été nommé directeur adjoint du département investissements Afrique.

EMISSIONS D'OBLIGATIONS EN YENS. — *Deux offres d'un montant total de 50 milliards de yens de titres de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement ont été annoncées le 10 août à Tokyo et à Londres. Une émission d'une septième série d'obligations à quinze ans et à 7 % s'élevant à 30 milliards de yens (113 millions de dollars des Etats-Unis) a été offerte sur le marché intérieur japonais. L'autre émission, de 20 milliards de yens (75 millions de dollars des Etats-Unis), d'obligations à sept ans et à 6 1/4 %, a été offerte sur le marché international des capitaux.*

Les obligations à quinze ans et à 7 % offertes au Japon sont proposées à 99,75 % du pair, avec un intérêt payable semestriellement pour un rendement de 7,03 %. Ces obligations ont été prises ferme par un syndicat de sociétés japonaises spécialisées dans les valeurs mobilières, ayant à sa tête Daiwa Securities Company Limited, associée à un groupe de sociétés de courtage dirigé par la Industrial Bank of Japan Limited.

Les obligations à quinze ans ne peuvent être amorties par anticipation avant le 19 août 1983. La Banque mondiale liquidera au pair, ou par des achats sur le marché, un montant en principal de 1 800 millions de yens au cours de chacune des années 1983 à 1991. Un dernier versement de 13 800 millions de yens sera effectué le 19 août 1992, ce qui porte la durée moyenne de l'émission à douze années et trois mois. A partir du 19 août 1983, ou de n'importe quelle autre date de paiement d'intérêts, la Banque mondiale dispose, à son option, de la possibilité de rembourser l'émission à quinze ans par anticipation, en totalité ou partiellement, et à des prix déclinant à partir de 1983.

Les obligations à sept ans et 6 1/4 % offertes sur le marché international des capitaux sont proposées au pair avec un intérêt payable annuellement correspondant à un rendement de 6,16 % sur une base d'équivalence semestrielle. Les chefs de file pour cette émission sur le marché sont Daiwa Securities Company Limited et S.G. Warburg and Company, Limited.

EMPRUNTS EN SUISSE ET EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE. — *La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a annoncé le 1er août qu'elle venait de lancer un emprunt de 200 millions de francs suisses auprès d'un groupe des principales banques suisses.*

D'autre part, la Banque mondiale a souscrit le 11 août un emprunt à long terme de 200 millions de deutschemarks auprès de la D.G. Bank-Deutsche Genossenschaftsbank. Le produit de cet emprunt sera utilisé par la Banque pour les opérations générales.

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN EQUATEUR. — *Dix études de préinvestissement pour des projets d'équipement visant à moderniser l'économie, développer les ressources naturelles, améliorer le niveau de vie des populations urbaines déshéritées et à créer des emplois en Equateur seront effectuées dans le cadre d'un projet d'assistance technique au financement duquel la Banque mondiale apporte son concours sous la forme d'un prêt d'un montant de 11 millions de dollars.*

Banque asiatique de développement

Prêts à Sri-Lanka, à la République de Corée et à l'Indonésie

LA Banque asiatique de développement a accordé des prêts en juillet aux pays suivants :

— Sri-Lanka (26 juillet) : 17,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans au taux de 1 %) pour financer un projet hydro-électrique ;

— République de Corée (29 juillet) : 45 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-sept ans et à 8,30 %) destinés à financer un programme de contrôle des eaux ainsi que l'irrigation de la région située en amont du fleuve Nakdong ;

— Indonésie (29 juillet) : 20,5 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt-sept ans et à 8,30 %) pour le financement d'un projet d'irrigation à l'est de l'île de Java dont bénéficieront cinquante-sept mille fermiers de la région. Ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique qui contribuera également à la réalisation du même projet.

DIMINUTION DU TAUX D'INTERET. — *Le 29 juillet, le conseil d'administration de la Banque asiatique a décidé de réduire le taux d'intérêt des prêts accordés à l'aide des ressources ordinaires de la Banque qui, de 8,70 %, passe à 8,30 % l'an. Ce nouveau taux s'applique aux prêts approuvés depuis le 1er juillet 1977.*

Banque de développement des Caraïbes

La quarante et unième réunion du conseil des gouverneurs approuve de nouveaux prêts

AU cours de sa quarante et unième réunion, tenue à Wildey (Barbade), le conseil des gouverneurs de la Banque de développement des Caraïbes a approuvé des prêts en faveur de gouvernements ou d'organismes nationaux des pays suivants :

— Belize : 45 000 dollars pour financer les travaux des experts chargés des études sur la construction d'un hôtel à Belmopan, et 60 000 dollars pour participer au financement d'une étude pour l'amélioration et le développement du réseau électrique de Belize-City ainsi que des communes rurales de San-Narcisco, Louisville, Concepcion, Santa-Clara et San-Roman ;

— Guyana : 85 000 dollars pour le paiement des experts engagés pour compléter une étude de rentabilité économique concernant un projet de construction d'une cimenterie ;

— Dominique : 138 567 dollars à la Banque nationale pour le commerce et le développement, filiale de l'A.I.D. Ce prêt, qui jouit de la garantie du gouvernement de Dominique, sera affecté au financement des crédits que cette institution accorde aux petites industries ; un prêt de 120 148 dollars a également été accordé à ce pays pour financer un projet d'allocation de ressources ;

— Sainte-Lucie : 397 037 dollars à la Banque pour l'agriculture et l'industrie. Accordé avec la garantie du gouvernement, ce prêt est destiné au financement d'un programme d'aide aux petits exploitants agricoles.

Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Nicaragua et au Honduras

LA Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a approuvé le 22 juillet un prêt de 4 500 000 dollars en faveur de l'Instituto de Fomento Nacional du Nicaragua. Ces ressources permettront de financer la construction de systèmes individuels d'irrigation dans de différentes zones agricoles du territoire.

Deux autres prêts ont été annoncés le 29 juillet en faveur du Honduras :

— 5 750 000 dollars pour financer l'échangeur régional de Tegucigalpa reliant la route de l'« Oriente » à celle du Sud, du Nord et de l'Olancho ;

— 1 400 000 dollars destinés au financement de travaux de construction d'un pont sur l'Aguan au nord de la ville de Saba, dans le département de Colon.

Banque européenne d'investissement

Prêts à l'Italie, au Danemark et à des sociétés du groupe français Elf Aquitaine

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a accordé le 28 juillet les prêts suivants :

— Deux prêts d'une contre-valeur de 32 milliards de lires (31,86 millions d'u.c.) à l'Italie pour la mise en valeur de trois gisements de gaz naturel situés dans le secteur nord de l'Adriatique et le financement de plusieurs ouvrages qui amélioreront le réseau autoroutier autour de Naples. Dix-huit milliards de lires (pour douze ans au taux de 10,1 %) ont été consentis à l'AGIP (du Groupe ENI-Ente Nazionale Idrocarburi) ; 14 milliards de lires (pour quinze ans au taux de 8,75 %) ont été attribués à l'Istituto per la Ricostruzione Industriale qui rétrocédera les fonds à l'Autostrade Concessioni e Costruzioni Autostrade ;

— Un prêt global d'une contre-valeur de 6 millions de couronnes danoises au Finansierings-Instituttet for Industri og Handvaerk (institut de crédit danois) pour le financement d'initiatives industrielles de petite et moyenne dimension dans ce pays. Ce prêt, d'une durée de dix ans, porte intérêt au taux de 9,9 % ;

— Deux prêts d'un montant de 50 millions de dollars des Etats-Unis (44,1 millions d'u.c.) pour la mise en exploitation du gisement de gaz de Frigg en mer du Nord. Le premier prêt de 40 millions de dollars (d'une durée de dix ans au taux de 8 7/8 %) a été attribué à Elf Oil Exploration and Production et à Aquitaine Oil ; le second prêt de 10 millions de dollars (pour six ans au taux de 8 1/4 %) a été attribué à Elf Aquitaine Norge. Ces trois sociétés font partie du groupe français Société nationale Elf Aquitaine.

Banque interaméricaine de développement

Onze opérations

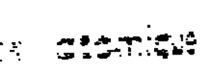
ONZE prêts de la Banque interaméricaine de développement ont été accordés ces dernières semaines :

— Deux prêts d'un montant de 3 millions de dollars (21 juillet) à la Barbade. Ils financeront le développement des entreprises industrielles de petite et moyenne importance et le tourisme de la région ; 1,5 million de dollars proviennent des ressources ordinaires de la Banque (pour vingt ans et à 8 %) et 1,5 million de dollars du fonds d'opérations spéciales (pour trente ans et à 2 %) ;

— Le même jour, un prêt de 11,8 millions de dollars a été attribué à l'Equateur (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour quarante ans à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) pour le financement d'un programme d'irrigation et pour le développement agricole dans les provinces andines ;

— 2,5 millions de dollars le 13 août à la Jamaïque (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour trente-cinq ans et à 2 %) pour l'électrification de zones rurales ;

— Trois prêts d'un montant global de 98 millions de dollars le 18 août à Panama destinés à la réalisation d'un programme hydro-électrique ; 40 millions de dollars proviennent des capitaux de la Banque (pour vingt-cinq ans et au taux de 8 %) ; 30 millions de dollars ont été consentis à l'aide des fonds confiés à son administration par le Venezuela (pour vingt-cinq ans et à 8 %) et 28 millions de dollars ont été attribués au titre d'une ligne de crédit complémentaire attribuée à l'aide des ressources de la BID (pour sept ans et à 1 5/8 %) ;



— Deux prêts d'un montant de 55 millions de dollars le 18 août au Brésil pour la construction et la remise en état du réseau routier ; 35 millions de dollars ont été consentis à l'aide des ressources ordinaires de la Banque (pour vingt ans et à 8 %) et 20 millions de dollars à l'aide de son fonds d'opérations spéciales (pour vingt ans et à 3 % l'an) ;

— *Prêt de 10,7 millions de dollars le 19 août* au Costa-Rica (à l'aide du fonds d'opérations spéciales et au taux de 2 %) pour le financement d'un programme d'enseignement technique principalement dans les zones rurales ;

— Prêt de 41,5 millions de dollars le 18 août au Mexique (à l'aide des capitaux de la Banque pour vingt ans et au taux de 8 %) pour la construction d'un système d'irrigation dans l'Etat de Guerrero.

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Aggravation de l'endettement des pays en voie de développement

LA Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a publié le mois dernier un rapport attirant l'attention sur l'endettement des pays en voie de développement, en vue de la dix-septième session du Conseil du commerce et du développement qui devait se tenir à Genève du 23 août au 2 septembre.

Selon ce document, le déficit extérieur de ces pays passerait de 28,4 milliards de dollars à la fin 1976 à 36,3 milliards à la fin de 1977 (+ 28 %) et à 39 milliards au terme de 1978. La dette totale des Etats du tiers-monde non producteurs de pétrole atteindrait 253 milliards de dollars à la fin de 1977, contre 180 milliards de dollars à la fin de 1976 (+ 40 %).

Quant aux pays producteurs de pétrole, on prévoit une baisse de leurs excédents financiers qui passeraient de 44 milliards de dollars en 1976 à 41 milliards cette année et à 37,5 milliards en 1978. Selon la CNUCED, les pays membres de l'O.C.D.E. verraient aussi leur déficit progresser, pour atteindre 5,5 milliards de dollars en 1977 contre 3,7 milliards en 1976 ; toutefois ils devraient enregistrer un excédent de 12,5 milliards de dollars en 1978.

On trouvera un résumé des travaux du Conseil dans le prochain numéro du *Monde diplomatique*.

PREFERENCES. — *Le comité spécial des préférences de la CNUCED, qui a tenu sa huitième session à Genève du 27 juin au 1er juillet, est convenu qu'il était souhaitable de revoir les procédures de consultations sur les divers schémas des pays donneurs de préférences afin d'améliorer le fonctionnement du système généralisé de préférences. Il a chargé le secrétaire général de la CNUCED de soumettre des propositions à cette fin.*

ARTICLES MANUFACTURES. — *La commission des articles manufacturés a étudié, au cours de sa huitième session à Genève du 4 au 8 juillet, les moyens d'améliorer l'accès aux marchés ainsi que les arrangements en matière de coopération dans le domaine du développement industriel et du commerce.*

PROGRAMME INTEGRE POUR LES PRODUITS DE BASE. — *Le comité intergouvernemental spécial du Programme intégré pour les produits de base s'est réuni du 11 au 15 juillet, pour les travaux de sa troisième session. Devant l'insuffisance des progrès accomplis au cours des dix-sept réunions préparatoires sur divers produits de base qui ont eu lieu depuis la mise en place du Programme, le comité a prié les gouvernements d'intensifier les préparatifs. La conférence chargée d'envisager la création d'un fonds commun devrait en effet reprendre le 7 novembre.*

O.C.D.E.

Un rapport sur la science et la technologie en Chine

L'ORGANISATION de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a publié le mois dernier une étude sur *la Science et la technologie en République populaire de Chine*, fondée sur les travaux d'un séminaire organisé en janvier 1976.

D'éminents sinologues et des responsables occidentaux ayant eu des contacts récents avec des institutions de recherche et des responsables politiques en Chine y ont apporté leur contribution. Le rapport comprend cinq parties : 1) le développement économique ; 2) science et politique de la science ; 3) main-d'œuvre et éducation ; 4) technologie et développement économique ; 5) le contexte idéologique.

AGENCE POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE. — *Tout comme l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire fait état, dans son rapport annuel d'activité pour 1976, des réticences qui se manifestent en certains pays devant le risque de prolifération nucléaire et d'une résistance grandissante du public aux programmes d'énergie nucléaire fondée sur des arguments de sécurité, d'environnement ou sur des problèmes de recyclage des déchets.*

L'Agence n'en estime pas moins qu' « il n'existe pas d'autres options notables pour couvrir les besoins en énergie des pays de l'O.C.D.E. » *au cours des quinze prochaines années. Il s'est d'ailleurs confirmé en 1976 que, de toutes les formes d'énergie, c'était l'énergie nucléaire qui était promise à l'expansion la plus forte durant cette période.*

TRANSPORTS MARITIMES. — *Le 22 juillet, le conseil de l'O.C.D.E. a invité les vingt-quatre pays membres à prendre toutes les mesures possibles pour faire face aux problèmes que posent les navires qui ne répondent pas aux normes requises dans les domaines de la sécurité et de la pollution. La recommandation a été adoptée sur proposition du comité des transports maritimes.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Japon* et *Etats-Unis*, juillet 1977 : dans la série « Etudes économiques ».
- *Politique de l'environnement au Japon*, 106 pages, 20 F.
- *Les transports maritimes*, 1976 : rapport annuel, 150 pages, 32 F.
- *Politique du tourisme et tourisme international dans les pays membres de l'O.C.D.E.*, 1977 : rapport annuel du comité du tourisme.

Association latino-américaine de libre commerce

De nouveaux projets de coopération monétaire

LA dix-neuvième session de la commission d'experts des problèmes monétaires qui s'est tenue dans la capitale uruguayenne du 25 juillet au 2 août avait un ordre du jour chargé. Après son examen traditionnel du fonctionnement des mécanismes de financement du commerce régional, la commission a eu en effet à considérer l'éventualité d'une adhésion des pays membres de la Communauté des Caraïbes au système des paiements et des crédits réciproques, l'apport de ressources d'origine étrangère à l'Accord de Saint-Domingue, ainsi que l'offre de renouvellement de la ligne de crédit ouverte par le gouvernement du Venezuela et les difficultés rencontrées dans l'introduction à la bourse de New-York des acceptations bancaires latino-américaines-ALALC. La commission s'est aussi préoccupée du financement des exportations de matières premières et de produits semi-finis, ainsi que des programmes nationaux de financement des exportations non traditionnelles.

Deux propositions lui *ont été soumises* : elles portent sur la création d'une banque latino-américaine du commerce extérieur, qui fonctionnerait à Panama, et d'une banque arabo-latino-américaine. Cette dernière, dont le capital serait, à concurrence de 60 %, d'origine arabe, limiterait ses opérations dans un premier temps au financement à court terme de transactions commerciales, mais elle pourrait aussi se charger ensuite du financement à long terme de projets de développement dans les pays du sous-continent.

ORIGINE DES MARCHANDISES. — *La commission d'experts des problèmes relatifs à l'origine des marchandises a tenu sa septième réunion à Montevideo, du 25 juillet au 4 août. Ses travaux ont été consacrés à l'examen des résolutions établissant le régime transitoire en vigueur depuis 1963 et qui s'inspire de la nécessité d'assurer des conditions équitables de concurrence ainsi que d'encourager l'utilisation de matières premières, produits intermédiaires et pièces d'origine régionale dans la fabrication de marchandises. Les participants ont fait connaître les propositions de leurs pays respectifs afin d'adapter le régime transitoire aux réalités économiques et commerciales de la région, dans la perspective de l'établissement, dans un délai rapproché, d'un régime permanent.*

Communauté de l'Afrique orientale

Retrait du Kenya

LE Kenya a annoncé le 30 juin qu'il se retirait de la Communauté de l'Afrique orientale (C.A.O.) en raison de l'incapacité des trois Etats membres (Kenya, Ouganda et Tanzanie) à se mettre d'accord sur le financement des services généraux de la Communauté à dater du 1er juillet : une réunion commune des trois ministres des finances n'avait pu établir les nouvelles prévisions budgétaires. Le Kenya a alors pris la décision de rappeler tous ses nationaux employés dans les services administratifs de la C.A.O.

Aussitôt après l'annonce du retrait du Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie avaient manifesté l'intention de poursuivre la coopération au sein de cet organisme.

Conseil international de l'étain

Le cinquième accord est entré définitivement en vigueur

LE Conseil international de l'étain a tenu à Londres, du 12 au 15 juillet, sa sixième session en vertu du cinquième accord international sur l'étain.

Après avoir pris note de l'entrée en vigueur définitive de ce cinquième accord à la date du 14 juin 1977, le Conseil a procédé à une nouvelle répartition des votes entre les pays producteurs d'une part et, d'autre part, les pays consommateurs. Il a également révisé les prix plancher et plafond de l'étain, avec effet immédiat.

Au cours de la session, les gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada ont fait part de leur intention d'augmenter leurs contributions au stock régulateur. On s'attend que ce stock régulateur sera finalement plus important que sous les précédents accords, ce qui permettra d'atténuer les mesures de contrôle des exportations.

- COMMUNAUTE DES CARAIBES. — *Le comité permanent des ministres de l'agriculture des pays membres de la Communauté des Caraïbes s'est réuni à Georgetown (Guyana) les 26 et 27 juillet pour les travaux de sa quatrième session. Il a examiné notamment un rapport sur l'avancement des projets établis dans le cadre du programme régional de développement du bétail ainsi que l'état de trois projets de développement des pêcheries. D'autre part le comité a adopté le rapport de fonctionnement de l'Institut pour la recherche et le développement de l'agriculture des Caraïbes et approuvé son budget pour la nouvelle année fiscale. Enfin le comité a adopté un texte de projet concernant l'établissement d'une école vétérinaire à Trinité-et-Tobago.*

- GATT. — *Le groupe agriculture du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) a adopté le 27 juillet à Genève un programme de travail pour les négociations commerciales multilatérales* (Tokyo round) *sur les produits agricoles.*

Les participants ont accepté de soumettre des listes de demandes en matière tarifaire et non tarifaire pour les produits agricoles avant le 1er novembre 1977. Ils sont convenus de faire un effort maximum pour présenter leurs offres avant le 15 janvier 1978. Un traitement spécial est réservé aux pays en voie de développement dont les demandes seront examinées en priorité.

Ce programme correspond pratiquement à celui qui avait été proposé par les Etats-Unis.

- MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Les secrétaires d'Etat à l'économie des cinq pays du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) se sont réunis à San-José (Costa-Rica) du 10 au 12 août afin de poursuivre leurs travaux sur l'application des dispositions du traité général en matière de commerce régional. Les secrétaires d'Etat ont examiné une proposition visant à créer un mécanisme de coordination et de consultation sur la viande bovine. Ils ont aussi discuté de la position centraméricaine dans les négociations sur les produits tropicaux poursuivies dans le cadre du GATT et de l'évolution des négociations sur le sucre et le coton.*

- ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Les activités du Fonds spécial de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont fait l'objet d'une réunion du conseil des gouverneurs à Vienne les 2 et 3 août. Le Fonds spécial dispose de 1,6 milliard de dollars pour aider les pays en voie de développement ayant des difficultés de balance des paiements : sur cette somme, 143 millions de dollars ont été attribués le mois dernier en faveur de quarante-deux projets sous la forme de crédits à long terme et sans intérêt. Les ministres des finances de l'Organisation, réunis à leur tour les 3 et 4 août, ont entériné cette disposition.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

La controverse France-C.E.E. dans les négociations de l'accord multifibre

LA France et la Commission européenne ont pris des positions diamétralement opposées pour expliquer l'échec des négociations de Genève sur le renouvellement de l'accord multifibres.

La France estime que le négociateur de la Commission européenne à Genève s'est écarté du mandat défini en commun par les Neuf à Bruxelles, interprétation qui est vivement contestée par M. Wilhelm Haferkamp, commissaire européen responsable des affaires extérieures.

Au cours d'une conférence le 25 juillet à Bruxelles, M. Haferkamp a couvert entièrement son négociateur de Genève et a ajouté : « *Nous avons obtenu un résultat optimal grâce au consensus réunissant des pays représentant 85 % du commerce mondial du textile.* » Dans ce groupe de pays, M. Haferkamp a inclus la C.E.E., les Etats-Unis et le Japon. Or, selon la France, la Commission européenne, avant d'accepter le projet de texte qui a fait l'objet du consensus, aurait dû revenir devant le conseil des ministres de la C.E.E. pour le faire entériner.

M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, a précisé que les importations de chemises pour hommes seraient limitées à 3 millions d'unités pour le second trimestre 1977 alors qu'elles s'étaient élevées à 12,7 millions pour le premier semestre 1977. Pour obtenir ce résultat, les importations de chemises d'homme en provenance du Maroc et de la Tunisie seront limitées à respectivement 250 000 et 200 000 pièces pour les six derniers mois de 1977.

La Commission de la C.E.E. avait prévu des limites beaucoup plus faibles (542 000 pour le Maroc et 384 000 pour la Tunisie). La Commission européenne s'est en outre engagée à mener des « *négociations extrêmement dures* » avec *Macao et Singapour, deux des principaux pays* fournisseurs, pour réduire sensiblement leurs livraisons durant le second semestre 1977.

M. André Rossi a annoncé que, dès que les mesures prises par la Commission européenne pour les filés de coton, les tee-shirts et les chemisiers de femmes entreraient en vigueur, Paris supprimerait les mesures unilatérales de sauvegarde prises le 23 juin dernier.

La Commission européenne a pris le 12 août des mesures supplémentaires de sauvegarde pour d'autres produits textiles comme les pantalons, les robes et jupes, les costumes et les tissus de coton.

A plus long terme, la France et les autres pays de la C.E.E. espèrent que les négociations bilatérales menées entre la C.E.E. et les pays exportateurs de produits textiles permettront de plafonner pratiquement les importations en provenance de pays tiers au niveau de 1976. Les taux de croissance dans les années qui viennent devront être faibles et ne pas dépasser 1 à 2 %, estime-t-on dans les milieux communautaires.

Suspension du droit antidumping pour les roulements à billes japonais, mais renforcement des restrictions sur les textiles

Le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. a décidé le 26 juillet de suspendre le droit anti-dumping de 15 % sur les roulements à billes japonais contre l'engagement des producteurs japonais de majorer de 20 % leurs prix sur les marchés des neuf pays de la C.E.E.

Cette décision a été prise à la majorité de huit contre un, la France s'opposant à la suspension du droit anti-dumping.

En revanche, ce même conseil des ministres a décidé de rendre plus efficaces les mesures de restriction aux importations textiles (filés de coton, chemises pour hommes, tee-shirts, chemisiers pour dames) en provenance des pays tiers qui avaient été prises le 14 juillet dernier par la Commission européenne.

Les Neuf et l'Afrique du Sud

La C.E.E. n'envisage plus de sanctions économiques à l'égard de l'Afrique du Sud. Les experts communautaires ont constaté qu'il était toujours très difficile d'interrompre les courants traditionnels d'échanges entre l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne, l'Allemagne occidentale et la France notamment.

Les experts limitent donc leurs études à la mise sur pied d'un code de bonne conduite pour les sociétés européennes opérant en Afrique du Sud, comme il a été envisagé à la conférence de Lagos sur l'apartheid. Toutefois, même cette idée proposée par M. David Owen, ministre britannique des affaires étrangères, ne serait pas simple à mettre en pratique car elle se heurte à la législation sud-africaine que certaines sociétés européennes établies dans ce pays ne pourraient ni ne voudraient enfreindre.

PAS DE DECISION SUR LE SITE DU « JET ». — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf n'ont pas réussi, une fois de plus, à se mettre d'accord le 26 juillet sur le site du « Jet », machine géante capable de réaliser la fusion thermonucléaire contrôlée. Ils ont renvoyé au 20 septembre prochain une décision « définitive ».*

Les deux sites en présence sont Culham, en Grande-Bretagne, et Garching, en Allemagne de l'Ouest. En attendant, les « Neuf » ont prolongé les contrats des chercheurs communautaires jusqu'au 30 septembre prochain afin d'éviter les départs vers d'autres centres de recherche.

LA BALANCE COMMERCIALE DES NEUF *accuse, en 1976, un déficit global de 15,9 milliards d'unités de compte européennes (1 UCE = 1,12 dollar), contre 3,2 milliards d'UCE en 1975, a annoncé l'Office des statistiques de la C.E.E.*

- « DEMOCRATISER LA COMMUNAUTE EUROPEENNE ? ». — *Une erreur d'impression ayant altéré la signature de l'article paru sous ce titre dans le précédent numéro (août 1977, page 28), précisons que l'auteur en est M. Jean Vergès, professeur à l'université de Paris-I.*

BIBLIOGRAPHIE

CAPITALISME ET CLASSE OUVRIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

QUATRE auteurs s'interrogent sur le capitalisme américain. Ou plutôt sur le capitalisme en tant qu'il est américain. Ou encore sur les Etats-Unis en tant qu'ils ont donné, donnent (donneront ?) sa forme particulière au capitalisme du vingtième siècle. Un débat se devine derrière ces différences de formulation. Après tout, les firmes multinationales, têtes chercheuses du capital, semblent bien parfois être en quête d'un nouveau point d'ancrage. Ce problème n'a pas vraiment été traité jusqu'à présent, et ne l'est pas davantage par ces quatre ouvrages. Mais peut-être fallait-il, pour pouvoir le poser clairement, approfondir en effet les caractéristiques internes de l'expérience capitaliste aux Etats-Unis.

Ce faisant, la recherche marxiste lève immédiatement *un lièvre de taille : aux Etats-Unis*, de manière plus nette qu'ailleurs, la population ouvrière stricto sensu, celle qui est attachée aux machines, occupe une part sans cesse décroissante de la population active salariée. Noyée dans la société tertiaire, est-ce pour cela qu'elle est si peu révolutionnaire ?

Travail et capitalisme monopoliste, de Harry Braverman (1), est paru en français quelques mois après la mort de son auteur aux Etats-Unis, est certainement un ouvrage de base à cet égard. *C'est le fruit d'une expérience personnelle* (l'auteur a été ouvrier pendant quatorze ans) et de la réflexion de toute une vie. On y suit pas à pas l'évolution des formes du travail et de son organisation aux Etats-Unis depuis Taylor et Henry Ford, à travers leurs manifestations concrètes et en liaison avec la logique du système qui leur donne leur nécessité. A la question posée ci-dessus, Harry Braverman répond en intégrant dans la classe ouvrière certains secteurs de l'emploi (emplois de bureau, des services, du commerce de détail) donnant lieu, *abusivement selon lui*, à la dénomination de « classes moyennes ». « Contrairement à ce qui se passait au temps de Marx », concluait l'auteur, main-d'œuvre productive et improductive ont aujourd'hui « tout en commun » : le capital produit une telle plus-value à notre *époque qu'il a eu besoin de faire passer sous* son emprise un nombre élevé de travailleurs improductifs pour la répartir, ce qui n'était pas le cas au dix-neuvième siècle.

Le dernier ouvrage de Paul Sweezy (2) tire les conclusions politiques de cette analyse. Traduit en français sous un titre ambitieux, il s'agit d'une collection d'articles ou de textes de conférences écrits de 1956 à 1971, et publiée aux Etats-Unis dès 1972. La première partie est consacrée à des critiques de théories économiques (notamment la théorie keynésienne), critiques davantage polémiques que théoriques ; la seconde expose et évalue « la contribution de Marx à notre compréhension du capitalisme » moderne. Pour Paul Sweezy, « la croyance que le prolétariat industriel est l'unique agent *révolutionnaire* possible du capitalisme est née parce que l'on a trop exclusivement centré l'attention sur les pays capitalistes avancés » (p. 163). En fait, la classe ouvrière traverse des phases révolutionnaires et non révolutionnaires. Elle fut non révolutionnaire à l'époque des manufactures, révolutionnaire au cours de la période de la grande industrie. Aujourd'hui, la contradiction principale est « celle qui oppose les métropoles dominées par les Etats-Unis aux mouvements révolutionnaires de libération nationale du tiers-monde ».

POUR Michel Aglietta, professeur à la faculté de sciences économiques d'Amiens, la spécificité n'est pas tant celle de la classe ouvrière américaine en tant que telle, avec ses divisions persistantes, que celle d'un mode d'organisation du travail et de la consommation, le fordisme, né et développé aux Etats-Unis. Au terme d'une analyse très dense, visant à fonder une théorie originale de la régulation du capitalisme à partir de l'expérience américaine (3), l'auteur estime que la crise aux Etats-Unis est avant tout celle du fordisme, repérable à partir du milieu des années 60.

La condition d'une issue capitaliste à la crise aux Etats-Unis consisterait alors dans une restructuration profonde du mode de consommation, qui se centrerait sur les moyens collectifs de la consommation, le coût de ces derniers s'abaissant massivement par une irruption des rapports marchands dans ce domaine.

Une issue capitaliste à la crise n'est guère à l'ordre du jour pour Manuel Castells (4), qui voit plutôt à l'horizon « le crépuscule de l'Empire » et « le réveil de l'Amérique », essentiellement parce que, « en Europe occidentale, pièce-clef du capital américain à l'heure actuelle, l'hégémonie politique bourgeoise chancelle ». Hors d'une poussée victorieuse de la gauche en Europe, point de salut car, « en 1976, il apparaît évident que l'hégémonie du grand capital est totale sur la scène politique américaine et que le mouvement ouvrier est entièrement sous contrôle ». Malheureusement ces affirmations ne sont guère assorties de démonstrations. Les seules onze pages que l'auteur consacre à « l'internationalisation du capital et le rôle de l'hégémonie mondiale dans l'expansion du capitalisme américain », pièce centrale, semble-t-il, de l'analyse, brillent par leur imprécision. L'impression générale de désordre qui se dégage de ce livre est probablement due d'ailleurs à la juxtaposition trop fréquente de larges emprunts à des travaux universitaires américains non encore publiés, sans que pour autant ce « digest » des recherches actuelles outre-Atlantique puisse prétendre à l'exhaustivité (on y relèvera par exemple l'absence des travaux de Kirpatrick Sale sur le « power shift »)

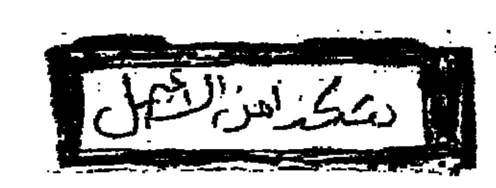
FREDERIC LANGER.

(1) Harry Braverman : *Travail et capitalisme monopoliste ; la dégradation du travail au vingtième siècle*, édition Maspero, coll. « Economie et socialisme », Paris, 1976, 360 pages, 60 F.

(2) Paul Sweezy : *le Capitalisme moderne*, éditions du Seuil, Paris, 1976, 184 pages, 29 F.

(3) Michel Aglietta : *Régulation et crises du capitalisme, l'expérience des Etats-Unis*, éditions Calmann-Lévy, coll. « Perspectives de l'économique », Paris, 1976, 329 pages, 55 F.

(4) Manuel F Castells : *la Crise économique et la société américaine*, Presses Universitaires de France, coll. « Politiques », Paris, 1976, 292 pages, 55 F.



CONVENTION DE LOME. — *Le conseil des ministres de la C.E.E. a décidé le 27 juillet de prolonger l'appartenance de la République de Djibouti au groupe des pays et territoires d'outre-mer (PTOM), en attendant que la République de Djibouti puisse adhérer à la convention de Lomé.*

PROPOSITIONS POUR LA STRATEGIE NUCLEAIRE DE LA C.E.E. — *La Commission de la C.E.E. a publié le 28 juillet de nouvelles propositions de stratégie nucléaire dans lesquelles elle estime essentielle pour l'indépendance énergétique de l'Europe la poursuite du développement des surgénérateurs rapides destinés à produire de l'énergie nucléaire. On sait que le problème fait l'objet d'une controverse avec les Etats-Unis, au sujet des risques encourus.*

MEMORANDUM FRANÇAIS SUR UN NOUVEL ELARGISSEMENT DE LA C.E.E. — *La France a déposé officiellement le 26 juillet à Bruxelles un mémorandum demandant une réforme complète des règlements communautaires concernant les produits agricoles méditerranéens avant toute nouvelle adhésion de pays méditerranéens à la C.E.E. (Grèce, Portugal et Espagne). Le ministre français des affaires étrangères, qui a présenté ce document au conseil des ministres des « Neuf », a souligné que* « la mise en concurrence, sans précautions, d'économies à niveaux de développement très différents pouvait être à l'origine de désordres graves ».

Le mémorandum français demande des modifications du système actuel dans les secteurs du vin, des fruits et légumes frais, fruits et légumes transformés, tabac et horticulture.

DEMANDE D'ADHESION DE L'ESPAGNE. — *L'Espagne a déposé le 28 juillet sa demande d'adhésion officielle à la C.E.E. Elle est ainsi le troisième pays du bassin méditerranéen, après la Grèce en juin 1975 et le Portugal en mars 1977, à poser sa candidature au Marché commun.*

A la suite de cette demande, la Commission des Communautés européennes « se félicite du souhait exprimé par l'Espagne. La Commission participera pleinement et activement aux travaux consécutifs à une telle demande, selon les procédures appropriées », *déclare-t-elle dans un communiqué officiel.*

CECA

Surveillance des importations de charbon provenant des pays tiers

LE mois d'août a connu, comme d'habitude, une certaine léthargie des institutions communautaires, qui choisissent cette période pour les vacances des organismes européens. Néanmoins, avant de se séparer, les Neuf et les commissaires européens ont décidé de mettre en place un dispositif de surveillance des importations de charbon en provenance des pays tiers.

Les dirigeants des mines de la CECA avaient, en effet, exprimé leur crainte de voir les houillères européennes supporter seules les conséquences de la mauvaise conjoncture actuelle. Bien que la production de juin ait légèrement dépassé celle de l'année dernière (20,2 millions de tonnes contre 19,9), pour l'ensemble du semestre l'extraction de la Communauté est en recul de 2,6 % (123 millions au lieu de 126,2). Cette baisse de la production a été causée par la suppression de postes d'heures supplémentaires et par une diminution non négligeable du nombre d'ouvriers inscrits. Ces mesures ont été prises pour faire face aux difficultés toujours persistantes d'écoulement du charbon à coke et du coke de four, et pour limiter l'accroissement des stocks aux mines et dans les cokeries minières.

Ces stocks, malgré la baisse de l'extraction, continuent en effet à progresser : 32 millions de tonnes à la mine, contre 30,4 un an plus tôt (+ 5,2 %). Ils sont pour la plus grande partie en R.F.A. (15,4 millions), en Grande-Bretagne (10,5), en France (4,7) et en Belgique (1,3). Leur gonflement résulte essentiellement de l'augmentation des importations en provenance des pays tiers. C'est pourquoi les responsables de la CECA, alertés par les milieux professionnels, ont décidé de voir la chose de plus près.

Il ne s'agit pas, pour l'instant, d'instaurer un dispositif de fixation de prix ou de contingents, comme pour l'acier. Mais simplement de surveiller l'évolution des échanges. Les Neuf se sont engagés à faire connaître à Bruxelles, chaque trimestre :

— *Les tonnages*, par pays d'origine, des importations de houille destinées aux centrales thermiques (classiques ou mixtes vapeur-électricité) ;

— *Les prix trimestriels moyens* de ces importations, calculés sur la base des prix caf (assurance, fret) franco frontière.

Grâce à cette surveillance, la Commission espère créer les conditions d'un ralentissement des importations, qui permettrait aux stocks de coke de diminuer (ils ont progressé de 26,8 % en un an), donc à la production de coke de four de reprendre (elle a baissé de 7,4 % en un an). Les effectifs de mineurs de fond ont diminué de 7 300 en un an dans la Communauté (326 400 contre 333 700) ; ils se répartissent ainsi : 171 300 dans les mines britanniques, 102 900 dans les mines allemandes, 35 000 en France, 16 600 en Belgique, 200 en Italie et 400 en Irlande.

L'aide au charbon à coke

Sans attendre les effets de cette formule, la Commission a prorogé jusqu'à la fin de 1981 le système d'aide au charbon à coke communautaire. En lui apportant cependant quelques modifications :

● La dégressivité des taux d'aide à l'écoulement du charbon à coke est supprimée ;

● Les nouveaux plafonds d'aide aux livraisons destinées à une zone éloignée du bassin de production (ou faites dans le cadre des échanges intracommunautaires) sont de 3,165 unités de compte européennes par tonne en cas de livraison à une usine disposant de possibilités d'approvisionnement direct par voie maritime et de 1,688 u.c.e. par tonne dans les autres cas ;

● Le Fonds communautaire d'aide sera de 6,33 millions d'unités de compte (0,422 par tonne) en 1977, 1978 et 1979, au lieu de 6 millions (0,40 par tonne) en 1975 ;

● Les Etats auront à fournir une contribution globale de 7,8 millions d'unités de compte (0,52 par tonne), au lieu de 7,5 millions (0,493 en 1975) ;

● Les sidérurgies paieront de leur côté 15,52 millions d'unités de compte au prorata de leur consommation (1,168 par tonne), au lieu de 16,6 millions (1,707 par tonne) en 1975.

LES EMPRUNTS ET CREDITS DE LA CECA *pour aider les investissements des houillères et des aciéries des Neuf ont atteint 1,2 milliard de dollars en 1976, volume comparable à l'effort de la Banque européenne d'investissement. Les fonds prêtés à la sidérurgie ont représenté le quart du total des emprunts de cette industrie. Dans le secteur charbonnier, les crédits CECA ont représenté environ 20 % des investissements. S'y sont ajoutés des crédits de reconversion industrielle d'un montant de 63 millions d'unités de compte.*

DELAI DE PAIEMENT DU PRELEVEMENT EUROPEEN. — *Etant donnée la situation difficile que traversent actuellement les industries du charbon et de l'acier dans la Communauté, la Commission européenne a décidé de porter d'un à deux mois le délai laissé à ces entreprises pour le versement de leurs cotisations au titre du prélèvement de la CECA.*

CONTRE LE DUMPING BRESILIEN. — *La Communauté a engagé une procédure antidumping à l'encontre des importations de fontes hématites en provenance du Brésil. Ces livraisons avaient continué à augmenter au cours des années 1975-1976, contre une diminution d'environ 13 % de la production communautaire. Depuis lors, les augmentations des importations de fontes en provenance du Brésil ont augmenté de 500 % en République fédérale d'Allemagne, de 200 % au Royaume-Uni et de 150 % en France. Les prix appliqués par les exportateurs sont de 20 % inférieurs à ceux des producteurs de la Communauté. Ils sont inférieurs de 26 % aux prix intérieurs au Brésil.*

LE NOUVEAU REGIME POUR LES EXPORTATIONS DE FERRAILLE *vers les pays tiers sera fixé à la fin de septembre, les Neuf n'ayant pu se mettre d'accord sur le compromis préparé, que continue à refuser l'Italie.*

CONCENTRATION. — *Bruxelles a autorisé l'acquisition par Hoesch d'une participation de 75 % dans le capital de la Walter Herzog, entreprise de négoce de l'acier (chiffre d'affaires de l'ordre de 320 millions de DM en 1975) qui commercialise annuellement environ 310 000 tonnes de produits sidérurgiques divers, dont la quasi-totalité en R.F.A. La Commission européenne estime en effet impossible que Hoesch-Herzog, avec une part cumulée de 7,7 % du marché allemand, puisse porter atteinte à la concurrence, compte tenu de la forte concurrence sur le marché (les importations s'élevaient à environ 35 % en 1976)*

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX. — *La Commission a accordé des prêts à 1 % d'intérêt pour la construction de cent trente-huit logements destinés aux mineurs et aux métallurgistes de la Communauté.*

AIDE AUX RECHERCHES SUR LA SECURITE. — *Bruxelles a approuvé le financement de quinze projets de recherche dans le cadre du programme de sécurité minière, pour un montant de 2,23 millions d'unités de compte européennes ; quatre projets portent sur les incendies et feux des mines, trois sur les explosions, un sur le sauvetage, deux sur la surveillance, la télémétrie et la commande, deux sur les méthodes d'exploitation, un sur l'électricité et deux sur la métallurgie.*

CREDITS DE READAPTATION. — *La Commission a ouvert des crédits de réadaptation pour des mineurs et des « métallos » allemands et français : 1,237 million d'unités de compte pour les quelque deux mille travailleurs touchés par la fermeture de hauts fourneaux aux usines Usinor de Trith et de Denain (dans le Valenciennois) et 1,984 million d'unités de compte pour les mineurs touchés par la fermeture définitive de la mine de Westfeld appartenant à Preussag.*

AIDE AUX INVESTISSEMENTS SIDERURGIQUES ITALIENS. — *Deux prêts ont été accordés par Bruxelles à l'industrie sidérurgique italienne : un à ITALSIDER (90 milliards de lires) en faveur du complexe sidérurgique de Tarente, l'autre (7 milliards de lires) à CALEOTTO pour ses usines de Caleotto et Arlenico (où sera fait un effort particulier d'épuration des eaux et des fumées).*

Association des Nations du Sud-Est asiatique

Au « sommet » de Kuala-Lumpur : les relations avec l'Indochine et avec le Japon

COINCIDANT avec le dixième anniversaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), un « sommet » des chefs d'Etat des cinq pays membres (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) a eu lieu à Kuala-Lumpur les 4 et 5 août, suivi de rencontres avec les premiers ministres de l'Australie, du Japon et de la Nouvelle-Zélande.

Dans leur communiqué final, les cinq chefs d'Etat se disent déterminés à vivre en paix avec les pays communistes d'Indochine et à développer avec eux des relations pacifiques et mutuellement bénéfiques, ignorant ainsi les violentes attaques lancées contre le Vietnam par le premier ministre thaïlandais dans son discours inaugural. Au plan économique, une série de décisions de portée réduite ont été prises pour resserrer les liens entre les cinq pays :

— Conclusion d'un accord swap de 100 millions de dollars entre les cinq banques centrales, pour aider à lutter contre les problèmes temporaires de liquidités ;

— Accords sur les fournitures de riz et de pétrole en vertu desquels les Etats membres doivent donner la préférence dans leurs ventes aux partenaires de l'ASEAN ;

— Un programme de réduction des droits de douane intéressant soixante et onze produits échangés au sein de l'Association (la Malaisie et l'Indonésie ont refusé d'étendre les concessions à mille sept cents articles, comme le demandaient leurs partenaires).

Les entretiens avec les premiers ministres du Japon, d'Australie et de Nouvelle-Zélande portèrent essentiellement sur le développement des échanges avec l'ASEAN et l'aide financière. Un communiqué commun publié à l'issue de la rencontre avec le Premier japonais fait état de l'accord donné par Tokyo pour financer cinq projets d'industries régionales (588 millions de dollars), à condition toutefois que les études de fiabilité en cours soient suffisamment avancées. Les projets prévoient entre autres la construction d'usines d'engrais et de moteurs diesel. Le Japon se serait également montré disposé à améliorer son système de préférences généralisées en faveur de l'ASEAN. Au sujet de la création d'un fonds commun de stabilisation des revenus d'exportations, identique pour l'essentiel au STABEX de la C.E.E., le Japon ne s'est pas engagé outre mesure.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont aussi mollement montrées disposées à ouvrir davantage leurs marchés aux produits de l'ASEAN. L'Australie a promis, en outre, de doubler son effort d'aide financière, qui passerait de 100 millions de dollars annuellement à 208 millions.

● CONSEIL DE L'EUROPE. — *Dans une résolution adoptée le mois dernier, le comité des ministres du Conseil de l'Europe a recommandé à ses dix-neuf Etats membres une série de mesures visant à éliminer les inégalités entre hommes et femmes dans le monde du travail.*

— La quinzième exposition d'art du Conseil de l'Europe, consacrée aux « Tendances des années 20 », s'est ouverte le 14 août à Berlin. Elle doit durer jusqu'au 16 octobre.

● AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *L'Agence spatiale européenne (ESA) a fait savoir le 16 août que le lancement de son premier satellite de communications, O.T.S., initialement prévu pour le 16 juin, aurait lieu dans la seconde semaine de septembre à Cap Canaveral (Floride). L'expérience avait été retardée à la suite de dommages causés au premier étage du lanceur américain par la chute de l'un de ses moteurs auxiliaires lors des opérations d'intégration.*

● TRAITE DE L'ANZUS. — *La session ministérielle annuelle de l'Organisation du traité de défense de l'ANZUS (qui lie les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) a eu lieu les 27 et 28 juillet à Wellington. Au terme des travaux, les participants ont publié un communiqué demandant la conclusion d'un traité d'ensemble sur l'interdiction des armes nucléaires et invitant tous les pays à signer le traité de non-prolifération.*

● TRANSPORT AERIEN. — *A l'issue d'une nouvelle conférence de trafic organisée par l'Association du transport aérien international (IATA) à Genève, du 10 au 12 août, des ajustements ont été apportés aux tarifs de la saison d'hiver (15 septembre-31 mars 1978) sur l'Atlantique nord entre Londres et New-York. Six compagnies ont en effet décidé d'offrir des tarifs promotionnels, selon les formules « billet économique » ou « billet liste d'attente », en réplique aux bas tarifs appliqués par certains transporteurs non membres de l'IATA. Au départ de Londres, le trajet aller-retour coûtera 149 livres sterling (1 260 F) ; au départ de New-York : 256 dollars (1 250 F).*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Organisation de l'unité africaine

Echec de la tentative de médiation dans le conflit somalo-éthiopien

TROIS jours avant que se réunisse, comme prévu, la commission de médiation de l'Organisation de l'unité africaine entre l'Ethiopie et la Somalie, Addis-Abeba s'est adressée le 7 août à l'O.U.A. pour lui demander de faire cesser d'urgence l' « *invasion* » de son pays par la Somalie.

La commission, réunie à Libreville le 5 août, a dû ajourner ses travaux après le départ du délégué somalien. Celui-ci entendit ainsi protester contre le refus d'admettre la présence, aux travaux de la commission, du représentant du Front de libération de la Somalie occidentale.

Le représentant de l'Ethiopie avait demandé le retrait immédiat d'Ogaden des « *troupes régulières* » somaliennes.

Organisation des États américains

Vers un développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

« *L'AMERIQUE latine accroîtra ses efforts pour utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques* » : c'est par cette déclaration de principe qu'a pris fin la dixième session de la Commission interaméricaine de l'énergie nucléaire (C.I.E.N.), dont les travaux se sont déroulés à Lima du 11 au 18 juillet. Cette réunion, consacrée en grande partie à l'examen du rapport sur les programmes civils d'énergie nucléaire entrepris par les pays membres, a permis d'arrêter une série de mesures en vue de développer la coopération régionale. On prévoit notamment de former des effectifs spécialisés dans les techniques de prospection, de production et de traitement de l'uranium et dans la mise au point de programmes de développement de l'énergie nucléaire destinée à la production d'électricité pour assurer la relève du pétrole.

ARTISANAT REGIONAL. — *Réunie à Washington le 28 juillet, la commission chargée des problèmes de l'artisanat a décidé d'organiser, dans le cadre des dispositions de la convention de San-Salvador sur la sauvegarde et la protection du patrimoine archéologique, historique et artistique des pays du continent, une première exposition consacrée à l'artisanat de tous les pays membres de l'Organisation. L'O.E.A. entend ainsi poursuivre ses efforts à la fois pour mettre un terme au commerce illicite des ouvrages de l'artisanat régional et pour contribuer à la promotion et à l'expansion commerciale de cette activité.*

BIBLIOTHEQUE INTERAMERICAINE. — *Le 27 juillet, le secrétaire général de l'O.E.A. a remis au représentant du gouvernement de Panama la première contribution de l'Organisation des Etats américains, d'un montant de 50 000 dollars, destinée à l'achat d'ouvrages pour la bibliothèque interaméricaine Simon-Bolivar, créée en avril 1976.*

CHINE

L'impératif du redressement économique

Par JEAN DAUBIER

AVEC *l'appui de Chiang Ching, Wang Se-ho enrôla de mauvais éléments de tout acabit dans ses détachements de combat armés afin de réprimer les masses. Des cadres et des ouvriers furent mis au cachot et passés à tabac. La nuit, des bandits casqués et armés entraient dans les maisons, barre de fer à la main.* » On lit ces lignes dans le numéro de juillet de la très officielle revue chinoise de langue française, *la Chine en construction*. Chiang Ching, Wang Hong-wen, Yao Wen-yuan et Chang Chun-chiao, dirigeants déchus que tous les Chinois appellent la « bande des quatre » *(sejenban)*, se voient attribuer la responsabilité des excès et des épisodes troubles de la révolution culturelle.

Un peu partout, en Chine, des récits de ce type circulent. Des conférences sont organisées dans les universités et les usines : des orateurs y racontent la répression subie ces dernières années. Le propre gendre du maréchal Yeh Chien-ying, numéro deux du régime, a récemment conté ses déboires : arrêté en 1968, il s'est vu, plusieurs années durant, pressé d'avouer un complot imaginaire destiné à compromettre son beau-père et feu le premier ministre Chou En-lai. Des bouches s'ouvrent et les récits de violences et de tortures se multiplient.

A HONGKONG, le bruit court qu'un rapport de plus de quarante mille caractères du président Hua circulerait dans le parti. Une revue locale l'a publié : il énumère un certain nombre d'exactions qui ont marqué la décennie écoulée. Quelques commentateurs parlent d'une sorte de r a p p o r t Khrouchtchev. Mais cela est un raccourci hâtif, et parler de « démaoïsation » ne correspond guère aux impressions qui s'imposent au visiteur de la Chine en cet été de 1977. Ainsi, tout le pays étudie le tome 5 des œuvres du président disparu tandis que s'achève la construction de son mausolée sur la place Tien-An-Men. Dans toutes les rues des grandes villes, des expositions photographiques le montrent : son portrait figure en bonne place partout, quoique plus rien ne se compare au culte démesuré d'il y a dix ans. Les références à la pensée de Mao Tse-toung sont constantes dans tous les discours et dans tous les entretiens. Les mots d'ordre de la lutte des classes sous le socialisme et du renforcement de la dictature du prolétariat sont toujours vigoureusement affirmés.

Pourtant, quelque chose a changé : certains thèmes radicaux s'estompent, tels que la lutte contre le droit bourgeois. Le prestige de M. Teng Hsiao-ping, remis en fonction par la troisième session du comité central, paraît très réel. Qu'il le doive, pour une part, à sa qualité de victime de la révolution culturelle illustre l'évolution des mentalités et le jugement souvent critique que l'on porte sur le passé. Nul ne conteste cependant la légitimité et la nécessité de cette révolution, officiellement du moins, et les erreurs et les abus sont généreusement mis sur le compte de « *sabotages de l'ennemi de classe* », Lin-Piao et les « quatre » étant à cet égard amalgamés dans une identique réprobation, sans souci excessif de la vérité historique.

Cette révolution culturelle, les quatre dirigeants éliminés avaient cherché à la prolonger en invitant à la contestation des cadres du parti. Leurs intentions n'étaient sans doute pas aussi simplistes qu'on le dit, mais elles eurent des effets dommageables au plus haut point pour le développement du pays. Les salaires n'ayant pas augmenté depuis dix ans, beaucoup de Chinois aspiraient à une nouvelle politique économique. Certains prix avaient monté, tel celui des bicyclettes.

ECHAUDES par les troubles et les violences de la période linpiaoïste, ils *désiraient un relâchement des tensions.* Lorsque les « quatre » appelaient à lutter contre « *la bourgeoisie dans le parti* », ils l'entendaient en termes de pouvoir politique, mais la population resta souvent sourde à leur rhétorique. Par contre, dans les entreprises, on se sentit encouragé à réclamer de légitimes augmentations. On contesta la discipline et les *règlements. Les luttes politiques ne* soulevaient qu'un intérêt réduit mais l'absentéisme monta en flèche. Telle est, en tout cas, la version des événements passés que l'on entrevoit au travers des exposés et des discours souvent stéréotypés qui accueillent l'étranger en visite.

En *parcourant* des usines, *nous* avons constaté que les séquelles de cette période sont très perceptibles : équipes de production très moyennement actives, ateliers où règne une indiscutable... « décontraction ». Nous avons même cru comprendre que certaines entreprises restaient encore çà et là paralysées. Le rapport présenté le 4 mai 1977 *par le ministre de l'industrie* Yu Chiu-li à la « conférence nationale pour s'inspirer de Taking » évoquait déjà la gravité du désordre dans l'économie.

Généralement avares de tels chiffres, nos interlocuteurs chinois nous ont v o l o n t i e r s fourni des statistiques locales de baisse de production : deux mille motoculteurs de moins dans la ville de Canton et aucun progrès du volume global des marchandises en 1976 par rapport à 1975 ; à Louoyang, la production de l'usine de tracteurs, la plus grande d'Asie, aurait atteint, à un moment, le niveau zéro, etc.

LE retour de M. Teng Hsiao-ping a bien des raisons, dont l'appui du général Hsu Chi-yu à Canton, mais la plus importante est sans doute sa réputation de stratège de l'économie, seul capable de redresser une situation inquiétante. A en juger par la multiplicité des conférences de caractère économique dans le pays et la fréquence des réunions de hauts cadres concernés, la Chine semble entrer dans une sorte d'ère des managers. Gardons-nous pourtant d'affirmer que les idéologues cèdent le pas aux techniciens. Ce qui se dit et ce qui s'écrit en Chine reste très doctrinal et seules les mesures prises en application des décisions du congrès du parti permettront de juger quelle part de continuité et quelle part d'ouverture marquent l'orientation de la nouvelle équipe.

Si l'on constate que les entreprises organisent l'émulation parmi les ouvriers, les primes n'ont pas été rétablies. L'accent mis sur la productivité est évident mais le principe du primat de la politique n'est nullement contesté, tout au plus assorti de nuances. On peut cependant se demander si la spécialisation et la diversification catégorielle et salariale ne sont pas irrésistiblement appelées à croître dans l'atmosphère de « *gestion rationnelle* » et de « *croissance* » qui s'installe. Là encore, la question est de savoir jusqu'à quel point. La société chinoise, si démunie, peut-elle, par exemple, se permettre d'entretenir une couche grandissante d'administrateurs et de techniciens ? Une *nouvelle classe* dirigeante n'apparaîtrait-elle pas sur cette base ?

Beaucoup de Chinois nous ont paru sensibles à ce problème. Contrairement à ce que nous supposions, il suscite des discussions, et l'université de Pékin a connu une floraison de placards *sur ce sujet. Les « quatre » donnaient* à entendre que la bourgeoisie existait « *en tant que classe* » dans les rangs du parti communiste. Ce point de vue est rejeté aujourd'hui : les courants révisionnistes proviennent de « *représentants de la bourgeoisie* » infiltrés. Les implications de ces thèses opposées sont claires : dans un cas, le parti est fondamen*talement vicié, dans l'autre, il est fondamen*talement sain malgré des déviations. Ce dernier point de vue s'est exprimé en mars dans un article du *Quotidien du peuple* signé Hsiang Kun et intitulé : « Inversion du rapport entre l'ennemi et nous. » Des étudiants l'ont contesté, d'autres l'ont approuvé dans un long *dazibao* signé Yi Lin Tsi-hi.

LES auteurs de ce placard, très hostile aux « quatre », ne contestent pas l'existence de privilèges. Ils citent même en détail des cas d'abus de pouvoir et d'illégalités commis par des cadres : par exemple, livrer des équipements et des matières premières à une municipalité moyennant des faveurs pour leurs enfants, tel l'envoi à l'Université. Des biens collectifs sont ainsi utilisés pour des buts privés.

L'affiche mentionne aussi des cas courants de spéculation : un ticket de céréales valant 3 maos (78 centimes) à Pékin pouvant être vendu 7 maos (1,82 F) au Setchouan. C'est là un procédé d'échange clandestin de marchandises. Pourtant, la conclusion de ce journal, dont on ne peut donner ici qu'un aperçu, est que ces actes illégaux demeurent marginaux et qu'ils ne peuvent fonder l'existence d'une classe privilégiée. La Chine, selon les auteurs, n'a pas une accumulation suffisante pour alimenter les extorsions de toute une classe. Ce dernier concept implique, en outre, que la position sociale détermine le mode d'appropriation, ce qui ne correspond pas à la situation dans la République populaire.

Ni l'idéologie ni le goût des discussions idéologiques n'ont disparu de la vie politique chinoise.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » d'août 1977 a été tiré à 105 000 exemplaires.

- Comme toutes les publications du « Monde », « le Monde diplomatique » *est interdit au Maroc* depuis la fin du mois de janvier 1977.

